TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 385 | 42 PAGES | MERCREDI 21 JUIN 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

A Hambourg

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se rencontreront vendredi

LIRE PAGE 38

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

D'anciens visages pour un nouveau Pérou

L'Assemblée élue le 18 juin au Pérou est strictement chargée de rédiger une nouvelle Constitution. C'est dire que les futures délibérations des cent députés ne pèseront pas directement sur la vie politique du pays. Les militaires, au pouvoir depuis le 3 octobre 1968, garderont les rênes jusqu'en 1980... au moins. En outre, la préoccupation première des citoyens qui se sont rendus dimanche aux urnes — pour ne pas parler des quelque trois millions de citoyens qui n'ont pas été autorisés à le faire parce qu'ils sont analphabètes — n'est pas de savoir quelle charte régira leur destin dans deux ans. La gravité de la crise économique est telle que ce dont il s'agit d'abord pour eux c'est d'assurer le pain quotidien. On l'a bien vu ces dernières semaines : alors que la campagne électorale se déroulait dans l'apathie quasi totale, la grève générale des 22 et 23 mai a paralysé le pays.

Les résultats de la consultation du 18 juin n'en sont pas moins importants, en particulier parce qu'ils donnent du Pérou une « photographie » politique sinon inattendue, du moins beaucoup plus contrastée qu'on ne pouvait le croire.

La victoire relative de l'Alliance populaire pour la révolution américaine (APRA), qui remporte plus de 35 % des voix, n'est pas une surprise. Le parti créé il y a plus d'un demi-siècle par M. Haya de la Torre a toujours bénéficié d'une réelle sympathie dans des milieux très divers, et d'abord dans le peuple, moins sensible au continuel glissement à droite d'une formation jadis révolutionnaire et anti-impérialiste qu'au charisme de son fondateur, pourtant âgé aujourd'hui de quatre-vingt-trois ans.

La présidence de la Constituante sera sans doute, pour le vieux leader, la récompense tardive et un peu dérisoire, de près de soixante années de lutte et de patiente opposition.

Formellement, l'APRA, qui avait conclu bien avant le scrutin des accords avec le président Morales Bermudez, accepte les transformations économiques et sociales réalisées depuis 1968 par les militaires. C'est un gage de stabilité, puisque le président Morales a indiqué qu'il serait amené à dissoudre l'Assemblée si la nouvelle Constitution ne prenait pas en compte les acquis de la « révolution » de 1968.

L'APRA ne sera-t-elle pas tentée, cependant, de s'allier au parti populaire chrétien (P.P.C.), la formation conservatrice dirigée par M. Luis Bedoyat, arrivée en seconde position avec plus du quart des voix ? La pente naturelle d'une partie importante de l'électorat apriste, la gravité de la crise économique et les pressions du Fonds monétaire international pourraient conduire à une telle solution. Il ne manquerait pas, dans les forces armées, de militaires pour la cautionner. Pour M. Bedoyat, ancien maire de Lima, écarté par l'ex-président Velasco, ces élections sont, en tout cas, le marchepied vers une candidature à la présidence en 1980.

Il reste que les spectaculaires progrès de la gauche — et spécialement de l'extrême gauche, qui recueille près de 12 % des voix — rendent très improbable la possibilité, pour la droite et le centre, d'imposer « en douceur » des mesures antipopulaires.

Dix ans de régime militaire ont, certes, conduit à une visible désaffection du pays pour ses maîtres galonnés : les trois partis soutenant les réformes accomplies jusqu'à la chute, en 1975, du général Velasco Alvarado — la démocratie chrétienne, le P.C. et le parti socialiste révolutionnaire — n'obtiennent qu'une douzaine de sièges sur cent.

Mais la société péruvienne n'en a pas moins subi des transformations profondes : la vieille oligarchie foncière a perdu son omnipotence ; la réforme agraire a été menée à son terme ; la séculaire passivité des masses paysannes indiennes a été ébranlée, et, dans les villes, et singulièrement à Lima, une nouvelle gauche s'est forgée, avec laquelle le régime de demain, quel qu'il soit, devra nécessairement compter.

CONTESTATION A JÉRUSALEM ET AU CAIRE

- Le ministre israélien de la défense assure que la politique de M. Begin conduit à la guerre
- L'ancien chef d'état-major égyptien accuse M. Sadate d'avoir affaibli l'armée

Le général Saadeddine Chazli, ambassadeur d'Egypte à Lisbonne, qui a pris lundi 19 juin ouvertement position contre la politique du président Sadate, a été suspendu de ses fonction et invité à « rentrer immédiatement au Caire, pour comparaître devant un conseil de discipline ». Le général Chazli, dans un communiqué remis à la presse, avait attaqué en termes virulents, le « régime autocratique » égyptien, qui « n'est pas meilleur que celui de Salazar et Caetano, renversé au Portugal en 1974, ou que celui de Franco, dont le terme a échu en Espagne en 1976 ». L'ancien chef d'état-major de l'armée avait également mis en cause la politique extérieure de son gouvernement, laissant entendre qu'elle avait provoqué « la division arabe, qui n'a jamais été aussi grave depuis trente ans », et éprouvé les forces armées, « qui ont perdu beaucoup de leur vigueur ».

● A JERUSALEM, la Knesset a approuvé lundi, par 59 voix pour, 37 contre et 10 abstentions, la réponse donnée dimanche par le gouvernement Begin aux questions américaines sur l'avenir des territoires occupés. Huit des quinze membres du Dash se sont abstenus. M. Weizman, le ministre de la défense, a quitté la Knesset avant le scrutin, marquant ainsi sa désapprobation d'une politique qui, selon lui, ne peut que déboucher sur une nouvelle guerre.

● AU CAIRE, M. Ibrahim Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré lundi à l'issue d'un entretien avec M. Herman Eilts, ambassadeur des Etats-Unis, que son pays regrettait « *l'intransigeance persistante* » d'Israël et son « *incapacité* » à répondre favorablement aux ouvertures de paix égyptiennes. Il a ajouté que l'Egypte était toutefois déterminée à poursuivre les consultations avec le président Carter pour surmonter les obstacles suscités par Israël.

● EN CISJORDANIE, les notables arabes ont réservé un accueil défavorable à la réponse israélienne. Pour l'éditorialiste d'*Al Fajr*, paraissant à Jérusalem-Est, le principal responsable de l'impasse est M. Begin « *dont le fanatisme aveugle est bien connu* ».

Le réquisitoire du général Chazli

De notre correspondant

Le Caire. — Très vite connu par les radios étrangères — la presse cairote de ce mardi matin ne parle évidemment que du rappel au Caire de l'ambassadeur d'Egypte à Lisbonne et de sa révocation pour avoir « *gravement manqué aux devoirs de ses fonctions* » et elle l'accuse d'être manœuvré par le colonel Kadhafi — le réquisitoire du général Chazli contre la politique intérieure et extérieure du président Sadate a fait l'effet d'une bombe dans tous les milieux politiques égyptiens.

Le général Chazli avait été chef d'état-major des armées égyptiennes de 1971 à la fin de 1973, époque à laquelle il fut mis à l'écart à la suite du différend qui l'avait opposé a urais et à d'autres responsables militaires au sujet de la nature du conflit avec Israël. Le pouvoir l'avait rendu en grande partie responsable, mais sans en tirer de conséquences judiciaires, de la percée israélienne sur la rive africaine du canal de Suez qui, à la mi-octobre 1973, fit changer de camp la fortune des armes. Le général avait alors été nommé ambassadeur à Londres où — déjà — il se fit remarquer en critiquant le régime du Caire — toutefois en termes infiniment plus modérés qu'aujourd'hui — devant des étudiants égyptiens. Chargé ensuite de représenter son pays au Portugal, le général-ambassadeur n'avait plus fait parler de lui depuis cette seconde nomination.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 6.)

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE

• RENAULT : la cour d'appel ordonne l'expulsion des grévistes des presses

• BOUSSAC : les banques refusent l'arrangement financier proposé par le fondateur du groupe

Nouveau durcissement dans le conflit à l'usine Renault de Flins : après l'échec des discussions, lundi 19 juin, entre la direction, les syndicats et des représentants des grévistes de l'atelire des presses, puis l'annonce par la Régie de la mise en chômage technique de neuf mille salariés (sur un effectif de vingt mille), la cour d'appel de Versailles a ordonné l'expulsion des grévistes, tout en confirmant la mission de conciliation confiée, le 12 juin, à un expert du travail. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé les salariés de Flins à un débrayage de deux heures, mardi, entre 12 heures et 17 heures. D'autres conflits, avec occupation dans certains cas et appel par la direction aux tribunaux, se poursuivent chez Berliet, à Moulinex, aux arsenaux, etc.

Face à cette détérioration relative du climat, à la lenteur et à l'ambiguïté des négociations sociales — avec les fédérations patronales aussi bien qu'avec le C.N.P.F. (lire page 37) — les centrales syndicales multiplient les mises en garde à l'adresse des pouvoirs publics et des chefs d'entreprise.

● Chez Boussac, la situation apparaît de plus en plus confuse. Le fondateur du groupe avait proposé d'apporter la quasi-totalité de ses biens pour faciliter le règlement judiciaire décidé par le tribunal ; mais à la condition que les banques renoncent au garanties qu'elles possèdent sur son patrimoine. Cette proposition, formulée en accord avec le tribunal de commerce, en vue de régler la difficile échéance de fin juin, semble devoir être rejetée par les banques, qui redoutent, si elle était retenue, de ne pouvoir récupérer leurs créances.

Sous la cendre...

Au cœur de l'été, dans les pinèdes méditerranéennes, il suffit d'un fumeur distrait pour que le feu ravage des dizaines d'hectares de forêt. Se fiant à la maussaderie du climat social, les directeurs d'entreprises, à la régie Renault, chez Berliet ou chez Moulinex ne semblent pas redouter aujourd'hui l'extension des conflits.

On ne peut certes parler d'incendie revendicatif, gagnant les usines de proche en proche. Pourtant, il est manifeste que les foyers de mécontentement sont nombreux et qu'un faible incident suffit à les faire éclater : aux presses de Flins, la mise à pied d'un O.S. pour absentéisme ; chez Berliet, les effets du « mouchard » placé sur les engins de transport interne de matériel ; dans les arsenaux, l'atteinte aux « droits acquis » constitués par la garantie liant les rémunérations à celles de la métallurgie parisienne. Autre caractéristique : l'allure incertaine des conflits.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 37.)

Les étudiants sans mémoire

Les étudiants des barricades entrent aujourd'hui dans la trentaine. Ils sont cadres dans le privé ou fonctionnaires, pères et mères de famille. Les retardataires ont fini par s'installer dans la vie active. Ceux qui les ont remplacés dans les universités rendues « autonomes » par la *loi d'orientation* de 1968, leur ressemblent peu. Le monde étudiant n'a pas de mémoire : la plupart des huit cent dix mille inscrits de cette année avaient entre huit et dix ans lorsque leurs aînés occupaient le grand amphithéâtre de la Sorbonne ou contestaient, dans tous les campus, les « mandarins ». Les étudiants de 68 ont laissé une université en proie à une crise profonde des valeurs et du savoir, troublée par des tentations politiques. Ceux d'aujourd'hui trouvent une université paralysée par son inadaptation au marché de l'emploi.

L'enseignement supérieur se découvre impuissant à chasser sa torpeur. Les étudiants de 1978 sont le reflet de cette nouvelle crise, héritière de la précédente, et pourtant différente. Aussi apparaissent-ils plus anxieux, poussés — par la crainte du chômage ou d'une déqualification — à redécouvrir des attitudes de docilité ou d'indifférence.

I. — LA DÉSERTIFICATION

par PHILIPPE BOGGIO

Ce soir, le « zinzin » ne fait pas recette. La musique des Sex-Pistols ne brasse que le vide. Seuls cinq étudiants ont payé leur droit d'entrée dans ce bungalow préfabriqué baptisé « salle des franchises » et situé sur la colline qui domine légèrement le campus d'Amiens. Décibels libérés, « spots » multicolores, obscurité propice, cette boîte de nuit improvisée, mélange de bal populaire et de « surboum » d'anniversaire, est supposée distraire les étudiants. Pour l'heure, c'est le « bide ». « *Les clients viendront peut-être après la sortie des cinémas* », lâche, laconique, l'étudiant-disc-jokey-serveur de l'endroit, avant d'augmenter le son. On ne sait jamais : si les Sex-Pistols étaient capables de faire danser les chaises...

« *Les « zinzins » sont populaires ici*, explique Jean, étudiant en droit. *Les règles sont simples : on y vient pour draguer, boire, danser, avoir du bruit plein la tête et oublier que la vie n'est pas marrante. Exactement comme des prolos dans un bal du samedi. D'ailleurs, ils seraient à peine dépaysés ici.* » Sur le campus, deux ou trois « zinzins » garantissent chaque semaine l'oubli recherché.

Deux cents mètres plus bas, la cafeteria d'une résidence universitaire abrite un « *bal-folk* » au son du violon et de l'accordéon. Une quinzaine d'étudiants, genre « retour à la terre », barbes fleuries, sabots véritables et « bons-châles-de-laine-sans-colorants », y dansent des gigues approximatives.

(Lire la suite page 12.)

Stagnation démographique en Ile-de-France

LES OBJECTIFS DE CROISSANCE DES CINQ VILLES NOUVELLES VONT ÊTRE RÉDUITS

(Lire page 36.)

AU JOUR LE JOUR

Le panier du ménager

M. Barre aura certainement profité de sa visite à Rungis pour faire son marché. On le sait gourmet, mais on le sait aussi ménager des deniers publics. Il serait intéressant de savoir ce qu'il a mis à son usage dans son cabas.

Sans doute aura-t-il fait pour ses prochaines déclarations une abondante provision de carottes et, songeant à une éventuelle réaction des consommateurs, se sera-t-il inquiété du prix de la maturité de la tomate.

Quant aux fruits, sa visite était peut-être un peu prématurée. Un gouvernant bien avisé préfère toujours le temps des poires au temps des cerises.

ROBERT ESCARPIT.

UN LIVRE PARLÉ

Le rebelle et l'autogestion

par JEAN GUÉHENNO, de l'Académie française

C'était dans les années 30, dans le bon temps. J'étais jeune encore. Je faisais des discours, je publiais des livres provocants, pas moins qu'un « Evangile éternel », en marge de Michelet, je faisais parler Caliban. J'habitais à Belleville un de ces petits pavillons que Jules Romains, mon propriétaire, avait fait construire avec les premiers profits de « Knock ». On sonne un matin. Je vais ouvrir. J'ai devant moi un homme jeune d'une force rayonnante, celui-là même que pouvait être, dans ses vingt-cinq ans, ce puissant vieil homme dont on peut voir le portrait sur la couverture d'un livre paru ces jours-ci sous ce titre étrange : « L'autogestion, c'est pas de la tarte ! » J'étais surpris, un peu ébloui. Que me voulait-il ? Il s'appelait Marcel Mermoz. Il suivait, autant que ses sous le lui permettaient, la revue que je dirigeais, avait lu mon « Caliban ». On lui avait donné mon adresse. Il venait me poser des questions. Il était clair que je devais répondre. J'avais devant moi sûrement un rebelle. C'est une espèce que j'aime. Il entra.

Depuis, nous ne nous sommes jamais oubliés, nous ne nous sommes revus qu'à de grands intervalles, mais nous nous sommes toujours retrouvés dans les grands moments de sa vie.

(Lire la suite page 21.)

Le Monde

idées

DÉMOCRATIE

Entretien avec Ernst Jünger

II. — « S'opposer à l'Etat n'a aucun sens »

« Eumeswil », le dernier roman d'Ernst Jünger, qui, à quatre-vingt-trois ans, est la grande figure solitaire des lettres allemandes, pose l'éternelle question de la résistance de l'individu face à l'état totalitaire. Dans la première partie de l'entretien qu'il a accordé au « Monde », il a invité l'écrivain à ne pas « devenir l'otage des factions politiques ». (« Le Monde » du 20 juin.)

« Je sais que vous n'aimez pas que l'on vous considère comme un guide qui dicte la voie à suivre, mais préférez que l'on se serve de vos écrits comme d'une carte au moyen de laquelle chacun trace son chemin comme il l'entend. J'aimerais pourtant savoir comment vous envisagez l'avenir du monde.

— Je crois que nous allons encore passer par de très mauvais moments. Mais, en définitive, je suis optimiste.

» Si vous m'aviez posé la même question à l'époque des dinosaures, je vous aurais certainement fait la même réponse. Or, que s'est-il passé ? Ces dinosaures ne font plus partie aujourd'hui que du domaine de la paléontologie. Mais ils ont été remplacés par les mammifères, puis par l'homme.

» Mon optimisme se fonde sur une conviction : à savoir que les forces, dans l'ordre universel, restent éternellement stables. Même si la note à payer est lourde, l'équilibre tend toujours à se rétablir. C'est d'ailleurs le point de vue des théologiens. Je suis persuadé que les Eglises, qu'elles soient chrétienne, islamique, bouddhiste (ma préférence irait plutôt vers cette dernière), ont un rôle à jouer dans notre époque. Elles représentent un certain facteur de permanence indispensable dans notre monde qui a de plus en plus tendance à envisager tous les problèmes, y compris ceux de la vie, sous un angle rationaliste, au risque de nous mener inévitablement vers de grandes catastrophes.

— En tant qu'explorateur passionné de la nature, on serait en droit d'attendre de vous une certaine inquiétude quant à l'avenir des espèces. Or, dans Eumeswil, *vous décrivez un monde futuriste où l'environnement semble totalement intact.*

— Le « chasseur subtil » est, en moi, bien entendu, entièrement du côté des écologistes contre les économistes. Je crains d'ailleurs que l'économie n'aie de plus en plus la priorité. Même en Chine. Il y a toujours de bons prétextes, par exemple celui de la création de nouveaux emplois, chaque fois qu'il s'agit de construire une usine au détriment de l'environnement. Ce qui vient de se passer chez vous, en Bretagne, montre que les économistes ne reculent devant rien quand leurs intérêts sont en jeu.

» Mais dans *Eumeswil*, il s'agit de tout autre chose. Ce que j'y décris n'appartient plus au domaine du « voir » mais à celui du « savoir ». La nature, dans ce livre, n'est pas traitée comme un fait historique, mais comme un objet de réflexion.

» A Eumeswil, l'Etat universel est déjà dépassé. Après des carnages épouvantables, on peut supposer que les guerres atomiques ont provoqué l'apparition de plantes et d'animaux monstrueux. Dans leurs laboratoires, les biologistes ont réussi, de leur côté, à perfectionner à tel point la génétique qu'il est devenu possible de remonter le long de l'arbre généalogique et de faire resurgir des espèces disparues. J'indique tout cela de manière très allusive. Mais je suis persuadé que l'avenir nous prépare des choses de ce genre.

L'Allemagne, la France et les libertés

— Passons à l'Allemagne d'aujourd'hui. On a parfois l'impression, en France, que, sous prétexte de défendre la société libérale contre le terrorisme, vous êtes en train de tuer les libertés. N'y a-t-il pas là un danger ?

— Vous poseriez-vous autant de cas de conscience s'il s'agissait de la France ? (...).

» Pendant la guerre d'Algérie, en mai 1968, de Gaulle n'a pas hésité, chez vous, à frapper avec une très grande vigueur. Nous n'avons rien de comparable à vos C.R.S. Voilà pourquoi nous avons des terroristes. Notre Etat n'est pas trop fort, comme vous semblez le croire. Il est trop faible.

» Prenez l'enlèvement du député C.D.U. berlinois Lorenz, il y a quelques années. Savez-vous pourquoi on a cédé à toutes les exigences des ravisseurs ? Personne n'a eu le courage de mettre les pieds dans le plat. D'ailleurs, tout est redevenu chez nous comme avant, et je suis persuadé que le prochain coup des terroristes nous trouvera aussi désarmés.

— Votre intransigeance m'étonne. Vous avez été l'un des premiers à dénoncer le caractère de plus en plus tyrannique de l'Etat moderne.

— C'est exact. J'ai même expliqué dans un essai intitulé *Zahlen und Götter* (1) que les chiffres faisaient fuir les dieux La mise en chiffres de l'individu est un phénomène qui ne fait que se renforcer. C'est à peine si celui-ci est encore considéré de nos jours comme un être humain. Il est assimilé à une série de chiffres destinés à être enfournés dans un ordinateur. Aucun anarchiste au monde n'empêchera cela. (...)

» S'opposer à l'Etat : cela n'a aucun sens. Je suis persuadé, au contraire, que cela ne fait que multiplier les chiffres. Les anarchistes me font penser un peu à des piétons qui décideraient de passer systématiquement lorsque la priorité est aux automobilistes et qui s'étonneraient d'être écrasés.

» Prenez la Révolution française. Vous avez décapité Louis XVI. Puis vous avez eu Robespierre. Et puis l'Empire. La machine infernale de Fieschi n'a servi qu'à prolonger de dix-huit ans le règne de Louis-Philippe. Pour un anarchiste, il n'y a que deux issues : ou bien il échoue et finit en prison, ou bien il réussit et les nouveaux détenteurs du pouvoir, loin de le suivre en abolissant l'Etat, renforcent encore celui-ci. Là aussi, il finit généralement, comme les sociaux-révolutionnaires russes, en prison.

» Pour le système économique, c'est la même chose. Aujourd'hui, nous avons le capitalisme. Rien n'empêche de l'abolir. Qu'aura-t-on, alors, à la place ? Des fonctionnaires, des « bonzes ». Et ce sera pire encore. Car, au moins, les capitalistes ne se mêlent pas de la façon dont j'occupe mes loisirs. Tandis que le bonze exigera de moi une mobilisation de vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il m'enverra dans un centre de rééducation politique. Il me forcera à devenir chef de quartier. Que sais-je ?

» C'est là tout ce qui sépare le « père » dans notre système capitaliste corrompu du « grand frère » décrit en termes prémonitoires par George Orwell dans « 1984 ».

L'« anarque » et l'anarchiste

— Dans votre essai intitulé Der Friede (2), *vous écrivez que la paix était possible en Europe à condition de renoncer aux souverainetés nationales dans le cadre d'une Europe fédérée. Reniez-vous aujourd'hui ce point de vue exposé en 1942 alors que la domination allemande était à son apogée ?*

— Kant a écrit, lui aussi, un traité sur la paix éternelle. Ce sont là des nostalgies qui reviennent régulièrement à la surface. Lorsqu'on se trouve au centre d'événements aussi dramatiques que ceux de la deuxième guerre mondiale, on peut en effet se demander comment tout cela va se terminer. J'ai donc essayé de mettre mes idées au clair, selon ma méthode de travail habituelle. Lorsque Speidel m'a déclaré : *« J'ai chargé un motocycliste de remettre votre manuscrit à Rommel »*, je n'ai pas du tout été content. Je me demande encore par quel miracle il ne m'est rien arrivé après que tous ces gens ont été arrêtés.

Encore une fois, *la Paix* était un simple « essai ». Comment voulez-vous qu'il soit aujourd'hui question de paix alors que jamais la botte des militaires n'a occupé autant de place. Je crois qu'aujourd'hui on peut s'estimer heureux, au réveil, lorsqu'on constate que le monde est encore intacte (...).

— Il n'y a donc, selon vous, aucun remède.

— Chez les anciens Islandais, les criminels déclarés hors-la-loi se réfugiaient dans la forêt où il ne leur restait plus qu'à se défendre par leurs propres moyens. C'est la solution que je proposais jadis, sous le terme de « recours aux forêts », à tous ceux qui sont brouillés avec la société.

» Aujourd'hui, j'ai évolué. L'anarque dont je fais le portrait dans *Eumeswil* n'a pas été banni de la société. Il a décidé de bannir celle-ci hors de lui-même. C'est très différent.

» L' « anarque » ne se distingue pas par des attitudes spectaculaires. Il respecte les règlements, tout en les considérant avec scepticisme. Il peut être assis derrière son bureau, exercer le métier de rond-de-cuir. Il est invisible. Il ne se reconnaît qu'à sa manière intérieure d'exister, au fait qu'il est un homme entièrement libre (à la différence de l'anarchiste qui, lui, est prisonnier de sa haine). Il se sent l'égal des monarques.

» Et n'allez pas objecter qu'il est impossible de chasser complètement de soi la société. Même lorsqu'il est obligé de pactiser avec elle, l'« anarque » ne le fait qu'à titre révocable. Il est un peu comme le mercenaire qui se bat pour de l'or, mais qui est toujours libre, contrairement au conscrit, de donner son congé quand bon lui semble.

— N'est-ce pas une attitude quelque peu luthérienne ?

— Oui, Luther a dit des choses semblables. Il a proclamé la supériorité du pouvoir intrinsèque de la foi sur les bonnes œuvres. Sur le chemin de la liberté, Luther représente un premier pas. Le second, c'est la Révolution française. Mais l'« anarque » ne connaît pas de théologie, et je suis d'ailleurs persuadé que tout être humain commence par être un « anarque ». C'est la société, l'éducation qui finissent par le castrer.

— Vous considérez-vous comme un conservateur ?

— Tout dépend du sens que vous donnez à ce mot. S'il s'agit de conserver des lois, des rois, ou je ne sais quel système, non. Je ne suis pas conservateur. Si vous désigner par ce mot le retour à l'atome, alors oui. Je suis conservateur. Ce que je veux dire, c'est que le monde est pour moi un système rigoureusement ordonné.

» Je suis conservateur, si vous voulez, un peu comme le chêne ou l'anémone lorsqu'ils enfoncent leurs racines dans la terre.

» Etre conservateur, ce n'est pas un concept politique. Cela signifie, dans mon esprit, être homme, totalement, et sans restriction. Gœthe, voilà ce qu'est, selon moi, un conservateur.

— Vous êtes, décidément, un être très contradictoire.

— Tout être est multiple. Un écrivain *a fortiori*. Comment voudriez-vous qu'il soit capable de créer de façon crédible des hommes et des femmes, bons et mauvais, s'il n'a pas lui-même tout cela au fond de son être ? »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

FIN

(1) *Les Nombres et les Dieux.*
(2) « La Paix ».

LA SOCIÉTÉ OCCIDENTALE ET LE TERRORISME

par DIDIER JULIA (*)

Il est essentiel pour l'équilibre d'un pays que la jeunesse, même révolutionnaire, garde au fond d'elle-même une pointe d'estime pour ses gouvernants, un sentiment, fût-il vague, pour son pays et un minimum d'espoir et d'optimisme pour le genre humain.

Si les dirigeants, comme en Italie, considèrent que la politique, l'espoir d'un pays, est une question d'« hommes et d'équipes », et non de cause et d'idéal, alors ils sont conduits logiquement à donner pour finir des places à tout le monde et à réaliser ce qu'on appelle « un compromis historique ».

Mais quand l'opposition faiblit jusqu'à agir, comme le P.C.I., dans la mouvance du pouvoir, alors l'Etat est ébranlé. Chacun sait qu'un homme politique élu pour s'opposer au gouvernement et qui accepte ensuite d'y exercer une responsabilité, même symbolique, est généralement condamné par le peuple qui l'a mandaté. Si l'opposition ou une fraction importante de l'opposition acceptait d'entrer dans le jeu du pouvoir, nous connaîtrions probablement en France une version des désordres italiens.

La raison en est que l'opposition dans le pays, qui se considère comme parlementaire par les parlementaires d'opposition et par les militants des partis représentés à la Chambre, est essentiellement une opposition de la vie aux institutions, de la jeunesse aux nantis, de la rue à l'État, du citoyen à la France officielle, des victimes d'injustices à la légalité, bref une opposition affective et inconditionnelle, le « parti des mécontents », a-t-on dit pendant la campagne électorale. Elle existe en France autant qu'en Italie, mais se reconnaît cependant symboliquement dans l'opposition parlementaire tant qu'elle existe.

Il suffit d'écouter une partie de la jeunesse pour savoir que si elle a voté et votera pour l'opposition, c'est pour avoir une société plus faible, une France moins respectée, par là même davantage de chances de voir les structures sociales s'écrouler et d'obtenir le « changement de la société ».

Nécessité et limites du combat politique

1) La première idée qui se cristallise est qu'il est impossible, voire dangereux, pour notre époque de prétendre extirper tout idéal révolutionnaire de la vie politique française. Il l'inspire et l'anime et constitue un « fait sociologique » essentiel à notre culture.

2) La seconde idée est qu'il est nécessaire que les élections soient un combat et leur résultat une victoire et une défaite, et non un arrangement politique. Il est probable que s'il n'y avait pas eu en France un Chirac et un Marchais, il n'y aurait pas la paix sociale relative que nous connaissons. Il y a une espérance pour la jeunesse parce qu'il y a un combat possible, d'un côté comme de l'autre, et non un arrangement raisonnable, une combinaison politique. L'Etat n'est plus représentatif quand les dirigeants s'entendent entre eux sur le dos du peuple. C'est pourquoi le paradis des politiciens aboutit généralement à la ruine de la République.

Le combat politique est donc nécessaire, d'abord parce qu'il constitue le meilleur exorcisme possible de la violence dans la rue ; ensuite parce qu'il marque les contours nets d'une majorité et d'une opposition représentatives de deux idéaux différents.

3) C'est une erreur enfin de croire ou laisser croire que le combat politique doit rester dans la stricte limite du « dialogue raisonnable ».

D'abord c'est inexact : le combat est total et irrationnel. Le meeting politique est d'abord l'expression de l'irrationnel, et l'art politique consiste à présenter avec le plus de raisonnement ce qui est fondamentalement irrationnel. Mais cet irrationnel s'exprime uniquement dans les discours polémiques ; face-à-face ou monologues. C'est là l'élément rassurant de la politique. Si ce combat était récusé, l'irrationnel n'aurait d'autre exutoire que la violence réelle ; et la politique de son côté, devenue totalement raisonnable, ne serait plus qu'un ensemble de discours académiques sur la République ou les libertés comme on le voit aujourd'hui en Italie.

Ce qui sépare M. Lecanuet de M. Chirac est totalement irrationnel. Ce ne sont pas quelques mots : « politique sociale avancée », « ouverture » ou « Europe » comme l'exprime son auteur. C'est que M. Lecanuet a eu un passé différent et non rectiligne ; qu'il a combattu, avec d'autres, le général de Gaulle et qu'il veut se justifier aujourd'hui d'agir avec les gaullistes, en prétendant penser différemment. Des passés différents, des gens qui veulent se persuader, et persuader les autres accessoirement, d'avoir eu raison, en marquant actuellement des différences, voilà un comportement totalement affectif et irrationnel.

Le vrai dialogue, le dialogue sincère, à défaut d'être raisonnable, se situerait à ce niveau.

Il y aurait tout un essai à écrire et cent exemples à développer sur la sincérité en politique. Un tel écrit ne serait pas très raisonnable pour un homme politique qui voudrait faire aujourd'hui carrière.

Mais si nos dirigeants voulaient l'écrire eux-mêmes, encore mieux que par leur plume, par leurs actes, les risques de violence et de contamination italienne s'en trouveraient réduits et la démocratie française assurément confortée.

(*) Député de Seine-et-Marne (R.P.R.).

LA SEULE QUESTION SÉRIEUSE

par J.-P. LANDRY (*)

Le débat politique actuel se développe autour de thèmes qui n'intéressent plus les hommes de notre temps. Il évite soigneusement ou insidieusement de poser les vrais problèmes car ceux-là mettraient directement en question la position privilégiée des cadres politiques — de la majorité comme de l'opposition.

∴

La seule question vraiment sérieuse qui se pose aujourd'hui est la question du *pouvoir*. Tous les partis politiques l'abordent dans les mêmes termes : il s'agit pour eux de prendre le pouvoir. Cela constitue une perversion inacceptable du politique, dont le but doit être précisément de donner aux hommes le libre choix de leur destin ; il s'agit de réaliser enfin le dessein démocratique du *peuple souverain*. Tous les hommes politiques veulent prendre le pouvoir ; tous devraient uniquement penser à le redistribuer, à le libérer.

Quels changements impliquerait cette nouvelle attitude ?

— Tout d'abord, il conviendrait de développer la vie associative, au niveau de la ville, du quartier, de l'entreprise ou de l'école. Un esprit de participation, de mutualité, de responsabilité ne peut se constituer qu'à ce prix. L'installation d'un bec de gaz regarde d'abord les habitants du quartier ; la fermeture d'une classe ou d'une école concerne avant tout les habitants du village, etc.

— Ensuite, je n'hésite pas à affirmer qu'il convient de susciter des contre-pouvoirs, balanciers justes et indispensables de l'autorité centrale. Car le centralisme de l'Etat (fût-il bureaucratique ou libéral) est une atteinte à la liberté du citoyen. Il faut développer la vie des régions, en leur donnant des assemblées démocratiquement élues et de réels pouvoirs de décision. Il faut, plus largement, que les citoyens puissent exprimer leurs revendications individuelles ou collectives. La politique est précisément l'art de donner la parole. Sans quoi les barricades remplacent les maillons défaillants de la communication. Mai 1968 est né précisément d'une volonté inextinguible de parler et de se parler, de dire et de se dire...

— Enfin, il faut être conscient de la vérité utopique de cette affirmation : la fin du politique, c'est la disparition du politique. Nos hommes politiques sont myopes, ils sont totalement dépourvus (sauf peut-être les communistes) de projets à long terme. Le projet démocratique légitime doit être proclamé : c'est l'avènement d'une société de solidarité et de convivialité où les hommes, « libres et égaux », vivront en paix et en harmonie. La société deviendra alors la libre et fraternelle association de citoyens responsables et heureux.

∴

Jamais les hommes politiques ne nous parlent le langage de l'idéal et de la démocratie. S'ils savaient lire, ils verraient pourtant au fronton de nos mairies ce triptyque admirable : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

(*) Assistant à l'université de Poitiers.

Le Monde

étranger

LE XIe CONGRÈS DE LA LIGUE DES COMMUNISTES DE YOUGOSLAVIE

Le onzième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie s'est ouvert mardi matin 20 juin à Belgrade. Les travaux se poursuivront jusqu'au 23 juin. Les représentants de cent trente partis étrangers, communistes, socialistes et progressistes y assistent. (La délégation du P.C.F. est composée de M. Jean Colpin, secrétaire du comité central, membre du bureau politique, Mme Gisèle Moreau, membre du comité central et M. Patrick Le Mabec, membre de la section de politique extérieure du comité central.) M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., conduit la délégation italienne.

Dans son rapport au congrès, le président Tito a dit une nouvelle fois l'importance que son parti attache à la démocratie autogestionnaire et au non-alignement. Il s'est félicité des bons rapports de son pays avec l'Est et l'Ouest. Curieusement, il n'a pas dit un mot de la Chine, alors que les contacts entre Pékin et Belgrade se sont considérablement développés depuis quelques mois. En présence des représentants des partis qui, en 1948, avaient condamné les hérésies titistes, le maréchal Tito a rappelé ce qu'il dit depuis trente ans : le mouvement communiste international ne peut s'accommoder d'un « centre dirigeant » ni admettre un « modèle universel ».

Les délégués vont discuter des moyens de développer la « démocratie autogestionnaire »

De notre correspondant

Belgrade. — Un imposant bâtiment à l'architecture ultra-moderne sur la rive gauche de la Save — il comporte notamment une salle de quatre mille sièges — accueille le XIe congrès de la Ligue communiste de Yougoslavie. Les principales artères de Belgrade sont pavoisées pour l'occasion.

Les préparatifs du congrès ont duré des mois. Des équipes d'experts ont élaboré les « thèses fondamentales » soumises au congrès elles sont consignées dans un livre de trois cents pages. Un débat « *objectif, critique et créateur* » est préconisé pour assurer à la société d'autogestion un développement « révolutionnaire » et pour donner à la Ligue, les structures indispensables à l'accomplissement de sa tâche « *politico-idéologique de force d'avant-garde de la classe ouvrière et de tous les travailleurs* ».

Le Xe congrès s'était réuni en mai 1974 après plusieurs crises qui avaient abouti, à l'éviction des éléments « *nationalistes* » en Croatie, « *anarcho-libéraux* » en Serbie et « *technocrates* » en Slovénie. Pour consolider l'Etat ébranlé par les dissensions intérieures, l'assemblée nationale avait, en 1972, profondément révisé la Constitution de 1963. En février 1974, elle a adopté une autre loi fondamentale — la quatrième depuis la guerre. Les pouvoirs dans l'Etat ont été davantage décentralisés, sauf pour ce qui est de la défense et des affaires étrangères.

La Ligue, elle, s'engageait dans la direction inverse. A la demande du président Tito, elle a rétabli la discipline en excluant les éléments « négatifs » et a imposé le « centralisme démocratique » fortement ébranlé au cours des années précédentes. Cette orientation réaffirmée par les décisions du Xe congrès est encore en vigueur. Elle marque la volonté de lutter en permanence contre toutes les formes de déviationnisme au sein du parti et des autres organisations dites sociales, dans les entreprises et les institutions, dans la presse. Le marxisme qui avait disparu dans l'enseignement des écoles entre 1969 et 1972, a repris une place de choix. La nouvelle orientation, selon le point de vue officiel, a renforcé l'autorité de la Ligue qui compte aujourd'hui un million sept cent mille membres soit six cent mille de plus que lors du Xe congrès.

Le salut par l'autogestion

La [illegible] suivie depuis 1974, considérée comme bonne par les dirigeants, doit être maintenue par le onzième congrès. Cependant la Yougoslavie fait encore face à de nombreux problèmes « *hérités du passé ou surgissant de l'évolution* ». Ce sont surtout des questions d'ordre économique : le système de planification reposant sur le consensus entre les républiques fédérées et les régions autonomes n'est pas encore au point. Les investissements ne correspondent pas aux possibilités réelles et chacun dépense plus qu'il ne gagne. La productivité n'est pas satisfaisante. Les ouvriers qui rentrent de l'Europe de l'Ouest ont du [illegible] à trouver du travail. Le déséquilibre des échanges commerciaux avec l'étranger s'aggrave. Mais le régime estime qu'au bout du compte l'autogestion permettra de résoudre tous les problèmes. Sans elle, point de salut.

Il sera aussi question de la « *démocratie socialiste autogestionnaire* », de la « *nouvelle loi sur le travail associé* », sujets certes originaux mais difficiles à suivre pour un étranger qui n'est pas entièrement au courant du système yougoslave. On entendra aussi des précisions sur le « *pluralisme des intérêts autogestionnaires* », dont parle dans un récent ouvrage M. Kardelj, principal idéologue du régime, et que certains ont eu tort de confondre avec le pluralisme politique ainsi que sur le droit d'un membre du parti de conserver son opinion, même si celle-ci n'est pas conforme à une décision de la majorité.

Les « thèses » traitent de la situation dans le mouvement ouvrier international. Les communistes yougoslaves exposeront leur position face aux « *théories nouvelles* » lancées à l'Ouest et aux « *théories périmées* » réitérées à l'Est. Le mouvement selon eux, doit se débarrasser du « *monopole idéologique* » et de la fameuse « *ligne générale* » valable pour tous. Chaque parti, estiment-ils, n'est responsable que devant sa propre classe ouvrière et son peuple. Il est le seul habilité à définir sa politique d'une manière « *autonome et indépendante* ».

PAUL YANKOVITCH.

Le maréchal Tito rappelle qu'il ne peut y avoir de « modèle universel » du socialisme

Dans le rapport qu'il a présenté mardi matin 20 juin au congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie, le maréchal Tito a traité les points suivants :

● RELATIONS INTERNATIONALES.

Le processus de la détente se heurte à de « *grandes difficultés* ». Certains événements rappellent l'époque de la guerre froide. La politique de force et d'ingérence dans les affaires intérieures d'autrui persiste. On cherche même à « abuser » des droits de l'homme pour en faire un élément de confrontation des blocs. Une guerre mondiale risque toujours d'éclater, bien qu'il soit évident que le monde ne peut pas être organisé par la guerre. Le président Tito adresse un appel aux grandes puissances, plus spécialement aux Etats-Unis et à l'Union soviétique. Il préconise le renforcement des Nations unies.

La Yougoslavie, pays socialiste indépendant et non aligné, est « *un facteur agissant influent des relations internationales* ». Sa coopération avec les pays socialistes est « *très développée et féconde* », et il en est de même avec les pays occidentaux. Elle attache une importance particulière aux rapports avec ses voisins. Les accords d'Osimo avec l'Italie ont renforcé la coopération et la confiance entre les deux pays. Avec certains autres voisins, des questions litigieuses se posent, notamment en ce qui concerne la position des minorités nationales yougoslaves dans ces pays. Faisant une brève allusion aux rumeurs sur les dangers auxquels la Yougoslavie serait exposée après sa disparition, le président Tito a déclaré : « *Les diverses spéculations sur l'avenir de la Yougoslavie sont absurdes. Elle restera-t-elle que ses nations et nationalités l'ont construite.* »

● SITUATION DU MOUVEMENT OUVRIER INTERNATIONAL.

Le principe d'égalité en droit doit régir les rapports entre les partis communistes qui ne sont responsables que devant leur classe ouvrière et leur peuple. Le mouvement ouvrier ne peut accepter un « *modèle universel* ». L'expérience concrète d'un parti ne peut avoir une signification pour tous. « *Les tentatives d'imposer son expérience aux autres ne contribuent pas au succès de la lutte pour les intérêts de la classe ouvrière ni à l'affirmation du socialisme comme processus mondial.* » La Ligue n'approuve pas non plus les tendances à « institutionnaliser » les rapports au sein du mouvement ouvrier et progressiste. Elle refuse un « centre dirigeants ». La collaboration entre les communistes, les socialistes et les sociaux-démocrates « *dans certaines questions* » est de l'intérêt de la classe ouvrière.

● LES NON-ALIGNES.

Dans les années précédentes ce mouvement a remporté de grands succès parce qu'il fut uni. Aujourd'hui il est confronté à des difficultés et à des épreuves. Ses adversaires, que le président Tito n'a pas nommés, s'efforcent de saper son unité d'action en exerçant sur certains pays non alignés des pressions ou en s'ingérant dans leurs affaires intérieures, afin de « *briser* » le mouvement et de le « *subordonner à la politique des blocs* ». C'est aussi le sens des tentatives faites pour le diviser en progressistes et conservateurs.

Au sud de l'Afrique il faut liquider les bastions du colonialisme et abolir la discrimination raciale. Dans la corne de l'Afrique, les conflits armés doivent être arrêtés et une solution négociée trouvée aux questions litigieuses « *y compris l'Erythrée sans intervention ni ingérence étrangères* ». Au Proche-Orient, la crise est très dangereuse. Israël doit se retirer de tous les territoires occupés et les Palestiniens obtenir leur Etat national.

● RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES.

Dans un monde dont l'interdépendance ne cesse de croître, il est indispensable de créer un nouveau système d'échanges économiques pour combler le fossé qui s'agrandit entre les pays développés et en voie de développement. Les pays développés, cependant, n'ont pas manifesté « *une volonté politique suffisante pour concourir tant soit peu sérieusement à la solution des problèmes économiques mondiaux ni pour renoncer à leur position privilégiée et à leurs intérêts les plus étroits* ».

● SITUATION ECONOMIQUE YOUGOSLAVE.

De considérables « *progrès ont été réalisés au cours des dernières années* », mais le développement économique doit être « *plus stable et plus harmonieux* » et nous devons mieux ordonner les rapports au sein de notre propre économie. Le pays s'est trop orienté vers les productions dépendant des importations : en ce domaine, il faut opérer un « *tournant* ». La répartition régionale du commerce extérieur doit faire l'objet d'une analyse détaillée. Ce commerce, en ce moment, se fait en grande partie avec les marchés occidentaux où « *nous ne rencontrons pas toujours une compréhension suffisante* » ; notre déficit auprès de nos principaux partenaires est « *pour ainsi dire intolérable* ».

● LE SYSTEME POLITIQUE.

« *Tout ne fonctionne pas à la perfection dans le système politique yougoslave.* » Certaines difficultés s'expliquent par le manque d'expérience, de la persistance des anciennes pratiques, du retard idéologique d'une partie des travailleurs. Il faut également prendre en compte les agissements des éléments « *technocratiques et bureaucratiques* » derrière lesquels se dissimulent « *l'ennemi de classe, divers éléments nationalistes, dogmatiques et anti-autogestionnaires* ». Ceux-ci doivent être combattus par un constant développement de la démocratie socialiste autogestionnaire. Les travailleurs ont droit à une « *information objective* ». Mais la Ligue, et plus particulièrement les communistes, dans la presse, la radio et la télévision doivent s'opposer à toutes les tentatives d' « abuser » les mass media à des fins « *anti-autogestionnaires* ».

Le président Tito a parlé longuement du système de défense populaire généralisée et de l'autoprotection sociale. Il a dit : « *Nos forces armées sont prêtes plus que jamais à faire face à tout agresseur éventuel. Nos organes de sécurité ont fait échec à toutes les attaques de nos ennemis, intérieurs et extérieurs.* » Il a enfin insisté sur l'importance de l'enseignement du marxisme plus spécialement dans les écoles et sur la nécessité de maintenir le « *centralisme démocratique* » qui sera à l'avenir encore « *le principal fondement des rapports dans l'organisation et de toute activité de la Ligue* ».

SUR DES SABLES MOUVANTS

II. — Européens, encore un effort !

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Les Yougoslaves ont un mode de vie qui se distingue de moins en moins de celui des pays occidentaux. Le pouvoir entend cependant poursuivre son expérience sociale originale, ainsi qu'il le rappellera lors du prochain congrès de la Ligue des communistes (« le Monde » du 20 juin).

Belgrade. — Se sont-ils donné le mot ? Tous les responsables que nous avons rencontrés le disent, le répètent, le soulignent : la C.E.E. doit faire un effort en direction de la Yougoslavie. Elle doit lui acheter davantage. Affaire de balance commerciale ? A l'origine, oui. Mais pas seulement, pas fondamentalement : « *Il s'agit d'un choix politique et stratégique.* » La Yougoslavie craint moins pour son unité que pour son indépendance. Elle craint l'isolement. Dieu merci, l'Albanie continue de maudire l'U.R.S.S. !

Très courtisée, décidément, cette C.E.E... Par trois candidats à l'entrée dans le club, par les lointaines Australie et Nouvelle-Zélande, et par Belgrade. De nouvelles négociations vont se tenir cet été. Le déséquilibre de la balance commerciale yougoslave ne cesse de croître, en grande partie en raison de la structure des échanges avec le Marché commun. Le déficit avec la C.E.E. représente environ 60 % du déficit global (soit 2,5 milliards de dollars en 1977), les importations n'étant couvertes qu'à 38 % par les exportations.

La frénésie de consommation, l'essor industriel, la multiplicité des projets, expliquent la quantité des achats et leur coût élevé, la technologie occidentale étant fort prisée. Ralentir les importations, outre que cela supposerait un effort commun des particuliers, des entreprises, des Républiques et des régions, provoquerait un ralentissement de l'activité économique ; or, environ 750 000 personnes sont à la recherche d'un emploi (1), et la mutation de la population active se poursuit (75 % dans l'agriculture en 1945 ; 35 % aujourd'hui).

La Yougoslavie est-elle donc condamnée à une certaine surchauffe, à une inflation rapide ? Les responsables ne nient pas qu'un nouvel équilibre pourrait être trouvé dans les relations avec la C.E.E., et que la fédération pourrait contribuer à cette recherche : efforts sur les prix, sur la productivité, sur la diversification des produits offerts. Cependant, Belgrade demande aux Européens de faire eux aussi des efforts, d'éliminer certains plafonds limitant les possibilités d'exportations et de réexaminer certains droits de douane.

Les Yougoslaves se plaignent aussi des « coups d'accordéon » donnés aux achats de leurs produits : ils aimeraient ne plus vivre dans l'incertitude permanente et avoir accès à des marchés stables. A cet égard, leurs échanges avec les pays de l'Est leur donnent des garanties nettement supérieures. Belgrade voudrait, d'autre part, que les Européens s'associent à certains de ses projets de développement, en ce qui concerne notamment l'infrastructure autoroutière utilisée autant, sinon plus, par les étrangers que par les Yougoslaves. Tel est, très résumé, et sans entrer dans les « détails » techniques, le dossier plaidé par les autorités, et qui, répétons-le, ne leur paraît pas d'abord économique. Réflexion d'un dirigeant : « *La C.E.E. commet une faute si elle ne comprend pas bien la situation géopolitique de notre pays.* »

Guerres chez les non-alignés

Non que la Yougoslavie pose sa candidature au Marché commun ! Il s'agirait d'un alignement auquel elle répugne et qu'empêche de toute façon son organisation sociale. Mais elle aimerait visiblement s'ancrer dans des sables qui ne soient pas trop mouvants. Or, le type de développement choisi (qui est à l'évidence populaire) ne contribue pas forcément à forger des mentalités... non alignées.

Belgrade regarde vers tout le monde à la fois. Un ministre peut rencontrer deux cents hommes d'affaires américains d'un coup avant d'aller accueillir dans une voiture tchécoslovaque un officiel malaisien ou un délégué chinois. De Pékin, on parle d'ailleurs de plus en plus dans la capitale fédérale. Depuis que, l'an dernier, le maréchal Tito s'est rendu en Chine, on ne compte plus les délégations chinoises : politiques, techniques, scientifiques. Alors que la voisine albanaise ronge son frein en regrettant apparemment les délices idéologiques de la « bande des quatre », Belgrade va recevoir le président Hua Kuo-feng « *à une date qui demeure un secret d'Etat, à moins qu'elle ne soit pas fixée* ». Et les Yougoslaves, qui ont à nouveau des relations de parti à parti avec les Chinois, espèrent en un développement de leurs échanges commerciaux, dérisoire aujourd'hui avec le géant asiatique.

Belgrade va aussi accueillir fin juillet la conférence des ministres des affaires étrangères des non-alignés. La perspective aurait été plus réjouissante si un coup d'Etat ne s'était produit cette année en Afghanistan, si le Vietnam et le Cambodge ne se faisaient pas la guerre, si Addis-Abeba et les Erythréens ne se battaient pas, si le Zaïre... si Cuba... Que de « si » !

Les interventions des grandes puissances sont naturellement dénoncées, « *qui attisent les conflits existants* », qui « *divisent les non-alignés* ». La politique africaine de la France a droit à sa volée de bois vert. Et Cuba qui — autre source éventuelle d'embarras — sera l'hôte du sommet des non-alignés en 1980 ? Sur les actions entreprises par La Havane, on recueille, à Belgrade, des avis modulés, moins divergents que complémentaires.

Cuba et l'U.R.S.S., estiment les dirigeants, ne seraient pas intervenus en Angola s'il n'y avaient été contraints par les agressions sud-africaines. Et c'est pour résister à une agression somalienne qu'Addis-Abeba a demandé l'assistance de La Havane en Ogaden (ce que ne disent pas les responsables de Belgrade, c'est que les dirigeants éthiopiens leur avaient jusqu'au dernier moment caché le projet d'offensive cubaine en Ogaden). Au sujet de l'Erythrée en revanche, les jugements sont plus réservés.

« *La Yougoslavie a été le premier pays à soutenir la révolution éthiopienne* », affirme une personnalité. Or, ajoute-t-elle, il y a trois ans déjà, Belgrade conseillait aux Ethiopiens d'accorder à l'Erythrée, conformément à la résolution des Nations unies de 1950, une autonomie dans un cadre fédéral, démarche qui échoua. Belgrade se tourna ensuite vers les révolutionnaires érythréens leur demandant d'engager avec le pouvoir central des négociations fondées, elles aussi, sur ce projet *fédératif* : un plan dépassé, dirent en substance les intéressés, qui revendiquèrent le droit à la sécession. Les espoirs yougoslaves ont été déçus, mais Belgrade parle *des* révolutions éthiopiennes *et* érythréennes — cette dernière pouvant certes être pour un temps écrasée par la force, « *mais elle renaîtra dans quelques années, car elle est enracinée dans le peuple* ».

En soutenant ce point de vue, Belgrade condamne donc toute solution imposée, localement ou grâce à une intervention extérieure. Plus généralement, si les Yougoslaves comprennent qu'une nation agressée puisse faire appel à une aide étrangère, ils affirment qu'aucun pays n'a le droit de se transformer en gendarme, même s'il y a eu appel à l'assistance de la part d'un gouvernement ou d' « autres forces ». Les interventions en cascade sont jugées dangereuses. Ils estiment aussi qu'un pays non aligné (Cuba) n'a pas à placer ses troupes en réserve pour favoriser une stratégie de puissance (l'U.R.S.S.). Ils ajoutent : « *Notre politique est indépendante* » et « *la politique yougoslave n'est pas la politique cubaine.* »

Les divisions au sein du monde non aligné ne sont donc pas cachées, et les Yougoslaves reconnaissent aisément que la coexistence dans le même « panier » de — par exemple — Cuba et du Zaïre ne favorise pas le mouvement. De même ne cachent-ils pas leur crainte de voir dégénérer le conflit khméro-vietnamien, qui n'est pas principalement expliqué par la querelle frontalière. Il reste que, pour la Yougoslavie, la grande idée du non-alignement demeure vivante et promise à un bel avenir. Vœu pieux ?

FIN

(1) Un chômage qui n'est pas dramatique pour tous, nombre de citadins conservant des attaches rurales, et possédant des lopins de terre qui procurent des revenus.

Union soviétique

Un boxeur au Kremlin

De notre correspondant

Moscou. — *Malgré la dégradation des relations soviéto-américaines un « ambassadeur » des Etats-Unis a été, le lundi 19 juin, chaleureusement accueilli au Kremlin. M. Leonid Brejnev a reçu pendant plus d'une demi-heure le boxeur Mohammed Ali. Le secrétaire général du P.C. soviétique a formulé l'espoir que la visite en U.R.S.S. de l'ancien champion du monde* « favoriserait la compréhension mutuelle entre les peuples soviétique et américain ». *Il lui a offert un exemplaire dédicacé de ses Mémoires de guerre et une montre avec son autographe gravé, indique l'agence Tass.*

Quant à Mohammed Ali, il s'est félicité de cette rencontre avec un « prestigieux partisan de la paix et de l'amitié entre les peuples ». *Bien qu'il aime l'Amérique, les autoroutes, la nourriture américaine, la bannière étoilée et le président Carter, il racontera à son retour aux Etats-Unis* « les jours heureux qu'il a passés au pays de Lénine ».

Le boxeur, qui a visité Tachkent et Samarcande, en Ouzbekistan — « République anciennement musulmane » *selon l'expression de Tass,* — *dira que* « l'U.R.S.S. met en pratique la politique léniniste des nationalités grâce à quoi les hommes de toutes couleurs, de toutes races et de toutes religions vivent en paix et en bonne intelligence. On va me croire, *a-t-il déclaré,* les Américains aiment leur Ali. Je ferai part sans fard de tout ce que j'ai vu au président Carter. »

Mohammed Ali a indiqué que lui aussi était pour la paix, contre les bombes ; il ne veut « faire la guerre » *qu'à Léon Spinks, l'actuel champion du monde, auquel il veut reprendre son titre.*

D. V.

…IÉTÉ OCCIDENTALE
…E TERRORISME
…r DIDIER JULIA (*)

…et limites du combat politique

…TION SÉRIEUSE

EUROPE

République démocratique allemande

Un soldat soviétique déserteur échange des coups de feu avec la police de Berlin-Est

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Un incident ayant comme principal protagoniste un soldat déserteur des troupes soviétiques stationnées en Allemagne de l'Est s'est produit le lundi 19 juin à Berlin-Est, sur l'avenue Unter den Linden, à quelques centaines de mètres de la porte de Brandebourg et de l'ambassade de l'U.R.S.S.

Selon des témoins, les faits se seraient déroulés peu avant 13 heures, au carrefour très fréquenté où la célèbre avenue croise la Friedrichstrasse, au bout de laquelle se trouve le point de passage Check Point Charlie, réservé aux diplomates et étrangers se rendant à Berlin-Ouest.

Le soldat soviétique se trouvait à bord d'un minibus de couleur bleue, immatriculé à Potspassant et s'être écrasé contre un arbre, le soldat serait sorti de son véhicule et aurait tiré sur deux voitures qui le poursuivaient. Les passagers des deux véhicules, des policiers, auraient répliqué.

Au cours de l'échange de coups de feu, plusieurs personnes ont été blessées, dont un employé de la représentation permanente de la République fédérale à Berlin-Est, M. Jung. Ce dernier a été transporté à l'hôpital de la Charité, où M. Gaus, chef de la représentation permanente, et sa femme lui ont rendu visite dans le courant de l'après-midi. Ses jours ne sont pas en danger.

L'agence officielle est-allemande A.D.N., qui a confirmé la réalité de l'incident avec quatre heures de retard, en a donné une version sensiblement différente. Selon elle, le soldat soviétique serait *« un malade mental »*. Son minibus serait entré en collision avec la voiture du fonctionnaire de la représentation permanente ouest-allemande. Celui-ci aurait été blessé dans le choc (et non par balle). Le déserteur soviétique aurait ensuite voulu se soustraire à l'établissement du constat par la police en ouvrant le feu. Trois personnes auraient été blessées par les tirs, mais non grièvement, précise l'agence.

M. Gaus est intervenu auprès du ministre des affaires étrangères est-allemand pour demander un rapport circonstancié sur les faits.

Ce n'est pas la première fois que des cas de désertion de soldats soviétiques stationnés dans les pays d'Europe de l'Est, en particulier en R.D.A. et en Tchécoslovaquie, sont signalés. Il est rare, en revanche, qu'on ait connaissance à l'Ouest de leurs tribulations pendant le temps de leur fuite.

MANUEL LUCBERT.

Irlande du Nord

Si les conservateurs gagnaient les prochaines élections ils accorderaient plus d'autonomie à l'Ulster

affirme Mme Thatcher à Belfast

De notre correspondant

Belfast. — Mme Margaret Thatcher, leader du parti conservateur, vient de passer deux jours en Irlande du Nord. Elle s'est rendue lundi 19 juin dans plusieurs bases de l'armée britannique et de la police locale. Elle a visité des écoles et a rencontré un certain nombre d'hommes d'affaires. Mais le but principal de son voyage était d'assurer les membres du parti unionistes (protestant), qui avait organisé son voyage, que si les tories gagnaient les prochaines élections ils accorderaient plus d'autonomie à l'Ulster.

Mme Thatcher a vivement critiqué la politique du gouvernement de la République d'Irlande et rejeté la création d'une fédération des deux parties de l'île, comme le préconise le parti travailliste social-démocrate (S.D.L.P.), principal représentant de la minorité catholique d'Irlande du Nord. Le leader conservateur s'est déclaré hostile à toute solution à la crise de l'Ulster qui se traduirait par un relâchement de ses liens avec la Grande-Bretagne. Ce qui est exactement la ligne politique adoptée par les unionistes.

Le parti unioniste détient actuellement sept sièges aux Communes et a de bonnes chances de les conserver aux élections qui pourraient avoir lieu à l'automne prochain. Etant donné la faiblesse actuelle du parti libéral et les derniers échecs du parti nationaliste écossais, le parti unioniste pourrait même devenir, par ordre d'importance, la troisième formation de Westminster. Compte tenu du petit nombre de sièges qui sépare actuellement la majorité de l'opposition, les tories souhaitent vivement renouer avec le parti protestant des liens rompus il y a plusieurs années.

Félicitant les forces de l'ordre pour leur action, Mme Thatcher n'a fait aucune mention du récent rapport d'Amnesty International, qui les a accusées de maltraiter certains suspects (*le Monde* du 13 juin). Elle a déclaré que le gouvernement de Dublin avait *« provoqué une grande inquiétude »* à Londres en refusant d'extrader vers le Royaume-Uni des individus soupçonnés d'activité terroriste.

(Intérim.)

Belgique

LE CABINET TINDEMANS DEMEURE EN FONCTION

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Le gouvernement belge s'est succédé à lui-même le 19 juin avec la même coalition, les mêmes ministres et le même programme. Le roi Baudouin a finalement refusé la démission que lui avait présentée jeudi dernier le premier ministre, M. Léo Tindemans (Nos dernières éditions du 20 juin.)

Quatre jours auront suffi pour dénouer cette mini-crise, ouverte par des désaccords au sein de la coalition sur trois points : la loi anti-crise exigeant des coupes claires dans les budgets, les pouvoirs spéciaux, réclamés à cette occasion, et les textes de loi sur la régionalisation. En définitive, les budgets sociaux ne seront pas rognés, comme le craignaient les socialistes, mais « on évitera des crédits supplémentaires » pour les ministères des affaires sociales et de l'emploi. Les pouvoirs spéciaux seront admis, mais ne seront pas maintenus au-delà du 31 décembre. Enfin, selon un calendrier, mis au point en avril, les textes sur la régionalisation seront présentés au Parlement avant les vacances pour être votés avant la fin de l'année.

Finlande

M. Virolainen reste l'homme fort du Parti du centre qu'il dirige depuis 1964

De notre correspondant

Helsinki. — Le Parti du centre, qui compte cinq ministres et quarante-et-un députés sur deux cents, a tenu, à Oulu, son cinquante-septième congrès, du 16 au 18 juin. M. Johannes Virolainen a été réélu à la présidence par 1 611 des 2 251 suffrages exprimés. Contrairement à la pratique antérieure, les transactions qui avaient précédé l'élection n'ont pas abouti au retrait du seul candidat adverse, M. Ahti Pekkala, président du Parlement.

Ces trois journées ont apporté la preuve que M. Virolainen demeurait *« l'homme fort »* du parti qu'il dirige depuis 1964. Mais le maintien d'une contre-candidature montre la persistance d'un certain désir de changement au sein de l'ancien parti agrarien qui tente, avec peu de succès, d'imposer l'image d'une formation libérée de ses attaches paysannes et capable de se régénérer parmi l'électorat urbain, surtout dans le sud industrialisé du pays.

M. Pekkala bénéficie surtout du soutien des régions sous-industrialisées du nord et de l'est, où l'on estime qu'il serait plus apte que son concurrent à servir la cause des provinces pauvres. Les critiques adressées à M. Virolainen s'expliquent surtout par les fréquents compromis qu'impose la coopération avec la gauche. Actuellement ministre de l'agriculture, cultivateur lui-même, il reste le symbole du passé agraire d'un parti dont il a pourtant tenté lui-même la transformation. Ceux qui soutiennent M. Pekkala, entre autres les jeunes, estiment qu'il serait capable d'attirer l'électorat urbain sans créer de tension dans la base paysanne traditionnelle.

Le congrès a été aussi l'occasion de préciser la nature de la coopération des centristes avec la gauche. Une telle participation leur semble nécessaire parce que toute autre coalition gouvernementale est actuellement impossible. Il est vrai que le contexte finlandais est tel qu'on ne peut imaginer, en partie pour des raisons de politique étrangère, un gouvernement de centre droit. Le centre et les partis de gauche ont tous une base populaire. L'expérience montre aussi que la cohabitation des centristes et des sociaux-démocrates au sein d'un même gouvernement a été plus durable que toute autre solution.

Cette cohabitation a toutefois certaines limites. *« Les sociaux-démocrates et les communistes exigent-ils que nous fassions éternellement serment de fidélité ? Devons-nous promettre qu'il ne pourra y avoir à l'avenir d'autres bases gouvernementales ? »*, a demandé le leader centriste. Il a ajouté, dévoilant ainsi les craintes apparues au sein de son électorat : *« Si on parvient à faire croire aux électeurs centristes que le Parti du centre, de concert avec la gauche, est en voie de détruire les fondements juridiques, économiques et spirituels du système actuel, le parti perd ainsi sa base, et c'est la droite et les partis contestataires qui en récoltent les fruits. »* Le dirigeant centriste faisait, entre autres, allusion à l'Union chrétienne, dont le président, M. Westerholm, a remporté un certain succès lors de la dernière élection présidentielle.

En fin de compte, on décèle un écart entre une base électorale encline à un certain conservatisme et la volonté de changement de certains éléments progressistes. C'est la contradiction principale du parti.

PAUL PARANT.

Italie

LA VICTIME D'UN ENLÈVEMENT EST RESTÉE DÉTENUE CINQ CENT VINGT-QUATRE JOURS.

(De notre correspondant.)

Rome. — Un triste record vient d'être battu dans les « enlèvements à l'italienne » : celui de la durée. Le producteur de cinéma Niccolo De Nora, qui avait été enlevé à Milan le 11 janvier 1977, a été libéré en Sicile au cours de la nuit de dimanche à lundi 19 juin, après cinq cent vingt-quatre jours de détention. La rançon versée par la famille serait, elle aussi, exceptionnelle : plus de 3 milliards de lires (16,5 millions de francs), si l'on en croit les rumeurs.

Pendant ces dix-sept mois, M. De Nora a été détenu dans une pièce de 2 mètres du 2, privée de la lumière du jour. Il avait un pied attaché par une chaîne, ne pouvant ni se raser ni se laver. Ses ravisseurs, dont il n'a jamais vu le visage, ne l'informaient de rien : il vient seulement d'apprendre que le président de la République avait démissionné et que, pendant cinquante-quatre jours, M. Aldo Moro s'était retrouvé dans la même situation que lui avant d'être assassiné.

Ce mort-vivant ignore tout de sa prison. Il sait seulement qu'on lui a fait traverser toute l'Italie dans une caisse de bois, probablement un cercueil.

R. S.

UN COLLOQUE SUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'Association des journalistes européens a tenu à Paris les 16 et 17 juin, un colloque international sur le rôle des média dans la préparation à l'élection directe du Parlement européen, avec la participation de journalistes appartenant à toutes les disciplines et à tous les pays de la Communauté européenne. Au cours d'un dîner-débat auquel participaient de nombreuses personnalités politiques, et notamment quatre vice-présidents de l'Assemblée parlementaire européenne, dont MM. Meintz (libéral, Luxembourg), représentant le président Colombo, Berkhouver (libéral, Pays-Bas), Spénale (socialiste, France) et Bordu (communiste, France), les problèmes posés par la participation aux élections de 1979 ont été abondamment évoqués.

L'intervention de M. Bordu insistant sur le *« pluralisme »* mais soulignant la nécessité pour l'Europe d'être *« indépendante des blocs »* et de lui donner à cette fin les moyens de son indépendance, a été particulièrement remarquée.

DIPLOMATIE

LA VISITE OFFICIELLE DE M. STEFAN ANDREI

M. Giscard d'Estaing a accepté le principe d'un voyage en Roumanie

M. Stefan Andrei, ministre roumain des affaires étrangères, poursuit, ce mardi 20 juin, ses entretiens avec M. de Guiringaud. Lundi, M. Andrei, qui effectue sa première visite officielle dans un pays occidental depuis sa nomination à la tête de la diplomatie roumaine le 23 mars, a été reçu pendant une heure et demie par M. Giscard d'Estaing. Le président de la République a accepté à cette occasion le principe d'une visite en Roumanie à une date qui reste à préciser.

La détente, les rapports Est-Ouest, la situation en Afrique et au Proche-Orient ainsi que les relations bilatérales ont été au centre des entretiens de lundi, tant à l'Elysée qu'au Quai d'Orsay. Au cours des entretiens Andrei-Guiringaud, auxquels assistait notamment du côté français M. Pierre-Christian Taittinger (chef adjoint de la délégation française à la session spéciale de l'ONU sur le désarmement), le problème du désarmement a été largement évoqué. On rappelait à ce propos du côté français que la Roumanie est le seul pays de l'Est à avoir accueilli favorablement le plan de désarmement présenté à cette session par M. Giscard d'Estaing.

Lundi soir, M. de Guiringaud a offert un dîner en l'honneur de M. Andrei, au cours duquel le ministre français a fait l'éloge de la volonté d'indépendance de la Roumanie. Affirmant que les espérances suscitées par les accords d'Helsinki *« ont été en partie déçues »*, M. de Guiringaud a ajouté que la détente restera *« précaire si on veut la restreindre aux relations entre les Etats et si elle ne devait concerner aussi, comme le veut l'Acte final, les hommes. Elle le sera aussi si l'esprit de bloc doit continuer à se manifester »*. Il a regretté à ce sujet que *« certains cherchent à exploiter à des fins étrangères aux intérêts de l'Afrique les difficultés de jeunes nations »*.

Dans sa réponse, M. Andrei a annoncé que les deux ministres des affaires étrangères français et roumain avaient décidé de se rencontrer désormais une fois par an, alternativement à Paris et à Bucarest. Le ministre a souligné les résultats *« insuffisants »* de la conférence de Belgrade et a rappelé le souci de son pays *« que les conflits survenant en Afrique soient résolus par des négociations entre les Etats africains eux-mêmes, sans aucune ingérence étrangère »*.

La partie officielle de la visite en France du ministre roumain s'achève mardi, mais M. Andrei restera à Paris à titre privé jusqu' jeudi matin.

Le séjour à Paris du premier ministre tunisien

M. NOUIRA A ÉVOQUÉ LE DÉFICIT COMMERCIAL DE SON PAYS

M. Giscard d'Estaing a reçu, lundi matin 19 juin, pendant une heure à l'Elysée, le premier ministre de Tunisie, M. Hédi Nouira. Celui-ci avait rencontré, samedi matin, M. Raymond Barre. Son séjour à Paris fait suite à une visite officielle de cinq jours au Sénégal, où il répondait à une invitation du premier ministre, M. Abdou Diouf.

A l'issue de son entretien avec M. Giscard d'Estaing, M. Nouira a laissé entendre que leur conversation avait notamment porté sur la question du Sahara occidental. *« Nous avons évoqué*, a-t-il dit, *les problèmes qui touchent aussi bien la France que la Tunisie dans l'aire méditerranéenne, et nos points de vue sont très convergents. Nous avons évoqué tout ce qui a trait à l'Afrique et à la Méditerranée puisque l'Afrique du Nord est à la fois méditerranéenne et africaine. »*

En ce qui concerne les relations bilatérales, le premier ministre tunisien a souligné qu'il existe un déficit commercial entre les deux pays, au détriment de la Tunisie. *« Mais*, a-t-il dit, *il ne s'agit pas d'un déficit malsain puisqu'il est causé par l'importation de biens d'équipement, de produits semi-finis et de matières premières. Les gouvernements français et tunisien trouveront certainement un moyen pour que ce déficit soit au moins contenu. »*

● *MM. Rodolfo Martin-Villa et Christian Bonnet*, ministres de l'intérieur espagnol et français, ont fait lundi 19 juin le *« point de la coopération entre Paris et Madrid »* dans le domaine de l'ordre public. A l'issue d'un entretien de plus de trois heures au ministère français de l'intérieur, M. Martin-Villa a déclaré qu'il avait été notamment question des problèmes du terrorisme et du statut des réfugiés politiques. Il a estimé qu'un tel statut n'avait plus de lieu d'être, les réfugiés espagnols pouvant maintenant regagner librement leur pays. Les problèmes de sécurité liés à la prochaine visite de M. Giscard d'Estaing en Espagne, du 28 juin au 1er juillet, ont également été abordés, a-t-il ajouté. Enfin, MM. Martin-Villa et Bonnet ont discuté d'un plan visant à créer une *« coopération technique en matière de sécurité »* à l'échelle internationale.

Devant l'assemblée de l'U.E.O.

« LA FRANCE N'A PAS BESOIN DE MOTIVATIONS ANTISOVIÉTIQUES POUR S'INTÉRESSER A LA CHINE », déclare M. Stirn.

La France est disposée à envisager une coopération avec la Chine dans tous les domaines, a indiqué lundi 19 juin le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Olivier Stirn, au cours de la première séance à Paris de la session semestrielle de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. M. Stirn a ainsi lancé le débat sur « la Chine et la sécurité européenne » qui devait se poursuivre ce mardi avec l'examen du rapport de Sir Frederick Bennett (*le Monde* du 20 juin).

Le secrétaire d'Etat français a également souligné le rôle de plus en plus important joué par la Chine sur la scène internationale, et, faisant apparemment allusion aux représentations faites par l'Union soviétique auprès des gouvernements membres de l'U.E.O. en prévision de ce débat, il a ajouté : *« Nous n'avons pas besoin de motivations antisoviétiques pour nous intéresser à la Chine. »*

Auparavant, le ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Arnoldo Forlani, président en exercice du conseil de l'U.E.O., avait fait le bilan des activités de cet organisme au cours des dix derniers mois. A cette occasion, il avait déclaré que la crise du Zaïre avait donné lieu à des *« consultations opportunes »* dans le cadre de la coopération politique européenne. *« Les gouvernements de Paris et de Bruxelles*, a-t-il dit notamment, *ont tenu leurs partenaires informés des actions entreprises sur le terrain pour la protection des ressortissants européens et pour le rétablissement de la paix dans la région. »*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● MGR FRANCISCO DE BORJA VALENZUELA, président de la Conférence épiscopale chilienne, a affirmé, lundi 19 juin, à Rio-de-Janeiro, que le respect des droits de l'homme au Chili a connu une *« amélioration assez notable »*. *« L'Eglise*, a-t-il ajouté, *n'est pas un parti politique »*, mais elle a *« pour doctrine la défense de l'homme »*. — *(A.F.P.)*

● M. BERNARDO LEIGHTON, ancien vice-président du Chili et fondateur de la démocratie chrétienne, est rentré à Santiago, lundi 19 juin, au terme d'un exil à Rome de quatre ans. M. Leighton avait quitté volontairement le Chili, en mars 1974, après avoir tenté de faire voter une motion contre la junte. En octobre 1975, à la suite de ses discours défavorables au régime du président Pinochet, le gouvernement chilien l'avait déclaré interdit de séjour dans son pays. —

Espagne

● L'ETA aurait tenté d'enlever le gouverneur militaire de la province de Guipuzcoa en attaquant dimanche 18 juin le palais du gouvernement militaire de Saint-Sébastien, affirment plusieurs journaux espagnols. Un communiqué de la branche politico-militaire de l'ETA a revendiqué l'opération, affirmant que celle-ci avait atteint son « objectif primordial ». L'attaque a été déclenchée par un commando dont plusieurs membres avaient revêtu des uniformes militaires. — *(A.F.P.)*

Guinée

● AMNESTY INTERNATIONAL lance mercredi 21 juin une campagne pour la libération des prisonniers politiques en Guinée. Dans un document rendu public ce mardi, l'organisation humanitaire estime que ce pays compte encore entre 2 000 et 4 000 prisonniers politiques (pour une population de cinq millions d'habitants, auxquels s'ajoutent un million d'exilés). La plupart sont détenus dans les camps de Boiro (Conakry) et Keme-Boureima (Kindia), certains, sans jugement, depuis sept ans. D'autres ont été condamnés à la prison à vie après des *« procès »* auxquels ils n'ont même pas pu assister. Le document d'Amnesty International est disponible au secrétariat de l'organisation, 20, rue de la Michodière, 75002 Paris.

Malaisie

● LES REUNIONS PUBLIQUES ONT ETE INTERDITES pendant la campagne pour les élections législatives du 8 juillet prochain, a annoncé, lundi 19 juin, le premier ministre, M. Hussein Onn, qui a justifié cette décision par *« l'intention du P.C. de Malaisie de créer des incidents de nature à troubler l'ordre public »*. — *(U.P.I.)*

Pakistan

● LA CHINE ET LE PAKISTAN sont parvenus à une *« identité de vues »* sur les questions internationales d'intérêt commun et sur le renforcement de la coopération bilatérale, a déclaré M. Keng Piao, vice-premier ministre chinois, lundi 19 juin, à Islamabad, après avoir participé à l'inauguration de la route reliant les deux pays à travers la chaîne du Karakoram, dans l'Himalaya, construite par des techniciens et des ouvriers chinois.

Portugal

● M. MARIO SOARES s'est rendu dans l'île de Madère, 19 juin, à Islamabad, après lundi 19 juin, pour s'entretenir avec les représentants de l'administration locale de l'application des mesures d'autonomie régionale. Des entretiens du même ordre, au sujet de l'archipel des Açores, se sont ouverts au début du mois à Lisbonne. Madère et les Açores sont administrés par le parti social-démocrate, qui est la principale formation d'opposition au gouvernement portugais. Au cours d'une réunion, durant le week-end, les dirigeants du parti social-démocrate aux Açores ont rejeté toute idée de séparatisme pour l'archipel. — *(Reuter.)*

Suède

● M. FAELLDIN, premier ministre suédois, a été réélu à la tête du Parti du centre, le lundi 19 juin, à Eskilstuna, où s'est ouvert le congrès de cette formation, lequel durera trois jours. Au début du mois de mai, après avoir été débouté dans un procès en diffamation contre un journal, M. Faelldin avait annoncé qu'il envisageait de démissionner. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● M. LIBOR SKALSKY, qui avait tenté le 17 mai dernier de détourner un avion des lignes aériennes tchécoslovaques, a été condamné lundi 19 juin à douze ans de prison. Depuis dix ans, dix détournements ont été réussis et dix ont avorté. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● DIX PECHEURS THAILANDAIS ONT ETE TUES et trois portés disparus dans l'attaque de sept chalutiers par deux canonnières cambodgiennes au cours du week-end, a annoncé lundi 19 juin un porte-parole militaire de Bangkok. — *(A.P.)*

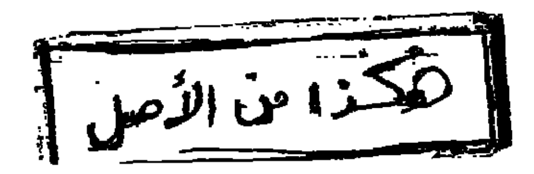
Tunisie

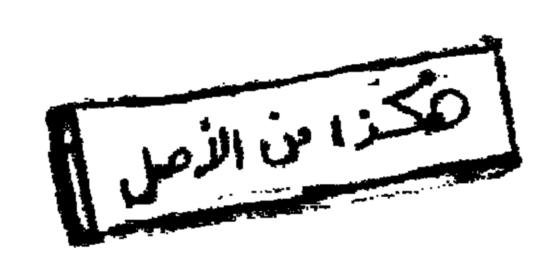
● LA SECTION FRANÇAISE D'AMNESTY INTERNATIONAL vient d'adresser aux autorités tunisiennes un appel signé de près de deux cents personnalités parmi lesquelles de très nombreux universitaires. Ce texte demande que les syndicalistes emprisonnés après les événements du 26 janvier bénéficient pour leur défense de toutes les garanties légales et demande qu'une amnistie soit prononcée pour *« les prisonniers condamnés et détenus, notamment à Bizerte, en raison de leurs opinions, certains depuis 1968 »*.
★ 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

Zaïre

● LE PRESIDENT MOBUTU demandera aux responsables de la mission militaire chinoise qui arrivera en fin de semaine à Kinshasa une importante aide en matériel, notamment la livraison d'une vingtaine de blindés légers de type T-62 et de deux vedettes, a indiqué le bureau de l'agence U.P.I. à Kinshasa.







ATIE

LE DE M. STEFAN ANDREI

d'Estaing a accepté
voyage en Roumanie

Devant l'assemblée de l'U.E.O.

« LA FRANCE N'A PAS BESOIN DE MOTIVATIONS ANTISOVIÉTIQUES POUR S'INTÉRESSER À LA CHINE », déclare M. Stirn

Tunisie

Zaïre

AFRIQUE

République Sud-Africaine

DIRIGEANT DE L'OPPOSITION NOIRE A SOWETO

Le Dr Motlana est menacé d'arrestation s'il fait de nouvelles déclarations

De notre correspondant

Johannesburg. — Le docteur Nthato Motlana, principal porte-parole des partisans de la Conscience noire, à Soweto, dont la personnalité a dominé la commémoration du début des émeutes anti-apartheid de 1976, a reçu l'ordre du gouvernement de ne plus faire de déclarations publiques sous peine d'être placé en détention pour une période indéfinie.

La menace est contenue dans une lettre de M. Jimmy Kruger, ministre de la justice, de la police et des prisons, qui a été remise au populaire médecin de Soweto samedi 17 juin, l'accusant d'« *inciter la jeunesse à provoquer des émeutes* », malgré l'absence d'incidents sérieux, les 16 et 17 juin, dans les cités noires.

Le président du comité des Dix, qui a déjà passé plus de cinq mois en détention, d'octobre à mars dernier, a indiqué qu'il allait prendre conseil de ses avocats, et qu'en attendant, il respecterait l'ordre de M. Kruger.

Il s'excuse auprès de plusieurs institutions qui l'avaient invité à prononcer des discours, notamment une université de langue afrikaans...

Dans une déclaration faite la semaine dernière (*le Monde* du 17 juin), le Dr Motlana avait attaqué l'attitude du gouvernement qui n'accepte comme interlocuteurs que les dirigeants africains membres d'institutions créées par Pretoria, comme les conseils de communauté et les bantoustans.

Lorsque le Dr Motlana avait pénétré, vendredi 16 juin, dans l'église Regina-Mundi de Soweto, où se déroulaient les cérémonies commémoratives, il avait été acclamé et porté en triomphe par près de cinq mille Africains enthousiastes. Un de ses proches collaborateurs nous confiait alors ses craintes : « *Un tel accueil suffira à le maintenir en prison pour le reste de sa vie* »... Dans l'immédiat, comme le résumait le quotidien africain *Post* à la « une », mardi 20 juin : « *Motlana a reçu l'ordre de la fermer* » (« *Motlana told to shut up* »). — (*Intérim.*)

Algérie

DANS UNE LETTRE ADRESSÉE A SON MARI

La jeune Algérienne enlevée à Montréal affirme qu'elle est détenue par son frère

Mme Dalila Maschino, l'épouse algérienne de M. Denis Maschino, enlevée dans la nuit du 24 au 25 avril à Montréal, est bien retenue en Algérie contre son gré par son frère, M. Messaoud Zeghar. C'est ce qui ressort d'une lettre de la jeune femme à son mari, dont lecture a été faite lundi 19 juin à Paris, au cours d'une conférence de presse organisée par M. Maurice Maschino, le père de M. Denis Maschino, au domicile de Mᵉ Betty Chanin, l'avocate parisienne de M. Denis Maschino. On ignore par quel subterfuge Mme Dalila Maschino a pu faire parvenir cette lettre à son mari, qui réside toujours à Montréal.

Dans sa lettre, Mme Dalila Maschino accuse formellement son frère aîné, M. Messaoud Zeghar, d'avoir soigneusement organisé son enlèvement parce qu'il refusait son mariage — intervenu en 1975 — avec un non-musulman. Elle confirme également que M. Zeghar entend la contraindre à épouser un Algérien et précise qu'elle vit actuellement, étroitement surveillée, à El Eulma, le village de sa famille, non loin de Sétif. Mme Dalila Maschino met également en cause l'avocat québécois de M. Zeghar, Mᵉ Proult, qui a produit au début de l'enquête une lettre de la jeune femme dans laquelle celle-ci affirmait s'être rendue en Algérie de son plein gré. Selon Mme Dalila Maschino, cette lettre lui a été arrachée sous la contrainte A El Eulma, en présence de l'avocat qui avait été convoqué par M. Zeghar.

Après avoir accusé son frère et deux de ses sœurs de l'avoir droguée à l'issue d'un dîner à Montréal, Mme Dalila Maschino écrit notamment : « *Que puis-je faire, maintenant que je suis entre leurs mains ? Je ne pourrai pas quitter cet endroit si je refuse de me marier. C'est un ultimatum (...). Il n'y a aucune perspective pour moi ici, excepté le suicide (...). Je n'ai jamais cessé de t'aimer et je ne le ferai jamais (...). Je suis en prison (...). Je les hais (...). Ne fais confiance en personne (...). Ils sont trop forts ; ils me martyrisent, mais plutôt que de te voir tué, je préfère me sacrifier.* »

Les dirigeants algériens n'ont pas encore réagi officiellement aux multiples démarches faites en faveur de Mme Dalila Maschino, aussi bien à Paris qu'à Montréal. On affirme seulement à Alger qu'il s'agit d'une affaire de droit commun et que M. Zeghar n'occupe aucune fonction officielle. De source canadienne, on précise cependant que M. Zeghar est un important collaborateur du régime, et qu'il agit en tant que commissionnaire pour le compte de l'Etat algérien. On ajoute que M. Zeghar pourrait faire l'objet d'un mandat d'arrêt à l'issue de l'enquête ouverte par la police de Montréal. Bien que cette enquête ne soit pas encore officiellement terminée, les autorités canadiennes sont d'ores et déjà persuadées que Mme Maschino a bien été enlevée. M. Jamieson, secrétaire aux affaires extérieures, a fait état de cette certitude dans une lettre adressée à un professeur de M. Denis Maschino. Ce dernier a proposé, dans une lettre adressée à M. Zeghar, de se convertir à l'islam pour satisfaire à la loi algérienne, mais sa lettre aurait été refusée par les autorités algériennes ainsi qu'une autre missive adressée au président Boumediène et lui demandant d'intervenir.

LA PRESSE FRANÇAISE DE GAUCHE COMMENTE SÉVÈREMENT LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT SENGHOR SUR L'AFRIQUE.

A la suite de la publication dans *le Figaro* de la veille d'une interview du président Senghor, trois quotidiens parisiens de gauche prennent à partie ce mardi 20 juin le chef de l'Etat du Sénégal.

Une des réponses du président, la plus sévèrement critiquée, est la suivante : « *On a laissé faire en Angola. J'ai l'impression que c'est là que s'est jouée la première phase de la troisième guerre mondiale.* »

Selon le commentateur de *Libération*, ces propos « *pourraient être de Soljenytsine* ». Pour Yves Moreau, de *l'Humanité* : « *La vérité, c'est que les peuples d'Afrique entendent conquérir leur véritable indépendance. Les responsables des conflits sont ceux qui, à Paris et à Washington, avec leurs serviteurs à la Senghor ou à la Mobutu, tentent de s'opposer par tous les moyens aux progrès de la liberté.* »

Enfin, Frank Tenaille écrit dans *Rouge*, au sujet de M. Senghor : « *Est-ce ce même homme qui, devons-nous le rappeler, continue d'être membre de l'Internationale socialiste ? Une internationale à laquelle il a d'ailleurs soumis ses propositions les 12 et 13 mai dernier, et qui paraît, silence oblige, s'en être accommodée.* »

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Moshe Dayan exclut toute révision à terme du statut d'autonomie prévu pour la Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Dayan a fourni, lundi soir 19 juin devant la Knesset, des explications qui ne laissent plus guère de doutes sur la réponse de Jérusalem au questionnaire américain : Israël, pour l'instant, ne veut pas envisager un retrait de Cisjordanie même à long terme. La clarté de l'exposé du ministre des affaires étrangères était remarquable après des semaines de débats confus qui pouvaient laisser croire à un flottement du gouvernement de Jérusalem. Celui-ci a décidé de faire front en dépit des divergences qui se sont manifestées en son sein. Les questions américaines se voulaient embarrassantes et appelaient la modération ; la réplique israélienne choisit la fermeté. Le plan de paix de M. Begin, qui prévoit « *l'autonomie* » de la Cisjordanie sous contrôle israélien, n'est pas remis en cause, bien au contraire. Le statut défini dans ce plan pour la Cisjordanie et le territoire de Gaza est considéré à Jérusalem comme « *permanent* ». Le discours de M. Dayan a été particulièrement net à ce sujet. Seules les modalités de ce statut pourront être révisées après cinq ans. Encore n'y a-t-il sur ce point rien de nouveau puisque cette possibilité de révision était déjà inscrite au dernier alinéa du texte soumis par M. Begin en décembre dernier.

« *Peu importe si les Américains ont employé la formule de « statut définitif »*, a déclaré M. Dayan, « *la question qu'il nous ont posée était la suivante : Israël est-il prêt à s'engager à ce que le problème de la souveraineté sur la Judée-Samarie et le district de Gaza soit tranché après cinq ans d'autonomie administrative ?* » Le ministre des affaires étrangères n'a pas caché que la réponse du gouvernement israélien était tout à fait négative. M. Dayan a précisé que selon le chapitre du plan de paix ayant trait à la Cisjordanie, « *l'une des « parties »* (Israël, la Jordanie ou les représentants de la population des territoires occupés) *avait la possibilité de demander le réexamen de cette question* ». Mais il a ajouté que le gouvernement préférait ne pas s'engager « *dès aujourd'hui* » à fixer la définition de la souveraineté. Dans le texte élaboré en décembre, il était écrit : « *Israël propose que la question de la souveraineté reste ouverte.* » Six mois plus tard la position israélienne n'a pas changé.

Au cours de sa longue intervention à la tribune de l'Assemblée, M. Dayan n'a éludé aucune remarque, répondant à l'avance aux critiques. Ainsi, à propos de l'interprétation particulière que fait Israël de la résolution 242 du Conseil de sécurité — qui implique un retrait de « *tous les fronts* » (comme vient de le rappeler la Maison Blanche), — le ministre des affaires étrangères a expliqué une nouvelle fois que pour son gouvernement le projet d'autonomie administrative était conforme à l'esprit de cette résolution.

Le débat de politique étrangère a attiré à la Knesset l'affluence des grands jours. Des manifestants du mouvement La paix maintenant, ont été expulsés de la tribune du public. Au banc du gouvernement — où M. Begin semblait tout à fait à son aise — il n'y avait pas d'absents : pas même M. Weizman, qui avait laissé entendre qu'il n'assisterait pas au débat de l'Assemblée sur une décision gouvernementale qu'il désapprouvait. Il est arrivé ostensiblement en retard et a quitté la Knesset avant le scrutin. Selon des indiscrétions rapportées par la presse israélienne, M. Weizman, au cours du conseil des ministres du 18 juin, aurait critiqué en termes très peu protocolaires l'attitude de M. Dayan. Il aurait lancé, dans son emportement : « *Cela fait des années que celui-ci* — en désignant son collègue du doigt — *mène tout le monde par le bout du nez.* » Il aurait ajouté : « *Je n'ai pas l'intention de démissionner, mais je me lave à présent les mains des négociations de paix, et je vais m'atteler à la tâche de préparer les forces d'Israël pour la guerre future.* »

Le rôle de M. Dayan pour rallier les ministres hésitants à la position de M. Begin aurait été déterminant. Celui qui, depuis 1967, a été l'un des grands artisans de la politique du « *statu quo* » et des « *faits accomplis* » dans les territoires occupés n'a pas un point de vue très différent de M. Begin. Il l'a prouvé en défendant avec conviction devant les députés la déclaration gouvernementale conçue par le premier ministre.

M. Ygaël Yadin, vice-premier ministre, chef du parti Dash, a fait preuve de moins d'aisance en tentant de masquer le désaveu qu'il a subi en ne parvenant pas à rallier la majorité de son groupe à l'abstention. Prévenant les critiques de ceux qui, au sein de son parti, demandent que le Dash n'apporte plus son soutien au gouvernement, il a déclaré : « *S'il existait aujourd'hui une possibilité d'aboutir à un accord de paix sur la base d'un compromis territorial, et si le gouvernement refusait ce compromis, le Dash aurait immédiatement quitté la coalition. Mais cette situation n'existe pas pour le moment.* » Par la même occasion M. Yadin traduisait à sa manière une impression largement partagée dans les milieux politiques israéliens : la déclaration gouvernementale du 18 juin marque vraiment la fin de la perspective de négociation telle qu'elle se présentait depuis l'initiative de M. Sadate. Dans les couloirs de la Knesset, une personnalité ajoutait à ce constat une nuance significative d'un état d'esprit répandu dans la majorité gouvernementale et qui peut se résumer ainsi : « *Puisque, de toute façon, on nous reproche notre intransigeance, autant que ce soit justifié. Et puisque la poursuite des pourparlers de paix paraît impossible actuellement, autant rappeler clairement les principes auxquels nous sommes attachés.* »

Répondant à M. Dayan au nom de l'opposition, M. Shimon Pérès a déclaré que la prise de position gouvernementale allait aggraver la tension qui existe dans les territoires occupés, accroître le différend avec les Etats-Unis et déformer l'image d'Israël dans le monde. « *Notre pays*, a-t-il dit, *sera encore plus isolé sur la scène internationale.* »

FRANCIS CORNU.

Egypte

Le réquisitoire du général Chazli

(*Suite de la première page.*)

Les déclarations du général Chazli peuvent être sans lendemain comme elles peuvent avoir un sérieux retentissement en Egypte. Tout dépend au premier chef de l'écho qu'elles rencontreront dans l'armée, laquelle, quoique se tenant théoriquement hors des jeux politiques, constitue de fait la principale force organisée du pays. C'est une opinion fort répandue dans les cercles politiques cairotes que les mesures prises ces derniers temps par le gouvernement égyptien contre les opposants de toutes tendances ont été, pour une bonne part, provoquées par le double désir du pouvoir de donner satisfaction à ceux des officiers qui désapprouvaient les « *excès du multipartisme* », et de décourager d'autres cadres militaires qui, au contraire, auraient pu être tentés de donner leur caution à une formation politique comme le Wafd.

Les partisans du régime font valoir que « *le général Chazli est un homme isolé que ses excès de langage vont discréditer* ». Il est certain en tout cas que, contrairement à ce qu'a affirmé le général, le raïs n'a pas rempli les prisons d'opposants. Au contraire. Il les a vidées de la plupart de ses occupants et il reste moins d'une dizaine de personnes incarcérées pour des raisons politiques en Egypte actuellement, dont certaines, comme le chanteur Cheikh Imam, viennent de faire l'objet d'une décision de mise en liberté, non encore exécutée il est vrai.

Les attaques qui risquent, en revanche, de faire mouche concernent plutôt la politique étrangère, en raison de l'échec au moins provisoire du dialogue avec Israël, et la situation de l'armée qui, à cause du changement de fournisseurs d'armes se trouve, au moins pour quelque temps, dans une position diminuée vis-à-vis de l'armée israélienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

EXCÈS

A en croire le raïs, il y aurait un « excès de démocratie » en Egypte. C'est ce qui justifierait la mise au pas de l'intelligentsia et la proscription de tous ceux qui ne sont pas dans la droite ligne du « redressement révolutionnaire » de mai 1971. Il s'agirait en fait de rétablir l'équilibre et la mesure et d'appliquer le hadith du Prophète : « Ce qu'il y a de préférable en toute chose, c'est le juste milieu ! »

Le peuple égyptien, quant à lui, ne demande pas la lune. Juste un peu de pain et de liberté. Il faut dire qu'il a toujours été gâté. Quand ce n'est pas par défaut de démocratie, c'est par son excès.

Descendra-t-il dans les rues du Caire manifester contre l'« excès de démocratie », comme il a pris l'habitude de le faire à chaque fois que les prix des denrées essentielles marquent un excès en hausse ? Avec son sens de l'humour, on ne sait jamais !

TAHAR BEN JELLOUN.

« LE RÉGIME ÉGYPTIEN EST UNE AUTOCRATIE CAMOUFLÉE »

L'ambassadeur d'Egypte à Lisbonne, le général Saadedine Chazli, dans un communiqué qu'il a remis à la presse, accuse le président Sadate d'avoir instauré « *un régime autocratique se camouflant derrière la façade d'institutions démocratiques dépourvues de tout pouvoir* » et assure que son régime « *n'est pas meilleur que celui de Salazar et Caetano, renversé au Portugal en 1974, ou que celui de Franco* ».

« *Ceux qui critiquent son voyage à Jérusalem sont accusés de mettre en danger l'unité nationale et ceux qui dénoncent le caractère non socialiste de sa politique économique sont accusés de porter atteinte à la paix sociale.*

» *Les forces armées égyptiennes qui sont le principal facteur susceptible de permettre à la direction politique du pays de négocier un règlement de paix dans une position de force*, poursuit le général Chazli, *ont perdu beaucoup de leur vigueur. Leur capacité est à peine évaluée à 60 % de leur niveau d'avant 1973. Au contraire, celle des forces armées israéliennes a augmenté de 150 % pendant la même période.* »

L'ambassadeur estime également que « *la division arabe n'a jamais été aussi grave depuis trente ans* ».

Iran

● *L'Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran* (1) nous communique que de graves incidents se sont produits vendredi 16 et samedi 17 juin dans la *prison* d'Ispahan et dans celle de Ghafr à Téhéran, l'administration pénitentiaire ayant fait incarcérer de nombreux prisonniers de droit commun qui les ont attaqués parmi les détenus politiques. Des commandos de la police, selon l'association, sont intervenus sous prétexte de séparer les prisonniers et ont, en réalité, attaqué et blessé exclusivement les détenus politiques dont certains, notamment à Ispahan, se trouvent dans un état grave.

Simultanément, l'APASPI assure que de nombreux manifestants ont été traduits, la semaine dernière, devant les tribunaux militaires, et cela contrairement aux affirmations répétées du chah et de son premier ministre, suivant lesquelles les opposants seraient jugés par des tribunaux civils.

(1) 5, rue du Renard, Paris-4ᵉ.

ASIE

Chine

L'HUMOUR POSTHUME DU POÈTE KUO MO-JO

(*De notre correspondant.*)

Pékin. — Kuo Mo-jo, paix à son âme (...) Bien des pensées ont tout de même dû traverser l'esprit des personnalités chinoises qui ont entendu, dimanche 18 juin, M. Teng Hsiao-ping prononcer l'éloge funèbre de Kuo Mo-jo, défunt président de l'Académie des sciences, personnage comblé de titres et d'honneurs autant que de talents, mais certainement l'un des plus ambigus de l'histoire chinoise contemporaine.

M. Teng Hsiao-ping lui-même est trop fin connaisseur en la matière pour ne pas avoir souri intérieurement lorsqu'il a présenté l'auguste défunt comme « *un révolutionnaire qui combattit toute sa vie avec constance et inébranlablement pour le communisme* », qui maintint « *une position de classe nette et ferme* », et sut même « *soutenir l'épreuve de la onzième lutte entre deux lignes* » — c'est-à-dire contre la « bande des quatre ». Qui, dans l'assistance, avait pu oublier ce poème dans lequel, il y a une dizaine d'années, Kuo Mo-jo célébrait en Mme Chiang Ching, aujourd'hui vouée aux gémonies, « *un bel exemple dont nous voulons nous inspirer* » ? Qui encore ne se souvenait que ce « *lettré prolétarien* », qui, « *pendant plusieurs décennies de luttes révolutionnaires, soutint toujours le parti* », n'adhéra en fait au P.C. chinois qu'en 1949 — lorsque la victoire fut acquise ? Mais jusqu'où n'irait-on pas pour convaincre les intellectuels chinois que l'actuelle direction à toutes les indulgences à leur égard ?

Le plus piquant vient néanmoins du défunt qui aura su faire preuve d'un rare humour posthume. Ce mandarin d'un autre âge, dont les convictions suivirent la fortune et qui, de sa vie, ne toucha sans doute ni une pelle ni une pioche, a demandé que ses cendres soient dispersées sur les terres de la brigade de Tachai, modèle national de l'agriculture socialiste militante. Le plus étrange est que, dans cette Chine surprenante, les paysans de Tachai, en s'éveillant lundi matin pour leurs quatorze heures de labeur quotidien, auront sans doute été flattés de cet hommage !

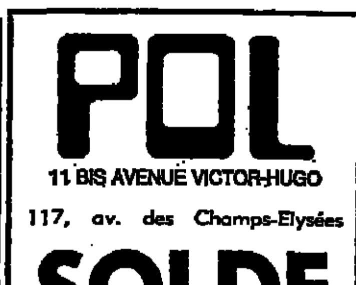
ALAIN JACOB.

PÉKIN CONFIRME LA FERMETURE DES CONSULATS VIETNAMIENS EN CHINE

Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a confirmé mardi 20 juin à Pékin la fermeture des consulats généraux vietnamiens à Canton, Nanning et Kunming, annoncée lundi par Radio-Hanoï (voir nos dernières éditions du 20 juin). Il n'a fourni aucune raison pour cette fermeture. Le personnel de ces missions doit quitter la Chine dans les plus brefs délais. Radio-Hanoï a qualifié la décision chinoise de « *totalement absurde* ». Cette décision, selon les Vietnamiens, a été annoncée par une note diplomatique remise samedi 17 juin par le ministère chinois des affaires étrangères à l'ambassade vietnamienne à Pékin.

Le Vietnam s'est, d'autre part, élevé contre les affirmations de Pékin selon lesquelles ce serait le refus de Hanoï d'autoriser l'ouverture d'un consulat-général chinois à Ho-Chi-Minh-Ville qui serait la cause de la décision chinoise. Cette affirmation, selon les Vietnamiens, est totalement fausse, car Hanoï aurait informé Pékin dès décembre 1976 de son accord pour l'ouverture de consulats-généraux chinois à Ho-Chi-Minh-Ville et à Haïphong. — (*Reuter, A.F.P.*)

[La note chinoise demandant la fermeture des trois consulats généraux vietnamiens a, selon Hanoï, été remise samedi 17 juin. Le lendemain, le Vietnam annonçait qu'il autorisait la Chine à ouvrir, au cours du dernier trimestre de 1978, un consulat général à Ho-Chi-Minh-Ville.]



ASIE

Chine

L'HUMOUR POSTHUME DU POÈTE KUO MO-JO

(De notre correspondant.)

Pékin. — Kuo Mo-jo, paix à son âme (...). Bien des pensées ont tout de même dû traverser l'esprit des personnalités chinoises qui ont entendu, dimanche 18 juin, M. Teng Hsiao-ping prononcer l'éloge funèbre de Kuo Mo-jo, défunt président de l'Académie des sciences, personnage comblé de titres et d'honneurs autant que de talents, mais certainement l'un des plus ambigus de l'histoire chinoise contemporaine.

M. Teng Hsiao-ping lui-même est trop fin connaisseur en la matière pour ne pas avoir souri intérieurement lorsqu'il a présenté l'auguste défunt comme « un révolutionnaire qui combattit toute sa vie avec constance et inébranlablement pour le communisme », qui maintint « une position de classe nette et ferme », et sut même « soutenir l'épreuve de la onzième lutte entre deux lignes » — c'est-à-dire contre la « bande des quatre ». Qui, dans l'assistance, avait pu oublier ce poème dans lequel il y a une dizaine d'années, Kuo Mo-jo célébrait [illegible] Mme Chiang Ching, aujourd'hui vouée aux gémonies, « un [illegible] exemple dont nous voulons nous inspirer » ? Qui encore ne se souvenait que ce « être prolétarien », qui, « pendant [illegible] décennies de luttes révolutionnaires, soutint toujours [illegible] », n'adhéra en fait au P.C. [illegible] qu'en 1949 — lorsque la [illegible] fut acquise ? [illegible] n'était-ce pas pour [illegible] les intellectuels [illegible] l'actuelle direction [illegible] toutes les indulgences à leur égard ?

Le plus piquant [illegible] moins du défunt qui [illegible] preuve d'un rare humour posthume. Ce mandarin [illegible] âge, dont les convictions [illegible] virent la fortune et [illegible] vie, ne toucha sans doute [illegible] pelle ni une pioche, a [illegible] que ses cendres soient dispersées sur les terres de [illegible] gade de Tachai, modèle [illegible] de l'agriculture socialiste [illegible] tante. Le plus étrange est [illegible] dans cette Chine surprenante [illegible] les paysans de Tachai [illegible] s'éveillant lundi matin pour [illegible] quatorze heures de labeur [illegible] [illegible] auront sans doute [illegible] tés de cet hommage.

ALAIN JACOS.

PÉKIN CONFIRME LA FERMETURE DES CONSULATS VIETNAMIENS EN CHINE

Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a confirmé mardi 20 juin [illegible] la fermeture des consulats généraux vietnamiens à Canton, Nanning et Kunming [illegible] lundi par Radio-Hanoï [illegible] dernières éditions du 20 juin [illegible]

[illegible]

Le Vietnam [illegible]

[illegible]

AMÉRIQUES

États-Unis

Le Sénat décide, à son tour d'accorder une aide financière à New-York

New-York. — Après la Chambre des représentants, le Sénat a accepté de soutenir les finances chancelantes de la ville de New-York, mais en y mettant de sévères restrictions. Sa commission des finances vient, en effet, de décider, par 12 voix contre 3, de garantir les emprunts que pourrait lancer la ville jusqu'à concurrence de 1 milliard 500 millions de dollars. Bien que ce montant soit de 500 millions de dollars inférieur à celui qu'avait recommandé la Chambre des représentants (*le Monde* du 10 juin) et qu'avaient demandé les élus new-yorkais, ceux-ci ont quand même poussé un soupir de soulagement. Jusqu'à la dernière minute, en effet, le président de la commission des finances, le sénateur William Proxmire (démocrate du Wisconsin), s'était opposé au projet, qu'il jugeait beaucoup trop généreux.

La formule adoptée tient cependant la bride serrée au maire de New-York, M. Koch, et à ses adjoints. La « couverture » des emprunts ou obligations que pourrait placer la ville se fera par étapes : 500 millions pour l'année budgétaire 1979, autant en 1980, 250 millions pour l'année 1981 et une « prime d'encouragement » de 250 millions, le jour où le budget municipal sera effectivement en équilibre, objectif fixé pour 1982.

De notre envoyé spécial

Selon le projet adopté par la commission du Sénat, l'une ou l'autre des deux chambres du Congrès pourrait voter la suspension de toute garantie financière à partir de 1980, si les comptes de la ville n'étaient pas satisfaisants.

De fait, New-York est de plus en plus en liberté surveillée. Ses finances sont, depuis 1975, contrôlées par un organisme appelé Mutual Assistance Corporation (MAC), dans lequel l'Etat de New-York a voix prépondérante. Depuis qu'en 1976 le président Ford avait accordé à la ville un prêt de 2 milliards 300 millions (essentiellement pour le service des dettes à court terme), le gouvernement fédéral est, lui aussi, habilité à contrôler les finances de New-York. Le prêt fédéral sera épuisé le 30 juin, alors que la métropole n'est qu'à mi-chemin de son redressement.

Les démarches de MM. Carter et Mondale

Il fallait lui trouver une rallonge puisque, à la suite des erreurs passées, la ville ne peut plus émettre d'emprunt sous son label sur le marché libre. D'où cette solution un peu compliquée d'une garantie fédérale. L'Etat ne débourse pas d'argent mais apporte sa caution. La ville n'emprunte pas en son nom propre mais sous le couvert du gouvernement fédéral. La formule n'est pas exceptionnelle puisque, entre les fermiers et les armateurs, les exportateurs et les étudiants, l'Etat américain est actuellement engagé de la sorte — selon le *New York Times*, — pour 300 milliards de dollars.

Ce n'est qu'avec l'appui de l'Etat fédéral que New-York pouvait espérer trouver, dans les années à venir, auprès des banques privées ou des caisses de retraite, l'argent qui lui permettra de refinancer de façon organisée ses dettes. Les responsables de New-York prévoient de consacrer 2 milliards 300 millions de dollars à réduire le montant de leurs dettes à court terme, ainsi que le déficit budgétaire, et 2 milliards 300 millions pour contracter des emprunts à long terme, dont le produit sera investi dans des travaux urbains, dont le besoin se fait cruellement sentir.

« *Les banques et les caisses de retraite*, nous a dit un avocat qui défend les intérêts d'une grande banque new-yorkaise, *savent bien qu'elles ne peuvent pas faire autrement que d'empêcher New-York d'aller à la banqueroute. Mais chacun se fait prier, pour être sûr que tout le monde sera dans le coup, y compris le gouvernement fédéral.* »

Le sénateur Proxmire raisonnait de la même façon, mais d'un autre point de vue. Pour lui, il était inutile que l'Etat fédéral intervienne, puisque, de toute façon, les bailleurs de fonds new-yorkais seraient obligés de délier, une fois de plus, les cordons de leur bourse. Ce n'est pas ce qu'ont pensé le président Carter et le vice-président Mondale, puisqu'ils ont téléphoné aux sénateurs hésitants pour leur demander de soutenir New-York.

Il reste encore de nombreux détails à préciser avant qu'un projet de loi ne traduise le soutien du Congrès. Ce sera la tâche de la commission de conciliation, qui devra harmoniser les projets de la Chambre des représentants et du Sénat. A l'occasion de ce nouveau débat, le « lobby » new-yorkais, qui s'est montré aussi omniprésent que résolu, essaiera de récupérer les 500 millions de dollars que le Sénat lui refuse.

Le fait que les représentants de la ville de New-York soient parvenus à convaincre des sénateurs, qui, au départ, étaient en majorité hostiles, tient aux efforts réels accomplis par la ville depuis 1976. Le nombre des employés municipaux a été réduit de 20 % ; les hausses de salaires ont été contenues (limitées à 4 % par an environ) : les impôts augmentés après réforme de la comptabilité municipale ; le prix des transports en commun (1) a subi un relèvement.

New-York ressemble aujourd'hui à une personne qui, après être restée des années inactive, ressent les effets d'une cure intensive de footing : totalement essoufflée, mais avec une lueur d'espoir.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) Il faut noter également que le nombre des emplois disponibles a diminué d'un sixième environ en dix ans à New-York, à la suite de la décentralisation industrielle, et qu'un sixième également de la population new-yorkaise dépend largement pour vivre des fonds de l'aide sociale.

● *Le secrétariat du comité central du P.C.F.*, dans un message adressé au parti communiste des Etats-Unis à l'occasion du 25e anniversaire de l'exécution des Rosenberg, déclare notamment :

« *Vingt-cinq ans après ce crime, le parti communiste français demande que justice soit rendue, il y va de l'honneur du peuple américain.*

» *Les Rosenberg, injustement condamnés, doivent être réhabilités.* »

● *Les habitants de l'atoll de Bikini*, dans l'archipel des Marshall, qui a été contaminé par une vingtaine d'explosions nucléaires après la seconde guerre mondiale, seront évacués vers l'île voisine de Kili dans un mois, a annoncé lundi 19 juin le département de l'intérieur. Les cent trente-neuf résidents avaient été autorisés à regagner l'atoll en 1972, mais des tests ont indiqué qu'il subsistait des traces de radioactivité. — (A.F.P.)

Argentine

Les syndicats de journalistes français proposent l'« adoption » par chaque rédaction d'un confrère argentin détenu ou disparu

« *Les syndicats de journalistes comptent parmi ceux qui ont le plus souffert de la répression en Argentine. Cela ne doit rien au hasard. C'est que, d'une part, les travailleurs de la presse ont cessé, vers le début des années 70, d'être des spectateurs, et ont participé au processus politique que vivaient les travailleurs argentins. D'autre part, ils ont été très actifs dans leur propre secteur et ont réussi à faire aboutir nombre de nos revendications.* »

C'est ainsi que M. Oscar Martinez, ancien responsable de l'association des journalistes de Buenos-Aires (A.P.B.A.), licencié du quotidien *Clarin*, en compagnie d'un demi-millier de personnes, après le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, et aujourd'hui exilé en Espagne, a introduit la conférence de presse réunie à Paris le 19 juin par l'Union nationale des syndicats de journalistes français (1), en vue de dénoncer la situation que connaît aujourd'hui l'Argentine dans le domaine de la presse.

L'une des premières mesures prises par les forces armées après le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976 a été de réduire encore une liberté d'expression qui était devenue illusoire après l'instauration de l'état de siège en novembre 1974. La description délibérément vague des délits (« *diffuser, divulguer ou propager des nouvelles, des communiqués ou des images dans l'intention de perturber, nuire ou porter atteinte au prestige des forces armées* » ; traiter « *des sujets qui ne sont pas de caractère public à cause de leur incidence sur des auditoires qui n'y sont pas préparés ou qui y sont étrangers en raison de leur âge physique et mental* ») renforce la menace qui pèse sur des journalistes, à qui il est par exemple interdit, de façon beaucoup plus claire, « *d'informer, de commenter ou de faire référence à des thèmes mentionnant des actes de subversion ou des membres des forces armées ou de sécurité, à moins que cette information ne provienne d'une source officielle et responsable. Cette interdiction inclut les informations relatives aux enlèvements et aux disparitions.* »

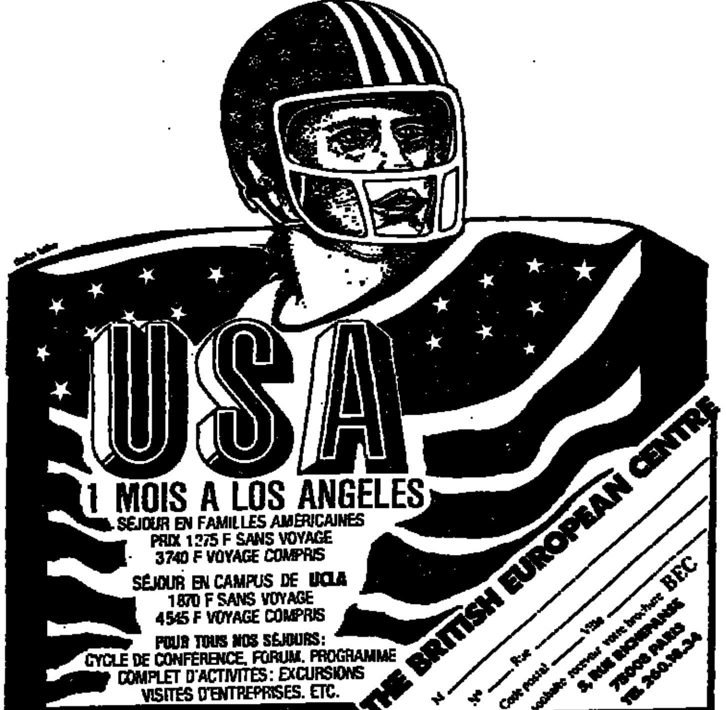
Dans ces conditions, le tribut payé par les journalistes à la répression a été lourd : 23 assassinés, 50 disparus, 54 détenus, selon les listes fournies le 19 juin par l'Union des journalistes argentins en France (U.P.A.R.F.), qui participait à la conférence de presse. Un exemple, entre tant d'autres, des limitations apportées à l'exercice de la profession en Argentine : celui de Luis Dames, journaliste à Radio-Golfo-Nuevo, arrêté le 28 août 1977, et aujourd'hui détenu à la prison de Rawson, dans le sud du pays, pour avoir interviewé un des marins d'un chalutier soviétique intercepté dans les eaux territoriales argentines par la marine nationale.

La « trêve » du Mundial n'est même pas respectée, puisque deux confrères, Juan José Capdepont et Julian Delgado ont disparu ces trois dernières semaines.

L'U.N.S.J., par la voix de son président, Pierre Marin, a rappelé les actions tant individuelles que collectives, menées par les journalistes français en faveur de leurs collègues argentins. Pour l'avenir, Pierre Marin a indiqué que l'Union nationale proposerait, en particulier, à chaque rédaction de prendre en charge le cas d'un confrère argentin détenu ou disparu.

(1) L'U.S.N.J. regroupe les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et le Syndicat national des journalistes S.N.J. autonome.

● *Le Mouvement de la jeunesse communiste de France* proteste vigoureusement, dans un communiqué publié lundi 19 juin, contre l'expulsion d'Argentine d'Alain Gresh, membre du bureau national du mouvement, secrétaire coordinateur du onzième Festival mondial des jeunes et des étudiants, qui se tiendra, cet été, à Cuba.



Pérou

L'APRA OBTIENT PLUS DU TIERS DES SIÈGES A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Lima (A.F.P.). — L'Alliance populaire pour la révolution américaine (APRA), qui arrive en tête des élections du dimanche 18 juin au Pérou, devrait obtenir de trente-cinq à trente-sept sièges au sein de l'Assemblée constituante, qui en compte cent. Selon les résultats officieux publiés le lundi 19 juin à Lima, portant sur 98 % des 4 959 638 votes exprimés, l'APRA a, en effet, remporté largement ces élections avec 35,14 % des voix.

Obtenant deux fois plus de voix qu'aux présidentielles de 1963, cette formation supplante ainsi le Parti populaire chrétien (P.P.C.) de l'ancien maire de Lima, M. Luis Bedoya. De vingt-six à vingt-huit sièges devraient revenir au P.P.C. (26,16 % des voix) et de dix à douze sièges au Front ouvrier - paysan - étudiant et populaire (FOCEP-extrême gauche), qui arrive en troisième position (11,52 % des voix), à la grande surprise des observateurs.

Ces résultats consacrent, en revanche, l'échec des partis proches de l'ancien président Juan Velasco Alvarado : le parti socialiste révolutionnaire du général en retraite Leonidas Rodriguez, exilé le lundi 19 juin en Argentine, n'obtiendrait que cinq ou six sièges, le parti communiste (orthodoxe) également cinq ou six sièges, la démocratie chrétienne de deux à trois sièges.

Guatemala

● LE COLONEL HUMBERTO RAMIREZ a été assassiné lundi soir 19 juin à Guatemala, près de son domicile. Le colonel Ramirez, qui occupait de hautes fonctions à l'état-major de la présidence, a été abattu à coups de revolver par deux inconnus. C'est, en une semaine, le deuxième attentat commis contre des éléments des forces armées guatémaltèques.

LE CONFLIT ENTRE L'ÉTAT ET PARIS

Un « piège » qui ébranle la majorité sans ressouder l'opposition

L'approbation par le Conseil de Paris, par soixante-neuf voix (celles de la majorité) contre quarante (celles de la gauche), du budget modificatif de la Ville pour 1978 a mis un terme, au moins sur le plan financier, à la querelle née du refus de la municipalité de financer la totalité des dépenses de police mises à sa charge par l'Etat (« le Monde » du 20 juin). Ce document, dont l'examen a fait l'objet lundi 19 juin d'une séance extraordinaire, comporte en effet une augmentation d'impôts de 162 millions de francs destinée à reconstituer la réserve et le fonds de roulement de la Ville (« le Monde » du 20 juin).

Au cours de la séance ordinaire, qui s'est tenue lundi soir, les conseillers de la capitale ont décidé la création d'une ZAC sur l'emplacement de l'ancienne gare S.N.C.F. de Charonne. Le projet prévoit la création de six cents logements sociaux et d'un espace vert de 14 000 mètres carrés.

Tout au long de son intervention devant les élus parisiens, M. Jacques Chirac s'est attaché à montrer qu'il n'y avait pas d'autre choix pour lui que d'augmenter les impôts pour faire face à la situation financière créée par l'inscription d'office au budget municipal d'une dépense supplémentaire de 162 millions de francs. Cette augmentation permet à la ville de retrouver une aisance financière telle qu'elle éloigne tout danger de remise en tutelle de la municipalité par le gouvernement. Le maire de Paris estime qu'il dispose désormais des moyens de poursuivre la négociation engagée avec le gouvernement pour mettre sur pied une nouvelle répartition des charges entre le budget de l'Etat et celui de la Ville.

Si M. Chirac s'est donné, du moins l'affirme-t-il, les moyens de sauvegarder l'« indépendance » de Paris à l'égard du pouvoir central, il a perdu l'appui des groupes de l'opposition. Communistes et socialistes lui ont en effet reproché de céder au gouvernement ; ils ont donc refusé de voter l'augmentation demandée, alors que lors des précédents débats consacrés à cette affaire, ils n'avaient pas ménagé leur soutien au premier magistrat de la capitale.

De plus, au sein de la majorité, les sept élus giscardiens du groupe Paris-Renouveau (qui comprend cinq élus du P.R. et deux C.D.S.) ont critiqué l'attitude du maire, même si, tenus par le vote favorable qu'ils avaient émis lors du débat budgétaire, ils ont une nouvelle fois respecté la discipline de vote de la majorité municipale. Ainsi M. Raymond Long, président de ce groupe, n'a pas craint d'évoquer la *« démagogie »* du maire. Il a regretté que la municipalité « doive, *pour accuser l'Etat, voter comme la gauche ou tenir un langage voisin* ».

M. Long a pourtant lui aussi rejoint l'opposition, non pour demander à M. Chirac de durcir sa position à l'égard du gouvernement, mais pour souligner les dangers de la démarche suivie par le maire. Le chef de file des giscardiens de l'Hôtel de Ville a précisé : « *Pour avoir voulu faire des impasses sur des sommes que légalement la Ville devrait à l'Etat et dont vous saviez mieux que quiconque que les conclusions de la commission Etat-Ville ne pouvant avoir d'effet avant le 1er janvier 1979, il convenait de les inscrire, une dernière fois, au budget de la Ville de Paris, vous vous êtes engagé dans un processus inéluctable et avez ouvert un nouveau contentieux dont les retombées nous parviennent aujourd'hui, exacerbées.* »

Un « premier acte »

Personne ne doute en effet, dans l'opposition, du caractère inéluctable du processus engagé. M. Georges Sarre s'est plu à souligner que l'affaire des dépenses de police *« n'est qu'un premier acte »*. Le président du groupe socialiste a livré, en séance, des chiffres qui augurent mal de l'avenirt fiscal des Parisiens. Il ne fait pas de doute, selon M. Sarre, que le gouvernement va désormais s'efforcer de recouvrer l'ensemble des sommes que l'Etat réclame à la Ville ou au département de Paris, à savoir 71 millions de francs au titre des dépenses de transport, 216 millions d'arriérés, 90 millions pour augmenter la participation de Paris aux dépenses des sapeurs-pompiers et 350 millions pour financer les dépenses d'aide sociale. M. Barre a évalué à 35 % le taux d'augmentation de la fiscalité pour 1979 si un compromis n'est pas trouvé.

Enfin, il a comparé M. Chirac à un « *don Quichotte partant à l'assaut du moulin armé d'une lance rompue aux deux tiers !* ». De son côté, Mme Christiane Schwartzbard a préféré évoquer « *un bien mauvais remake des bourgeois de Calais* ». Pour les élus de l'opposition, le maire de Paris s'est laissé enfermé, et les contribuables parisiens avec lui, dans un piège, que sa seule équation personnelle n'a pas suffi à déjouer.

La gauche, malgré sa désunion (non seulement le P.C. et le P.S. n'ont pu s'accorder sur un texte commun, mais encore la proposition de riposte commune de la fédération socialiste a été repoussée par la fédération communiste), poursuivait un même objectif : entraîner le maire sur une « *position de lutte* » en refusant toute aggravation de la pression fiscale. C'eût été, pour M. Chirac, se livrer à terme, pieds et poings liés à l'autorité de tutelle. L'opposition a donc échoué.

Il n'en reste pas moins que M. Chirac considère qu'il a su se replacer « *en position de force* », en dénonçant l'attitude du gouvernement. Ce faisant il a fourni une nouvelle illustration de la difficulté d'être à la fois critique de l'action gouvernementale et solidaire de cette action : le président du R.P.R. n'a pas craint de voter à l'Assemblée nationale un collectif budgétaire qui met à la charge de la municipalité les dépenses que le maire de Paris a refusées de payer.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Chandernagor (P.S.) : personne ne nous fera croire que la région parisienne est sacrifiée

De notre correspondant

Limoges. — Devant le conseil régional du Limousin qu'il préside, M. André Chandernagor (P.S.), a parlé lundi 19 juin des problèmes de l'emploi. « *Nous devons nous élever*, a-t-il dit, *de toute notre force de protestation contre le massacre d'entreprises auquel nous assistons depuis quelques semaines, sous prétexte d'assainissement et de retour au libre jeu du libéralisme économique. (...) L'inquiétude qui nous saisit aujourd'hui vient du fait que notre région n'a rien à attendre — sinon le pire — d'une telle médecine.* »

Après avoir dressé le « *sinistre inventaire* » d'une vingtaine d'entreprises qui, dans la région du Limousin, ont déposé leur bilan ou connaissent des difficultés, M. Chandernagor a poursuivi : « *Notre région a tout à perdre à une politique économique qui sacrifie brutalement les entreprises petites et moyennes au profit des plus fortes, car la concentration des entreprises a toujours eu pour conséquence en France la concentration géographique des activités et l'aggravation du déséquilibre du territoire. Déjà certains ne font pas mystère de leur volonté de revenir sur ce qui a été, pendant vingt-cinq ans, l'objectif essentiel de l'aménagement du territoire. (...)* »

« *Personne ne nous fera croire que la région parisienne est une région sacrifiée*, a ajouté M. Chandernagor. *La province a assez payé en hommes et en argent le développement de la région parisienne (et elle continue à le faire) pour ne pas se laisser impressionner par une argumentation spécieuse qui, de toute évidence, fait peu de cas des revendications et des espoirs de millions de Français soucieux de voir leurs conditions de vie et de travail s'améliorer. (...) A l'évidence, la politique d'aménagement du territoire piétine, régresse et des tendances économiques actuelles sont en voie d'en liquider les modestes acquis.* »

A Paris et à Lyon

M. BARRE RÉUNIRA PÉRIODIQUEMENT LES PARLEMENTAIRES DE LA MAJORITÉ DU RHONE

M. Raymond Barre a reçu lundi 19 juin à l'hôtel Matignon les dix députés et les quatre sénateurs des formations de la majorité du département du Rhône avec lesquels il s'est entretenu, au cours d'une séance de travail suivie d'un déjeuner, des différents problèmes économiques et sociaux de ce département. L'échange de vues a été « *spontané et fructueux* », indique-t-on à l'hôtel Matignon. Le chef du gouvernement et ses interlocuteurs « *sont convenus de rencontres périodiques à Paris comme à Lyon où le premier ministre, ainsi qu'il l'avait promis pendant la campagne électorale, continue de se rendre régulièrement pour demeurer au contact de la population qui l'a élu et de ses préoccupations* ».

A l'issue de cette réunion M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), maire de Lyon, a indiqué que le premier ministre participerait à l'automne, à Lyon, à un séminaire consacré aux problèmes régionaux de l'emploi.

M. Emmanuel Hamel, député U.D.F., a souligné, pour sa part, que le premier ministre avait invité les parlementaires du Rhône à se montrer « *exemplaires en ce qui concerne la nécessité de l'union de la majorité* ».

LE MAIRE DE PAU ESTIME « INUTILE » LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES.

M. André Labarrère (P.S.), député, maire de Pau, a déclaré qu'il recevrait M. Raymond Barre « *avec la courtoisie qui convient* », le jeudi 22 juin, à l'occasion de la visite du premier ministre dans les Pyrénées-Atlantiques, mais qu'il était « *persuadé de l'inutilité de ce voyage* ».

A propos de cette visite, M. Gabriel Delaunay, ancien préfet de la région Aquitaine, a écrit notamment dans un éditorial publié par le quotidien palois *la République des Pyrénées* : « *Sans mettre en doute sa sincérité, je crois que M. Barre abuse admirablement son monde. C'est un jovial pour pays du Nord. Il a un rare talent qui lui permet de ne sourire qu'en surface et qui fait de lui un libéral d'autorité. Ceux qui disent qu'il a changé de politique en libérant ce qu'il avait bloqué se trompent. S'il ne sait pas bien où il va, il sait ce qu'il veut. Mais il se peut que lui aussi se trompe (...).* »

RÉPONDANT A M. DEBRÉ

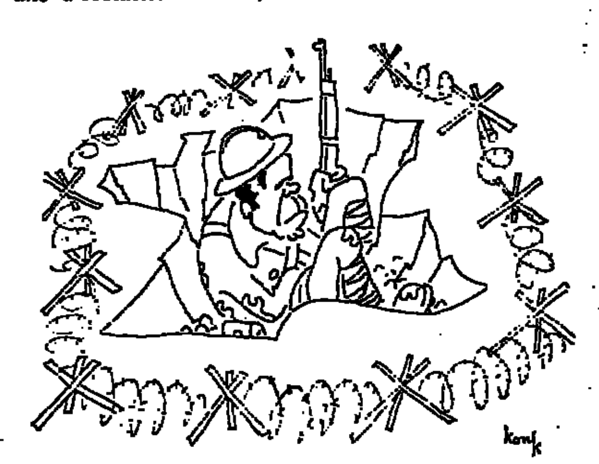
M. Jean-François Deniau : le débat institutionnel sur l'Europe est dépassé

M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur et président de la commission mise en place par le parti républicain pour étudier les affaires européennes, a commenté, lundi 19 juin devant la presse, le discours prononcé à Champcourt le 18 juin par M. Michel Debré.

Il a notamment déclaré : « *Le débat institutionnel est dépassé. Vingt ans d'évolution et d'expérience démontrent que la Commission européenne n'est pas devenue un super-gouvernement. Il existe suffisamment de verrous. La France n'est pas isolée dans ses conceptions confédérales. Pourquoi raisonner en termes de substitution : ce n'est pas l'Europe ou la France, mais la France et l'Europe. Loin de se transformer en super-Etat, l'Europe doit se présenter comme un Etat supplémentaire qui apporte quelque chose aux Etats membres.* »

M. Deniau a rendu hommage « *à la qualité et à la sincérité du patriotisme de M. Michel Debré* », mais lui a demandé « *de ne pas contester la qualité et la sincérité du patriotisme de ceux qui ne partagent pas ses idées* ».

A propos de la constitution de la liste U.D.F. aux élections européennes, M. Deniau a souhaité qu'il soit fait appel à des représentants des catégories socioprofessionnelles. Il a aussi fait remarquer que l'élection des représentants français à l'Assemblée européenne revêt le caractère d'une question de politique intérieure non négligeable, puisque « *l'expérience de la représentation proportionnelle intégrale va être faite* ».



(Dessin de KONK.)

INAUGURANT LA ROUTE JEAN-MOULIN

M. Chaban-Delmas dénonce les « abandons rassurants »

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, président d'honneur de l'Association nationale des amis de Jean Moulin, qui fut délégué militaire national du gouvernement provisoire, a inauguré le lundi 19 juin, de Saint-Andiol à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), la route Jean-Moulin.

Cet itinéraire de 42 kilomètres est destiné à perpétuer le souvenir des premiers pas de Jean Moulin sur le « chemin de la liberté », après son parachutage en France dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942, pour organiser la résistance dans la zone non occupée de la métropole.

Au mémorial de Salon-de-Provence, M. Chaban-Delmas a notamment déclaré : « *Dans un monde qui n'a cessé d'être dangereux, la France est environnée de périls parfois visibles mais le plus souvent latents. Pour les conjurer, s'impose la présence de Jean Moulin comme celle du général de Gaulle. Puisse leur présence commune continuer d'inspirer tous ceux qui portent fût-ce une parcelle de responsabilité dans la conduite du destin national pour repousser les vagues répétées des tentations navrantes, les prudences sentencieuses, les repliements timorés et les abandons rassurants.* »

Dans une déclaration faite la veille de l'inauguration, M. Gaston Defferre, député et maire socialiste de Marseille, avait estimé que « *cette manifestation avait pris un caractère partisan au bénéfice du R.P.R. et de la majorité gouvernementale* », ajoutant : « *Les personnalités qui seront présentes n'ont, pour la plupart, pas connu Jean Moulin pendant la Résistance, alors que certains qui l'ont bien connu (comme moi par exemple) s'abstiendront de paraître aux cérémonies.* » La préfecture des Bouches-du-Rhône avait en effet, dans un premier temps, annoncé la participation de plusieurs ministres qui se sont simplement fait représenter. Ni M. Gaston Defferre ni les parlementaires socialistes des Bouches-du-Rhône n'assistaient aux cérémonies inaugurales ; en revanche, les municipalités socialistes d'Eygalières et de Sénas ont normalement accueilli M. Chaban-Delmas, qui était accompagné des autorités civiles et militaires du département, de plusieurs compagnons de la Libération, dont M. Bourgès-Maunoury, ancien président du conseil, et d'anciens résistants.

Les élus communistes n'avaient soulevé pour leur part aucune objection à l'hommage rendu à Jean Moulin, hommage auquel ils se sont associés comme les élus du département appartenant à la majorité. — G. P.

● *Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing*, en visite pour deux jours dans le Cher, s'est rendue, lundi 19 juin, à Vallerol, où elle a inauguré un foyer-logement pour personnes âgées, et à l'Internat national de la police d'Osmoy, où elle a été accueillie par M. Maurice Papon, ministre du budget, maire de Saint-Amand-Montrond, et par Mme Christiane Bonnet, épouse du ministre de l'intérieur. Mme Giscard d'Estaing était accompagnée par M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, élu député du Cher en mars dernier.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

De l'« ère nouvelle » au « troisième millénaire »

Il est des conférences de presse présidentielles dont le souvenir est d'autant plus vivace qu'un mot, une expression, une idée, y ont été lancés. Ainsi celles du général de Gaulle, introduisant le mot « volapuk » dans le vocabulaire politique, ou de Georges Pompidou s'interrogeant d'une feinte ignorance : « *Le P.S. ? qui est-ce qui est P.S. ?* » Peut-être ne retiendra-t-on de la sixième conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing que son évocation du « troisième millénaire » ?

Pour André Chambraud, dans *LE POINT*, en décrivant « *comme l'ultime objectif de son action* » l'entrée de la France en bon état dans le troisième millénaire (...) « *le président de la République a révélé publiquement ce qui devient chez lui plus qu'une coquetterie intellectuelle, une sorte de messianisme frémissant* ». Il ajoute : « *Quoi qu'il ait prétendu au début de son septennat (...) le jugement de l'histoire lui importe. De plus en plus, il médite sur l'avenir de l' « espèce » ; une sorte de poésie futuriste hante cet énarque polytechnicien.* »

Claude Jacquemart estime dans *VALEURS ACTUELLES* : « *M. Giscard d'Estaing a donné un cours de philosophie politique appliquée. En politique intérieure, sur le thème du libéralisme économique corrigé par la solidarité. En politique étrangère, sur celui de la fermeté corrigée par la prudence. Cet exposé n'était pas inutile (...).* »

Pour Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, l' « inventaire » de la première partie de son septennat fait par le chef de l'Etat était « *aussi pédagogique qu'avantageux* ». Il poursuit : « *Bon prince, il est allé jusqu'à consoler l'opposition en appliquant lui-même, sur trois points anodins mais symboliques, le trop fameux « programme commun de l'union de la gauche » : le système de la représentation proportionnelle dans les communes de plus de trente mille habitants ; le droit de réponse pour les opposants à la télévision ; le financement des partis politiques. Apaisement, décrispation, cohabitation raisonnable : il l'avait dit. Il le fait. Il en est fier. Mais ce dont il tirerait le plus d'orgueil, ce serait, assure-t-on, d'être devenu, grâce à l'expédition au Zaïre, un chef d'Etat avec lequel le monde, et notamment les super-Grands, doivent compter.* »

Dominique Vidal met l'accent dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, sur le « *mécontentement* » et les « *luttes* » auxquels doit faire face la majorité, malgré l'échec de la gauche aux dernières élections législatives. Après avoir expliqué cette situation par le fait que « *les travailleurs se sentent gravement attaqués* », notamment du point de vue de leur niveau de vie, des libertés et de l'indépendance nationale, il écrit :

« *De vagues propos libéraux, des réformettes sur le cumul des mandats ou le financement des partis politiques peuvent-ils faire oublier, pour ne prendre que cet exemple, l'intervention, désormais systématique, des « libéraux casqués » comme à Flins, à Cléon, à La Lainière ou à l'hôpital Sainte-Anne ?* »

Assurant que « *la réunion de presse élyséenne est à l'interview banale ce que l'opéra est à la vie quotidienne* », c'est-à-dire « *une transposition savante, un genre faux où le journaliste n'est plus tout à fait un journaliste, et le président de la République beaucoup plus qu'un hôte ordinaire* », Ivan Levaï, dans *LE JOURNAL DU DIMANCHE*, explique : « *Je ne pouvais pas demander nettement* [au chef de l'Etat] *ce que « l'opposition » gaulliste et l'opposition de gauche appellent ensemble chasse aux sorcières. (...) J'ai fait mon métier en respectant les lieux, l'homme et sa fonction. Le président de la République a fait le sien en répondant sans aménité à une question qui en était également dépourvue. Pour le reste, je me souviens de ce qu'il me confiait au début de son septennat, à propos de la presse américaine, moins complaisante, moins courtisane et plus directe que la nôtre. L'adaptation de son style et de ses mœurs en France ne l'effrayaient pas outre mesure. Le nouveau président de la République me suggérait simplement d'aller lentement et d'attendre. (...) J'ai attendu. Et rien ne me permet de penser, quoi qu'on en ait dit, que, sur ce point précis, Valéry Giscard d'Estaing ait changé d'avis.* »

Sur ce point précis, Albert du Roy et Sylvie Pierre-Brossolette relèvent, dans *L'EXPRESS*, que M. Giscard d'Estaing « *fut visiblement agacé que certains de ses questionneurs, comme c'est leur devoir, se montrent incisifs. Comme le fit Ivan Levaï, par exemple, en l'interrogeant sur « l'Etat-U.D.F. »* Sous le titre « *Un président bien paisible* », ils relèvent : « *Contrairement à Raymond Barre, le chef de l'Etat estime que convaincre, sinon séduire les électeurs, est une condition essentielle à la réussite d'une politique. Et le seul moyen d'empêcher une explosion sociale qui, devant la désorganisation de l'opposition institutionnelle, ne pourrait, craint-il, que s'exprimer par la violence (...).* »

Pierre Meutey tire, dans *LA VIE FRANÇAISE - L'OPINION*, des propos présidentiels le sentiment qu'« *un autre septennat de même ligne sera nécessaire pour que la France puisse aborder dans un bon état général de libéralisme, les épreuves émouvantes du passage au troisième millénaire* ». Il poursuit : « *C'est une vision intelligente, souveraine aussi, très au-dessus des mesquineries, des intérêts, des égoïsmes de l'immédiat. Mais, pour paraphraser le président lui-même, n'y a-t-il pas risque, quand la pensée est trop haute, que l'opinion préfère des slogans ? (...)* »

Dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, Arlette Laguiller s'exclame : « *Quoi d'étonnant que Giscard n'ait fait que désespérément tourner autour du pot ?* »

» *Le chômage ? Le gouvernement Giscard aide les capitalistes à l'organiser (...). Les hausses de prix ? Le gouvernement Giscard les encourage en donnant l'exemple (...). Quant aux salaires,* [il] *fait pression auprès du patronat pour qu'ils restent bloqués (...). Alors, que pouvait donc dire Giscard si ce n'est que tout irait mieux... « à l'aube du troisième » millénaire ». C'est finalement la seule expression que la presse a eue à se mettre sous la dent. (...) En des termes plus « simples », cela se dit : « Demain, » on rase gratis.* »

Pour *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, c'est un « *souci louable* » que de se fixer comme objectif une France « *en bon état* » en l'an 2000. Mais, ajoute l'hebdomadaire, « *les chômeurs souhaiteraient qu'elle soit en bon état le plus vite possible. Or, « l'effort national pour la crois- » sance » auquel il nous a conviés repoussera aux calendes grecques la solution des problèmes d'aujourd'hui (...).* »

M. DOMINATI : les problèmes des Français musulmans sont réglés pour l'essentiel.

M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, qui présidait, lundi 19 juin, la deuxième réunion de travail de la commission nationale créée en décembre 1977 afin de résoudre les problèmes des citoyens musulmans rapatriés d'Afrique du Nord, a indiqué que les engagements pris par le gouvernement avant les élections avaient été tenus. « *L'insertion des Français musulmans dans la collectivité nationale est aujourd'hui réalisée pour l'essentiel*, a-t-il notamment déclaré aux dirigeants des associations représentatives. *Il reste certes des difficultés techniques à surmonter, mais les principaux problèmes sont en voie de règlement.* »

Qu'il s'agisse du relogement des familles vivant dans les hameaux de forestage, de l'aide à l'accession à la propriété pour les familles des anciens harkis, de l'application de la loi d'indemnisation aux Français musulmans, les dirigeants des associations représentatives reconnaissent volontiers que les travaux engagés au sein de la commission nationale ont fait avancer les choses. Dans l'entourage de M. Jacques Dominati, on souligne également que la direction du budget n'a pas manqué de générosité.

« *Le seul gros problème en suspens est aujourd'hui celui de la formation et du premier emploi des jeunes*, affirme le secrétaire d'Etat. *Pour le reste la commission nationale a pratiquement rempli sa mission.* »

Il semble toutefois que tous les Français musulmans n'apprécient pas de la même façon la portée des travaux de la commission nationale. Un « groupe de réflexion et d'action non violente du Français musulman rapatrié d'Algérie », récemment constitué par quelques jeunes, a adressé lundi 19 juin à la presse un communiqué dans lequel il déclare « *vouloir protester devant l'opinion publique internationale et les pouvoirs publics en place contre le traitement injuste et discriminatoire dont sont l'objet les Français musulmans rapatriés depuis seize ans, malgré les mesures prises qui ne sont que des palliatifs et malgré les déclarations officielles* ».

LE DÉBAT

Ce qui se

هكذا من الأصل

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

Ce qui se dit dans les cellules

I. — Pas de démocratie sans mémoire

par MARC ABELES et DAVID KAISERGRUBER (*)

L'équipe de la revue « Dialectiques » (1), animée par des militants communistes, a entrepris de rassembler des éléments du débat en cours au sein des organisations du P.C.F.. Deux des responsables de la revue, MM. Marc Abeles et David Kaisergruber, membres du P.C.F. depuis 1968, ont réalisé pour « le Monde » une première synthèse des témoignages recueillis.

Le comité central du P.C.F., qui siège lundi 19 et mardi 20 juin, discute d'un rapport présenté par M. Claude Poperen, membre du bureau politique, sur « les communistes dans la lutte contre la politique intérieure et extérieure du pouvoir giscardien ».

La politiqu au présent. Oui, bien sûr, la politique est toujours une affaire de présent, d'immédiat, d'action. Mais on réfléchit toujours avec ce qui s'est passé : tout le monde, de la ménagère au professeur d'université. La mémoire ne doit pas être l'affaire de quelques-uns. La culture doit être partagée, la mémoire politique aussi : on ne peut déléguer sa mémoire à quelques-uns, aux documents officiels, aux documents centraux : la mémoire c'est aussi une chose qui est régionale, locale. S'il existait une histoire, par exemple, du parti communiste français, elle pourrait se constituer, autant que des rapports de comités centraux, de ces multiples petits cahiers d'écolier dans lesquels des militants ont consigné les discussions des cellules, des sections... mais aussi les tâches à accomplir.

C'est au nom de cette mémoire, à constituer sans attendre, que nous avons rassemblé quelques éléments d'histoire immédiate : éléments de l'histoire du parti communiste pendant ces deux ou trois derniers mois de débats et de discusions, d'élans et de résistances. Eléments d'enquête pour un travail historique plus vaste. Enquête, c'est dire travail d'après des enregistrements au magnétophone ; ce besoin de mémoire commence à se traduire dans les faits : un certain nombre de militants ont eu besoin, ont eu envie d'enregistrer les discussions en cours. Enquête, c'est dire aussi confrontation de notes prises pendant les réunions, c'est dire ne jamais prendre le point de vue d'un seul. Enquête, cela a signifié aussi des discussions sur ce que nous faisions, sur le sens de ce travail et l'acceptation par tous ceux qui ont travaillé avec nous et que nous remercions, de cette nécessité de faire vite notre propre histoire, et qu'elle soit faite par tous.

La mémoire est un problème politique : n'est-ce pas le problème de la politique, d'une politique qui ne se répète pas, de l5histoire, d'une histoire qui ne bégaie pas. Notre futur est fait de lendemains qui se souviennent : la démocratie sera pleine de mémoire ou ne sera pas.

Ce que l'on dit, venant de la Côte-d'Or, peut servir d'exergue à ce travail, dont nous ne donnons ici qu'une partie : « *Le compte rendu de cette assemblée-débat s'efforcera d'être objectif. Pourtant, on doit signaler au lecteur que le texte est rédigé non pas d'après magnétophone, mais d'après la compilation des notes de plusieurs camarades qui n'avaient pas prévu l'importance qu'elles pourraient prendre. Des propos contractés n'ont jamais exactement le même sens qu'un développement à la tribune. Toutefois, l'auteur n'a qu'une ambition : rendre compte sans déformer, informer sans mentir.* » Sans naïveté quant aux conditions actuelles — très dures — des affrontements de classe : c'est aussi notre ambition.

Le droit à la parole

Il faut dire, avant toute chose, que si la parole est souvent critique d'un certain nombre d'éléments de la politique récente du parti, le silence et les applaudissements sont souvent approbateurs de cette même politique, considérée comme un bloc. Et, sur des assemblées de cent cinquante ou deux cents personnes, il n'est pas rare que seules quinze ou vingt personnes (tribune comprise) interviennent : c'est peu, mais c'est aussi que nombre de militants — ouvriers, employés, femmes au foyer — ne se donnent pas facilement le droit à la parole. Et cependant, c'est dans le parti communiste que ces mêmes couches se le donnent le plus, bien davantage par exemple que dans les réunions de parents d'élèves, où triomphe le discours des couches moyennes. Un vrai travail sur ces questions de prise de parole, de délégation de la parole ou de la pensée à ceux qui savent, une prise en compte de ces questions par les cadres du parti ferait bien avancer dans le sens de la démocratie. Ainsi, un ouvrier, dans le Nord : « *Ne t'en fais pas, s'ils* (le comité central) *ont prolongé d'une journée, ils ne se sont pas séparés sans définir une ligne. Sans doute qu'ils ont étudié ce qu'a écrit Althusser.* »

Il est de toute façon certain — et c'est sans doute une chose sur laquelle il sera difficile de revenir — que la parole a beaucoup circulé dans le parti durant le printemps 1978. Et partout, devant des assemblées extrêmement nombreuses. En Seine-Saint-Denis, vieux et légendaire bastion rouge : « *Jean Garcia, secrétaire de la fédération et membre du comité central, invite une assistance apparemment sur la réserve, et bien que ce ne soit pas le lieu de discuter* (explique-t-il ?), *à poser des questions précises sur des points demeurés incompris du rapport de G. Marchais. Contre toute attente et en dépit d'une tenace habitude qui exige de qui prend l'initiative d'engager la discussion une relative audace (dans notre département peut-être plus encore qu'ailleurs), des mains se lèvent immédiatement* (2) » Dans les Hauts-de-Seine (2 mai 1978), dès la fin du rapport présenté par le camarade Loeillet, une première intervention est faite sans attendre la sempiternelle minute de silence. Parfois, on n'attend pas la fin du rapport introductif ; ainsi, chez les étudiants de l'U.E.C. parisienne, lorsqu'il est question de l'ouverture ou de la non-ouverture de tribunes de discussions dans la presse communiste, un important chahut se fait entendre dans la salle. Un étudiant communiste intervient : « *Tu as les statuts ?* » *Montre-moi où c'est. Moi, je les ai. Il n'est pas vrai que dans les statuts il y ait quoi que ce soit qui l'empêche, comme le prétend Georges Marchais. Dis-moi où cela se trouve.* » Il est vrai que Guy Hermier s'était montré particulièrement juriste.

Interpellation, échanges rapides, indépendamment de la succession des « interventions ». (« *Un tour de parole est institué qui permet à chacun de s'exprimer, mais provoque des prises de parole longues et bloque parfois le déclenchement d'un réel débat* », Paris-14e.) Ces échanges rapides contrastent avec ces fameux rapports introductifs (« *fastidieuses redites du rapport Marchais* », a-t-on dit dans les Yvelines). Ainsi un étudiant de Paris confie à propos de Guy Hermier : « *Il a lu son rapport (... pendant une heure et demie...), un rapport qui ne laissait aucune place à l'improvisation.* » A tel point que, plus tard dans la discussion, un camarade de Villetaneuse s'étonna d'avoir entendu le même, mot pour mot, en Seine-Saint-Denis : « *Ou tu as fait le rapport d'Etienne Fajon, ou Etienne Fajon a fait le tien, ou bien encore un troisième a fait le rapport pour les deux autres !* » Ici ou là, Guy Hermier sera traité de « Malebranche » ou de « platonicien » : humour d'étudiant, certes, mais chacun utilise ce qu'il sait et réfléchit avec ses propres armes. Et si cela pouvait un tant soit peu désacraliser les dirigeants, ce serait encore un pas en avant dans le sens de la démocratie !

Le droit à l'écrit

Venons-en à cette fameuse question des tribunes de discussion : partout elle se pose, elle revient et c'est sans doute l'un des points sur lesquels les militants repartent le moins convaincus. Nombreux, très nombreux sont encore ceux qui *aujourd'hui* ne le sont pas, même si, par ailleurs, ils ne sont pas du tout d'accord avec les formes d'interventions « choisies » par les uns et les autres (articles, pétitions...).

Si l'on avait fait un vote dans le parti sur l'ouverture de ces tribunes de discussion, c'est 80 à 90 % du parti qui aurait été pour ! Ainsi, un militant des Yvelines s'interroge, à la suite d'un stage aux Clayes-sous-Bois, destiné aux membres des comités de section et aux secrétaires de cellule : « *Est-ce parce que la vingtaine d'interventions faites interrogeaient lucidement et non sans courage ce qu'avait été la mise en œuvre de la politique du parti, posaient clairement les questions de la valeur politique de l'accord du 13 mars, du mot d'ordre « faire payer les riches » comme de l'attitude du comité central à l'égard des intellectuels communistes, que fut opposée une fin de non-recevoir à la demande de publication de ce débat, qui dura plus de trois heures, dans l'hebdomadaire fédéral des Yvelines,* Renaissance ? » Lors de la même réunion des Clayes-sous-Bois, une intervention fut très vivement applaudie :

« *Je suis une militante du vingt-deuxième congrès. Le vingt-deuxième congrès était le maillon qui me manquait. Celui d'une alliance organique entre les travailleurs manuels et les travailleurs intellectuels. Je déplore que le comité central ait cru bon de désapprouver le numéro d'avril de* la Nouvelle Critique. *Ni intellectuelle, ni ouvrière, institutrice en retraite, j'espère que la période de chasse aux sorcières est révolue. Je souhaite de tout cœur qu'ils continuent* (la Nouvelle Critique). »

« *Crispation sectaire* », « *attitude défensive non fraternelle* », « *séquelle appartenant à une période sombre* » : telles sont quelques-unes des expressions employées pour qualifier ce refus d'*inscrire* la discussion. Refus qu'il existe des *traces* de cette discussion autres que les affirmations générales répétées par *l'Humanité* (« *la grande discussion qui traverse tout le parti* »...). Qu'a-t-on à perdre à montrer la discussion au lieu de l'évoquer ?

Qu'a-t-on à perdre à donner à voir l'effective diversité qui existe d'ores et déjà dans le parti et fait sa richesse ? Le parti communiste, c'est cet artisan d'Auxonne, nouvel adhérent : « *Je suis allé à Paris, et au café le Bon Coin, en face du cimetière du Père-Lachaise, on peut lire :* « Si tu n'es pas content de ma boutique, tu peux aller en face. » Son mot d'ordre : « Discipline ». Après cette intervention : remous dans la salle, applaudissements frénétiques de quelques militants. C'est cet ouvrier (dans une fédération très industrielle) : « *Il ne peut être question de renouveler sa confiance au parti, puisqu'on ne peut perdre confiance dans sa lutte anticapitaliste. L'important dans ce rapport, c'est qu'il montre que rien n'est jamais acquis, que le socialisme ne naît pas fatalement de la crise. Surtout, il rappelle que dans le parti c'est à la classe ouvrière de prendre ses responsabilités. On a vu des intellectuels faire des déclarations sur des erreurs possibles, alors on rappelle que c'est la classe ouvrière qui dirige.* » Le parti communiste, c'est aussi ce permanent : « *Moi je n'ai pas eu le temps de lire les cinq pages du rapport du camarade Marchais, ou plutôt du bureau politique, car c'est le rapport de tout le bureau politique... Maintenant, on dit que les intellectuels sont attaqués par le texte ? Moi je pense qu'il y a beaucoup d'intellectuels au comité central qui a adopté le rapport à l'unanimité, et au bureau politique qui a fait le rapport. Alors s'il y avait vraiment ce qu'on dit, ça aurait eu des résonances dans leurs préoccupations d'intellectuels... Et puis, derrière un bureau, oui je suis d'accord. Moi aussi j'aimerais bien pouvoir bouquiner quinze ou seize heures par jour. Alors au service de la classe ouvrière, oui, parce que si la classe ouvrière ne se tapait pas tout le sale boulot il n'y aurait pas la possibilité d'acquérir des connaissances : c'est nous qui les payons.* » (Remarque : il n'est pas ouvrier mais permanent administratif...). Quelqu'un aurait pu aussi, ce jour-là, dans la salle, demander à ce camarade s'il lui arrivait souvent de faire la lessive, la vaisselle, les lits et de torcher le derrière de ses mômes. Il est vrai que les femmes ne font pas partie de la classe ouvrière... et que d'ailleurs on ne sait guère où les mettre... et pourtant pour « le sale boulot »...

Mais le parti, c'est aussi cet employé réaliste de la même section : « *Moi le 1er mai 1977, je criais : Union-Action-Programme commun, pour couvrir la C.F.D.T. qui criait Union-Action-Autogestion... On ne m'a pas dit ce que je devais crier dans trois jours* » (la réunion se passe le 29 avril 1978). Et le parti, c'est aussi Althusser. Un artisan (dans une section provinciale) : « *N'empêche que, dans le rapport, il manque des bases de travail pour les années qui viennent. Il manque aussi une réponse à Althusser qui a fait des analyses concrètes, même s'il a tort de publier dans* le Monde. *Ses idées sont à discuter.* » Qu'a-t-on à perdre à cette diversité dès lors que nous nous reconnaissons dans une stratégie, dans les mêmes principes ?

Il faut dire que les réponses des divers membres du comité central sur cette double question de l'ouverture des tribunes de discussion du comité central ne manquent pas de saveur.

— Gisèle Moreau (énigmatique) : « *La publication des interventions au comité central avec publication des noms des intervenants portait en soi le danger de provoquer des exclusions, qui nous ferait revenir aux pires moments de notre histoire.* » (8 mai 1978, 13e arrondissement.) On reste perplexe.

— François Hilsum : « *La richesse des discussions du comité central n'a pas permis de rendre compte de l'intégralité du débat. Sur trois jours, la totalité des interventions représente un véritable livre à plusieurs volumes. L'intérêt supérieur du parti est de vous informer des travaux du comité central par l'intermédiaire de* l'Humanité. *Vous lirez un certain nombre d'articles qui vous renseigneront (...).* »

— Lucien Sève pense de son côté que cela donnerait 500 pages « environ ». « *Et on ne peut pas les résumer. En ce qui me concerne en tout cas, je n'accepterais pas que mon intervention, qui fait vingt pages dactylo, avec ses équilibres et ses nuances, soit réduite à une page !* » Coquetterie d'auteur ! Quelle chance si la presse du parti pouvait partager ce noble souci de rigueur intellectuelle et politique !

— Pour Henri Krasucki, il y a une relation de contenant à contenu entre les discussions et le rapport : les débats « se résument » au rapport puisqu'il a été adopté à l'unanimité. C'était le 6 mai, lors d'une journée d'études dans le XIe arrondissement de Paris : « *Mais alors, comment faire confiance, alors que les décisions restent secrètes pour les camarades* », dit un intervenant ouvrier. Lors de cette même réunion, dans un quartier pourtant encore ouvrier et populaire, on a pu constater qu'aucun camarade, à l'exception de quelques responsables d'arrondissement, n'est intervenu pour approuver le comité central sur la question de la démocratie dans le parti. Là encore, c'est en avançant sur cette question de la publicisation des débats dans tout le parti, dans la direction du parti aussi, que l'on avancera vers plus de démocratie.

(1) 77 bis, r. Legendre, 75017 Paris.

(2) Ce compte rendu : « *Mardi 2 mai, Etienne Fajon rend compte devant les communistes de la Seine-Saint-Denis des travaux du comité central du P.C.F.* » a été publié dans le dernier numéro de *Dialectiques* no 23 (*le Monde* du 8 juin).

(*) Anthropologue au C.N.R.S., enseignant de philosophie à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud.

Prochain article :

COMMENT FAIRE DE LA POLITIQUE ?

M. MITTERRAND TENTE D'ARBITRER LA QUERELLE DES SOCIALISTES DES ALPES-MARITIMES

(De notre correspondant.)

Nice. — Venu à Nice lundi 19 juin pour s'informer des remous qui agitent la fédération des Alpes-Maritimes du parti socialiste (*le Monde* du 17 juin) M. Mitterrand a menacé de la dissoudre, bien que, par principe, il soit opposé à une solution aussi radicale. « *Je ne pouvais imaginer un tel climat de haine au sein de notre parti,* a-t-il déclaré. *Je n'avais jamais vu cela.* »

Le premier secrétaire du P.S. s'adressait aux membres de la commission exécutive fédérale au cours d'une réunion particulièrement agitée, ouverte sur des cris, des insultes et des bousculades entre groupes où les rivalités de personne l'emportent, semble-t-il, sur les divergences politiques. Le débat a porté essentiellement sur le point de savoir si l'exclusion « *pour constitution de fédération parallèle* » de onze militants (parmi lesquels M. Jean-Michel Galy, conseiller général de Vence, et M. Jacques Randon, candidat lors des élections législatives) était fondée.

« *Je ne veux pas savoir si l'exclusion est juste ou non,* a dit M. Mitterrand, *je constate qu'il s'agit d'un geste assez inamical.* »

Pour calmer la tempête, une nouvelle commission exécutive pourrait être élue grâce à un vote de la base, conformément aux souhaits des partisans des « exclus ». Cependant une telle élection non statutaire constituerait un grave précédent et M. Mitterrand n'en est pas partisan. Le premier secrétaire, qui a vu à Nice « *une fédération bouillante, pas commode* », est persuadé que tout finira bien pourtant. « *Allez boire un verre ensemble ou bien inscrivez-vous chacun dans un club sportif différent pour vous défouler,* a-t-il recommandé aux adversaires, *au lieu de vous rencontrer au sein du parti.* »

● *Mlle Françoise Gaspard,* maire de Dreux, membre du comité directeur du P.S., qui a lancé un courant féminin au sein du parti socialiste, a affirmé, lundi 19 juin au micro de France-Inter, que ce courant ne serait pas « *un parti dans le parti, un clan, ni un courant d'ambition, mais une source d'enrichissement pour les socialistes* ». Il ne sera pas exclusivement féminin et les hommes pourront participer à son élaboration. Le maire de Dreux a évoqué la pétition demandant que la moitié des candidats présentés par le P.S. aux élections européennes soient des femmes (*le Monde* du 15 juin). « *Le P.S. est en mesure de présenter bien plus de quarante-deux femmes représentatives du parti.* »

M. POPEREN S'INTERROGE SUR LA MAJORITÉ QUI SE DÉGAGERA AU SEIN DU P.S.

M. Jean Poperen, membre du secrétariat du P.S., député du Rhône, écrit dans *Synthèse flash*, bulletin des clubs Etudes, Recherches et Informations socialistes (ERIS), dont il est l'animateur : « *C'est dans l'ensemble du P.S., majorité et minorité de Pau et de Nantes, que des évolutions en profondeur sont en cours, dont le terme serait cette nouvelle disposition des forces à l'intérieur du parti, disposition qui est encore difficilement prévisible à l'heure actuelle (...). Les partisans d'une stratégie de classe sont l'axe du parti, ils ne doivent pas se laisser détourner de cette fonction, ils doivent prendre garde que, si certains rêvent d'infléchir, puis de modifier, la politique du parti, leur tactique ne pourra être que de diviser et d'écarter, par éliminations successives, les partisans les plus affirmés d'une orientation de classe, que ceux-ci appartiennent ou non à la tradition mitterrandiste. La majorité des militants est, à coup sûr, pour la poursuite et l'approfondissement de la ligne politique sur laquelle s'est fait le P.S. depuis Epinay.*

» *Toute la question des prochains mois est de savoir si la majorité qui se constituera au P.S. exprimera cette majorité politique réelle ou si elle ne sera qu'une résultante tactique. La majorité politique doit être la majorité du parti : il suffit qu'elle ne se laisse ni surprendre ni disperser. C'est plus de large union qu'elle doit se préoccuper que de « noyau dur », d'un « noyau » qui serait voué à un destin minoritaire.* »

● *M. André Labarrère,* député socialiste, maire de Pau, a estimé, lundi 19 juin, au micro de Sud-Radio : « *Il est absolument inutile de parler d'unité de la gauche quand on passe son temps à taper sur les responsables socialistes et quand on épargne les membres de la majorité. Il est absolument inutile maintenant de parler de programme commun alors qu'on n'a pas voulu pendant des mois travailler sur son actualisation. (...) On aurait mieux fait, au lieu d'en parler maintenant, d'appliquer le programme commun réellement avant les élections législatives. Je préfère que l'on travaille maintenant au projet socialiste qui tient compte de l'avenir et qu'on ne retombe pas une fois encore dans les ornières d'un programme commun que les communistes s'acharnent à dépecer et à mettre en pièces, après avoir demandé de le discuter.* »

AU SÉNAT

Second pacte pour l'emploi : nouvelles dispositions en faveur des femmes

Le Sénat a adopté lundi 19 juin le projet de loi « relatif à l'emploi des jeunes », dont il a complété l'intitulé après avoir légèrement modifié le contenu du texte, ajoutant au terme « jeunes », « et à certaines catégories de femmes ».

Ce deuxième pacte national pour l'emploi, a souligné le rapporteur, M. LOUVOT (R.I., Haute-Saône), est moins ambitieux que le premier, et l'on peut craindre que les exonérations, surtout pour l'apprentissage, ne soient pas assez stimulatrices. Le rapporteur demande aussi que soit élargie l'incitation à l'embauche de personnel féminin. Il propose, en conséquence, de préciser plus clairement les catégories de femmes qui peuvent bénéficier, au-delà de vingt-six ans, de l'exonération en se référant pour l'essentiel aux situations qui entraînent le versement de l'allocation de parent isolé. Seraient ainsi concernées : les veuves, divorcées, séparées de droit ou de fait, abandonnées, célibataires assumant la charge d'un ou plusieurs enfants, auxquelles s'ajouteraient les femmes dont le conjoint est dans l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle du fait d'accident de travail, invalidité, chômage, etc.

« *Cinq cent cinquante mille jeunes,* a précisé M. ROBERT BOULIN, ministre du travail, *ont bénéficié du premier pacte pour l'emploi (...). Dans le court terme, c'est dans les P.M.E. que se présentent les meilleures possibilités d'adaptation. C'est pourquoi la moitié des crédits leur est réservée. Le gouvernement s'est rallié à un amendement déposé à l'Assemblée nationale, étendant les mêmes exonérations à certaines catégories de femmes.* »

« *Pour les apprentis,* indique le ministre, *le gouvernement, qui a déjà accepté 100 % d'exonération pendant un an, ne saurait aller jusqu'à deux ans, comme le demande la commission : la charge financière serait trop lourde.* »

M. MERIC (P.S., Haute-Garonne) dénonce la politique gouvernementale qui accepte le chômage comme une « *nécessité économique* ». « *Aujourd'hui,* déclare-t-il, *on crie au succès parce que cinq cent cinquante mille jeunes ont bénéficié du pacte de l'emploi. Et si demain ils sont licenciés ? Vous aurez fait un beau cadeau pour rien aux patrons ! Les patrons ont remplacé des postes réels par des postes de stagiaires, qui ne leur coûtaient rien. Une enquête récente montre que 58 % des mises en congé actuelles sont des fins de contrats à durée limitée.* »

M. VALLON (Un. cent., Rhône) insiste sur la nécessité de réformer l'enseignement pour l'adapter aux besoins de l'économie. « *Mon groupe,* annonce-t-il, *votera ce projet en dépit de ses insuffisances.* »

M. CHAZELLE (P.S., Haute-Loire), considère que la réforme proposée est superficielle. Que faire d'autre ? « *Changer l'économie et la planifier.* »

M. LISE (non inscrit, Martinique) critique l'absence d'information sur la législation sociale dans les DOM.

M. GAMBOA (P.C., Essonne) considère que le projet est sans commune mesure avec les besoins et aggrave la marginalisation des jeunes chômeurs.

M. HENRIET (R.I., Doubs) affirme qu'en rémunérant le congé parental d'éducation, on libérerait un très grand nombre d'emplois qui diminueraient d'autant les effectifs du chômage.

Au cours de la discussion des articles, le statut juridique bâtard des stagiaires et la précarité de leur situation ont été les aspects les plus contestés de la réforme.

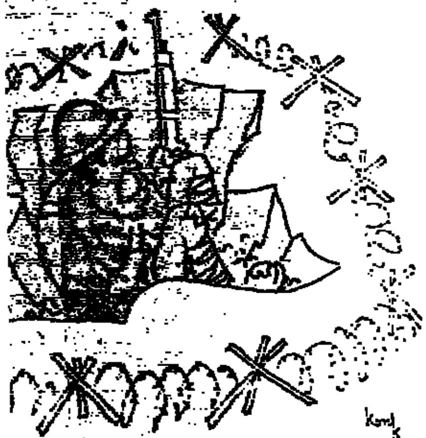
Attentif à l'ampleur du chômage féminin, le Sénat a étendu les exonérations aux « *femmes divorcées, séparées judiciairement, célibataires assumant la charge d'au moins un enfant ou bénéficiaires de l'allocation de parent isolé, dont la situation sociale remonte à deux ans* ».

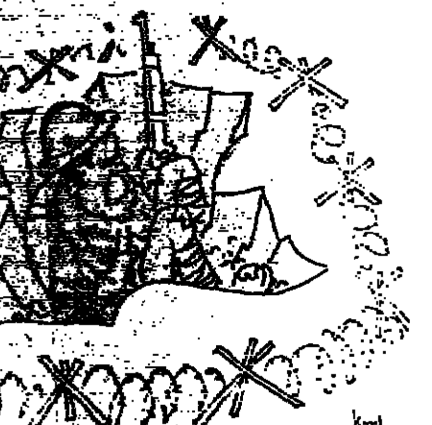
Il a aussi porté de dix-huit à seize ans la limite d'âge permettant l'accès aux stages de préformation, de formation et de préparation à la vie professionnelle.

A. G.

NDANT A M. DEBRÉ

Deniau : le débat institutionnel ... Europe est dépassé





(Dessin de ...)

NT LA ROUTE JEAN-MOULIN

... Chaban-Delmas ... es « abandons rassurants »

notre correspondant régional

Le Monde

société

EN QUINZE ANS

Quatre millions de jeunes allemands et français ont participé aux échanges de l'O.F.A.J.

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) va-t-il remonter la pente ? C'est ce que croient Mme Antje Huber, ministre de la jeunesse, de la famille et de la santé de la République fédérale d'Allemagne et son homologue français, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui ont réuni, le vendredi 16 juin, à Paris, une conférence de presse marquant le quinzième anniversaire de l'OFAJ.

Le bilan chiffré est impressionnant : quatre millions de jeunes Allemands de l'Ouest et Français « échangés » en quinze ans, à raison aujourd'hui de près de cent mille échanges par an ; un budget de 54 millions de francs en 1978 — alimenté à parts égales par les deux gouvernements. M. Soisson a précisé à ce propos qu'après une stagnation et même une baisse de la participation française, le gouvernement a décidé, en accord avec le président de la République, de « *doter l'Office des moyens financiers nécessaires* ». La contribution de la France, qui était de 23 millions de francs en 1977 et qui s'élève cette année à 26 millions de francs, sera de 29 millions de francs dans le budget 1979, soit une augmentation de 11 %. L'inflation ramène ces augmentations à des proportions très modestes.

Ces fonds servent surtout à financer les voyages et les séjours des jeunes « échangés » (1). Depuis plusieurs années, l'accent est mis sur la « déscolarisation », c'est-à-dire qu'on s'efforce de limiter les échanges purement scolaires (500 classes accueillies chaque année dans chaque pays) ou universitaires au profit des apprentis et jeunes travailleurs. Sur près de 100 000 jeunes échangés l'an dernier, 38 000 entraient dans cette dernière catégorie.

Mme Huber, tout en reconnaissant que « *l'offre ne correspond pas toujours à la demande* », s'est félicitée de cette tendance à la « déscolarisation » des échanges. Elle estime que, si l'on veille à ce que les déplacements « *ne dégénèrent pas en rencontres touristiques* », l'OFAJ peut jouer un rôle majeur dans la préparation des élections à l'Assemblée européenne et contribuer « *de manière exemplaire* » à la construction de l'Europe. — R. C.

(1) Les principaux crédits de l'OFAJ se répartissent ainsi : échanges scolaires (9,3 %), universitaires (10,3 %), sportifs (10,2 %), socio-professionnels (19,1 %) et activités de jeunes (25 %). Mais les activités de l'OFAJ sont consacrées, pour 40 %, aux jumelages.

UNE TABLE RONDE A L'UNESCO

Famille, violence et avenir de l'humanité

Une trentaine de personnalités représentant plus de vingt pays se sont réunies pendant trois jours au siège de l'UNESCO, à Paris, pour un colloque intitulé : « Quel monde laissons-nous à nos enfants ? ». C'est la troisième année consécutive que le Conseil international pour la philosophie et les sciences humaines, organe de l'UNESCO présidé par M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, réunit une « table ronde » sur l'avenir de l'humanité. La réunion de cette année prépare l'année internationale de l'enfant fixée par l'ONU pour 1979.

Lorsqu'on réunit des hommes et des femmes de spécialités très différentes pour débattre d'une question aussi vaste que l'avenir de l'humanité à la prochaine génération, il ne faut pas s'étonner que les interventions fusent dans toutes les directions.

Tel évoquera ses recherches sur le cerveau humain, tel autre décrira la misère des enfants aveugles, tel autre enfin fera part de ses états d'âme, chacun trouvant des raisons particulières de se montrer confiant dans l'avenir ou, au contraire, pessimiste. Pour l'écrivain britannique Alvin Toffler, l'auteur du *Choc du futur*, nous assistons actuellement à « *la mort de la civilisation industrielle* » et à son remplacement par une « *nouvelle société* » d'ordre technologique, dont nous ne savons pas où elle va nous mener. Plus optimiste et en même temps fataliste, le professeur Mehrotra (qui dirige un hôpital à Agra en Inde) s'en remet entièrement à la « *direction spirituelle de Dieu* » et aux principes de la Baghavad Gita.

Effrayé par un monde « *de moins en moins contrôlé* » mais en même temps rassuré par la bonne volonté de ses quatre fils, M. Schuyler Chapin, homme de radio américain et ancien administrateur général du Metropolitan Opera de New-York, est convaincu que c'est par l'art que la prochaine génération trouvera son « *entité spirituelle* ». Pour M. Jean d'Ormesson « *nous n'avons pas de raisons d'être plus inquiets que les hommes l'ont toujours été de leur avenir et de l'avenir de leurs enfants* ».

De toutes ces réflexions en ordre dispersé, deux thèmes ont fini par émerger : la famille et la violence. Qu'il s'agisse de la princesse Caroline de Monaco (présidente du comité monégasque de l'Année de l'enfant), de Mme Annette M'Baye d'Erneville (Sénégal) ou de l'écrivain Han Suyin, la plupart des intervenants ont souligné le rôle essentiel joué par la cellule familiale pour l'avenir de l'enfant. Mais chacun la voit à sa manière. Ainsi Mme M'Baye (institutrice devenue journaliste) déplore la « *nouvelle polygamie* » qui fait éclater la famille traditionnelle sénégalaise, chaque femme ayant son propre intérieur. De la sorte, a-t-elle expliqué, les enfants ne voient plus leur père comme autrefois « *lorsque les femmes vivaient sous le même toit* ».

Mme Han Suyin, qui a pendant quinze ans exercé la médecine pour enfants, souhaite pour sa part que la famille contemporaine retrouve la tradition chinoise ancienne qui fait de chaque enfant de la famille le responsable d'un frère ou d'une sœur plus jeune. « *Il faut apprendre très tôt aux enfants à devenir parents* », estime l'écrivain, qui résume ainsi sa pensée : « *Inculquer le sens de la postérité.* »

Tous les participants se sont retrouvés pour déplorer la violence dans laquelle baigne l'enfant d'aujourd'hui. Mme Han Suyin a cité les cas de tortures physiques que subissent les enfants (circoncisions rituelles, viol, prostitution) ; Mme Estefania Aldaba-Lim (Philippines), qui est chargée par l'ONU de l'organisation de l'Année internationale de l'enfant, a rappelé les chiffres de la « *violence sociale* » qui, chaque année fait périr seize millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde (dont quinze millions dans le tiers-monde) par malnutrition ou manque d'hygiène ; M. Paolo Grassi, directeur général de la radiotélévision italienne, a constaté le terrible impact du petit écran sur les jeunes à l'occasion de l'assassinat d'Aldo Moro, et un écrivain soviétique, M. Anatol Alexine, a profité du consensus contre la « *pollution des esprits* » pour souhaiter que l'on ne montre aux enfants que des « *héros* », qui développent chez eux « *l'esprit de la noblesse et du chevaleresque* ».

Défense de la famille, condamnation de la violence, retour au sens des valeurs morales et spirituelles : la « table ronde » de l'UNESCO n'aura guère innové. Mais pouvait-on trouver un dénominateur commun peu original en réunissant autour d'une même table trois prix Nobel (MM. Philip Noel-Baker, Sean McBride et Alfred Kastler), un académicien (M. Jean d'Ormesson), un acteur à l'humour britannique (M. Peter Ustinov) et une princesse encore étudiante (Caroline de Monaco) ?

ROGER CANS.

TÉMOIGNAGE

Les tribulations d'une plaignante

Une lectrice, Mme Nicole Nahoum, de Paris, nous écrit :

16 h. 45. Je viens de jeter deux lettres dans la boîte située devant la poste de la rue Rottembourg (12e). Rue de la Véga, je me trouve soudain face à un jeune homme qui me déleste de mon sac à main. Il atteint en trois pas la moto sur laquelle l'attend son complice, qui démarre aussitôt. Instinctivement, je cours après eux en appelant au secours. Impuissante, je m'arrête. J'ai pu relever les quatre premiers chiffres de la plaque minéralogique de l'engin. Au milieu de la chaussée, les bras ballants, désorientée, je cherche de l'aide, ou simplement un peu de réconfort. Un postier, témoin du vol, s'engouffre dans le bureau des P. et T. après m'avoir lancé un bref regard. Je rebrousse chemin. Les vendeuses d'une boutique de prêt-à-porter féminin sont sur le pas de leur porte, elles m'interrogent, intéressées par mon aventure.

« *Quoi, vous ne l'aviez pas vu ?* »

C'est presque une accusation. Je réclame de quoi écrire pour noter le numéro de la moto.

« *Allez vite au commissariat*, me dit l'une d'elles. Dans sa voix, il y a bien peu de sympathie.

— *Mais comment ? Je n'ai même plus un ticket de métro !* »

Les deux dames retournent à leur travail. En quittant le magasin, je m'aperçois alors que j'ai dans la main le trousseau de clés de mon appartement. Je file chez moi, heureusement à quelques minutes. Je prends un peu d'argent et me dirige à toute vitesse vers le métro. Je sors à Daumesnil, mais il me faut marcher un bon moment avant d'arriver au commissariat de la mairie du 12e arrondissement.

Je m'adresse à l'agent en faction : « *On vient de me voler...*

— *Ce n'est pas ici que vous devez vous adresser, mais rue Traversière.*

— *C'est loin ?*

— *A 500 mètres, trois feux rouges et vous y êtes.* »

Plutôt contrariée, je remonte l'avenue Daumesnil en comptant les feux.

Je commence à avoir sérieusement mal aux pieds. Enfin voilà la rue, le drapeau annonçant le commissariat.

« *On vient de me voler...*

— *Quelle rue ?* me demande le policier en civil.

— *Rue de la Véga...*

— *Adressez-vous rue de Charenton.*

— *Mais monsieur, votre collègue...*

— *N'insistez pas !* »

La colère me monte au nez, il le voit et se fait menaçant. Je repars, démoralisée et épuisée

Rue de Charenton, je m'adresse cette fois à une hôtesse qui m'apprend que je ne suis pas encore au bon endroit. Je me laisse tomber sur une chaise et réclame d'une voix blanche une adresse précise. Elle alerte un inspecteur qui me conduit devant une carte pour que je lui indique l'endroit exact où j'ai été agressée : je dois me rendre rue du Rendez-Vous, dans le quartier du Bel-Air.

N'en pouvant plus, je décide de prendre un taxi. Le premier refuse la course, le deuxième l'accepte. Nous nous trouvons dans des encombrements, n'avançant que mètre par mètre. Le chauffeur me dépose enfin devant le commissariat. En franchissant la porte, je pense que, ma vie durant, je chercherai en vain le poste de police adéquat. Mais non, c'est là, et on est aimable, et on me reçoit de suite, et on enregistre ma plainte.

« *Rue de la Véga ?* », me dit l'inspecteur, *pas étonnant, il y a une bande qui opère presque tous les jours entre 16 et 17 heures.*

— *Alors ?*

— *Alors ? On ne peut rien faire, on manque d'effectifs. Nous, on doit rester là pour recevoir les plaintes.* »

SPORTS

TENNIS

APRÈS LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Borg confronté au passé

Il y a huit ans, le 21 janvier 1970, l'ordinateur géant américain MCR-315 avait sélectionné en finale un combat « impossible » entre Cassius Clay et Rocky Marciano. La compétition s'était disputée à travers le temps entre vingt personnalités légendaires de l'histoire de la boxe, et MCR-315 avait ingurgité des milliers d'informations techniques, anatomiques et psychologiques avant que son dentier de fer crachote son verdict : « Marciano vainqueur ! » Ainsi le dernier champion blanc toutes catégories l'avait emporté sur le Noir, à la grande fureur de celui-ci, qui avait souligné que l'ordinateur, fabriqué en Alabama, avait un jugement raciste...

Ne serait-ce que pour l'amusement, il est bien dommage que pareille machinerie ou machination n'existe pas pour le tennis. Car l'éternelle énigme qui persiste après la victoire absolue de Bjorn Borg aux Internationaux de Roland-Garros est de savoir ce qu'aurait fait le triple champion de France devant les grands anciens. Ne parlons pas d'une nouvelle génération de joueurs : les Barazzutti, Stockton, Ramirez, Dibbs et Orantes même n'auraient pas fait le poids devant leurs aînés amateurs si ces derniers avaient disposé d'un temps complet pour s'entraîner à leur image comme des forçats. Non, les seuls cas intéressants actuels sont Borg, dans une mesure moindre Vilas, dans une autre dimension et sur d'autres surfaces Connors. Ces trois « cannibales » (1), qui ont été champions et hommes mûrs à vingt ans, ont inventé un nouveau tennis fondé sur un engagement physique total et la dévastation de l'adversaire. Mais le seul Borg aura illustré son plus haut rendement sur terre battue en écrasant tous ses adversaires de Roland-Garros, y compris Vilas, dans une finale sans âme qu'il gagna en dévorant son rival.

Techniquement, le jeu de Borg est une évolution pour les experts. Au jeu de fond proche de la perfection que pratiquent aujourd'hui tous les « pros », à la sécurité du coup lifté pris de bas en haut qui contrôle les échanges, quitte à ce que la balle passe à 2 mètres au-dessus du filet et avance comme un train de marchandises, le Suédois a ajouté grâce à Wimbledon deux coups maîtres : un passing-shot lifté en coup droit qui transperce l'homme au filet ou qui a un effet pas franc sur la raquette adverse si celle-ci parvient à l'intercepter, réédité en coup gagnant à la commande dans tout autre angle du court grâce à son prodigieux déplacement ; une volée éclair distribuée où il veut, quand la montée au filet s'impose, le smash au-dessus de la tête étant invariablement exécuté d'une manière sans réplique. Le style peut choquer les « purs » : drives à se démancher le bras, revers à deux mains modèle poêle à frire, volée à la Hulot (2). Mais l'équilibre des pieds est toujours optimum au moment de l'impact. Des jambes de coureur à pied, capables de rattraper toutes les amorties, d'aller rechercher tous les lobs, une dynamique de cogneur, une économie de nerfs en même temps qu'un esprit de compétition sur chaque point qu'aucun autre, sauf Connors, ne possède : et vous avez le phénomène.

La première idole

Et maintenant, la question que tout le monde se pose : que ferait le phénomène devant un super-champion de l'après-guerre brusquement régénéré ?

Le premier nom qui s'impose à nous est celui du gaucher australien Rod Laver, que nous vîmes encore disputer le tournoi de Wimbledon 1977, auteur unique des deux grands chelems (1962 et 1969), estimé par beaucoup (3) comme le plus grand joueur de tous les temps. Doté d'un avant-bras et d'un poignet de fer, d'une détente de geste et d'une vitesse de déplacement tenant du miracle, surnommé « Rocket », Laver a toujours été considéré comme l'attaquant-né par excellence. Ses interceptions fulgurantes de volleyeur, ses contre-pieds, ses retours dans les angles, déroutaient la plupart de ses adversaires, d'où sa suprématie à l'aurore de « l'open » (1968).

Lewis Hoad, autre merveille australienne de l'après-guerre (1956-1957), est le deuxième opposant de notre liste. Possédant un magistral synchronisme, toujours idéalement placé, le buste droit, avec une flexion des genoux pour manuel d'initiation, Hoad pratiquait un tennis d'instinct, connu de lui seul, sans qu'un muscle de son visage ne bouge. Service percutant, volées d'anticipation, retours coiffés au rebond : il était difficile de résister à la « tornade blonde ».

Tony Trabert, l'archétype du champion américain (1954-1955) jouant le plomb, à la puissance athlétique implacable ; Budge Patty, l'Américain de Paris, coqueluche de Roland-Garros (1950) et roi du filet, auraient eux aussi posé de sérieux problèmes à Borg, de même que Drobny, autre favori de Roland-Garros (1951-1952), qui remporta un Wimbledon où Hoad, Trabert et Rosewall se trouvaient en demi-finales et dont on ne savait jamais quelle inspiration il allait puiser dans son arsenal de coups.

Nul doute que Borg n'ait connu des troubles face à ces cinq grands. De là à être laissé sur place, c'est une autre affaire. Car nous pensons que Borg se serait adapté. En tout cas, sa formidable concentration (voir ses scores à la Lenglen) aurait contraint ses glorieux aînés à ne jamais se relâcher. Or ceux-ci cédaient souvent à de coupables distractions, voire baisses de régime.

Il n'est pas douteux que Borg est gêné aujourd'hui par les grands serveurs-volleyeurs de sa génération : on l'a bien vu quand Panatta l'élimina aux Internationaux de 1976, on l'a vu la semaine dernière quand Tanner, le meilleur performeur, le poussa à l'expérience funeste du *tie-break* en 7 points.

Reste d'invulnérabilité de son personnage, aussi peu artiste que possible sur le théâtre du sport-spectacle parce que dépourvue de toute défaillance. A croire que Borg est sorti casqué d'un ordinateur type MCR-315. Cette figure qui remplit les stades n'en est pas moins la première idole que le tennis ait connue. Et cette popularité de masse, aucun des grands anciens ne peut la lui contester.

OLIVIER MERLIN.

(1) Francis Haedens et Bernard Pasculto : *Borg, Connors, Vilas, les cannibales*, Calmann-Lévy.

(2) Voir les éloquentes photos de Serge Philippot dans *les Grands du tennis*, de Gilles Delamarre, Éditions Pac.

(3) Cf. Michel Sutter, *les Meilleurs du tennis*, éditions Olivier Orban.

LES TÊTES DE SÉRIE POUR WIMBLEDON

Les têtes de série pour le tournoi de Wimbledon, qui commence lundi 26 juin, sont connues. C'est le Suédois Bjorn Borg, vainqueur en 1977, et l'Américaine Chris Evert, victorieuse en 1974 et 1976, qui ont été, l'un et l'autre, désignés comme têtes de série no 1. Voici la liste complète :

Simples messieurs. — 1. Bjorn Borg (Su.) ; 2. Jimmy Connors (E.-U.) ; 3. Vitas Gerulaitis (E.-U.) ; 4. Guillermo Vilas (Arg.) ; 5 Brian Gottfried (E.-U.) ; 6. Roscoe Tanner (E.-U.) ; 7. Raul Ramirez (Mex.) ; 8. Sandy Mayer (E.-U.) ; 9. Ilie Nastase (Rou.) ; 10. Dick Stockton (E.-U.) ; 11. John Mcenroe (E.-U.) ; 12. Buster Mottram (G.-B.) ; 13. Wojtek Fibak (Pol.) ; 14. John Alexander (Aus.) ; 15. Arthur Ashe (E.-U.) ; 16. John Newcombe (Aus.).

Simples dames. — 1. Chris Evert (E.-U.) ; 2. Martina Navratilova (Ap.) ; 3. Evonne Cawley (Aus.) ; 4. Virginia Wade (G.-B.) ; 5. Billie-Jean King (E.-U.) ; 6. Betty Stove (Hol.) ; 7. Wendy Turnbull (Aus.) ; 8. Diane Fromholtz (Aus.) ; 9. Tracy Austin (E.-U.) ; 10. Kerry Reid (Aus.) ; 11. Rosemary Casals (E.-U.) ; 12. Marise Kruger (Af. S.) ; 13. Mima Jausovec (You.) ; 14. Virginia Ruzici (Rou.) ; 15. Susan Barker (G.-B.) ; 16. Regina Markisova (Tch.).

Au tournoi du Queen's, qui précède traditionnellement « The Championships » de Wimbledon, le Roumain Nastase a été éliminé d'entrée par un inconnu australien John James (8-6, 9-8). De son côté, l'Italien Adriano Panatta, toujours mal à l'aise sur gazon, a été « sorti » par l'obscur Néo-Zélandais Lewis.

PLANCHE A VOILE. — *M. F. Beauchêne a établi lundi 12 juin un nouveau record de la traversée de la Manche en planche à voile : parti de Douvres à 9 h. 7, il est arrivé à Andresselles (Pas-de-Calais) à 13 h. 15, améliorant ainsi de 1 h 20 la performance réalisée le 12 juin 1977 par un Allemand.*

LES MUTINS DU MUNDIAL

Parce qu'ils revendiquaient une meilleure hygiène dans les cellules et... une télévision pour suivre les matches de la Coupe du monde de football, soixante-trois détenus (sur deux cents) de la prison de Verviers, en Belgique, s'étaient mutinés dimanche soir 18 juin et s'étaient installés sur les toits de l'établissement. Les mutins ont regagné leurs cellules lundi 19 juin en fin d'après-midi après l'intervention d'une brigade de gendarmerie. — (A.F.P., Reuter.)

A LA TELEVISION

MERCREDI 21 JUIN

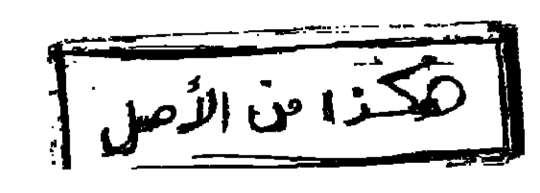
Italie - Pays-Bas, TF1, 18 h. 35 (direct).

Brésil - Pologne, A 2, 21 h. 40 (direct).

FOOTBALL. — « Jeu mixte en Grande-Bretagne » ? *La Fédération de football d'Angleterre vient d'être condamnée à 250 livres sterling (2 200 francs environ) de dommages pour avoir injustement interdit de jeu depuis octobre dernier Theresa Bennett, âgée de douze ans, membre d'une équipe minime de garçons. Le tribunal de Nemark a estimé que la jeune fille a été victime de* « discrimination sexuelle, évidente », *privée* « sans raison » *d'occasions de jeu et* « blessée dans son amour-propre ».

La fédération avait plaidé de son côté que, en ouvrant aux filles les championnats de garçons, il faudrait nécessairement admettre la réciproque, « ce qui ne manquerait pas de causer des problèmes ». — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

de l'humanité

OIGNAGE

DÉFENSE

SOUS L'IMPULSION DES PAYS EXPORTATEURS

Une accumulation terrifiante d'armes

L'Iran vient de demander aux Etats-Unis que lui soient livrés soixante-dix puissants biréacteurs F-14 à flèche variable et cent quarante avions de combat F-16, qui s'ajouteront aux quatre-vingts F-14 et cent soixante F-16 déjà commandés par l'armée iranienne. Ce marché supplémentaire est évalué à environ 15 milliards de francs.

Dans les milieux industriels américains, on pense que le président Carter fera droit à la requête iranienne et que les membres du Congrès, parmi les plus opposés aux ventes d'armes au Proche-Orient, ne s'engageront pas dans une nouvelle lutte au Sénat, après avoir échoué sur la vente d'avions F-15 à Israël et à l'Arabie Saoudite.

Pour sa part, la France reconnaît avoir reçu, en 1977, pour un montant global de 27 153 millions de francs de commandes étrangères d'armements, dont 60 % en provenance de pays du Proche-Orient.

Ces évaluations témoignent du fait que cette région du monde est devenue non seulement une poudrière terrifiante de menaces pour la sécurité internationale, mais aussi un lieu où s'affrontent les différents producteurs d'armements parmi les plus modernes et les plus « sophistiqués », au point que de telles livraisons contribuent à y déstabiliser à long terme la situation et les rapports de forces locaux.

Les F-14, les F-15 et les F-16 sont le dernier cri de la technologie américaine, tout comme le sont les bombes à fragmentation que les Etats-Unis n'ont pas hésité à fournir à l'armée israélienne.

Une position « marginale »

Peu après son élection à la présidence, M. Jimmy Carter avait donné l'impression de vouloir mieux contrôler le commerce des armes. Force est bien d'admettre aujourd'hui que les Américains n'ont pas mis leur profession de foi et leur politique en harmonie. Parfois, leurs livraisons au Proche-Orient s'accompagnent même de l'acceptation de transferts importants de technologie, notamment dans le cas précis de l'avion F-15 qui embarque des contre-mesures électroniques particulièrement modernes.

A première vue, la France n'échappe pas à cette critique, même si elle peut faire valoir qu'elle demeure, malgré ce qu'on en dit, un fournisseur « marginal » par rapport aux plus grands producteurs.

Si l'on analyse l'origine des parcs existants de matériels militaires au Proche-Orient et au Maghreb, la France a livré, à ce jour, 12 % des avions de combat en service : l'Union soviétique, 46 % ; les Etats-Unis, 36 % et la Grande-Bretagne, 6 %. En matière de blindés, l'Union soviétique vient largement en tête avec 64 % des parcs existants de blindés de toutes catégories dans ces pays, devant les Etats-Unis avec 17 %, le Royaume-Uni avec 9 % et la France avec 8,5 % (le reste se répartissant en une multitude de petits fournisseurs). Enfin, la France a livré 20 % des parcs existants d'hélicoptères ; les Etats-Unis, 32 % ; l'Union soviétique, 30 % ; la Grande-Bretagne, 14 % et, derrière ces quatre Etats, d'autres producteurs à commencer par l'Italie.

De telles évaluations dissimulent mal une réalité, à savoir que, dans cette région du monde, où la rigueur des combats tient d'abord à la combinaison du char et de l'avion, les Etats-Unis et l'Union soviétique sont — loin devant leurs concurrents — les principaux responsables du maintien, voire du développement, de la tension militaire.

La France et la Grande-Bretagne, du moins dans cette zone géographique, se disputent, selon les années et la nature des matériels, une troisième place qui pourrait bien être, en réalité, la première si l'on établit un rapport entre la valeur des armes commandées par la clientèle étrangère et la population des pays exportateurs.

Mais un tel débat risque de ne convaincre personne. Tous les pays fournisseurs concernés dans le monde falsifient leurs statistiques de ventes d'armes en confondant, par exemple, livraisons et commandes annuelles, pour ne retenir que les premières en raison de leur montant toujours plus faible, puisque les commandes enregistrées sur douze mois donnent lieu à des livraisons régulièrement étalées dans le temps. Et puis, au petit « jeu » des pays exportateurs d'armements par tête d'habitant, on oublie souvent des fournisseurs connus pour leur discrétion en la matière et néanmoins efficaces comme Israël, des pays socialistes ou certains Etats « neutres » en Europe.

JACQUES ISNARD.

A Dijon

UNE QUARANTAINE D'APPELÉS DU CONTINGENT SONT SANCTIONNÉS

De notre correspondant

Dijon. — La pétition circulant dans les casernes en France et en Allemagne, pour réclamer la gratuité des transports et le droit à une permission hebdomadaire de quarante-huit heures en faveur des appelés du contingent, a été signée par au moins quarante-deux des soldats du 602ᵉ régiment de circulation routière de Dijon.

Lundi 19 juin, on a appris de source bien informée que des punitions d'arrêt de trente à soixante jours avaient frappé onze appelés tandis que trente et un autres étaient sanctionnés moins sévèrement.

D'autre part, un autre appelé, qui effectue son service national à l'hôpital militaire de Dijon, a été puni de soixante jours d'arrêt pour le même motif. Il a été transféré à Joigny (Yonne) où il a commencé une grève de la faim.

[On estime actuellement à plus d'une centaine le nombre des appelés sanctionnés dans l'armée française pour avoir signé cette pétition (« le Monde » daté 18-19 juin). Le règlement de discipline générale, qui date maintenant de juillet 1975, interdit les manifestations, pétitions ou réclamations collectives, mais il reconnaît le droit à une réclamation individuelle adressée au commandement par la voie hiérarchique.]

JUSTICE

LE PROCÈS DES MEMBRES DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DE LA DROGUE

Des peines maximales sont requises contre quatre des quinze inculpés

Au terme de son réquisitoire, le représentant du ministère public a demandé, lundi 19 juin, à la cour de la seizième chambre correctionnelle de Paris de prononcer des « peines maxima » contre quatre des quinze inculpés du procès de la « filière française » du trafic de stupéfiants (le Monde du 15 juin) Urbain Giaume et Jo Patrizzi, soupçonnés d'avoir organisé treize expéditions d'héroïne — d'un poids total de 1 tonne — à destination des Etats-Unis. Jean Surrogato et Maurice Schoch, leurs intermédiaires, risquent chacun une condamnation à vingt ans de réclusion. Les peines requises contre les autres inculpés, notamment les divers « passeurs » s'échelonnent entre cinq et quinze ans de prison.

Concluant la longue suite de ses réquisitions, M. Jean Archambault, procureur de la République, s'est efforcé de démontrer que cette « french connection » était « un modèle du genre ». « Pour la première fois, a-t-il expliqué, nous nous trouvons en présence d'un réseau entier. »

La parole des « donneurs »

Exemplaire, ce réseau l'était, en effet. Aucun des tristes héros de la chanson de geste de la drogue n'a fait défaut : ni les « comparses occasionnels », les épouses de ces messieurs transformées en innocentes passagères transatlantiques, ni les « professionnels avertis » qui, à partir de 1969, « avaient compris que les plus fabuleux profits allaient naître de la revente de la drogue », ni les bricoleurs habiles à « truffer » une aile de voiture ou un buffet Louis XIII, ni les cousins d'Amérique, les sergents recruteurs ou les honorables correspondants de Barcelone.

Savante reconstitution que M. Archambault a détaillée avec un art d'ethnologue et un plaisir de lecteur de Série noire, s'enthousiasmant même pour l'« ingéniosité » d'une expédition.

Pour révélatrice qu'elle soit, cette patiente reconstitution a toutefois illustré les lacunes de ce procès. Avec l'inculpation des quinze trafiquants, la justice française a pu percer les mille et un secrets de la « filière de l'héroïne », se familiariser avec la logique mystérieuse des trahisons et des « concurrences entre les groupes de trafiquants ». Il manque cependant l'essentiel : des preuves suffisamment établies pour faire oublier que l'inculpation des accusés repose avant tout sur des dénonciations de complices, dénonciations négociées avec la police américaine, moyennant une proche libération.

Durant son réquisitoire, le procureur de la République a reconnu que le magistrat instructeur n'avait pas pu se faire envoyer un certain dossier de filature ou le texte des déclarations de l'acheteur Ortega. « La justice américaine nous a donné ce qu'elle a bien voulu », a admis M. Archambault. Certains complices ont avoué leur participation au trafic de stupéfiants comme Georges Dumoing, un pilote de course qui convoyait de l'héroïne avec sa « Lola » de compétition. D'autres n'ont pas eu l'habileté « d'empêcher les recoupements de l'enquête » ou de justifier de soudains gains d'argent. Mais seule la parole des « donneurs », les frères Maurice et Claude Schoch a pu être retenue contre les principaux accusés du procès, les organisateurs supposés, Urbain Giaume et « Jo » Patrizzi. « Pourquoi auraient-ils inventé leurs déclarations ? », a demandé M. Archambault. — Ph. Bg.

Procès pour fraude fiscale au tribunal de Paris

La « disparition » de 11 milliards de centimes

Nommons, dans le premier rôle, Victor Fedorowski, grand ferrailleur devant l'Eternel, dit « Fedo ». Mentionnons — vedette de deuxième ordre mais homme d'affaires doué — Auguste Richard. Citons pour mémoire Denis Merlin, modeste comptable. La liste est close. Lundi 19 juin, la onzième chambre correctionnelle de Paris jugeait pour fraude fiscale (une bagatelle de 110 millions de francs) et complicité ces trois personnages. Le cerveau, l'homme de paille et le sous-fifre.

Hier à la merci de son patron, aujourd'hui désarmé devant ses juges, tel se présente le sous-fifre. « Qui est Merlin ? », *a demandé Mᵉ Henri Leclerc, son avocat.* « Un pauvre homme qui a gagné 17 000 francs en 1968, *a-t-il répondu* ; un homme dont les bulletins de salaire s'élevaient à 1 199 francs par mois ; un homme aujourd'hui au chômage qui touche seulement 1 340 francs. » *Merlin* « est un petit comptable qui vit comme un petit comptable », *a-t-il ajouté.*

Auguste Richard, c'est autre chose. Son habillement — complet à fines rayures et cravate moirée, — sa prestance, tout le dit. Son « ascension » aussi. En 1968, il devient gérant du Comptoir métallurgique de La Courneuve (C.M.C.). Côté jardin, la vocation de cette entreprise est simple : achat et revente de produits métallurgiques de récupération. Côté cour, il s'agit de la production à grande échelle de fausses factures.

Les rapports de police sont explicites : « Dès la première vérification effectuée au siège du C.M.C., il est apparu qu'il n'existait aucune activité réelle. Aucun ouvrier ne se trouvait au travail, aucun engin, aucune machine ne se trouvait sur le chantier. Il n'y avait, en fait de marchandises, qu'un lot de vieux radiateurs et une certaine quantité de caisses à munitions en cuivre rouge. » *Bref, le C.M.C. n'est qu'une façade, le moteur d'une planche à billets dont Richard ne possède pas la clé. Mᵉ Jeannine Borniche, son avocat, dira :* « Le C.M.C. a toujours fait de la fraude fiscale. Richard n'a rien inauguré. »

Reste alors un coupable, le grand coupable, Victor Fedorowski : absent ! « On ne peut même pas envisager son incarcération », *a plaidé Mᵉ Pierre Lemarchand.* « On ne peut pas envisager sa comparution devant un tribunal sans risquer sa mort subite », *a-t-il assuré.* « *Fedo* » *est malade du cœur...*

Pourtant, l'ombre d'un instant, on a cru entrer dans le vif du sujet. Mᵉ Lemarchand, s'adressant au président, M. Michel Guth, sur le ton de ceux qui savent, a expliqué : « Vous savez bien que le trafic des métaux existe depuis la guerre, depuis 1943, et qu'il n'a jamais cessé. Il n'est pas besoin de citer des noms (...). En 1958, tout le monde savait qu'il existait une fraude incroyable qu'on ne jugulerait pas. »

Hélas ! En 1968 — l'affaire de fausses factures qui nous intéresse commence en 1968, — Mᵉ Lemarchand dénie tout rôle à son client. En 1968, « Fedo » se serait retiré des affaires. Evanouis, les 11 milliards de centimes ayant échappé à l'impôt ! « Fedo », « une sorte de multimilliardaire puissant » ? *Sottises, a dit Mᵉ Lemarchand,* « réputation erronée ». *Le doute doit profiter à l'inculpé, a-t-il rappelé.*

M. Jean-Louis Guyot, substitut, a requis « le bénéfice du sursis, en partie », *pour Auguste Richard et une toute relative sévérité pour Victor Fedorowski.*

Jugement le 10 juillet.

LAURENT GREILSAMER.

FACE A L'INFLATION LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

L'informatique au secours des notaires

Les six mille cinq cents notaires de France et leurs quarante mille employés rédigent chaque année près de quatre millions et demi de contrats. Ils traitent d'énormes capitaux (358 milliards en 1975, soit l'équivalent d'un quart du produit intérieur brut), et effectuent des paiements considérables : 109 milliards la même année.

Au reproche qui leur est souvent adressé de s'enrichir à bon compte en prélevant leur dîme sur des opérations toujours identiques et fixées par le rituel de la loi, les notaires opposent l'inflation législative de ces dernières années. Exposés par leur fonction à en subir quotidiennement les conséquences, ils ont de plus en plus recours à l'informatique pour se renseigner eux-mêmes et éviter de fourvoyer leurs clients. Mal leur en prendrait d'ailleurs puisque, lorsque cela arrive, leur responsabilité est engagée.

Pour s'orienter dans les maquis des droits civil, fiscal, rural, commercial et de la construction, les organismes professionnels des notaires ont créé depuis 1962 cinq centres de recherche d'information et documentation notariales (CRIDON). Le premier CRIDON fut créé à Lyon. Quatre autres CRIDON sont nés depuis à Paris, Lille, Nantes et Bordeaux. L'ensemble de ces centres a répondu en 1977 à 43 500 questions (14 000 en 1968) des notaires.

Par téléphone, par lettre ou en rendant eux-mêmes visite à l'un des cinq CRIDON, les notaires interrogent l'un des cinquante juristes et documentalistes de ces centres. Quand la réponse excède les limites de la mémoire et du savoir humains, ils ont recours à la documentation informatisée baptisée SYDONI (Système de documentation notariale informatique) qui fonctionne depuis le mois d'avril de cette année.

Seul SYDONI peut « digérer » la surproduction de textes législatifs et administratifs. Le *Journal officiel*, rappelle Mlle Henriette Mignot, secrétaire générale du CRIDON de Lyon, est passé de 1 200 pages en 1920 à 13 672 pages en 1975. Sont publiés chaque année près de 1 300 lois et décrets, 5 000 arrêtés et circulaires, 15 000 réponses ministérielles.

Une patiente compilation

Ce flot est gonflé encore par près de 4 millions de décisions de jurisprudence, 3 500 articles de doctrine juridique et 1 300 ouvrages de commentaires. Dans cette masse, 50 000 documents ont été sélectionnés (depuis 1962) et le stock de 200 millions de caractères qu'ils représentent a été emmagasiné sur deux disques. La machine qui gère ces informations et les mises à jour régulières nécessaires pour tenir compte des modifications législatives ou réglementaires (une centaine par semaine) et de l'enrichissement de la doctrine juridique se trouve à Lyon. Tous les CRIDON contribuent à la mise à jour, au dépouillement minutieux de 100 revues et au contrôle réciproque, qui permet d'éviter les omissions. Chaque CRIDON dispose de terminaux, d'écrans et d'imprimantes qui visualisent ou dactylographient les réponses aux questions posées.

En 1977, les CRIDON ont surtout été interrogés sur des questions relatives au droit civil (un tiers des demandes), au droit fiscal (22 %) et au droit de la construction (17 %). Satisfaits de ce système de consultation et de sa croissance (20 % de demandes supplémentaires tous les ans), ses promoteurs envisagent maintenant d'équiper de terminaux les études de notaires, qui pourraient ainsi interroger directement SYDONI. Ce projet, techniquement possible, exige pour être rentable que croisse encore sensiblement la fréquence des interrogations. Encore quelques milliers de lois et règlements, et c'en sera peut-être fini de la patiente compilation des codes et traités qui a suffi jusqu'à ce jour aux notaires pour déjouer les pièges de la loi...

MICHEL KAJMAN.

AMENDE AVEC SURSIS POUR S'ÊTRE OPPOSÉ A LA FOUILLE DE SON VÉHICULE

La treizième chambre de la cour d'appel de Paris a condamné, le lundi 19 juin, M. Michel Trignol, éducateur de l'administration pénitentiaire, à une simple amende de 500 F avec sursis qui ne sera pas inscrite à son casier judiciaire ; M. Trignol était accusé d'avoir, le 27 janvier dernier, refusé d'ouvrir le coffre de sa voiture devant des policiers, lors d'un des nombreux contrôles effectués après l'enlèvement du baron Empain (*le Monde* du 4 février).

En première instance, le 24 février, la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris l'avait condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende (*le Monde* daté 26-27 février). La cour, tenant compte des bons renseignements recueillis sur le prévenu et de ses « mobiles idéologiques », a tenu à se montrer plus indulgente que le tribunal. Elle n'a toutefois pas suivi Mᵉ Martine Scemama, défenseur de M. Trignol, qui soutenait que la demande présentée par la police constituait une atteinte à la liberté des citoyens.

Selon l'arrêt de la cour, « *l'invocation de cette liberté et la dénonciation d'une méconnaissance de celle-ci ne sont pas justifiées s'il s'avère qu'en l'espèce l'action des services de police s'est située dans le cadre de prescriptions édictées par le législateur en matière de crime ou de délit flagrant.* »

Dix-huit mois de prison dont quinze avec sursis pour Fernand Legros.

M. Fernand Legros, le marchand de tableaux qui a comparu le mois dernier devant la 31ᵉ chambre correctionnelle de Paris, accusé de fraude en matière artistique, contrefaçons et escroqueries (*le Monde* des 10, 11, 12 mai 1978), a été condamné lundi 19 juin à dix-huit mois d'emprisonnement dont quinze avec sursis et 10 000 F d'amende. Son coïnculpé, M. Maurice Malingue, expert près les tribunaux, a été condamné à dix mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende pour lui avoir fourni de faux certificats d'authenticité antidatés. Le jugement s'attache à montrer combien est invraisemblable la thèse de la bonne foi soutenue par M. Legros, qui prétend avoir acheté les toiles à un collectionneur.

Le tribunal a tenu compte du « *passé d'historien de l'art et d'expert auprès des tribunaux* » de M. Malingue, de sa « *faiblesse devant un partenaire tel que Legros, particulièrement persuasif* », et, pour ce qui concerne M. Legros lui-même, « *de sa personnalité fragile révélée par deux expertises psychiatriques à la suite de tentatives de suicides (...) mais aussi de la gravité des faits reprochés, préjudiciables à tout marché de l'art* ».

Un visiteur... interdit de prison.

Visiteur de prison depuis plusieurs années, M. Jean Cordier, soixante-quatre ans, ingénieur de l'Electricité de France en retraite, capitaine de corvette honoraire, décoré de la Légion d'honneur, père de six enfants, a été inculpé, lundi 19 juin, de remise irrégulière de correspondance à un détenu, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, qui l'a laissé en liberté en le plaçant sous contrôle judiciaire... avec interdiction de retourner exercer son activité dans un établissement pénitentiaire.

M. Cordier a reconnu avoir apporté une lettre venant de l'extérieur à M. Etienne Ethève, trente ans, à la prison de Fresnes, où celui-ci est écroué depuis le 13 janvier 1977 pour avoir tué une septuagénaire, Mme veuve Rosenfeld, dans l'appartement de celle-ci, 13, rue des Tournelles, à coups de cendrier, afin de la dévaliser.

Devant les policiers, il avoua, mais il s'est rétracté dès son premier interrogatoire dans le cabinet du magistrat instructeur, où il était assisté de Mᵉˢ Champdemerle et Repiquet.

M. Cordier a expliqué qu'il avait accepté d'apporter une lettre au prisonnier parce qu'elle lui avait paru anodine et qu'il l'avait détruite après la lui avoir montrée.



ÉDUCATION

La hausse des tickets de restaurant

Incidents au siège du Centre des œuvres universitaires

Des incidents ont eu lieu lundi 19 juin au siège du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, à Paris. Trente étudiants, militants et dirigeants des deux UNEF (Union nationale des étudiants de France), qui protestaient contre un projet de hausse du prix du ticket de restaurant universitaire ont été interpellés par la police et relâchés aussitôt.

C'est pour protester contre un projet de hausse de 14 % du tarif des restaurants universitaires de (3,50 F à 4 F le repas) que l'UNEF (Union nationale des étudiants de France, dont la direction est proche des communistes) a organisé des boycottages des restaurants universitaires lundi 19 juin. L'UNEF-Unité syndicale (dont la direction est proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste) a, de son côté, lancé une campagne de pétitions qui a recueilli selon elle quinze mille signatures.

Dans l'après-midi de lundi, une délégation d'une vingtaine de membres de la première UNEF s'est rendue au Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), 69, quai d'Orsay, à Paris, pour empêcher la réunion du conseil d'administration qui devait décider de la hausse en question. Une autre délégation d'une demi-douzaine de membres de l'UNEF-Unité syndicale s'est également rendue au CNOUS pour y apporter une pétition.

La direction du CNOUS ayant fait appel à la police, celle-ci a fait évacuer les lieux. Parmi les personnes interpellées figuraient les élus étudiants au conseil d'administration du CNOUS (six pour l'UNEF, trois pour l'UNEF-Unité syndicale). Au cours de la bousculade, un étudiant selon la police et quatre selon les deux UNEF ont été légèrement blessés.

Le conseil d'administration du CNOUS ayant décidé l'augmentation des tarifs en l'absence des élus étudiants, l'UNEF et l'UNEF-Unité syndicale demandent que celui-ci soit convoqué à nouveau.

[Les restaurants universitaires servent environ soixante-quinze millions de repas par an pour l'ensemble de la France. L'Etat prend en charge les dépenses liées aux bâtiments et au personnel administratif et verse, de plus, au CNOUS, pour chaque repas *pris* par un étudiant, une somme équivalente à la contribution de ce dernier. Les deux UNEF souhaitent que le budget de l'Etat prenne également en charge le personnel ouvrier des restaurants universitaires et une exonération de la T.V.A. La direction du CNOUS explique la nécessité de l'augmentation du prix du ticket de restaurant universitaire (qui était de 3,50 F depuis un an) par la hausse des denrées alimentaires, la revalorisation des bas salaires du personnel et le souci de sauvegarder la qualité nutritionnelle des repas.]

UN ÉLÈVE MEURT ÉLECTROCUTÉ AU COURS D'UNE SÉANCE DE TRAVAUX PRATIQUES

Un élève du lycée d'enseignement professionnel (ex C.E.T.) de Tarnos (Landes) est mort électrocuté, le lundi 19 juin, en fin de matinée, au cours d'une séance de travaux pratiques de physique.

Henri Gomez, dix-sept ans, élève de première année du Brevet d'études professionnelles (B.E.P.), manipulait un montage électrique alimenté par un courant de 380 volts quand l'accident s'est produit. Les pompiers, rapidement arrivés sur les lieux, n'ont pu réanimer la victime, qui, selon le directeur de l'établissement, aurait commis une imprudence. Une information est ouverte par le tribunal de grande instance de Dax.

[Les statistiques les plus récentes du ministère de l'éducation portant sur les accidents dans les ateliers des établissements d'enseignement technique datent des années 1971, 1972 et 1973. En 1971, alors que 661 649 élèves fréquentaient l'enseignement technique, on a dénombré 9 245 accidents dans les ateliers. Il y avait eu 4 980 accidents de trajet. En 1972, on comptait 10 685 accidents dans les ateliers pour une population scolaire de 793 590 élèves, et, en 1973, 10 600 accidents pour 885 614 élèves.]

LES ÉTABLISSEMENTS AURONT PLUS D'AUTONOMIE POUR LE CHOIX DES MANUELS SCOLAIRES

Le ministère de l'éducation vient de prendre une mesure qui manifeste sa politique de « déconcentration » des décisions. Jusqu'à présent, lors du choix des manuels scolaires, et ce fut le cas l'an dernier pour la classe de sixième, les chefs d'établissement devaient adresser à l'inspecteur d'académie la liste des ouvrages retenus par les enseignants après avis du conseil d'établissement. Une circulaire parue au *Bulletin officiel de l'éducation* du 15 juin prévoit que « *désormais, la liste des manuels pourra être affichée dans l'établissement et communiquée aux familles dès qu'elle aura été arrêtée par le principal du collège. Celui-ci saisira éventuellement l'inspecteur d'académie des difficultés rencontrées* ».

Selon le calendrier annoncé pour la procédure du choix des manuels de cinquième — où la réforme de l'enseignement s'appliquera à la rentrée, — les conseils d'établissement ont dû être consultés avant le 7 juin. Les commandes devront être passées avant le 15 juillet. Les manuels utilisés à la rentrée prochaine en sixième sont les mêmes que ceux de l'année 1977-1978.

INSTITUT

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. Bernard Chenot est élu secrétaire perpétuel

L'Académie des sciences morales et politiques a enfin un secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Pierre Clarac, qui depuis longtemps voulait se démettre de cette charge. Par vingt-cinq voix contre seize à M. Henri Guitton, quatre bulletins blancs et un qui portait le nom de M. Clarac, elle a élu, lundi, au premier tour M. Bernard Chenot.

M. Edouard Bonnefous, chancelier de l'Institut, s'est alors fait l'interprète de ses confrères en rendant un hommage ému aux qualités de M. Clarac que la compagnie tout entière a élu, à main levée, secrétaire perpétuel honoraire.

[Né le 20 mai 1909 à Paris, M. Bernard Chenot était entré au Conseil d'Etat le 1er janvier 1932 (concours de décembre 1931). Il y a été successivement auditeur de deuxième classe, de première classe, maître des requêtes, conseiller, vice-président (juin 1971). Il a exercé pendant cinq ans les fonctions de commissaire du gouvernement auprès du Conseil d'Etat statuant au contentieux.

Sous la IIIe République, il a fait partie de plusieurs cabinets ministériels, notamment à la santé publique, à l'éducation nationale, aux travaux publics.

Il a quitté le Conseil d'Etat pour exercer les fonctions de secrétaire général des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais (1944-1946), celles de secrétaire général du Conseil économique (1951-1958), celles de ministre de la santé publique et de la population, puis ministre de la justice (1958-1962) et enfin de président des Assurances générales de France (1964-1970).

M. Bernard Chenot a été membre du Conseil constitutionnel (1962-1964), du conseil de la Fondation nationale des sciences politiques, maître de conférences et professeur aux Instituts d'études politiques de Paris, Bordeaux et Grenoble de 1940 à 1970, sauf interruption de 1958 à 1962. Il est président de la Cité universitaire depuis 1964, en remplacement de M. André François-Poncet, président de l'Institut français des sciences administratives depuis 1974, en remplacement de M. Alexandre Parodi.

Il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1976.

Il a écrit, entre autres ouvrages, *Organisation économique de l'Etat, les Entreprises nationalisées, Etre ministre.*]

Les délinquants sans visage

Me François Sarda, avocat à la cour de Paris, membre de la commission de révision du code pénal, a entretenu l'Académie d'une innovation qui figure dans l'avant-projet : la proposition de retenir le principe de la responsabilité pénale des personnes morales. Reconnue sous l'Ancien Régime, celle-ci existe ou commence à percer dans de nombreux pays, et si le principe d'irresponsabilité a été maintenu par la Cour de cassation, la loi chez nous connaît de plus en plus d'exceptions.

Or les textes de l'avant-projet ne concernent pas toutes les personnes morales, mais les groupements dont l'activité est « de nature commerciale, industrielle ou financière ». La responsabilité ne jouera qu'au cas d'infraction commise par un organe régulier agissant dans l'interdiction. Mais, conclut l'orateur, la responsabilité pénale des personnes morales, qui « pourraient devenir des proies préférées, parce que sans visage », n'est pas une panacée polyvalente... bien qu'il ne soit pas concevable de rénover « la formulation d'une législation moderne sans reconnaître que des groupements commettent des fautes ».

Les étudiants sans mémoire

(Suite de la première page.)

« *Ça ne décollera pas aujourd'hui* », commente Jean-Paul, étudiant en droit. A voir les mines fermées, appliquées, on peut se demander si « *ça décolle* » souvent. « *Il est assez normal qu'il y ait peu de monde*, ajoute Jean-Paul. *Nous sommes en fin de semaine. Les étudiants sont déjà rentrés chez eux.* » Jeudi, une fin de semaine ?

Jean-Pierre a refusé ces réjouissances tristes pour gagner le sommet de la colline. Il marche, tête penchée, mains dans les poches, accompagné par les bruits mêlés des deux musiques. Lui non plus n'est pas très gai. Tout à l'heure, il s'est senti incapable de rejoindre sa chambre après le médiocre dîner du « resto-U ». Crise de déprime, le cœur au bord des lèvres. Il a l'impression de se noyer et se demande pourquoi. « *Depuis cinq mois, depuis mon entrée en fac, je cherche à comprendre pourquoi je vais mal. Enfin, pas vraiment mal, mais pas très bien.* » Il énumère les cartes de son jeu, pourtant bien fourni : des parents enseignants à Abbeville (Somme) qui lui ont transmis le respect du savoir universitaire et lui versent une « mensualité raisonnable ». Une amie, Carole, étudiante comme lui, qui aime les voyages et le camping. Deux ou trois anciens camarades de lycée. Un goût prononcé pour l'histoire et l'envie de réussir un concours de recrutement pour le professorat.

Malgré cette donne, Jean-Pierre dérive : « *Aller à l'université me démoralise. Je préférerais travailler seul, chez moi. Quelque chose — mais quoi ? — dans le fait que je sois étudiant me rend mal à l'aise.* » Ni heureux ni malheureux, en somme. Plutôt enfermé dans sa lassitude et sa déception.

Les Jean-Pierre se comptent par centaines. Les « zinzins » aussi. A Montpellier, depuis que le milieu étudiant a cessé d'être une avant-garde, les propriétaires des boîtes de nuit de la côte du Languedoc affrètent des autocars gratuits depuis l'université de lettres. Anne-Marie, fille de commerçants, traîne aussi sa mélancolie dans la salle des pas perdus de l'université d'Aix-en-Provence et éprouve une inexplicable sensation d'étouffement. L'ennui, du Nord au Sud, avec la même constance.

Degré zéro

Le malaise n'en finit pas d'épaissir. D'une année à l'autre, les étudiants se plaignent d'aller de mal en pis, plus que jamais soumis, affirment-ils, aux tirs croisés de l'échec, de la sélection inavouée, du chômage des cadres, de la déqualification des diplômes, de la misère matérielle et morale. Ballottés d'un désastre à l'autre. Mais qui peut dire quand cela a commencé ? A voir la dernière génération d'étudiants, on peut se demander s'il y a eu, un jour, un âge heureux. Mai 68 ? La révolte, la politisation ? Même pas : la « normalisation » que l'on constate en 1978 était contenue dans un long mouvement désespéré du printemps 1976 contre la réforme du deuxième cycle, lui-même en germe dans les grèves de 1973. Elles-mêmes inscrites en filigrane dans la fièvre de l'immédiat après-mai. Mais ce qui distingue les étudiants d'aujourd'hui de ceux d'hier et d'avant-hier, c'est la montée de l'indifférence.

Lassés de cette minorité de jeunes tour à tour apathiques ou turbulents, l'Etat, les partis politiques, la société dans son ensemble, ont cessé, depuis deux ans, de se troubler, de prévoir ou d'essayer d'enrayer les risques d'épidémie. Ces derniers mois, il semble que le degré zéro de sensibilisation ait été atteint : aucun grand débat durant la dernière campagne électorale n'a tourné autour de la situation de l'Université. Certes, le malaise n'est plus nié, sauf par le ministère des universités. Mais l'habitude est prise : les difficultés des étudiants font partie du décor, des « problèmes » chroniques, au même titre que la vieillesse, l'alcoolisme ou les accidents de la route. Les certitudes se figent : pour les cadres de l'industrie, les étudiants sont presque toujours des « irrécupérables ». Pour les « prolétaires », ils demeurent des privilégiés, futurs fonctionnaires ou patrons.

Les explications qu'on entend donner au malaise étudiant ne relèvent pas d'analyses affinées, mais plutôt de tics, d'ébauches de raisonnement. Des visions catégorielles, vaguement méprisantes pour le sujet observé. Pour les militants révolutionnaires, les étudiants sont victimes à la fois de la crise et de leur faux statut de privilégiés, volontairement mis en avant par la « bourgeoisie ». Pour les communistes, et les syndicats qui leur sont proches, le gouvernement est coupable, car il ne donne pas tous les moyens d'étudier et de vivre à ces jeunes intellectuels dont le pays aura besoin. Les enseignants de gauche sont parfois « culpabilisés » ou parlent de la « *désocialisation des campus* ». Les conservateurs mettent le désarroi de leurs étudiants sur le compte de la loi d'orientation de 1968, de la mort des valeurs universitaires, et les modernistes sur l'inadaptation des études supérieures au marché de l'emploi. A gauche, un sentiment prédomine : la solution aux problèmes des étudiants passe par la solution de la crise sociale et économique.

Les étudiants n'intéressent plus guère. Même les sociologues se sont éloignés du chevet de ces malades ennuyeux. Les rares équipes de recherches qui les observent encore se limitent à la question des débouchés et de l'orientation. Et M. Alain Touraine, qui, un temps, avait poussé plus loin que d'autres la sympathie pour ce milieu, reconnaît avoir étudié les grèves de 1976 surtout pour mettre au point une nouvelle méthode d'analyse des mouvements sociaux.

Dans la circonférence

Qui pourrait, dans ces conditions, reprocher aux étudiants de 1978 d'avoir la même indifférence à l'égard de leur propre situation ? Ils se mettent en retrait avec application. « *Les bacheliers qui s'inscrivent pour la première fois*, note un enseignant d'Amiens, *se rendent vite compte que le campus, l'environnement des études, comportent un piège et qu'il faut s'en protéger.* » A l'insouciance de l'après-mai 68, aux angoisses confuses des années 1973-1976, a succédé une période d'accommodement. Les nouveaux étudiants semblent pratiquer la politique de la désertification. « *J'ai de moins en moins de présents à mon cours*, explique un maître-assistant d'Amiens. *S'il sont honnêtes, mes collègues vous diront la même chose. Les étudiants ne doivent pourtant pas être bien loin, puisqu'on les voit revenir pour les examens.* »

Où sont-ils ? « *A l'extérieur, tout autour, dans des circonférences plus ou moins grandes*, répond Philippe, étudiant en maîtrise à l'université de Montpellier. *Les étudiants sont un peu comme ces bourgeoises qui font leurs courses en fin d'après-midi : ils vont à l'université comme elles garent précipitamment leur voiture n'importe où, courent au magasin le plus proche, puis, vite, repartent parce qu'on les attend pour le dîner.* »

Désengagement et désertion. Les conflits passionnels avec l'Université sont devenus des « flirts » à peine polis. L'entêtement ne réside plus dans l'insistance à « *occuper* », à « *socialiser* » les campus, mais à s'en extraire. Cette absence se confirme lorsqu'on explore la « *circonférence* » des universités de Montpellier. Marc, Isabelle et Danielle ont « *tiré toutes les leçons des angoisses* » de leur première année d'études. « *Nous étions comme tous les étudiants*, expliquent-ils, *ballottés entre les cours et le resto-U. Nous vivions inquiets. Nous pensions au chômage. On partait perdants, quoi.* Les filles vivaient à la résidence universitaire « *où toutes les étudiantes ont peur de se faire violer* ». Marc avait déjà fréquenté plusieurs campus et se savait au bord de l'exclusion.

Tous trois vivent maintenant dans un village sur la route de Lodève (Hérault) dans une belle maison entourée de prés. « *On a échangé nos dix mètres carrés de la cité-U contre la vue sur la montagne* », disent-ils, confortablement installés dans les chaises-longues du jardin, à l'heure du petit déjeuner.

Leurs rapports avec l'université sont soumis à une règle : « *Y passer le moins de temps possible tout en se donnant les chances d'obtenir un diplôme* ». Dosage savant qui a nécessité de trouver des cours et des travaux dirigés aux mêmes heures, de « *choisir des profs pas trop réac* », qu'à l'occasion on pourra séduire ou apitoyer pour un devoir oublié. Ils étudient surtout l'hiver, parce qu'il ne fait pas beau et vont vendre du miel sur le campus après les cours. « *Comme ça, on a l'impression de toucher une bourse ou de procéder à un échange commercial avec l'Université.*

Entre eux, ils s'interdisent de parler de la fac. Sujet tabou, parce qu'il fait revivre les souvenirs amers des « *grèves qui n'ont pas abouti* », ou des autres étudiants qu'ils trouvent « *débiles* ». « *Nous sommes allés faire un tour, une fois, à la résidence. C'était chouette, nous avions l'impression d'être des cousins d'une lointaine province.* »

Les « turbo-étudiants »

On peut prendre ces trois-là pour des marginaux. Mais ils ne sont pas les seuls à « sécher » les cours. « *Désormais, les enseignants se débrouillent pour placer leurs unités de valeur semestrielles en début d'année universitaire*, dit M. François Foulatier, maître assistant de psychologie. *S'ils ont le malheur d'enseigner ces U.V. après février, ils font cours à des salles vides.* » Est-ce l'effet de l'ensoleillement de Montpellier ? L'assiduité aux cours est en chute libre dès la fin de l'hiver. « *Après Pâques, les étudiants sont à Palavas, à la plage* », note François, étudiant en maîtrise de psychologie. La fréquentation des champs de neige est, en revanche, en constante augmentation à Chambéry et à Grenoble, comme celle de la campagne à Marseille, à Aix, à Toulouse, celle de la plage à Nice.

Pour importante qu'elle soit, l'influence du milieu naturel sur le comportement des étudiants n'est pas déterminante. On constate la même tendance à la « désertification » du campus à Amiens, où l'absence des étudiants est presque érigée en système. Cette université, comme d'autres, s'efforce de regrouper ses activités pédagogiques pendant deux jours, le mercredi et le jeudi. Amers, les militants ne disposent plus que de deux déjeuners pour placer leurs tables de vente de brochures politiques qui n'intéressent plus grand monde. « *Amiens était connu pour accueillir des « turbo-profs », ces enseignants qui viennent de Paris en train et ne sont pas intégrés localement. Nous avons aussi nos « turbo-étudiants »*, note un sociologue de l'université, M. Trinh Van Thao. Les « turbo-étudiants » sont toujours entre deux trains, ceux qui calculent au plus juste leurs horaires de manière à consacrer à l'institution universitaire un minimum de temps. Monique, par exemple, étudiante de deuxième année de lettres, vient de Boulogne-sur-Mer. « *L'an dernier, je n'avais pas encore compris qu'il ne servait à rien de vivre sur le campus une semaine normale de cinq jours ouvrables.* » Cette année, Monique passe une seule nuit dans sa chambre. Elle arrive le mercredi matin en gare d'Amiens, s'offre un petit déjeuner en ville, un livre dans une librairie, puis prend l'autobus pour le campus. Le jeudi, en fin d'après-midi, immédiatement après son dernier cours, elle fait le même chemin en sens inverse. Elle peut voir passer, à la gare, des enseignants qui courent pour attraper le train de Paris, leur semaine terminée. « *Ma vie n'est pas plus gaie qu'avant*, constate Monique, *mais ça passe plus vite.* »

Cette diminution du temps passé sur les campus contribue à modifier le rapport des étudiants avec le reste de la société. Ils vivent moins avec d'autres étudiants, en vase clos, imperméables à la vie extérieure. Il faut les chercher au milieu des autres Français. « *Regardez les étudiants parisiens*, dit un enseignant de Montpellier. *Il y a bien longtemps qu'ils ne sont plus au quartier Latin, mais dans leurs quartiers d'habitation, dans les transports en commun, à leur travail, exactement comme des employés. Ils ont le même rythme, presque les mêmes horaires.* »

Pour les trouver, il vaut presque mieux chercher les étudiants de province dans leur ville d'origine, ou dans leurs familles. « *Pour beaucoup d'étudiants, avant ces dernières années*, explique M. Daniel Monteux, ancien secrétaire général du SNE-Sup (1), *aller après son bac dans une ville universitaire, c'était un peu une initiation, un changement de catégorie sociale. Beaucoup abandonnaient ainsi leurs anciens camarades de quartier. La coupure était souvent irréversible avec ceux qui entraient directement dans le monde du travail.* » Désormais, on voit des étudiants revenir fréquemment vers leur tissu social d'origine. Ce retour au pays se fait généralement en deuxième année. L'expérience de la grande ville, du campus, d'un statut qu'on pensait valorisant, tourne court. On réinvestit alors dans ce que les étudiants de 1968 croyaient fuir : la famille, l'adolescence, la vieille société...

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN).

Prochain article :

LES BIENFAITS DE LA MISÈRE

Le Monde DE LA MÉDECINE

L'Organisation mondiale de la santé engage une révolution sanitaire

La coopération sanitaire internationale parvient aujourd'hui à un tournant de son histoire. Née de la terreur séculaire qu'inspiraient les grandes maladies épidémiques, elle s'oriente actuellement vers des schémas si novateurs — non sans quelque brutalité, parfois — qu'elle présentera probablement, à partir des années 80, un visage radicalement modifié.

Cette nouveauté est d'abord géographique. L'entraide en matière de santé s'est exercée d'abord en Europe, et est restée longtemps une activité purement européenne. Ainsi, la première conférence sanitaire internationale, réunie à Paris en 1851, rassemblait onze participants : Autriche, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Portugal, Russie et quatre Etats italiens. On avait invité, au titre du bon voisinage, un représentant de la Turquie. La conférence fut d'une totale inefficacité. Le ministre français des affaires étrangères n'en félicita pas moins les délégués du travail qu'ils avaient accompli. Il fallut pourtant attendre... quarante et un ans pour que la première convention sanitaire internationale voie le jour. Entre-temps, s'étaient réunies laborieusement six conférences de ce type dont l'objet était à vrai dire unique : la lutte contre le choléra. Aussi n'est-il pas exagéré de dire que l'histoire de la coopération sanitaire internationale se confond, à ses débuts, avec la lutte contre le choléra, apparu en Europe en 1830 après une lente progression, par voie de terre, depuis l'Inde.

Ce n'est qu'en 1907 qu'il fut décidé de créer à Paris un Office international d'hygiène publique (O.I.H.P.), qui élabora plusieurs conventions, toujours destinées à protéger l'Europe des maladies infectieuses « exogènes » : après le choléra, la variole et le typhus.

Contre toute attente, la création de la Société des nations, en 1919, n'aboutit pas au remplacement de l'O.I.H.P. par une « antenne » de la S.D.N. : les Etats-Unis s'étant opposés à cette formule, coexistèrent entre les deux guerres une organisation sanitaire émanant de la S.D.N., l'O.I.H.P. et un organisme panaméricain.

De cette confusion même naquit l'idée d'un organisme unique qui deviendra, en 1946, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), institution spécialisée des Nations unies, établie à Genève.

D'européenne, la coopération sanitaire internationale est donc devenue, bouleversement majeur, réellement « mondiale » et dominée — du moins en nombre — par ce même tiers-monde qui ne s'exprimait, lors de la création de l'O.M.S., que par l'intermédiaire des puissances coloniales.

De ce bouleversement vient d'en naître un second : la remise en question de la médecine occidentale et de ses schémas les plus classiques. Des modifications d'une telle ampleur affecteront nécessairement les relations de l'O.M.S. avec les pays industrialisés, traditionnels bailleurs de fonds et « donneurs d'idées » ; il en sera de même des rapports de l'O.M.S. avec le tiers-monde, soucieux de se dégager de modèles imposés et inefficaces pour lui, mais parfois encore totalement prisonnier de ces mêmes modèles.

« Des médecins aux pieds nus » pour tout le tiers-monde

QUE la médecine occidentale ait démontré son inefficacité à venir en aide aux trois quarts de l'humanité, nul n'en doute à Genève, au siège de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) ; c'est désormais un dogme sur les bords du lac Léman, où l'on apporte posément, chiffres à l'appui, les preuves évidentes de cet échec. Que ce constat soit acceptable pour ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir dans l'immense majorité des pays du tiers-monde est beaucoup moins sûr. Tant il est vrai que le chemin parcouru en quelques années par une poignée de fonctionnaires internationaux peut être semé d'embûches — c'est le moins qu'on puisse dire — dans nombre de régimes où la possession d'un hôpital universitaire et d'une faculté de médecine, au même titre que celle d'un aéroport international, est symbole de maturité, voire de dignité nationale.

Pourtant, les prémisses de cette nouvelle philosophie s'imposent d'elles-mêmes, semble-t-il. L'humanité, pour plus de 80 %, ne dispose d'aucun accès aux soins, si rudimentaires soient-ils. La variole exceptée, aucune des grandes maladies transmissibles qui ravagent le tiers-monde n'est aujourd'hui en régression. Le paludisme et les maladies vénériennes enregistrent, même à l'heure actuelle, une flambée que rien ne semble pouvoir enrayer, d'autant que les parasites et microbes sont devenus « résistants » aux mesures de prévention comme aux méthodes de traitement. La sous-alimentation, facteur prédisposant de la majorité des maladies infectieuses, continue à tuer — des enfants surtout — à un rythme effrayant : elle apparaît déterminante par exemple dans le décès d'un enfant sur deux en Amérique latine. L'espérance de vie, qui atteint soixante-dix ans dans les pays industrialisés, n'est que de quarante-cinq ans en Afrique et de cinquante-six ans en Asie (1).

Lorsque ces statistiques sont apparues dans leur terrible clarté, lorsque les grands empires coloniaux se sont effondrés, donnant des « voix » aux responsables du tiers-monde dans les organismes internationaux, une prise de conscience s'est progressivement développée qui est devenue aujourd'hui un corps doctrinal, clairement exprimé par le docteur Halfdan Mahler, directeur général de l'O.M.S. « *La plupart des régions rurales des pays en développement*, écrit-il (2), *ne bénéficient pas des services d'un seul médecin qualifié, et, qui plus est, ne disposent en moyenne que d'un auxiliaire sanitaire pour dix mille personnes (...). Il semble très improbable que les pays les moins développés puissent même rêver d'avoir un jour le personnel nécessaire à l'application des méthodes classiques : il leur faut donc trouver des solutions originales.* »

Ces *« solutions originales »*, quelles sont-elles ? Elles consistent d'abord à faire table rase des schémas occidentaux classiques, « importés » d'Europe ou d'Amérique du Nord, et que l'O.M.S., pendant ses trente premières années d'existence, a diffusés, prenant la suite des empires coloniaux, dans le monde entier.

Un « empire colonial »

Comme le souligne le docteur Lambo (Nigéria), second direct du directeur général, « *l'O.M.S. elle-même a été un empire colonial. Tous les « consultants » provenaient des pays riches, l'idée étant qu'ils « savaient » mieux. En outre, même les pays du tiers-monde, promus tout récemment à l'indépendance, demandaient assistance, non pas à l'O.M.S., mais à l'ancienne puissance tutélaire* ».

Cette remise en question ne date que de quelques années. Il s'en faut de beaucoup qu'elle soit communément admise par les intéressés eux-mêmes. Pour ne citer qu'un exemple, le Lesotho avait conçu le projet de construire un nouvel hôpital dans la capitale, qui aurait absorbé à lui seul 40 % du budget sanitaire total du pays. Or la remise en question dont il s'agit consiste à éliminer la notion de services de santé centrés avant tout sur l'hôpital et sur une médecine de type universitaire. « *Il n'est plus admissible*, écrit encore le docteur Mahler (3), *que les gouvernements concentrent les efforts de santé dans les grandes villes ou qu'ils consacrent une grande part de leur budget de santé à la construction d'hôpitaux sophistiqués ou à la mise au point de techniques coûteuses qui ne pourront, en fin de compte, sauver que quelques vies.* »

Ces « techniques coûteuses », par quoi les remplacer ? C'est là que se situe la partie la plus radicale de cette nouvelle doctrine. Il faut, déclare le docteur Flahaut (O.M.S.) « *faire feu de tout bois* ». En d'autres termes, utiliser tout le potentiel dont disposent les pays du tiers-monde, y compris les guérisseurs, y compris les « matrones », ou sages-femmes traditionnelles, y compris les herboristes et les sorciers... Moyennant un bref « recyclage », au cours duquel ils seront initiés aux notions élémentaires de l'asepsie et de l'hygiène du milieu.

« *Si cette solution peut aider les populations*, écrit le docteur Mahler (2), *il faut avoir le courage d'affirmer que c'est là la meilleure politique à suivre, à long terme, et qu'il ne s'agit, en aucun cas, d'un expédient ou d'une solution de qualité inférieure (...). Pour autant qu'ils soient d'accord, on peut donner aux guérisseurs traditionnels et aux accoucheuses, et ceci à très peu de frais, une formation qui leur permettra de dispenser, sous surveillance, des soins acceptables et adéquats. Cette formation peut porter sur l'hygiène personnelle, les soins aux mères et aux enfants, y compris la planification familiale, des conseils de nutrition, la vaccination contre les grandes maladies infectieuses, le traitement des maladies et blessures courantes, et des notions de base concernant l'assainissement et l'hygiène du milieu. On peut, en même temps, les amener à renoncer aux pratiques qui pourraient entraîner des risques pour les malades.* » Par exemple, une habitude, fréquente en Afrique noire, consiste à favoriser la cicatrisation du cordon ombilical des nouveau-nés en y appliquant de la terre ou de la bouse de vache ; il en résulte un taux extraordinaire de tétanos néo-natal.

Le programme est chargé pour ces « *agents de santé primaires* ». Il faudra donc, explique-t-on à Genève, qu'ils soient d'autant plus encadrés que leur formation aura été brève. Encadrés par des « agents » d'un niveau légèrement supérieur, eux-mêmes reliés, par un système pyramidal mais très décentralisé, au médecin de la préfecture ou de la capitale, vers qui seront adressés les cas complexes, et ceux-là seulement.

Ce schéma — les autorités de l'O.M.S. ne le dissimulent pas — est très inspiré du modèle chinois : les « médecins aux pieds nus », précisément, n'étaient pas médecins, mais bien de ces « agents de santé primaires », constamment recyclés et relayés à de multiples échelons.

Ces nouveaux modèles, que le jargon de l'O.M.S. dénomme « *soins de santé primaires* », supposent aussi une contestation du rôle que joue l'industrie pharmaceutique dans le tiers-monde. « *Il est clair*, estime le docteur Mahler (3), *que l'emploi judicieux des plantes, des champignons, des fleurs, des fruits et des racines dans les soins de santé primaires peut contribuer grandement à réduire la charge financière qu'imposent les médicaments aux services de santé.* » Ces formules, d'où n'est pas exclu un zeste de provocation, ne sont évidemment pas du goût des grandes firmes pharmaceutiques, d'autant que l'O.M.S. demande à chaque pays du tiers-monde d'élaborer une liste des deux cents médicaments qui lui paraissent essentiels, et de s'y tenir...

L'un des principaux problèmes auxquels se heurte et se heurtera cette nouvelle doctrine réside dans son « acceptabilité » par les élites locales des pays du tiers-monde, elles-mêmes formées dans un moule occidental, c'est-à-dire purement hospitalo-universitaire. Un exemple parmi d'autres, celui de la Tunisie. Pour cinq millions cinq cent mille habitants, ce pays possède depuis la période coloniale une faculté de médecine, celle de Tunis, d'où sortent chaque année des médecins fortement tentés par la pratique urbaine, à Tunis, ou même à... Paris ; la partie méridionale du pays étant notoirement sous-équipée. On vient d'adjoindre à cette première institution deux nouvelles facultés de médecine, l'une à Sousse, l'autre à Sfax, qui fourniront, d'ici à trois ans, cent médecins par an et d'ici à cinq ans, quatre cents... Bon nombre d'enseignants de ces nouvelles facultés viennent de France : le modèle se perpétuera. Interrogé sur les contradictions entre cette politique et les nouvelles orientations de l'O.M.S. le ministre de la santé, le docteur Ben Hamida, répond, après avoir admis que la pathologie dominante, en Tunisie, est d'origine infectieuse et que les médecins sont excessivement concentrés à Tunis et dans les grandes villes : « *Une « médecine aux pieds nus » dans notre pays ? Mais la population ne se satisferait jamais d'une « sous-médecine », le prestige médical en serait entamé...* »

On sait, à Genève, qu'une telle attitude n'a rien d'exceptionnel. Mais on ne perd pas l'espoir de convaincre les dirigeants. Tel sera précisément le but de la conférence que l'O.M.S. et l'UNICEF réuniront à Alma-Ata (Union soviétique) en septembre prochain.

CLAIRE BRISSET.

(1) *Le Monde* du 8 juin 1978. Des erreurs de chiffres ont déformé les données fournies par l'encadré paru ce même jour à propos de la santé dans le tiers-monde. Il fallait lire : taux de mortalité (pour 1 000 habitants) en Union soviétique : 9 et non 90 ; en Afrique, 20 (et non 152) ; en Asie, sauf l'U.R.S.S. : 13 (et non 121).

(2) *Santé du monde*, publication de l'O.M.S., novembre 1977.

(3) *Santé du monde*, avril 1978.

Des contraintes anticoloniales pour les pays nantis

UNE visite à l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), c'est d'abord un voyage en Utopie, pays imaginaire, hors du temps et des tensions, dont le bien-être des hommes serait l'unique aspiration. Il faut un certain temps pour que cette vision idéalisée soit atténuée par la réalité des choses, que le symbolisme du lieu et le discours de ses occupants peuvent faire aisément oublier.

Tout est parfait, en apparence, ici, à Genève. Est-ce un hasard si le siège de l'O.M.S. est situé à l'écart, au milieu de jardins discrètement impeccables ? Un grand bâtiment d'aspect neutre, dans un pays neutre, telle est la première image que l'on reçoit, image de ce que la santé voudrait être. Sur la route d'accès, qui ne conduit pas plus loin (quel autre symbole !), le dernier édifice croisé est celui de la Croix-Rouge internationale, autre monument élevé au même idéal. Il y a quelque chose de sacré et de mystique dans cette communion de cent quarante pays contre la misère humaine, contre la souffrance et la maladie. La cause est si belle qu'on refoule comme de mauvaises pensées toute critique éventuelle, toute question trop provocante.

La routine satisfaite

L'ambiance intérieure répond au décor. C'est sérieux, recueilli, aimable. Officiellement, il n'y a que de « gentils membres » dans ce club international. On ressent une impression d'œcuménisme militant, et chaque fonctionnaire rencontré fera preuve, indiscutablement, d'une puissance de conviction et d'un enthousiasme qui ne peut être que sincère. Ce charisme dans l'action est sans doute la marque particulière de l'O.M.S. parmi tous les grands organismes internationaux.

Comment peut-on entretenir pendant trente ans un tel état d'esprit quand tant de faits, tant d'évidences, semblent en démentir l'effet sur la santé des peuples ? Il faut d'abord reconnaître qu'il y eut des périodes moins brillantes, où l'on put reprocher à cette lourde bureaucratie de ne travailler que pour elle-même et pour son prestige. Entre les années 60 et 70, l'O.M.S. s'est sans doute installée dans la routine satisfaite et distante des grands organismes humanitaires. La tentation était forte, sans doute, de confiner l'O.M.S. dans la neutralité la plus totale.

C'est pourtant une orientation différente qu'a choisie la direction de l'O.M.S., à partir de 1975. La charte de ce changement, c'est une résolution adoptée par l'assemblée mondiale, qui eut pour objet principal de diminuer dans d'importantes proportions le budget intérieur au profit des programmes extérieurs (résolution 18-48). Pour les fonctionnaires internationaux, ce fut la fin d'une période dorée et d'activité routinière et opulente. Mais ce fut aussi l'engagement dans une série d'actions nouvelles exaltantes, qui fit l'effet d'un coup de tonnerre dans le ciel serein de ce sanctuaire habitué à la prudence.

Dans cette petite révolution interne, ce sont sans doute les représentants du tiers-monde qui ont joué le rôle principal. C'est pour eux, en particulier, que l'O.M.S. existe et c'est vers eux, légitimement, que s'oriente en priorité les programmes actuels. De leur côté, les pays « riches », qui ont toujours joué dans ce domaine le rôle de banquiers et de « donneurs d'idées », se sont trouvés placés petit à petit dans une situation ambiguë, qui explique le développement de quelques tensions.

Il y a, d'abord, une disproportion considérable entre le montant des contributions de chaque pays et leur influence réelle au sein de l'organisme. La France, par exemple, verse une cotisation qui est, cette année, de l'ordre de 50 millions de francs et qui fait de notre pays le cinquième du monde par l'ampleur de sa participation au budget général. Mais cet « impôt » international ne confère nul pouvoir ni droit à celui qui le verse, de sorte que la représentation relative de chaque grand pays s'est trouvée progressivement diminuée par l'entrée à l'O.M.S. de tous les pays qui ont récemment accédé à l'indépendance. Inavouée et réfrénée en temps normal, cette faiblesse des « grands » dans les organismes culturels et sanitaires est ressentie, chaque année, un peu plus au moment des assemblées mondiales.

Un autre élément « critique » dans les relations de l'O.M.S. avec les pays « nantis » réside dans la compétition culturelle qui oppose les experts internationaux à l'« establishment » médical des grandes puissances. Pour la France et la Grande-Bretagne surtout, et à un moindre degré pour les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal, l'ancienne emprise coloniale a laissé de profondes et durables traces dans le domaine sanitaire, car elle s'est souvent prolongée par une coopération dans la période postcoloniale.

C'est en particulier vis-à-vis de l'Afrique que ce phénomène de compétition existe entre l'O.M.S. et la France. Il s'est trouvé récemment illustré par la publication, dans les colonnes de notre confrère *le Quotidien du médecin*, de l'interview du professeur Marc Gentilini, l'un des experts français des maladies tropicales, et qui était titré : « Faut-il supprimer l'O.M.S. ? » Dans cet article très critique, le professeur Gentilini dénonçait le gaspillage de moyens, la débauche de publications de valeur très inégale et, surtout, la « démagogie » des orientations nouvelles de l'organisme international. Malgré sa réponse négative à la question posée en titre, le professeur Gentilini ne reconnaît à l'O.M.S. que le mérite d'exister et ne lui concède aucun succès récent.

Dans le même esprit, la position de l'Académie de médecine française — à l'encontre des recommandations de l'O.M.S. de cesser la vaccination antivariolique dans les pays industrialisés — s'exprime sous forme d'un véritable désaveu par les Français de la compétence des experts internationaux dans ce domaine. La même mise en doute de l'efficacité des grands programmes de l'O.M.S. trouve enfin de quoi s'alimenter dans l'échec, d'ailleurs reconnu par tous, des tentatives de lutte contre le paludisme et contre l'onchocercose, malgré la mise en œuvre de moyens considérables.

Une contribution française insuffisante

A Genève, on reste en fait très serein devant ces critiques, en faisant valoir, par exemple, qu'elles sont inévitables, et qu'elles sont préférables à l'indifférence qui prévalait autrefois. De leur côté, les fonctionnaires internationaux reprochent aux pays nantis, sans viser la France en particulier, de faire preuve d'un état d'esprit conservateur et égoïste en matière de coopération sanitaire. Pour l'O.M.S., l'« assistance » devrait être bannie et céder la place à des programmes qui visent à former le personnel local, afin que les effets des interventions soient durables et indépendants de la bonne volonté des pays riches.

On déplore aussi que la France se borne à sa seule contribution au budget régulier et ne participe en rien aux ressources extra-budgétaires, qui seules permettent d'engager des programmes spéciaux. Sans doute de nombreux Français figurent-ils dans la liste des experts sélectionnés directement par l'O.M.S. pour intervenir bénévolement à la demande de l'organisme.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(Lire la suite page 14.)

Une première réalisée par des Américains

L'insuline a été synthétisée par « manipulation génétique »

La synthèse de l'insuline par un procédé de transplantation génétique dans une bactérie vient d'être réalisée par une équipe américaine de l'université Harvard. Cette première a été annoncée par le professeur Walter Gilbert, chef de l'équipe responsable, au cours d'une conférence à l'université de Chicago.

L'insuline produite correspond à l'hormone sécrétée par le rat, qui est légèrement différente de celle de l'homme. Pour réussir cette expérience de synthèse biologique, les chercheurs ont inséré dans un plasmide responsable de la sécrétion d'un enzyme normalement sécrété par la bactérie, la pénicillinase, un fragment d'acide nucléique caractéristique de la formation de pro-insuline de rat. Le plasmide modifié fut ensuite introduit dans la bactérie originale, *Escherichia coli*.

Environ cent molécules d'hormones par bactérie ont pu être obtenues au cours de cette expérience réside dans l'orientation et le codage de début et de fin de lecture de la séquence nucléidique artificiellement introduite. L'insuline est la seconde hormone synthétisée par un procédé de « recombinaison génétique » (1), mais c'est celle qui ouvre les plus importantes possibilités d'exploitation commerciale, puisque seule l'insuline d'origine animale est actuellement disponible en thérapeutique humaine, et est utilisée par plusieurs dizaines de millions de diabétiques dans le monde.

Dr J.-F. L.

(1) En novembre 1977, la somatostatine, hormone de régulation de la croissance humaine, avait été synthétisée par une équipe californienne suivant un procédé voisin (*le Monde* du 16 novembre 1977).

CORRESPONDANCE

Vaccination antivariolique

Après notre compte rendu du congrès de Clermont-Ferrand sur les vaccinations (le Monde *du 1er juin 1978), le professeur M. Rey, organisateur de la manifestation, nous demande d'apporter les précisions suivantes sur la vaccination antivariolique :*

La vaccination antivariolique obligatoire protège-t-elle efficacement, dans la situation actuelle, la population française contre un risque d'épidémie de variole à partir d'un cas importé ? On peut essayer de répondre à cette question en estimant la proportion de Français protégés par la vaccination, telle qu'elle est appliquée de nos jours.

1. — La loi de 1902 impose la vaccination aux enfants âgés de moins de deux ans, et la revaccination à onze et vingt et un ans.

2. — Si cette loi était appliquée il se pratiquerait chaque année en France environ 3 millions de vaccinations antivarioliques, en tenant compte des vaccinations imposées à certaines catégories professionnelles et aux voyageurs internationaux. Or le nombre réel de vaccinations effectuées annuellement n'est plus que de 1,5 million environ.

3. — L'efficacité du vaccin est totale pendant trois ans (durée de validité du certificat) et partielle pendant une vingtaine d'années, voire au-delà. Cela signifie que les personnes vaccinées depuis plus de trois ans ne conservent qu'une protection partielle, les exposant à un risque de contracter la maladie, sous une forme généralement bénigne, et de la transmettre autour d'elles.

4. — Le nombre de personnes totalement protégées, c'est-à-dire vaccinées depuis moins de trois ans, est actuellement inférieur à 5 millions. Il en résulte que moins de 10 % de la population française serait totalement protégée contre la variole en 1978 (et non : moins de 1 %, comme l'a laissé entendre *le Monde* du 1er juin).

Ces constatations ne remettent pas en cause les immenses services rendus à l'humanité par le vaccin de Jenner. Elles remettent en cause la stratégie actuelle de la lutte contre la variole, dont la disparition n'a été obtenue et ne peut être confirmée que par la mise en place d'une surveillance active et intensive.

LE XIXe CONGRÈS DE LA MÉDECINE DE GROUPE

La difficulté principale de cette manipulation

La Baule. — Les médecins de groupe ont toujours fait figure, au sein du corps médical, de novateurs. Leur essor, à partir des années 60, autour des principes d'une organisation commune du travail et souvent d'un partage des gains, heurtait déjà les traditions individualistes d'une partie de la profession. Le développement des liens avec les municipalités prône, en 1977, le dialogue avec tous les représentants des usagers qui devait aboutir, en avril dernier, à une plate-forme commune avec la C.G.T. et la C.F.D.T. (« le Monde » du 26 avril), l'amorce d'une réflexion sur l'amélioration possible de la qualité des soins, autant d'initiatives qui traduisent le dynamisme du Syndicat national des médecins de groupe (S.N.M.G.), qui représente près de trois mille praticiens.

Sans remettre en cause ces directions de travail, les quelque deux cents médecins récemment réunis à La Baule pour le XIXe congrès de ce syndicat ont marqué quelque hésitation à approfondir davantage leur réflexion. Les conditions économiques difficiles qui empêchent actuellement le développement des cabinets de groupe à cause du poids croissant des frais fixes, la démographie médicale galopante qui ne peut manquer d'accentuer ces difficultés, expliquent en partie leur attentisme. Avant de faire des choix décisifs avec les représentants des usagers sur le mode de paiement ou sur le type d'exercice, les médecins de groupe semblent vouloir se retrouver entre eux et avec les membres des autres syndicats médicaux pour défendre, ensemble, leurs conditions de vie immédiates.

Cet état d'esprit n'a pas manqué de décevoir les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. présents à ce congrès, M. Jean Dubois et M. Christian Rampft.

De notre envoyé spécial

Nombreux sont traditionnellement les sujets de discorde entre généralistes et spécialistes, dont les relations avaient été choisies comme thème de ce congrès. La *démographie médicale actuelle*, qui accentue ces difficultés, en faisait un thème d'actualité.

Les malades doivent-ils avoir un accès direct aux spécialistes ? Les généralistes doivent-ils être seuls à faire des visites à domicile ? Y a-t-il de vraies et de fausses spécialités ? Tous ces sujets de désaccord, qui tracent aujourd'hui peut-être les vrais clivages au sein du corps médical — et à l'intérieur même des syndicats, — furent traités avec une rare franchise.

L'accord a été unanime en tout cas pour reconnaître l'utilité des spécialistes libéraux et la nécessité d'une complémentarité entre les deux modes d'exercice. De meilleurs rapports personnels pourraient surmonter, d'après de nombreux congressistes, la plupart des frictions. Une lettre personnelle... et le malade adressé en urgence au spécialiste n'attendrait plus. Un coup de téléphone amical... et le généraliste n'aurait plus l'impression d'avoir été « court-circuité » par le spécialiste. Dans cet ordre d'idées, il fut proposé par beaucoup que *le jeune médecin*, avant de s'installer, fasse la « tournée des anciens » pour nouer des liens personnels.

Le problème de la pédiatrie

Une seule discipline, la pédiatrie, semble réellement faire problème : ici deux généralistes se sont installés sur le même palier que deux pédiatres, sans même les consulter ou les prévenir ; ailleurs, les membres d'une polyclinique de spécialistes se sont interrogés sur l'intégration éventuelle d'un pédiatre, qui n'apparaissait pas de prime abord comme un « vrai » spécialiste.

Mais, en définitive, c'est l'hospitalisation publique qui est apparue comme le principal concurrent, bénéficiant en outre de la majorité des crédits publics : spécialistes et généralistes ont marqué ensemble la volonté de contenir l'hospitalo-centrisme. Eviter que les jeunes médecins, « *mal sevrés de leur patron*, n'envoient tous leurs malades à l'hôpital, donner à l'hospitalisation privée les moyens de disposer de plateaux techniques suffisants, mieux former les médecins pour qu'ils ne voient pas dans le C.H.U. un « *moyen systématique pour se couvrir* » : toutes ces propositions ont été *faites* pour limiter la place de l'hôpital.

Peu a été dit pourtant au cours de ces journées sur les facteurs qui conditionnent fondamentalement les relations entre généralistes et spécialistes : le niveau de rémunération, la durée des études ou la régulation des flux par discipline et par région. On ne vit pas vraiment apparaître les moyens de rendre au spécialiste son rôle de consultant et au généraliste son rôle de premier recours, même si un tel partage des rôles a été *souhaité* par la plupart des praticiens présents.

Les médecins de groupe se veulent avant tout porteurs d'un état d'esprit. N'y a-t-il pas dans leur syndicat plus de 40 % de spécialistes ? Dans certains cabinets de groupe, les *uns* et les autres ne travaillent-ils pas ensemble ? La diffusion de cette sensibilité dans l'ensemble du corps médical serait plus efficace si la Confédération des syndicats médicaux français, dont fait partie le S.N.M.G., substituait aux multiples organismes horizontaux et verticaux qu'il regroupe un seul syndicat où les médecins adhéreraient directement.

NICOLAS BEAU.

AU MILIEU DU GUÉ

Les positions du docteur Junod, président du S.N.M.G. (Syndicat national des médecins de groupe), depuis 1972, sont, semble-t-il, tout en nuances : se présentant comme un défenseur de la médecine libérale, il œuvre pour l'élaboration de propositions communes avec la C.F.D.T. et la C.G.T. Sans remettre en cause le paiement à l'acte, il ne fait plus de celui-ci le garant de l'indépendance professionnelle des médecins. Tout en prônant des liens étroits avec les municipalités, il affirme que les médecins doivent conserver la maîtrise de leur outil de travail.

Habile, il l'est certainement. L'accuse-t-on d'être le « *fossoyeur* » de la médecine libérale ? Il répond que ce sont les journaux professionnels qui déforment sa pensée. Lui reproche-t-on à gauche de ne pas être radical ? C'est, affirme-t-il, la sensibilité actuelle des médecins qui l'empêche d'aller plus avant.

Cette prudence lui a permis, en tout cas, de ne pas se couper d'une base quelquefois surprise de ses audaces, mais qui lui a renouvelé sa confiance, cette fois encore, par 85 % des mandats. Son idée-force — « sortir la médecine de sa tour d'ivoire » — semble avoir été comprise de la plupart des praticiens. Sa force de séduction tient sans doute aussi à sa vitalité, à sa connaissance des dossiers et à l'impression d'être ambitieux plus pour ses idées que pour lui-même. Il a pu aussi — après avoir été le premier dirigeant d'un syndicat médical à élaborer une plate-forme commune avec les grandes centrales ouvrières — recevoir à son congrès des représentants du conseil de l'ordre et d'autres syndicats médicaux très réticents face à de telles initiatives : « *Il y a cinquante-trois millions de consommateurs*, a déclaré à ce sujet le docteur Jean Closier, secrétaire général adjoint du conseil de l'ordre. *Il ne faut pas politiser nos contacts avec les usagers.* »

Mais la marge d'action du docteur Junod est, désormais, très limitée. Peut-il, en effet, se contenter d'être un agitateur d'idées nouvelles ? Jusqu'où peut-il aller trop loin ? Peut-il provoquer une exclusion qui le couperait de la majorité des médecins qu'il veut justement convertir à sa volonté d'ouverture ? Cet homme, profondément réformiste, ne veut sans doute pas prendre de tels risques. La motion finale de ce congrès du S.N.M.G. indiquait d'ailleurs qu' « *aucune solution ne serait acceptable si elle n'entraînait pas l'adhésion profonde d'une majorité du corps médical* ».

Arrivé au milieu du gué, le docteur Junod doit sans doute attendre un peu pour atteindre l'autre rive. Peut-être l'arrivée de milliers de nouveaux jeunes médecins et le développement des contacts déjà amorcés avec les représentants des usagers lui permettront-ils de préparer efficacement une éventuelle relève. — N. B.

Des contraintes anticoloniales

(*Suite de la page 13.*)

« *Mais*, dit le docteur Stanislas Flache, troisième dans la hiérarchie de l'organisme, et Français d'origine, *la France, par son expérience particulière de la pathologie africaine, pourrait sans doute apporter aux actions de l'O.M.S. une contribution plus importante qu'elle ne l'est actuellement.* »

Dans cette évocation d'une amélioration des rapports entre la France et l'O.M.S., on suggère que l'Institut Pasteur puisse être un intermédiaire direct, grâce à l'importance de son réseau international. On recueille, par ailleurs, au hasard des conversations et des échanges, d'autres témoignages de tensions latentes et d'autres suggestions pour les corriger : tel est le cas, par exemple, de la collecte par l'O.M.S. des statistiques sanitaires nationales qui doivent être éditées chaque année et qui composent l'un des documents comparatifs les plus utiles aux administrateurs comme aux épidémiologistes. Or, il arrive que les chiffres qui concernent la France, dans le domaine des statistiques d'équipement et de personnels de santé, soient simplement absents de ces publications. Des problèmes de nomenclatures particulières à notre pays expliquent en partie cette absence, mais c'est surtout l'invraisemblable complexité des rapports administratifs qui est là en cause, dans la mesure où elle rend impossible toute correction d'erreur et toute précision complémentaire.

Depuis quelques années, le gouvernement français a demandé en effet que « la voie réglementaire » passe par le bureau régional de l'O.M.S. pour l'Europe, situé à Copenhague, seul interlocuteur direct de la France. Au niveau national, c'est désormais le ministère des affaires étrangères qui est habilité à « ventiler » les différentes demandes de statistiques, vers l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), vers l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), ou les différentes directions du ministère de la santé. Dans ce circuit, il n'y a aucun interlocuteur direct de l'O.M.S., et le temps moyen d'une rotation complète est de six mois. De l'aveu même des responsables de Genève, c'est l'un des circuits les plus compliqués au monde, mais, chaque nation étant souveraine dans sa politique de santé, il n'est pas possible à des fonctionnaires internationaux d'intervenir dans les affaires intérieures d'un pays afin de remédier à ce type de problèmes.

Quoi qu'il en soit de ses relations complexes avec les pays nantis, l'O.M.S. maintient contre vents et marées son schéma pluri-disciplinaire en matière de formation des soignants. L'exemple, dans ce domaine, est celui des universités de Maastricht (Pays-Bas) et de Bersheba (Israël), où la formation des médecins est intégrée à celle des autres membres d'une équipe de santé comprenant des infirmières, des ingénieurs, des techniciens de laboratoire... Une telle position révolutionnaire n'a pas manqué de choquer, et la personnalité du directeur général est souvent la cible d'attaques violentes, en particulier de la part des milieux universitaires des pays les plus conservateurs. Mais quoi qu'on puisse penser de cette politique, il est incontestable qu'elle a su redonner à l'O.M.S. sa cohésion interne et une énergie qu'elle n'avait sans doute jamais eue. C'est ce premier constat qui a valu au docteur Mahler d'être confirmé dans ses fonctions par la trente et unième assemblée de l'O.M.S.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

● *Le prix Charles-Mentzer 1978* vient d'être décerné au docteur C. Robin Ganellin, chef du groupe de recherches sur les antagonistes des recepteurs H 2 à l'histamine, des laboratoires Smith, Kline and French (Grande-Bretagne), pour ses recherches ayant abouti à la mise au point de la cimétidine, une substance très active pour le contrôle de la sécrétion gastrique et le traitement des ulcères. Attribué par la Société de chimie thérapeutique, ce prix récompense, chaque année, un chercheur dont la candidature est en général présentée par ses pairs.

● RECTIFICATIF. — Une coquille a déformé un passage de la lettre du docteur Jean Ioannou, consacrée au tabagisme des jeunes (*le Monde* du 14 juin). Dans le premier paragraphe, au lieu de « besoin *d'initiation* », il fallait lire « *besoin d'imitation* ».

هكذا من الأصل

LE VOYAGE D'UNE PLATE-FORME PÉTROLIÈRE

490 000 tonnes à la remorque dans les fjords norvégiens

Stord. — Un convoi maritime très exceptionnel est parti le 13 juin de Stord, une des innombrables îles norvégiennes (à 75 kilomètres au sud de Bergen). Il s'agissait, en effet, de remorquer jusqu'à Brent, un champ pétrolifère du secteur britannique de la mer du Nord, une plate-forme de béton destinée au forage, à la production et au stockage. La plate-forme, « Brent C » a été retardée par une tempête du 16 juin au 17 juin : les vagues ont atteint des hauteurs de 5 à 6 mètres et les vents ont soufflé à près de 90 kilomètres à l'heure. Pendant vingt-quatre heures, « Brent C » est donc restée au-dessus des grands fonds de la fosse norvégienne. Elle est finalement arrivée à Brent le 18 et a été posée sur des fonds de 142 mètres, ce même jour à 21 h 36. Le tirant d'eau de la plate-forme était, pendant le remorquage, de 135 mètres et le poids de 490 000 tonnes : « Brent C » ne bougeait donc pratiquement pas en dépit de la tempête.

La compagnie française Sea Tank Co, associée à la société britannique McAlpine, a construit la plate-forme pour un groupe réunissant à parts égales Shell (opérateur) et Esso. Nous avons pu passer quarante-huit heures à bord de « Brent C », assistant ainsi aux opérations préliminaires, au remorquage dans les fjords de Langenuen et de Selbjörns et au début de la navigation en pleine mer.

De notre envoyée spéciale

Le 13 juin, à 10 h. 14, la troisième et dernière chaîne immobilisant la plate-forme *Brent C* à 385 mètres de l'île de Stord (mais dans 240 mètres d'eau) a enfin été coupée. Cela faisait environ douze heures que des plongeurs, armés d'une lance à oxygène et travaillant sous 80 mètres d'eau, avaient commencé à couper la première de ces énormes chaînes. De la surface, on surveillait un ponton auquel était accrochée une chaîne de rappel permettant de récupérer la chaîne d'amarrage coupée. Brusquement le ponton a fait un bond et a parcouru assez vite une cinquantaine de mètres, tiré violemment vers l'île par relâchement soudain de la tension de la chaîne d'amarrage.

A 10 h. 36, les quatre très gros remorqueurs (deux néerlandais, le *Smit-London*, de 23 000 chevaux, le *Smit-Houston*, de 16 000 chevaux, deux ouest-allemands, l'*Artic*, de 20 000 chevaux, et le *Simson*, de 16 000 chevaux) faisaient retentir leur sirène et commençaient à tirer *Brent C* tandis que deux petits remorqueurs (3 500 chevaux chacun), t' n sur l'arrière, faisaient amorcer le premier des virages que la plate-forme devait négocier tout au long des 68 kilomètres de fjords.

L'opération de remorquage de *Brent C* avait, en fait, commencé la veille à 16 heures. Les conditions météorologiques étant détestables, le départ, prévu initialement pour le 9 juin, avait dû être ajourné. Mais le 12, à 16 heures, la vitesse du vent descendait peu à peu vers 27, 28 kilomètres à l'heure (15 nœuds), soit la limite supérieure admissible pour les opérations du départ.

A 18 heures, les quatre gros remorqueurs sont venus prendre position autour de *Brent C*. Avant toute chose, ils devaient fixer les quatre câbles qui leur permettraient de maintenir en place puis de tirer la plate-forme.

Pendant ce temps, les spécialistes français (de SESAM) et norvégiens (de Bloms chargés de la navigation dans les fjords vérifiaient leurs balises. Le chenal, dont la profondeur est égale ou supérieure à 175 mètres, a bien 400 à 450 mètres de large, mais il se faufile entre les îles et le radier de la plate-forme à 105 mètres de large. Il faut connaître à tout moment la position exacte de la plate-forme sur les cartes bathymétriques très détaillées des fjords.

Deux méthodes, indépendantes l'une de l'autre, ont permis cette navigation de haute précision. D'une part, des topographes ont fait des visées par théodolite, depuis des points connus des côtes vers des points connus de la plate-forme. D'autre part, des balises installées, elles aussi, sur des points connus ont été interrogées depuis la plate-forme. Mais balises et théodolites devaient suivre — avec une certaine avance — la progression du convoi. Leurs mesures faites, les équipes gagnaient en petit bateau leur position suivante. Elles n'avaient aucun mal à rattraper puis à dépasser *Brent C* : dans les fjords, la vitesse du convoi n'a été que de 2,4 à 3,33 kilomètres à l'heure. En pleine mer, elle ne devait guère dépasser 4 à 4,25 kilomètres à l'heure.

A bord, un petit calculateur recevait les mesures faites par rapport à la côte. Il intégrait ces informations aux cartes du chenal mises en mémoire et visualisait le tout sur un écran. Dans le même temps, il imprimait toutes les trente secondes les distances de la plate-forme aux balises, le cap et la vitesse de la plate-forme et donnait toutes les cinq minutes la vitesse moyenne du convoi. Ainsi les responsables du remorquage — un Néerlandais et un Allemand se relayant toutes les six heures — pouvaient-ils, à tout instant, donner les ordres nécessaires aux six remorqueurs.

La navigation dans les fjords présentait une difficulté due non à l'eau ou aux fonds, mais, curieusement, au ciel. Le fjord de Langenuen est traversé par des lignes à haute tension (l'une sous 90 000 volts). Or, au moment du départ, la plate-forme d'hélicoptère qui est installée au-dessus des quartiers d'habitation était à 65 mètres au-dessus de l'eau. Pour passer sous les câbles avec les 6,80 mètres nécessaires à la sécurité, il fallait enfoncer la plate-forme de 10 mètres. L'engin étant flottant, il suffisait, Archimède aidant, de mettre dans les ballasts 2 430 mètres cubes d'eau supplémentaires (une tranche d'à peine 40 centimètres ajoutée dans les douze ballasts totalisant 6 177 mètres carrés).

Le passage sous les lignes à haute tension était prévu approximativement pour 17 heures. Le ballastage a commencé à midi et le déballastage à 18 h. 19, l'une et l'autre opération ayant duré respectivement deux heures et demie et trois heures. Il faut en effet constamment ménager et surveiller l'équilibre de la plate-forme. A la construction, des capteurs de pression ont été installés au fond des ballasts de manière à mesurer constamment la hauteur de l'eau. En outre, l'inclinaison par rapport à la verticale est, elle aussi, mesurée en permanence. Bien que l'inclinaison maximum tolérable pendant le remorquage soit de 8 degrés, un ordinateur corrigeait de lui-même le ballastage dès que l'écart par rapport à la verticale dépassait le demi-degré. En cas de défaillance de l'automatisme, un spécialiste de l'équipe « immersion » de Sea Tank Co pouvait commander à la main les interrupteurs des soixante-douze vannes et des six pompes.

Toute l'installation d'immersion a fonctionné d'ailleurs depuis le début de la période de construction en flottaison. C'est elle qui a ainsi permis d'enfoncer de 146,60 mètres *Brent C* pour qu'une barge portant les 10 100 tonnes du tablier préfabriqué aux Pays-Bas et muni déjà de quelques équipements puisse se glisser entre les colonnes de la plate-forme pour y déposer ce tablier en douceur et avec une extrême précision.

C'est aussi l'« immersion » qui a assuré la verticalité de la position définitive de *Brent C*. La face inférieure du radier est hérissée de « bêches » (des reliefs parallèles) de 3 mètres de haut qui s'enfoncent dans les sédiments les plus superficiels. En jouant sur le ballastage des douze compartiments, il a été possible de peser plus d'un côté ou de l'autre de la plate-forme et donc de rectifier la verticalité de la structure. Les vides éventuels subsistant entre les « bêches » ont été comblés par des injections de laitier de ciment additionné de silicate de sodium réalisées par la société française Somarine. Mais, auparavant, le positionnement de *Brent C* sur le site prévu a été fait à 6,40 mètres près grâce au système français de navigation Syledis, et l'orientation parfaite, a été assurée par une équipe néerlandaise, l'Intersite.

Pendant toute la journée du 13 et du 14 juin, sous un beau soleil, le convoi a parcouru les deux fjords, les quatre gros remorqueurs marchant de front à l'avant, les deux petits progressant à reculons ou en crabe — mais leur moteur tournant en marche avant — pour assurer le guidage de *Brent C*.

Maisons pimpantes, bois, prairies, rochers, composaient les décors charmants des premiers plans, tandis que des montagnes, portant encore des plaques de neige et parfois quelques glaciers, jouaient les arrière-plans superbes. Le passage de la plate-forme avait attiré de nombreux curieux sur la route côtière de Stord. De petits bateaux se seraient volontiers approchés de ce convoi exceptionnel — trois plates-formes de béton (y compris *Brent C*) ont emprunté cette route en deux ans, — mais deux petits patrouilleurs norvégiens écartaient vigoureusement les éventuels gêneurs.

Les Norvégiens pourront-ils voir passer prochainement un convoi analogue à celui de *Brent C* ? Depuis 1973, treize plates-formes de béton (y compris *Brent C*) ont été installées en mer du Nord : quatre par Doris (France), trois par Sea Tank Co, cinq par Condeep (Norvège), une par Andoc (Pays-Bas). La société nationale norvégienne Statoil vient d'en commander une à Condeep, pour son champ de Statfjord. Cette quatorzième plate-forme est, à l'heure actuelle, la seule à être commandée...

YVONNE REBEYROL.

---

10 m · 17 m · 8 m · 142 m · 143,80 m · 55 m · 3 m · 14 m · 90 m · 105 m

Le radier (1 sur le schéma), le caisson (2) et la plus grande partie des colonnes (3) de Brent C sont faits de 175 500 tonnes de béton, auxquelles il faut ajouter 14 500 tonnes d'acier pour les armatures et la précontrainte. Tout le béton a été coulé à Ardyne-Point, sur la côte ouest de l'Ecosse. Amenée en Norvège, d'abord dans le fjord de Stavanger, puis devant l'île de Stord, Brent C a reçu les 5 600 tonnes du tablier d'acier (4) (17 mètres de colonnes, 10 mètres pour le tablier proprement dit) et 12 700 tonnes d'équipements divers (5) répartis en « modules » dont certains pèsent 1 000 tonnes. Sur Brent, la plate-forme sera débarrassée de « modules » installés pour les besoins du remorquage et de la pose. Mais d'autres « modules » y seront apportés, notamment le derrick de forage et un deuxième quartier d'habitations, ce qui portera la capacité de logement de Brent C de cent treize à deux cents personnes.

Le caisson est fait de trente-six cellules, dont certaines sont en communication. Ainsi dispose-t-on de douze ballasts indépendants les uns des autres. Seuls les quatre ballasts du milieu (en grisé sur le schéma) sont destinés au stockage de 80 000 mètres cubes de pétrole.

De Brent C, quarante puits de production pourront être forés. L'emplacement des puits sur le plan est symbolisé par des petits cercles, mais il a été impossible d'en faire figurer quarante.

Le prix d'une telle plate-forme avec ses équipements : 2 000 à 2 500 millions de francs.



CARNET

Naissances

— André GÉRINIER et Joëlle, née Sage, partagent avec leurs parents la joie d'annoncer la naissance de

Pascal-André,

Paris, 16 juin 1978.

Mariages

— Le docteur Paul-Christophe BRENDER et Mme, née Janine Dussartre,
M. Jean DULMET et Mme, née Simone Léger,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Elisabeth et Bernard,

qui sera célébré le 24 juin, en l'église de Moisson (Yvelines).

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Raymond BATAILLE

conseiller général d'Eure-et-Loir, survenu accidentellement le dimanche 18 juin.

[Né le 29 janvier 1920 à Saint-Georges-sur-Eure (Eure-et-Loir), Raymond Bataille, artisan menuisier, était entré au conseil municipal de sa commune natale en 1945. Adjoint en 1959, il en était le maire depuis 1965. Raymond Bataille, membre de la commission fédérale du P.S. d'Eure-et-Loir, était conseiller général du canton de Courville-sur-Eure depuis 1970. Il avait été le suppléant de M. Maurice Legendre, député socialiste de la 2e circonscription du département, de 1973 à 1978.]

— Les familles Boozo, Karsenty, Teboul, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M. Salomon BOOZO,

survenu le vendredi 16 juin, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Les obsèques ont eu lieu dimanche 18 juin, à Jérusalem.
Famille Boozo Chicoun,
Guiorah 382/9 Ramleh (Israël).

— On nous prie d'annoncer le décès du

capitaine de frégate (E.R.) Etienne BRIAND,

rappelé à Dieu dans sa soixante-quinzième année, le 16 juin 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 17 juin, en l'église de Locquénolé (Finistère).

— M. et Mme Raymond Meunier,
M. et Mme Pierre Chiron,
ses enfants,
Franck, André-François, Xavier, Pierre, Philippe, Jacques, Fabien, Claire, Pascal, Jean et Guillaume, ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Max CHIRON,
née Yvonne Saint-Marty,

survenu le 17 juin 1978, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Un service religieux sera célébré le jeudi 22 juin 1978, à 9 h. 30, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte, au cours duquel sera évoquée la mémoire de son époux,

M. Max CHIRON,

mort victime de son devoir le 7 septembre 1944.
5, rue d'Argenteuil, 75001 Paris.
163, rue de Charenton, 75012 Paris.

— Mme Edmond Driguez,
M. et Mme William Driguez et leurs enfants,
M. et Mme Guy Le Bris et leurs enfants,
Les familles Driguez et Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond DRIGUEZ,

survenu le 15 juin 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.
L'inhumation a eu lieu le 19 juin 1978 dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23 bis, rue Ledion, 75014 Paris.

— La cérémonie de funérailles du

Père Gaston FESSARD,
de la Compagnie de Jésus,

décédé à Porto-Vecchio (Corse du Sud), le 18 juin 1978, aura lieu le jeudi 22 juin 1978, à 10 h. 30, à l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (6e).
De la part de :
Mme Fleury,
Mlle Fessard,
Du Père provincial de France et des Pères et Frères de la Compagnie de Jésus.
(Lire ci-contre.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul FRANCK,

officier de la Légion d'honneur,
Les obsèques auront lieu le mercredi 21 juin.
On se réunira à 10 h. 45 au cimetière du Père-Lachaise (94e division).
Ni fleurs ni couronnes.
De la part de :
Mme Paul Franck, de ses enfants, petits-enfants, cousins,
Et toute la famille.
41, rue de Maubeuge, Paris (9e).

— M. Gaston Girard, député, maire de Saint-Benoît, conseiller général, son époux,
Le docteur Georges Girard et Mme, Mlle Elisabeth Girard,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Marguerite GIRARD,
née Guyot,

survenu le 17 juin 1978 à son domicile, dans sa soixante-quinzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le 20 juin en la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire.
L'Aubepin,
45110 Saint-Benoît-sur-Loire.

— Mme René Sire, née Suzanne Girardot,
Mme veuve Adolphe Girardot,
Le colonel René Girardot et Mme et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent,

général Louis GIRARDOT,

survenu subitement le 7 juin 1978 dans sa soixante-dix-neuvième année aux Marronniers, à Héricourt (70400).

— M. Jacques Guibout,
M. et Mme Alain Guibout, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Annette Guibout, ses enfants et petits-enfants,
Le vicomte et la vicomtesse de Roquefeuil,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacques GUIBOUT,
née Lucienne Donckele,

survenu le 17 juin 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La défunte ayant fait don de son corps à la médecine, une messe sera célébrée à son intention le jeudi 22 juin, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les docteurs J.-A. Huet et Bernard Huet ont la douleur de faire part du décès de leur épouse et mère,

Antoinette HUET,
née Valoir,

survenu le 15 juin 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Que tous ceux qui ont apprécié sa grâce et sa gentillesse lui gardent un souvenir affectueux.
19, avenue de la Marne,
92600 Asnières.

— Nous apprenons le décès de

M. Pierre OLIVIER de SARDAN,
conseiller d'Etat honoraire.

[Né en 1901 à Nîmes, docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. Pierre Olivier de Sardan entre en 1928 au Conseil d'Etat comme auditeur. Maître des requêtes en 1938, il est nommé en août 1940 préfet de l'Hérault et en 1945 conseiller d'Etat. Admis à l'honorariat en 1958, il devient conseiller juridique de la Compagnie électro-mécanique et, en 1966, président de la commission des impressions administratives à l'Imprimerie nationale, et en 1968 président de section à la commission de cassation des pensions.]

— Mme Guy Carre,
MM. Yves, Maurice, Emmanuel et Jean Robert,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François ROBERT,
chargé de missions
au ministère des affaires étrangères,
en retraite,

leur frère, survenu le 16 juin, à l'âge de soixante-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 21 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Romain-de-Sèvres, 1 bis, square Jasmin, 75016 Paris.

— M. et Mme Jean Roy et leurs enfants,
Le Père Michel Roy, S.J.,
M. et Mme Pierre Mondine, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Léon Roy, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Enginger, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Verry et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice ROY,
née Suzanne Enginger,

survenu à Paris le 15 juin 1978 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Grand-Combe-Châteleu (Doubs), le mardi 20 juin.
Une messe sera célébrée le samedi 24 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris (5e).
112, rue du Bac, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 16 juin 1978 à Dreux, de

M. Bernard SAISON,
H.E.C.

De la part de :
Mme Bernard Saison, son épouse,
Les docteurs Vincent et Nicole Saison et leurs enfants,
M. et Mme Michel Hannezo et leur fille,
M. et Mme Denis Amann et leur fils,
Les docteurs Jean-Yves et Monique Alexandre et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Saison, sa mère,
Mme André Choquet, sa belle-mère,
Les familles Bouts, Pernique, Saison, Delebaye et Choquet.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 juin, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e).
L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Robert Scheiber et ses enfants, Christian, Frédéric et Patrick, ainsi que Martine et Christian Wojicki-Scheiber,
Les familles Scheiber, Malburet, Matrot, Vollot, Wittersheim, Wojicki et Wolber,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline SCHEIBER,
née Malburet,

survenu à Strasbourg, le 14 juin 1978.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le samedi 17 juin 1978, à Monthelie (Côte-d'Or).
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, avenue Ptolémée,
1180 Bruxelles,
2, rue Wesserling,
67100 Strasbourg.

— Mme Léon Spajer,
Les familles Spajer, Wartski, Hasbun, Michaux et Jaar,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon SPAJER,

leur époux, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu le 18 juin 1978, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 21 juin.
On se réunira à 14 h. 15 à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.
110, rue La Boétie, 75008 Paris.

— Mme Caroline Ungureanu, sa mère,
Mme Isidoro Ungureanu, son épouse,
Mme Sofia Ungureanu Marcovici et sa fille, sa sœur et sa nièce,
M. et Mme Michel Gourier et leurs enfants, son frère, sa belle-sœur et ses nièces,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Isidore UNGUREANU,
architecte, à Buenos-Aires.

Les obsèques auront lieu à l'ancien cimetière de Neuilly, 3, rue Victor-Noir, le mercredi 21 juin, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— L'association des Amis de Georges Fully,
L'Association française de criminologie,
La Société internationale de criminologie,
rappellent le souvenir de leur cher ami et collègue, le

docteur Georges FULLY,
médecin inspecteur général
au ministère de la justice,
secrétaire général
de la Société internationale
de criminologie,

décédé tragiquement le 20 juin 1973.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Jacques GUÉRARD,

une messe sera célébrée le vendredi 23 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, à Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, jeudi 22 juin 1978, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Françoise Thelamon : « Rufin. Histoire ecclésiastique. Recherches sur la valeur historique de « l'Histoire ecclésiastique », de Rufin d'Aquilée ».

— Université de Paris-I, vendredi 23 juin 1978, à 9 heures, amphithéâtre Descartes, M. Henri Smotkine : « Le développement industriel de la République démocratique allemande ».

Visites et conférences

MERCREDI 21 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h. 15, 4, quai des Célestins : « De la ménagerie de Charles V aux poisons de la Brinvilliers » (Mme Barbier).

15 h., rue Bichat : « L'hôpital Saint-Louis et l'hôtel du Nord » (Mme Ferrand).

15 h., 34, rue Saint-Paul : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Paris et son histoire).

15 h., en haut des marches, à gauche : « L'Opéra » (Tourisme culturel).

21 h. 45, devant l'église Saint-Paul-et-Saint-Louis : « Promenade dans le Marais illuminé » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

20 h., 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré : « Aspects de la non-violence et lutte du Larzac » (MAN).

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Baryosher : « La Kabbalah ou tradition cosmique » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La manie dépressive, l'inertie » (Psycho-Santé).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1. - Tableaux anc. Meubles anc.
S. 2. - Art d'Orient et d'Extr.-Orient.
S. 6. - Autograph. Docum. histor.
S. 7. - Meub. anc. et style. Dentel.
S. 8. - Bronzes antiques de la Perse.
S. 17. - Art d'Extrême-Orient. Bel ensemble de meubles.
S. 20. - Poupées. Garnit. de sièges.

EXPOSITION

S. 3. - Tableaux. Bijoux.
S. 4. - Tapis d'Orient. Bx meubles.
S. 9. - Art nouveau. Art Déco. Pet. poupées anciennes.
S. 12. - Objets d'art et d'ameublem. 18e et 19e.
Tableaux mod. 19e et 20e. Chagall, Corot, Delacroix, Dufy, Matisse, Sisley.

RELIGION

Spécialiste de Hegel

LE PÈRE GASTON FESSARD EST MORT

Le Père Gaston Fessard, de la Compagnie de Jésus, est mort subitement dimanche matin 18 juin près de Porto-Vecchio (Corse), où il était allé se reposer. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Lors de notre dernière rencontre, il y a quelques jours, il était plein de vie. Il me parlait de son prochain livre, qui allait paraître en septembre, et de ceux qu'il avait en chantier.

« Moi, je ne suis pas théologien », *m'avait dit le Père Teilhard de Chardin avant de partir pour la Chine en 1939. Il me présenta le Père Fessard en ajoutant :* « Vous gagnerez au change. Il vous répondra selon les règles. »

Gaston Fessard a été le directeur de conscience de Teilhard. Il appartenait au même pays métaphysique que nous. De lui, ses confrères de la Compagnie disaient : « C'est un grand esprit, une de nos meilleures têtes » *Il comptait parmi les grands hégéliens de France. Dans son ouvrage* la Dialectique des exercices spirituels de saint Ignace de Loyola, *il jette un pont solide entre la phénoménologie moderne et la mystique traditionnelle.*

Gaston Fessard avait fait la guerre de 1914 et avait participé à la Résistance dans les années 40. Il respirait la droiture et la bonté. Sa pensée restera vivante et féconde. Il avait fait école parmi les jeunes jésuites, et son œuvre sera continuée.

MARYSE CHOISY.

[Né le 28 janvier 1897 à Elbeuf-sur-Seine, Gaston Fessard était licencié en lettres et en droit et diplômé d'études supérieures de philosophie. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1913, il a été rédacteur aux *Etudes* et aux *Recherches de science religieuse* (1934-1962). Le Père Fessard était l'auteur de nombreux ouvrages de philosophie politique, parmi lesquels : *Le dialogue catholique-communiste est-il possible ?* (1937), *France, prends garde de perdre ta liberté* (1946), *De l'actualité historique* (1960).]

● *Le Vatican et Mgr Lefebvre.* — Le Père Romeo Panciroli, directeur de la salle de presse du Saint-Siège, a parlé, le 19 juin, à propos de l'annonce de nouvelles ordinations sacerdotales par Mgr Marcel Lefebvre à Ecône, le 29 juin prochain, d'« *intention schismatique qui inspire depuis longtemps les activités irrégulières de l'évêque en question* ». Comme par le passé, a-t-il conclu, « *ces ordinations, si elles sont vraiment conférées, devront être considérées comme totalement illégitimes* ».

En Alsace et en Lorraine

LE CONSISTOIRE LUTHÉRIEN SE PRÉOCCUPE DE LA SÉCURITÉ DES CENTRALES NUCLÉAIRES.

Le consistoire supérieur de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, d'Alsace et de Lorraine, vient d'adopter une résolution demandant une « large information des citoyens » sur l'énergie nucléaire.

La résolution, transmise au conseil régional et aux préfets des deux départements alsaciens par le pasteur André Appel, président du directoire et de la conférence européenne des Eglises, insiste sur les problèmes de sécurité des centrales nucléaires. Elle souhaite ainsi que la commission régionale de contrôle de la centrale de Fessenheim, dans le Haut-Rhin, « exerce son mandat en toute indépendance et avec efficacité ».

Le consistoire demande également que la population puisse se prononcer sur le choix des emplacements et des types de centrales qui pourraient être implantées dans un pays riverain du Rhin ou de la Moselle. Il convie par ailleurs les fidèles à participer à « toute action susceptible de maîtriser la croissance de la consommation d'énergie ».

Le Monde

Modes du temps

Naguère, on se contentait de passer à table avec de l'appétit ou de la gourmandise. Aujourd'hui, on veut discourir de son plaisir : le gastronome deviendra-t-il gastrologue ?

MOTS DE LA FAIM

HEGEL — pas moins — refusait au goût, ainsi qu'à l'odorat et au toucher, la capacité de susciter un art digne de ce nom, qu'il *réservait* aux deux « sens théoriques » que sont la vue et l'ouïe. Théoriques, ici, en ce qu'ils n'exercent aucune action sur des objets qu'ils perçoivent par l'intermédiaire de vibrations lumineuses ou sonores, et que leur activité perceptive laisse « intacts » en leur « intégrité ». Mais le goût et l'odorat (contre le toucher, l'argument est d'un autre ordre) ont pour infirmité de ne pouvoir appréhender leur objet sans le « consommer », c'est-à-dire le *détruire*. Cet objet ne peut donc être « contemplé dans son indépendance objective, sans aucun rapport avec le désir et la volonté », contemplation désintéressée qui définit la relation esthétique. Conséquence : la cuisine n'est et ne peut être un art.

Les définitions sont libres, et de toute manière il y aurait bien du ridicule à opposer une infime chronique à ce monument (à vrai dire partiellement apocryphe) qu'est l'*Esthétique* de Hegel. Il me semble cependant que son auteur sous-estime quelque peu l'*idéalité* de l'objet, ou plus exactement de la création culinaire.

∴

La nuance est importante : ce plat sur la table, je ne puis bien évidemment en connaître la saveur singulière qu'en le goûtant, et donc en entamant son « intégrité » et, si je le consomme entièrement, nul ne pourra le reproduire dans sa singularité contingente : on n'épluche jamais deux fois la même pomme de terre. Mais il n'est lui-même qu'une *réalisation*, une *exécution* parmi d'autres d'une même entité idéale — qu'elle soit banalisée depuis des siècles, comme le cassoulet toulousain, ou (provisoirement) exclusive comme, disons, le boudin de caille et de ris de veau au foie gras (Haeberlin). — dont les traits permanents sont exhaustivement contenus, en amont, dans un texte ou discours prescriptif nommé *recette* ou, en aval et plus approximativement, dans un texte ou discours descritif, critique gastronomique ou simple appréciation d'amateur

Contrairement à une idée *reçue*, la cuisine n'est pas un art « tout d'exécution », où tout se passerait entre un « *tour de main* » intransmissible et une dégustation silencieuse. Rien au contraire ne sollicite davantage la description, le commentaire, la communication : si les grandes douleurs sont muettes, les grandes saveurs sont bavardes. Et quoi de plus frustrant qu'un bon repas solitaire ?

∴

Tout se passe donc comme si la cuisine compensait par cette *prolifération verbale* la *précarité*, *relative* et partielle, de son objet. Sitôt franchi le stade du besoin vital, l'aliment, en devenant *mets*, devient objet de langage. Qu'on lui accorde ou non la dignité esthétique est *sans grande importance*, mais il faut bien lui reconnaître cette dimension-là, dont la *littérature gastronomique*, aujourd'hui si florissante, est l'élaboration secondaire et l'exploitation bien comprise.

Le succès de Gault et Millau, par exemple, tient pour l'essentiel à *deux trouvailles rhétoriques*. La *première* a consisté à *nommer* (« nouvelle cuisine ») un ensemble convergent de pratiques culinaires (faibles cuissons, *recettes légères*, *légumes* du marché, etc.) accordées aux goûts et aux attitudes *générales* de l'*époque* — encore que le retour à la sincérité des saveurs ait apparemment toujours été, d'Archestrate à Curnonsky, le maître mot de laprescription gastronomique, ou peut-être son point d'honneur, *toujours brandi* et *jamais* atteint, chaque génération rejetant comme amphigourique et indigeste l'idée que la précédente se faisait de la simplicité et du naturel.

La seconde innovation — du moins en France — fut de conjoindre deux types de discours jusqu'alors séparés : le guide des bonnes tables et la chronique gastronomique. La *sémiotique* des notes *chiffrées* sur vingt et des toques noires ou rouges ne surclasse pas nécessairement celle des étoiles Michelin ou des coqs, marmites et couronnes *Kléber*, *mais le texte commentatif* satisfait un *besoin* de convivialité imaginaire que *ne* pouvait *combler* la sèche énumération de spécialités (parfois énigmatiques) des guides classiques.

Sur chaque table citée, le texte du *Nouveau Guide* est un article aux deux sens du *mot* : *de dictionnaire et de* journal. Quelles qu'en soient la *pertinence* et le goût, sa qualité stylistique propre, la verve, est apéritive et communicative : *elle appelle* l'*épreuve*, *la* controverse, la surenchère (*trop discrets sur les desserts*, *me* dit-on, et peut-être aussi sur les vins), elle pose le lecteur *en convive*, elle entame à la fois le repas et la conversation. Médium chaleureux et familier, elle fait parler les tables Il ne lui *manque* que de *pouvoir se renouveler* indéfiniment d'année en année (c'est le *hic* du genre) — et de régler l'addition.

∴

On rapporte que Kant n'a ri que trois fois dans sa vie. *J'ignore tout de l'expérience culinaire* de Hegel, *qui* devait bien *s'alimenter au moins une fois par jour*, *mais* fut peut-être, toute sa carrière, confiné à de frugales cantines académiques et prussiennes. Mais il est supposé que ce grand *esprit*, *qui* vivait au temps de Grimot et de Brillat-Savarin *et voyait* dans la lecture des gazettes une « prière du matin *réaliste* », n'eut *pas* le *loisir* ou l'occasion de *pousser* son oraison jusqu'à la page de l'*Almanach gourmand*, et autres *Plaisirs de la table*. Il y aurait *sans* doute trouvé une *raison* de modifier l'ordonnance de son système esthétique et poétique. Car même — et peut-être *surtout* — si l'on conteste que la gastronomie soit un art, on ne peut douter que le discours gastrologique, sous toutes ses formes et dans tous ses états, soit un genre littéraire.

GÉRARD GENETTE.

Jeux de société : invention en panne depuis la découverte du Monopoly.

Les méninges de l'électronique

AUTREFOIS relégués au moment des fêtes au fond du rayon des jouets, les jeux de société bénéficient actuellement dans la plupart des grands magasins d'un stand important et ce tout au long de l'année On peut y voir un des signes de la profonde mutation que connaît ce marché depuis dix ans. Mais faut-il attribuer la progression rapide des chiffres de vente (+ 400 % en dix ans) à la diversité croissante des productions, aux efforts commerciaux des éditeurs ou à une évolution des mentalités tendant à accorder au jeu de société un véritable « droit de cité » qu'on lui déniait jusqu'à maintenant dans le domaine des loisirs ?

Ce n'est que depuis trois ans que Nathan, spécialisé jusqu'alors dans le jeu dit éducatif, commence à diversifier ses productions en lançant une gamme attractive de jeux de stratégie pour adultes, créneau déjà exploité depuis longtemps dans les pays anglo-saxons. Le jeu de société connaît cependant depuis dix ans des évolutions importantes dans tous les domaines. Ainsi la croissance des ventes s'accompagne d'un élargissement considérable de l'éventail des jeux offerts au public (moins de cinquante en 1960, plus de trois cents en 1978) et d'une augmentation des nouveautés annuelles (une soixantaine chez Miro et Nathan réunis) Ce renouvellement massif de la production s'explique en partie par l'apparition récente de nombreux petits éditeurs, attirés par un marché d'accès facile, en forte expansion (l'Impensé radical, Fenwick...)

ALEXANDRE WICKHAN.

(Lire la suite page 18.)

Les logements d'été étaient traditionnellement traités en parents pauvres. Ça change !

Le décor part en vacances

LA vie en vacances est si différente du rythme habituel qu'une coupure franche doit être faite, aussi, avec le décor citadin. Qu'il s'agisse d'une maison des champs, de style rustique, ou d'un appartement moderne en bordure de mer, le mobilier et l'habillage des murs seront choisis en concordance avec le genre de vie adopté pour l'été.

S'inspirant des meubles campagnards d'autrefois, Dominique et Michèle David ont créé un mobilier de bois clair qui associe un charme suranné au fonctionnel de notre époque. « *Comme ces meubles ont connu d'emblée un certain succès*, dit Michèle, nous avons ouvert une *boutique où nous pouvons les présenter dans un environnement qui leur convient*. » Dans cette boutique, joliment appelée « Carpe diem », la décontraction est de bon ton et les meubles en pin y sont disposés comme chez soi : petit meuble d'encoignure avec une porte en bas et des étagères, vaisselier à portes pleines et vitrées (qui peut être utilisé en bibliothèque) grande table ronde et table « bistro » tout en bois. Sur ces tables sont étalées des nappes, en coton avec applications de dentelle ou en damassé, toutes deux dans un ton écru qui sied à la blondeur du pin.

Même tonalité douce pour un store, orné dans le bas d'un grand triangle de dentelle à l'ancienne, et pour des rideaux « *brise-bise* » en tulle ou en filet, valant de 150 à 240 francs la paire Ils laissent filtrer une lumière dorée qui anime la pièce. Michèle David fait réaliser au Portugal une vaisselle de faïence blanche à bordure festonnée dans un dégradé de rose Et pour éclairer la table, le soir venu, la classique suspension en tôle laquée, réglable en hauteur, se pare ici de coloris unis ou dégradés (170 francs). Une palette de quatorze couleurs permet toutes les harmonies ou toutes les audaces.

C'est dans le même quartier que « Carpe diem » (sur cet axe très animé qu'est la rue de Rennes) que Jean Vigne a ouvert, il y a dix-huit mois, sa boutique de papiers peints. Il y présente ses propres créations et une sélection d'autres éditeurs. « *Pour une maison de vacances*, explique son associé Jean-Louis Seigner, *on recherche* des coloris *frais* et *des dessins qui se rapprochent de la nature* » Dans la dernière collection de Jean Vigne, il y a ainsi — pour une chambre de campagne — un papier qui est parsemé de roses dont le ton vif éclate sur un fond blanc ou bleu nuit. Pour une chambre d'enfants, les murs *seront* tapissés d'un *papier* sur lequel des petites poules, vertes ou roses, picorent allègrement Pour un séjour, un papier *peint* est *imprimé de fraisiers*, avec leurs fruits bien rouges, qui se détachent sur un fond de grillage (76 francs le rouleau) : il s'y coordonne un *autre* papier, entièrement imprimé du même grillage reprenant le ton des feuilles ou des fraises et un tissu « *grillage* » dans les mêmes coloris

Alain Dejean est jeune, il connaît bien le domaine des textiles et il vient de reprendre en main la destinée de Chalvet, très ancienne maison de tissus Il a d'abord rénové le décor des salons (Chalvet est installé en appartement) et il rajeunit les collections, jusqu'à présent très classiques. « *Mon objectif*, dit Alain Dejean, *est de proposer des tissus pas trop chers, de bon goût et qui ne se démoderont pas trop vite : on achète souvent un tissu pour une dizaine d'années.* » Ses premières créations conviennent à un décor estival : un piqué de coton blanc, à motifs en relief, dont la très grande largeur de 2,70 mètres permet de l'utiliser en tenture murale, mais aussi pour recouvrir un canapé ou faire un couvre-lit. *Plus légère*, une toile de coton écru, à tissage armuré, peut devenir aussi dessus de lit ou store d'intérieur (65 francs le mètre en 130 centimètres) Pour habiller une fenêtre, un tissu de coton écru à petits damiers ton sur ton fait office de voilage et de rideau. En attendant que sa première collection d'imprimés sorte à l'automne, Alain Dejean propose celles de Canovas (très fleurie) et d'autres éditeurs.

JANY AUJAME.

★ *Carpe diem*, 77, rue de Rennes, 75006 Paris. *Jean Vigne*, 61, rue de Vaugirard, 75006 Paris. *Chalvet*, 12, rue Auber, 75009 Paris (1er étage).

Le 25 juin au bois de Vincennes, la Fête du vent : des cerfs-volants dans le ciel

VOLS DE PAPIER

HIER aux salines d'Arc-et-Senans avec les montgolfières, aujourd'hui à Beaubourg avec Mitsuo Okatake, cerf-voliste distingué, demain au bois de Vincennes, où le 25 juin se tiendra la Fête du vent. Le vent revient très fort...

Assis en tailleur, devant sa table basse et ses pots de peinture, Mitsuo Okatake, quarante-six ans, a présenté récemment à Beaubourg ses cerfs-volants. Ce Japonais d'Osaka crée ses propres modèles. Les personnages qu'il représente, la forme pentagonale qui ressemble à un écusson, lui sont personnels. Pour peupler le ciel, le cerf-voliste a choisi les personnages du théâtre Bunraki, théâtre de marionnettes particulier à Osaka. Il y a le moine, le guerrier farouche, le héros malin qui a chassé les tigres, le voleur bâillonné aux yeux ronds, la jeune fille à la bouche entrouverte — signe d'érotisme — et la dame mûre à la bouche fermée et aux sourcils rasés.

Le premier cerf-volant fut lancé, dit-on, dans les années 1500 par le seigneur de Suruga du haut de ses remparts pour célébrer une victoire. Depuis, la fabrication de cerfs-volants se transmet de père en fils. Ainsi les couleurs et les motifs sont scrupuleusement respectés. A la morte-saison, les artisans en cerfs-volants fabriquent des lanternes et des ombrelles en papier huilé.

Après un vent de défaveur, les cerfs-volants connaissent au Japon un regain de popularité. Lassés des jouets mécaniques — ours qui tricote ou singe motocycliste, — les enfants jouent avec des choses simples : du papier, des tiges de bambou, de la ficelle et du vent. La fabrication est facile. Des ciseaux ou un couteau court à lame épaisse et de la colle suffisent. « *Il faut surtout que le cerf-volant soit symétrique*, fait remarquer Mitsuo Okatake, *sans quoi il est déséquilibré.* »

Chaque région a ses cerfs-volants. A Nagoya, ce sont des insectes très colorés. A Yoskosuka, le *tobi* ressemble à un faucon et les enfants l'aiment bien. Le *beka* est très petit et très compliqué — car bardé de cinquante à cent bambous — et très difficile à faire voler. Dans le ciel de Suruga, on voit des guerriers, des acteurs Kabuki et même des vagues, celles que l'on retrouve dans les estampes japonaises. Parfois, le cerf-volant a des pompons pour l'équilibrer ou pour éponger l'humidité de l'air. Si par malheur il a une queue, on le regarde avec mépris, car c'est la preuve qu'il vole mal.

Le vent a ses fêtes légales au Japon : le jour de l'An, on sort ses cerfs-volants, et le 5 mai, jour de la Fête des garçons, on les lance pour célébrer la naissance d'un fils aîné. Le vent a aussi sa saison. Tous les ans d'avril à mai, il fait se lever des combats fameux. A Hamamatsu se tient le plus grand festival nippon. A Shirone, les engins s'affrontent de chaque côté du canal. Nagasaki est célèbre pour ses cerfs-volants de combat, les *hatas*, qui ont une forme indienne et les couleurs des drapeaux hollandais. Ces commerçants d'un autre monde débarquèrent en effet dans le port au dix-septième siècle.

Les combats de Nagasaki

A Nagasaki, les combats ont lieu sur les collines, les dimanches de printemps. Les familles s'asseyent sur les nattes de bambou, les grandes sœurs portent leur petit frère sur leur dos, les vendeurs de boisson circulent parmi la foule et les bannières flottent au vent. Il faut parfois jusqu'à cinquante « coureurs » pour enlever un cerf-volant. Quarante-neuf hommes qui courent et un capitaine — le plus proche de l'engin — qui prend le vent et qui crie les ordres. C'est à qui coupera la route de l'ennemi. Quand un cerf-volant s'abat, un grand cri jaillit : « *Katsuro* » (« *Pris* ») Tous se précipitent. La proie appartient à celui qui la capture.

Mitsuo Okatake est plutôt un cerf-voliste solitaire. Le dimanche, il quitte la ville et ses hauts bâtiments pour le bord de la mer Son fils Ko, âgé de onze ans, l'accompagne. Il étend la main, tâte le vent et lance ses cerfs-volants. Souvent il bloque le fil sous une pierre, si bien qu'il lui arrive d'en faire voler cinquante en même temps. Aujourd'hui Mitsuo s'amuse avec le vent. « *Plus on a d'expérience*, dit-il, *moins il faut courir.* » Il peut faire monter ses guerriers ou ses geishas jusqu'à 5 000 mètres d'altitude. L'ascension dure dix minutes et, au bout de 1 000 à 1 500 mètres, on ne les voit plus Mitsuo Okatake n'est pas bavard. *Mais il* parle à ses cerfs-volants. Il leur raconte des choses tristes ou amusantes. Surtout, il sent au bout du fil ce que les cerfs-volants veulent faire. Son fils Ko construira des cerfs-volants. Ko, en japonais, signifie « esprit ouvert ». Ouvert, comme le ciel.

FLORENCE BRETON.

En Alsace et en Lorraine

LE CONSISTOIRE LUTHÉRIEN SE PRÉOCCUPE DE LA SÉCURITÉ DES CENTRALES NUCLÉAIRES.

Le consistoire supérieur de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, d'Alsace et de Lorraine, vient d'adopter une résolution demandant une « large information des citoyens » sur l'énergie nucléaire.

La résolution, transmise au conseil régional et aux préfets des deux départements alsaciens par le pasteur André Appel, président du directoire et de la conférence européenne des Eglises, insiste sur les problèmes de sécurité des centrales nucléaires. Elle souhaite ainsi que la commission régionale de contrôle de la centrale de Fessenheim, dans le Haut-Rhin, « exerce son mandat en toute indépendance et avec efficacité ».

Le consistoire demande également que la population puisse se prononcer sur le choix des emplacements et des types de centrales qui pourraient être implantées dans un pays riverain du Rhin ou de la Moselle. Il convie par ailleurs les fidèles à « participer à toute action susceptible de maîtriser la croissance de la consommation d'énergie ».

MODE DU TEMPS

RÉTRO OU RUSTIQUE

Des chemises avec de la carrure

FINI le temps des bustes à l'étroit, finis les chemises cintrées, les boutons prêts à sauter ! Le modèle à pinces, grand col et cravate géante, est remplacé par un style qui tient à la fois du rétro et du rustique.

Les formes de l'année équilibrent de petits cols arrondis ou à pointes écartées parfois boutonnées et des corps à emmanchures confortables pour faciliter le mouvement ; effets de plis ou de fronces à partir d'empiècements d'épaules. Les pinces ont disparu comme les doubles poignets qui « habillaient » certaines chemises de prix moyens.

Le changement de formes et de matières évolue depuis 1976. L'année des grosses chaleurs, en effet, a amené la nouvelle vogue des cotons ou des cotons mélangés avec le tergal, le dacron et les autres polyesters. Le seul inconvénient est le repassage, maintenant facilité par l'utilisation des nouveaux fers à vapeur. Un peu de lin est à noter, surtout dans les hauts de gamme, tandis que la soie, en provenance d'Extrême-Orient, trouve des adeptes en dessous de 200 F, ce prix plafond pour ce qui est encore considéré, en chemises de ville, comme un accessoire destiné à mettre le costume en valeur.

Karl Lagerfeld, un des premiers créateurs à lancer la chemise large, la fait évoluer vers une silhouette aux épaules carrées, rétrécie à partir de la taille pour plaquer les hanches. Les manches sont vastes aux entournures, s'affinant vers le poignet. Les cols encerclent le cou et se terminent de cravates « ficelle ». On les trouve, pour le moment, aux Etats-Unis et au Japon, en prêt-à-porter sur mesure chez *Hilditch & Key* (252, rue de Rivoli).

Charvet (8, place Vendôme) habille de ses voiles et de ses fines popelines les hommes politiques français et américains. Les nouveautés de l'année comprennent les cols arrondis et poignets blancs sur des corps de couleurs douces ou vives (à partir de 295 F en prêt-à-porter).

Chez *Burberry's* (8-10, boulevard Malesherbes), des coupes larges à l'américaine comportent un pli creux dans le dos et des cols à pointes boutonnées en oxford de coton, ciel, beige ou blanc (175 F). Les popelines unies à col anglais sont plus près du corps (245 F) et les chemisettes de type madras existent en plusieurs coloris (190 F).

Emilio Butch (115, boulevard Saint-Germain) propose des popelines finement rayées en chemises à cols ronds montants de François Duel (160 F), à porter avec des cravates club étroites.

Santana (1, place Alphonse-Deville, 75006 Paris) a choisi le style liquette pour elle et lui en cotons gauffrés du genre « seersucker », en tons chinés de vert amande, cannelle, bleu délavé ou marine (à partir de 200 F env.).

Francesco Smalto (44, rue François Ier et 5, place Victor-Hugo) confirme l'importance des cotons légers, des triplures poids plume, des crépons et des voiles pour le jour, à fines rayures ou unis. Un mélange de soie et de coton forme un joli jaspé bleuté. Les poignets sont simples, à gorge haute fermée d'un bouton. Les plis, les fronces et les soufflets donnent de l'ampleur à partir d'empiècements. Les prix oscillent autour de 220 F. Signalons une demi-douzaine de modèles de chemises de smoking, à détails intelligents et pratiques pour les soirées d'été.

Au *Printemps*, Michel Bouret, responsable de l'accessoire masculin chez Brummell, réalise un très important accroissement du chiffre d'affaires, grâce aux modèles de sport, souvent des exclusivités exécutées en Inde. On trouve ici un grand choix de marques dont la plus importante est celle de Pierre Clarence, du groupe Boussac. Pierre Cardin et Ted Lapidus représentent les couturiers. Normalement, les chemises sont vendues en neuf tailles et trois longueurs de manches, dans une fourchette de 70 F à 280 F. Les amateurs du style américain apprécient les Arrow. Enfin, les chemises de soie à 129 F sont à essayer.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

GUY LAROCHE : chemise blouson en popeline de coton bleue, à col grand-père, poches plaquées boutonnées, au bas coulissant. 205 F env. 30, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; Cannes, 17, rue des Belges ; Strasbourg, Herz, 32, rue du 22-Novembre.

YVES SAINT-LAURENT : chemise polo blousante en crêpe de coton à petit col souple, empiècement bas et manches au carré, avec un mouvement de fronces au buste. 170 F env. aux Galeries Lafayette et chez Robin, 32, avenue de l'Opéra.

RENOMA : modèle de ville à petit col rond, dans un coton à mini-carreaux rouge doux et blanc. 189 F et 259 F en soie rayée, 129, rue de la Pompe et 19, avenue Matignon.

Trois champions dans la catégorie diamant

TROIS nouveaux noms ont brillé au septième concours annuel organisé par le Centre d'information du diamant et patronné par De Beers, cette société multinationale qui a le monopole mondial de l'extraction et de la commercialisation des diamants. Pascal Lacroix, de Moustiers-Sainte-Marie, a obtenu un diplôme d'honneur pour une chevalière représentant la silhouette des Alpes de Haute-Provence, brillant sur un ciel d'onyx éclairé par une lune en diamant. C'est en effet la vue — en plus précieux — que le jeune bijoutier a de sa fenêtre. Le paysage, un thème fréquent cette année, a aussi inspiré Thérèse Sudre, de Maubeuge, qui a créé un minuscule village en or, ombragé par un petit arbre en diamant. Ce village est une broche. Enfin, dans la catégorie « bijoux transformables », Marie-José Weber, de Paris, a eu l'idée d'un large anneau en or, serti d'un diamant, qui se visse sur deux calottes en or. L'objet peut donc se porter en bague ou en pendentif.

Cette année, on a retrouvé des noms souvent primés. Hervé Lanternier, un Parisien, a remporté le premier prix, dans la catégorie des solitaires pour une bague de fiançailles très simple : un solitaire monté sur trois anneaux d'or soudés. Hervé Lanternier s'était déjà fait connaître pour . . série poétique de bagues-oiseaux. Cormorans, fous de Bassan, macareux, les principales victimes du récent mazoutage, dont il reproduit fidèlement les traits. Leurs têtes se croisent sur le doigt, leur cou sert d'anneau. Ces oiseaux, en or, au doigt, sont une réussite.

Laurent Duizend, un diamantaire parisien, qui s'était fait remarquer à l'automne avec sa sucette en cristal de roche — pendentif ou broche — piquée d'un diamant, présente un bijou qui « en jette ». C'est un pendentif octogonal, dont la taille en forme de prisme multiplie par neuf l'unique diamant que l'on trouve au centre. Xavier Gay, de Grenoble, a été plus modeste, mais tout aussi inventif : son diamant, serti au bout d'une chaîne, peut se porter en collier, en bracelet ou en bouton de col. Quant au diamant-fermoir qui termine le collier de Pascal Morabito, sa forme aura du succès.

Enfin, Gilles Jonemann montre, encore une fois, qu'il est plus sculpteur que bijoutier. Il a enserré un diamant entre un bloc en or blanc poli et un bloc de marbre. Mais il ne l'a pas serti, afin que la lumière le traverse sans obstacles. Pour porter ce pendentif au cou, il fallait un fil noir. Gilles Jonemann a choisi une corde de guitare.

F. B.

★ Ces bijoux seront en vente à partir du mois de septembre, notamment aux adresses suivantes : PARIS : Cedrat, 231, rue Saint-Honoré (1er), Pascal Morabito, 5, rue de Tournon (6e), Arfel, 38, rue de Penthièvre (8e), Marie Ziswiller, 61, rue d'Auteuil (16e), La Turquoise, 134, bd de Clichy (18e). ROUEN : Lepage, 37, rue Jeanne-d'Arc. BREST : Prieur, 37, rue de Siam. NANTES : Jousse-Hobbé, 7, place du Change. METZ : Hardy, rue Serpenoise. LYON : Augis, 32, rue de la République. MARSEILLE : Pellegrin, 37, rue de la Canebière. NICE : Henri Martin, 15, avenue Masséna.

LES MÉNINGES DE L'ÉLECTRONIQUE

(Suite de la page 17.)

A l'exception d'un petit nombre de leaders déjà anciens (Monopoly, 1 000 bornes) ou nouveaux (Scrabble, Master Mind) représentant encore plus de 50 % du marché, la concurrence très dure dont les 50 % restants font l'objet explique le recours généralisé aux techniques du marketing : le choix du thème du jeu, en liaison souvent étroite avec l'actualité, est devenu un argument commercial important. Les présentations extérieures luxueuses, absorbant une part croissante du prix de revient, servent souvent à masquer une très grande pauvreté du jeu. Du fait d'un emballage hermétique, ce n'est qu'après l'achat qu'on en découvre les éléments, trop souvent perdus dans une présentation au format disproportionné, à base de plastique moulé. Mais c'est dans le phénomène de la personnalisation des jeux que ces pratiques commerciales atteignent leur point culminant : moyennant une commission de 5 à 10 % des ventes, des personnalités illustrant le thème abordé « présentent » le jeu et son ainsi censées en garantir l'authenticité, généralement sans avoir participé en aucune manière à son élaboration.

Cependant, la diversité des thèmes abordés, qui font l'objet d'une surenchère coûteuse entre les éditeurs (on compte près de dix jeux de bataille navale), ne saurait masquer une réelle uniformité dans l'inspiration qui affecte les deux composantes principales des jeux de société : l'élaboration d'une stratégie et l'intervention du hasard ; ainsi ne peut-on échapper au traditionnel circuit de type « Monopoly », à l'inévitable damier ou aux divers plateaux de jeu géographiques où le hasard se réduit trop souvent au tirage des cartes ou au lancer des dés. Mais peut-être le public est-il finalement plus sensible à la part de rêve contenue dans ces jeux et au pouvoir démesuré qu'on prétend mettre à sa portée, sous toutes ses formes : économique, militaire, politique.

Mais l'électronique et la mini-informatique permettront peut-être de répondre à la crise de l'imagination et de s'orienter vers une meilleure approche des besoins de la clientèle : introduisant déjà un renouvellement et un élargissement des modes d'intervention du hasard, ces nouvelles techniques bouleversent le jeu dans son esprit même, suscitant un regroupement des joueurs contre un adversaire commun — la machine. Mais à quoi bon une telle evolution si elle ne s'accompagne pas d'un developpement parallèle d... structures d'accueil et d'un regroupement des joueurs, clubs et ludothèques, seuls susceptibles de faire enfin entrer le jeu dans l'âge adulte.

ALEXANDRE WICKHAM.

★ Fédération française du jeu de société 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons indiqué, dans le supplément Fête des pères (*le Monde* du 16 juin), le prix du livre (48 F) de Jacques Anquetil et Daniel Vivien, *la Poterie*, Ed. Dessain et Tolra-Chêne Celui-ci vaut 120 F.

Clin d'œil — LE VOYAGE AU BOUT DE LA ROUTE

JUSQU'A ces dernières années le voyage avait toujours un but, qu'il soit d'affaires ou d'agrément, indispensable ou superflu, organisé ou de hasard. Suivant la définition des dictionnaires, le voyage était bien le chemin que l'on fait pour aller d'un point à un autre plus ou moins éloigné.

Or, les générations montantes, qui remettent en cause un certain nombre de définitions établies par l'expérience des années, semblent vouloir faire du voyage le seul but... du voyage. A mi-chemin entre le nomadisme de tradition et le vagabondage que la loi n'apprécie guère, ce voyage-là serait, d'après certains, une façon de vivre

Les éditions Alternatives et parallèles (1), qui ont lancé il a quelques années *le Catalogue des ressources* afin de faciliter l'existence de ceux et celles qui rejettent la société industrielle et commerçante ainsi que l'orchestration socio-professionnelle des communautés, viennent de publier un petit livre vert consacré à la route.

Comment vivre à pied, à cheval, à vélo, en roulotte, sur une péniche, en camping-car, à moto, et surtout comment survivre. Tels sont les thèmes abordés. On constatera avec quelque regret que le moteur à explosion, donc le pétrole, est accepté au nombre de ces auxiliaires du voyage, et c'est bien dommage. Cela finirait par nous faire douter du non-conformisme de ces éditeurs du quartier des Halles qui, la prospérité venue, se retrouveront peut-être bourgeoisement installés rue Jacob pour briguer des prix.

Les amoureux de la route (« Prends la route mon p'tit gars et ne te retourne pas ») vont à pied, sac au dos, par les sentiers de grande randonnée — aussi bien fléchés que les autoroutes — ne transportant que le rigoureusement nécessaire. Encore faut-il savoir ce qu'est ce nécessaire et aussi comment choisir ses chaussures et soigner ses pieds. Ces derniers ont, dans la marche, une importance capitale, et s'il convient « *de chausser de bonnes godasses où tous les orteils rigolent à leur place* », il est indispensable aussi de savoir le soir, à l'étape, tandis que mijote sur le feu de camp le cassoulet en boîte ou le bœuf à la Strogonoff lyophilisé, « réparer » ces pieds douloureux qui devaient, d'après le code d'instruction des fantassins de la IIIe République, « *être l'objet de soins constants* ». Le guide *Sur la route encore* donne toutes les informations, tous les conseils, tous les trucs utiles aux marcheurs et relatifs au balisage des sentiers, aux chaussures, aux cartes, aux sacs à dos et de couchage, aux boussoles On y apprend aussi l'art de s'abriter sans tente, comment construire un appentis, un tipi, un carcahou, même un igloo pour ceux qui ont décidé de marcher vers le nord... jusqu'au pôle.

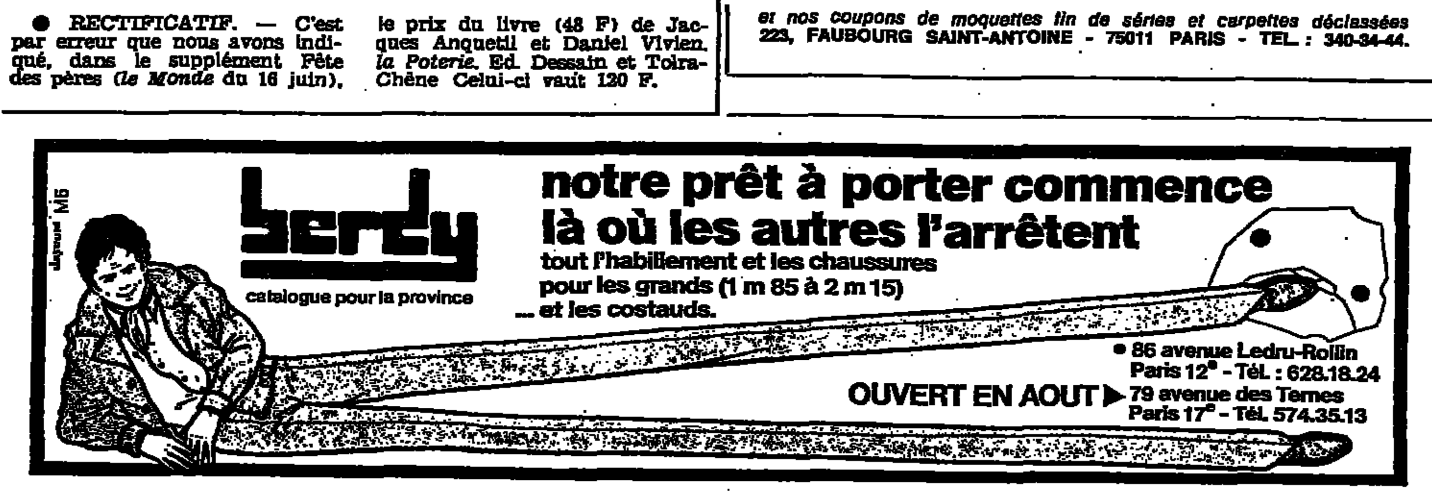
La façon de se nourrir a aussi son importance. On peut, bien sûr, attendre son repas de la charité publique — ce qui est peu honorable — ou d'un restaurant — ce qui est coûteux. Le vrai routard fera sa tambouille lui-même et saura boucaner sa viande à la manière des Indiens Grosse-Tête. Le guide lui apprend en sus quelles sont les vitamines indispensables à une alimentation équilibrée et propose une courbe des dépenses caloriques qui incitent au sommeil, puisque c'est en dormant que l'on gaspille le moins d'énergie 65 calories à l'heure, alors que le sciage du bois en absorbe dans le même temps 480, la dactylographie n'en exigeant que 140

Si les chapitres sur l'art et la méthode de voyager à cheval, en house-boat, en péniche, à moto ou à vélo apportent aussi des idées originales et quantité d'informations utiles, il nous est apparu, à la lecture des pages consacrées à la route et à la vie dans la nature, que ces jeunes éditeurs redécouvraient sans le savoir les principes primaires de la saine philosophie d'un gentleman anglais nommé Baden Powell et qui inventa le scoutisme...

MAURICE DENUZIÈRE.

(1) 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, 138 pages, 28 F.









VILLES NOUVELLES

Chandigarh : un exemple peu suivi

Par GÉRARD VIRATELLE

« *QUE Chandigarh soit une ville nouvelle, symbole de la liberté de l'Inde, détachée des traditions et l'expression de la foi de la nation dans l'avenir.* » Formulé au lendemain de l'indépendance, en 1947, ce souhait de Jawaharlal Nehru semble, pour l'essentiel, exaucé, un quart de siècle plus tard. Aucune ville indienne autant que Chandigarh ne paraît aussi « actuelle », humaine et se distinguer de l'environnement urbain habituel. Sans doute la rencontre de deux visionnaires, l'ancien premier ministre (de 1947 à 1964) et le grand architecte français Le Corbusier, a-t-elle été pour quelque chose dans cette réussite.

Nehru voulait créer de toutes pièces une capitale pour la partie du Pendjab attribuée à l'Inde à la suite du grand partage de l'Empire britannique ; une ville symbolisant, disait-il, « *la résurrection du peuple pendjabi* », et où auraient été installés des dizaines de milliers de Sikhs et d'Hindous ayant fui, après d'atroces tueries avec les musulmans, la moitié occidentale du Pendjab qui forme aujourd'hui le cœur du Pakistan. Peu d'urbanistes indiens étaient en mesure de s'atteler à la tâche et New-Delhi souhaitait le concours d'un architecte de renom international. Le Corbusier accepta en 1951 de concevoir « *une cité radieuse des temps modernes. Il ne peut y avoir de nouvelles architectures sans nouvelle ville* », disait-il aussi. Celle dont il réalisa le plan directeur d'urbanisme et les principaux bâtiments, et notamment le siège des trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) du nouvel Etat du Pendjab, bénéficiait d'un site idéal : Chandigarh est délimitée par deux cours d'eau, à l'est et à l'ouest ; elle a pour toile de fond naturelle, au nord-est, les premiers contreforts de la chaîne de l'Himalaya et elle reste ouverte au sud-ouest à toute extension.

Entré dans l'histoire de l'architecture, l'ensemble du Capitole — l'Assemblée, parallélépipède de 100 mètres carrés de base surmonté d'un cône hyperbolique tronqué et d'une forme pyramidale ; le secrétariat, volume de 250 mètres de long, armé de profonds brise-soleil, et la Haute Cour, soutenue par une structure à piliers et à arches — demeure toutefois inachevé : par économie la construction de la Maison du gouvernement, qui, le dos à la montagne, devait couronner l'ensemble, a été abandonnée, et la vaste esplanade reliant les différents bâtiments butte sur des terrains vagues, ce qui accroît le caractère insolite de cette œuvre prestigieuse.

De surcroît, les sièges des trois pouvoirs durent être partagés lorsqu'en 1966 l'Etat du Pendjab fut divisé, les dix millions de personnes parlant la langue hindi s'étant séparées des treize millions cinq cent mille parlant le pendjabi. Aussi bien Chandigarh est-elle, depuis, la capitale de deux Etats, l'Haryana et le Pendjab. Devenue, après cette rupture, un territoire de l'Union indienne, elle abrite aussi une troisième administration, celle qui représente le gouvernement central. Les décisions d'urbanisme, les choix architecturaux relèvent toutefois d'une autorité unique et continuent de se faire « *dans l'esprit de Le Corbusier* ». « *Je pense qu'il aurait aimé ce que nous avons fait* », nous déclare l'« architecte principal », M. M. N. Sharma, disciple, continuateur et conservateur de l'œuvre du « père de la ville ».

De fait, cette œuvre, bien au-delà de Chandigarh, a influencé en Inde toute une génération d'architectes et aussi, note-t-on, stimulé le sens esthétique dans tout le nord-ouest du pays. « *Même les stations-services et les abris de pompes à irriguer sont dessinés avec recherche* ».

Pas plus de dix minutes à pied

On ne peut pas en dire autant de l'autre innovation apportée par Le Corbusier, le plan d'urbanisme. Située au sud du Capitole, la cité est divisée en secteurs égaux de 1 200 sur 800 mètres de côté chacun. Prévue pour accueillir cinq cent mille habitants, elle n'en compte actuellement qu'environ trois cent mille. « *Chaque secteur de trois mille à vingt mille habitants,* indique M. Sharma, *est conçu comme une unité indépendante comportant magasins, écoles et services sanitaires. On y entre et on en sort par quatre points seulement, ce qui protège le secteur de la circulation. Celle-ci, des voies principales aux habitations, imite celle de la sève dans un arbre. Aucun piéton n'a d'autre part à marcher plus de dix minutes pour se rendre d'un point à un autre d'un secteur et les magasins se trouvent toujours à l'abri du soleil.* »

Ville à vocation administrative et universitaire, Chandigarh ne compte qu'un faible nombre de petites et moyennes industries « non polluantes », toutes concentrées à sa lisière. En revanche, partant du Capitole et du plan d'eau qui le jouxte, les espaces verts forment des rubans qui partagent et relient les secteurs. Aménagé avec soin, comportant une roseraie, le plus important, qui borde la grande avenue centrale à double voie, il reçoit en fin d'après-midi la visite de nombreux étudiants venus du grand campus tout proche (où se conjuguent les talents de plusieurs architectes, dont Pierre Jeanneret, le cousin de Le Corbusier, qui dirigea jusqu'en 1965 la construction de la ville). Ici, il y a de l'espace comme nulle part ailleurs en Inde. Mais on ne peut oublier qu'il fallut détruire plus de vingt villages pour donner naissance à la nouvelle cité. Sur ses grandes artères bordées de manguiers, dont les autorités récoltent et vendent aux enchères les fruits, les femmes n'hésitent pas à se rendre au travail ou au marché à bicyclette, bien que les transports en commun fonctionnent de façon satisfaisante. Moyen de locomotion le plus populaire, la « petite reine », comme le char à bœuf, a encore un grand avenir dans un pays dont la production d'hydrocarbures et d'énergie ne couvre pas les besoins.

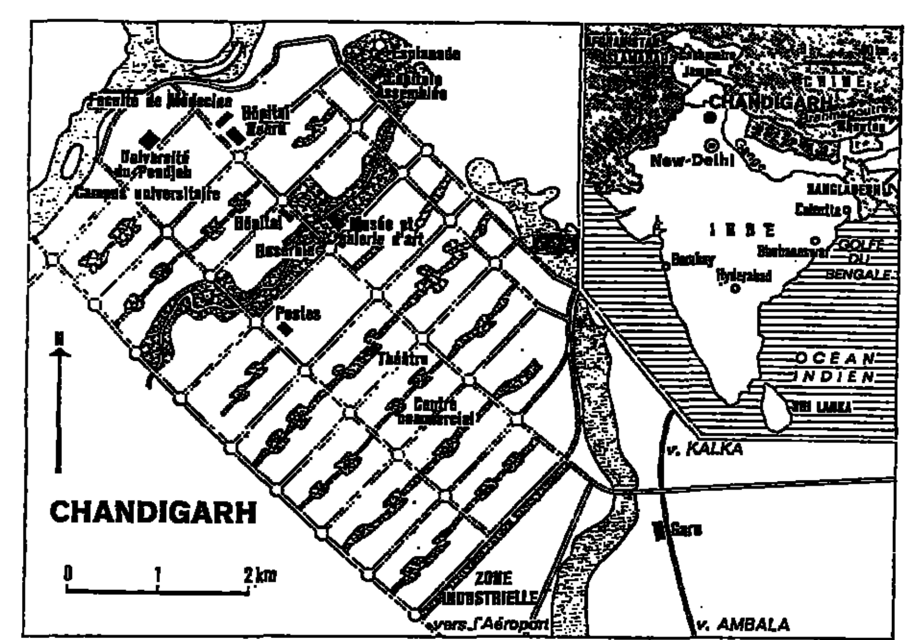
Par son ordonnancement aéré, l'architecture, adaptée au climat tropical, de ses principaux bâtiments, son habitat, qui, même collectif, garde une dimension humaine (comme il est fréquent en Inde, les immeubles n'excèdent pas quatre étages et plus généralement deux), Chandigarh est l'anti-Calcutta.

Sans doute, le centre administratif et commercial, en raison de la répétition et de la densité de ses colonnades, est-il quelque peu controversé. Mais, en bordure de sa grande place en « T », interdite à la circulation automobile et écrasée le jour par le soleil, les arcades marchandes connaissent le soir l'animation propre à toute rue commerçante indienne : foule colorée, boutiques regorgeant de produits de consommation courante, vendeurs à la sauvette installés au ras du sol...

La composition socio-professionnelle de ses habitants explique, à n'en point douter, la bonne tenue de la ville, et l'espèce de respect qui l'entoure. Fonctionnaires de toutes catégories, enseignants, étudiants, militaires (située à peu près à égale distance de la Chine et du Pakistan, les deux adversaires de l'Inde, Chandigarh possède une base stratégique importante), ce sont des privilégiés appartenant dans l'ensemble, à ce qu'il est convenu d'appeler la « classe moyenne ». Pas de fortunes démesurées, comme dans les grandes métropoles anglo-indiennes, pas de pauvreté totale, non plus. La ville, d'ailleurs, semble rejeter ceux qui ne correspondent pas à son « standing », ou ne répondent pas à sa fonction.

Chandigarh est la capitale d'une région en prospérité croissante, intensément cultivée en variétés céréalières à haut rendement, où le revenu par habitant est le plus élevé du pays. Aussi n'est-ce pas pour y chercher un emploi, mais juchés sur des tracteurs neufs et rutilants, que les cultivateurs se rendent à la ville nouvelle. Les migrations rurales, dans cette région, proviennent plus de la modernisation de l'agriculture que de la paupérisation. Entreprenants, les Pendjabis n'acceptent d'ailleurs guère les besognes rudes et peu rémunérées ; ils recherchent les emplois spécialisés à caractère technique, et n'hésitent pas à partir en Europe ou au Proche-Orient. Ce sont des régions plus déshéritées de l'Uttar-Pradesch et du Rajasthan, et même du Bihar, que proviennent généralement les manœuvres, les cyclos-pousse, etc. « *On ne peut vivre sans tous ces petits métiers du secteur informel, et ils ne peuvent vivre sans nous* », déclare un urbaniste. Chaque famille indienne emploie au moins une personne, et les maisons individuelles — la forme d'habitat la plus répandue (1) — comporte, dans la plupart des cas, un logement attenant pour les serviteurs. Architecture et urbanisme doivent tenir compte de cette contrainte socio-économique, et il est parfois reproché à Le Corbusier de l'avoir un peu ignorée. Il avait, en revanche, prévu d'entourer Chandigarh d'une zone protégée, sorte de cordon sanitaire de 10 kilomètres de large, où les constructions auraient dû s'harmoniser avec celle de la cité. Mais ces directives furent abandonnées après le partage de 1966.

Cependant, la « ruralisation » — la transplantation en milieu urbain d'un habitat et d'un mode de vie villageois — est limitée au minimum. Afin de décourager l'agrandissement de quelques bidonvilles marginaux, l'administration en reloge actuellement les occupants dans de petits ensembles de trois étages assez bien conçus. Chaque famille (six personnes en moyenne) y dispose, pour un loyer de 30 à 35 roupies (2) d'environ 30 mètres carrés : une pièce principale, un minuscule emplacement à usage de cuisine, un autre pour la toilette, et, soit une courette, soit une terrasse. Car, à la ville comme à la campagne, dans les milieux populaires notamment, une partie des activités du foyer a lieu dehors. On y fait la cuisine, on y dort (sauf dans le nord de la plaine gangétique en hiver), de façon à « décompresser » l'unique pièce familiale, et parce qu'il fait moins chaud à l'extérieur. De même, les architectes ont-ils dû prendre en considération le fait que, souligne M. Sharma, « *plus les gens sont pauvres, plus ils veulent rencontrer les autres, et participer à la vie communautaire* ». Tournés vers l'intérieur, pour protéger l'intimité de la cellule familiale, ces logements populaires débouchent tantôt sur une ruelle, tantôt sur une cour commune.



Pour doter d'une capitale l'Etat de l'Orissa, formé, après l'indépendance, de plusieurs principautés, et celui du Goudjerat, résultat de la scission, un peu plus tard, du Maharashtra, on créa deux villes nouvelles : respectivement Bhubaneswar, près de la baie du Bengale, et Gandhinagar, près d'Ahmedabad. L'une et l'autre, au même titre d'ailleurs qu'Islamabad la capitale du Pakistan, font figure de gros bourgs sans caractère et sans animation, seulement peuplés de fonctionnaires isolés des réalités locales.

Une ville jumelle de Bombay, où s'entassent huit millions d'habitants sur une presqu'île concentrant à sa pointe la plupart des activités commerciales et financières, est à l'étude depuis vingt ans. Le projet est séduisant et réaliste ; il devrait permettre de drainer une partie des cent cinquante mille à deux cent mille personnes qui chaque année viennent se fixer dans la grande métropole et d'absorber un peu de l'accroissement naturel de sa population. Mais malgré l'installation d'un port et d'industries, New-Bombay n'est pas devenue un pôle de développement, car le gouvernement du Maharashtra et la municipalité de Bombay n'y accordent ni l'attention ni les crédits souhaitables.

A la vérité, les villes jumelles ou satellites ne semblent pas offrir une solution au problème de la croissance urbaine en Inde ; elles ne contribuent pas à la réduire mais engendrent au contraire un phénomène inverse. Les agglomérations bi-nucléaires (New-Delhi, Hyderabad, par exemple) se partagent ainsi entre une vieille ville où se regroupent les plus démunis (petits employés et commerçants, ouvriers, artisans) et les quartiers concentriques de la nouvelle ville correspondant généralement chacun à des catégories socio-économiques bien définies et plus aisées. Les îlots traditionnels du centre sont ainsi sacrifiés au profit des « colonies » périphériques bourgeoises aux villas prétentieuses et des ensembles immobiliers réservés aux fonctionnaires (environ un tiers des serviteurs de l'administration et des entreprises publiques bénéficient d'appartement de fonction).

La construction urbaine de logements ne peut suivre cependant le rythme d'accroissement de la population urbaine. Certes l'Inde est un pays avant tout agricole et le taux d'urbanisation n'y est que de 20 %. Mais sa masse urbaine — 125 millions d'habitants — n'en est pas moins, estime-t-on, la plus importante après celle de la Chine parmi les nations en voie de développement ; elle sera de 275 à 445 millions d'habitants d'ici à la fin du siècle, selon les projections officielles. Si l'on considère qu'un tiers de cette population vit dans des conditions d'« abjecte pauvreté », dans des taudis ou des bidonvilles, l'urbanisation, ou plutôt la « ruralisation » anarchique de l'environnement urbain, ne va-t-elle pas revêtir un caractère insoutenable et finalement explosif ?

En 1978, le déficit en logements était estimé à 28 millions d'« unités d'habitation ». L'objectif proclamé des autorités est de construire 5 millions de logements chaque année ; on n'en compte actuellement que 700 000 et peu sont accessibles aux familles les plus pauvres. Le « problème logement » est d'abord celui de l'emploi.

Le frein des « intérêts établis »

Pourquoi ne pas avoir renouvelé l'expérience de Chandigarh ? Par manque de volonté politique ? D'imagination ? Parce que l'exemple n'est pas transposable ? Parce que le coût d'une telle opération fait reculer les responsables ? Pour toutes ces raisons à la fois, mais surtout, parce que les « *intérêts établis* », comme il est dit, s'opposent résolument à toute innovation.

Les villes — il y en a douze de plus d'un million d'habitants et cent cinquante de cent mille à un million tandis que trois mille cents localités ont de vingt mille à cent mille personnes et qu'il y a cinq cent soixante-seize mille villages — et leur misère, la lutte pour le logement, sont pour les possédants vivant de l'exploitation humaine d'irremplaçables sources de revenus. Quel dirigeant politique aurait le courage de changer cet état de choses ? De surcroît, la production agricole alimentaire n'est pas suffisante au point de permettre au tissu urbain de s'étendre au détriment des terres cultivables.

Il est vrai aussi que bâtir pour le bénéfice de populations privilégiées, comme à Chandigarh, n'atténue pas la pauvreté urbaine ni la paupérisation rurale qui l'alimente. La majorité des agglomérations vont-elles continuer à grossir de façon démesurée autour de vieux noyaux d'habitations vétustes. « *Toutes les villes ont été mal conçues,* nous déclare un jeune architecte, M. Raj Rewal. *Il n'y a pas de politique cohérente d'urbanisme. Les villes coloniales* (Calcutta, Bombay) *meurent faute de crédits pour assurer leur entretien mais les nouvelles villes ne sortent pas de terre. Il faudrait en mettre en chantier une trentaine...* »

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES :

Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo (25 janvier) ; Londres (... février) ; Changhaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta (1er mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars) ; Lima (5 avril) ; Bogota et Mexico (12 avril) ; Milan (19 avril) ; Hambourg (20 avril) ; Budapest (10 mai) ; Buenos-Aires (17 mai) ; Bangkok (23 mai) Kinshasa (30 mai) ; Paris (14 juin).

Construction individuelle : le coup d'arrêt

Le secteur de la construction n'était pas, jusqu'à une époque récente, considéré comme une source importante de création d'emplois même si les faibles rémunérations des ouvriers du bâtiment (320 roupies minimum par mois) limitent considérablement la mécanisation. La construction individuelle a, en outre, été longtemps freinée par les restrictions imposées à la production de ciment, afin de ne pas laisser les coudées franches aux grandes entreprises industrielles. En imposant une limite *(ceiling)*, fixée à 450 mètres carrés par famille, à la propriété immobilière urbaine, le gouvernement de Mme Gandhi y avait également donné un coup d'arrêt. Sans doute cette décision prise en 1976 sous le régime de l'état d'urgence avait-elle des motifs louables : décourager les constructions luxueuses, lutter contre la concentration de la richesse foncière et réduire les énormes inégalités entre riches et pauvres dans l'occupation du sol, dégager, enfin, des terrains pour la puissance publique.

Traditionnellement, l'« argent noir », produit de la corruption, de la fraude fiscale ou de la fraude sur les changes, s'investit en Inde dans l'immobilier ou l'achat de métaux précieux. C'est l'un des principaux « moteurs » de l'industrie du bâtiment. Ne voulant pas paraître moins honorable et « socialiste » que son prédécesseur, le gouvernement Desai se refusa à annuler une décision qui avait fait baisser le coût des terrains. Mais la difficulté pourrait être tournée... en laissant la responsabilité aux Etats fédérés de fixer le plafond — contre lequel maugréent les Indiens fortunés — non plus pour la propriété familiale mais pour la propriété individuelle. Ce sont des artifices de ce genre qui ont vidé de leur contenu les réformes agraires.

Seule, pour des raisons de prestige, New-Delhi bénéficie de l'esquisse d'un plan d'urbanisation : développer une constellation de dix-huit villes existantes (et non plus de villes nouvelles satellites) dans un rayon de 100 à 150 kilomètres afin de retenir autant que possible les populations tentées de venir s'installer dans la capitale.

Mais ce plan n'est pas encore entré en application, faute notamment d'un accord entre les diverses administrations intéressées. Président de l'Institut de planification urbaine, et autorité en la matière, M. Sayed-S.-Shafi nous fait justement remarquer : « *L'urbanisation s'est développée non seulement en réponse aux besoins croissants de l'industrialisation* (comme dans les pays développés, bien que, en Inde, la majeure partie du potentiel industriel se trouve concentré dans les villes), *mais à la suite de la crise de l'économie agraire, en raison de l'incapacité de l'agriculture à absorber le surplus de main-d'œuvre.* » « *Nous* (les urbanistes), ajoute-t-il, *menons une bataille perdue depuis plusieurs décennies. Les fonctionnaires sans imagination et les politiciens sans scrupules se coalisent pour entraver la définition de toute politique.* » « *Il faut,* dit-il encore, *donner au plan une dimension spatiale. Or personne, au gouvernement, ne semble en avoir conscience.* »

Tous les efforts de décentralisation administrative et industrielle ont jusqu'à maintenant échoué et la notion d'aménagement du territoire ne suscite qu'un intérêt marginal. La nouvelle politique industrielle (3) prévoyant, en principe, de n'autoriser la création d'usines qu'en dehors des grandes villes va-t-elle placer le développement urbain au nombre des préoccupations officielles ?

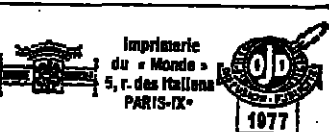
Le gouvernement Desai déclare vouloir mettre l'accent sur les villes de 50 000 à 500 000 habitants et réhabiliter l'architecture traditionnelle. Chandigarh compte parmi ces villes, mais sa conception, jugée trop « occidentale » et pourtant hier d'avant-garde, n'en fait pas aujourd'hui une réponse incontestée au défi urbain. « *La culture de Chandigarh,* nous dit, pour conclure, M. Shafi, *ne s'est pas cristallisée après l'éclatement de l'Etat du Pendjab.* »

(1) La structure familiale poly-nucléaire *(joint family)* conduit généralement plusieurs membres d'une même famille à vivre ensemble et à préférer l'habitat individuel.

(2) Une roupie = 0,54 F (à la mi-avril).

(2) Voir *le Monde* des 27 et 28-29 mai 1977.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

culture

Expositions

La peinture française à la galerie Schmit

Les surprises d'une anthologie

L'anthologie picturale telle qu'on la rêve, telle que les amateurs d'art vrai en nouent le bouquet avec amour, est autre chose qu'un choix (généralement imaginaire) de chefs-d'œuvre archiconnus. Celle que présente M. Robert Schmit, « Aspects de la peinture française, XIXe-XXe siècles » ou, pour resserrer l'éventail, de Delacroix à Picasso, a le mérite de réunir des originaux inédits ou rarement exposés, pour une bonne part dignes d'un musée. Avec des lacunes avouées.

Il était impossible par exemple d'englober toute l'école impressionniste dans un ensemble d'un peu plus de cent peintures, pastels, aquarelles et dessins. On s'en est tenu aux maîtres (trente-sept noms, ce n'est déjà pas si mal) que le visiteur est accoutumé de voir figurer dans la galerie. Un fonds complété par des prêts de collectionneurs privés.

On ne s'étonnera donc pas de retrouver une dizaine de toiles ou d'aquarelles de Boudin, « spécialité » de la maison, et on ne s'en plaindra pas, pas plus que de la présence, dans toute la force du terme, des bateaux ou des moulins à vent de Jongkind.

Mais cette sélection, opérée avec une grande exigence, réserve des surprises. Au dos d'une étude de cheval fougueusement cabré, Delacroix a étalé sa palette, fascinant barbouillage de taches de couleurs que l'instinct du peintre a lyriquement fait chanter. Une toile de 1827, toute une série d'œuvres sur papier du grand romantique font bon ménage avec *le Soir*, huile lumineuse de Corot, ses nombreux croquis à la mine de plomb où quelques traits recréent l'espace, un fusain aux frondaisons ouatées. Voire avec trois toiles de Courbet et le portrait de Mme Martin par Millet, qu'on n'a pas vus aux deux rétrospectives du Grand Palais.

Trois vases de fleurs d'un éclat insolite sous le pinceau de Fantin-Latour ne vous distrairont pas du tableau des impressionnistes, des quatre *Saisons*, des *Baigneuses*, du *Paysage à Eragny* de Pissarro ; d'une sanguine ou d'une *Tête de jeune fille* à l'aquarelle et aux crayons de couleur, de Renoir ; de la scintillante *Seine à Saint-Mammès* de Sisley ; de *Petit bras de la Seine à Vétheuil* de Monet ; de *la Loge aux Italiens*, pastel légèrement esquissé de Manet qu'on pourrait rapprocher du pastel de Degas : *Portrait de femme au corsage vert*. Ce tri peut paraître arbitraire : on n'a noté, subjectivement, que les temps forts, pour s'arrêter plus longuement devant *la Seine* de Van Gogh où, miroitants, les bleus et les roux se marient, où par endroits la toile écrue semble transparaître et s'intégrer à la couleur.

On parlait de surprises. D'autres nous attendent au XXe siècle, parce que chez beaucoup d'artistes il est des moments de grâce. Qu'on reste médusé en face d'une rutilante nature morte de Dunoyer de Segonzac : on ne soupçonnait pas que l'aquarelle pût à ce point vêtir de tons aussi chauds, rouges, cuivrés, un vase, des bouteilles, des pêches-abricots. Et quand, un an après la mort de Cézanne, Vlaminck peint à son tour des *Baigneuses*, il se destine à ne laisser que des regrets. Si, pour sa part, Dufy est resté le grand Dufy, les accords simplifiés de son *Panier de fruits* (1910) ont une vibration unique. En revanche, les époux Feydeau et *le Nu au canapé* de Vuillard confirment notre admiration, comme les parapets enneigés du *Pont-Neuf* de Marquet.

Que dire alors de la symphonie orangée du *Nu devant la glace* de Bonnard. Égal aux plus grands, présents eux aussi rue Saint-Honoré.

Il n'y a que deux Braque, mais quels Braque ! Les reflets bleus de deux poissons sur un plat, et un délirant *Vase de fleurs* de 1961 où l'artiste se libère dans les tons cyclamen.

Deux toiles de Matisse également que trente-cinq ans séparent : le *Pont Saint-Michel* né avec le siècle et le *Reflet*. Cette femme de face et de profil aux lèvres écarlates. De Matisse, en outre, des dessins d'une pureté souveraine.

Picasso enfin. Plus d'un demi-siècle s'interpose entre une *Corrida* aux couleurs joyeuses peinte par un artiste de dix-neuf ans et *la Balustrade* de 1953 : sur l'éclat insoutenable du ciel provençal se profilent des maisons ocrées et le panache épuré d'un pin parasol.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. Jusqu'au 30 juin.

Cinéma

« Promenade au pays de la vieillesse »

de Marianne Ahrne

Il a fallu des détours pour que les spectateurs français reçoivent de face la réalité de leur vieillesse, qu'ils n'aiment pas voir ni entendre. *Promenade au pays de vieillesse* est un documentaire produit par la télévision suédoise en 1974. Il a été diffusé, là-bas, sur le petit écran, avec bonne conscience probablement, car les horreurs qu'on y découvre se passent ailleurs. Se passent en France. Deux questions : verrait-on à la télévision française un film sur le troisième âge suédois ? Une heure de grande écoute serait-elle consacrée au scandale (physiologique) des corps qui s'abîment, au scandale (économique) de vieillir pauvre et seul, au scandale des hospices et des détresses âgées ?

Dans son livre sur la vieillesse, Simone de Beauvoir appelait ses lecteurs à rompre l'isolement qui, dans nos sociétés de profit, entoure les vieilles personnes. Marianne Ahrne, jeune réalisatrice suédoise, a voulu lui répondre de la manière qui est la sienne : en filmant. Avec Pépo Angel et Bertrand Hurel, elle est venue à Paris travailler avec Simone de Beauvoir. Ils ont repris les cheminements de son enquête, mais avec une arme qu'elle n'avait pas eue : on les a laissés entrer dans les hospices — celui de Nanterre, notamment, quand il n'était pas encore dans le domaine de l'information publique, — parce qu'ils étaient « la télévision suédoise ». Jean-Paul Sartre a aussi donné des adresses dans le Nord (des mineurs qu'il connaissait) et au hasard d'un square, d'une rue ou d'une association, les témoignages se sont complétés, se sont répondus.

Ce film est une « promenade » et, comme telle, montre ce que les auteurs ont su et voulu regarder : un univers sans famille. Il n'y a pas de petits-enfants, ni de grands-parents, il n'y a pas cette raison de vivre pour les uns, ce fantastique secours d'amour et de savoir pour les autres. Il n'y a guère ici que des solitudes dans les dortoirs (réglés par le rythme hospitalier, les brimades, les punitions, l'argent de poche dérisoire, les relations contrariées, la consolation du vin rouge). Beaucoup de souffrance et d'ennui. Parfois un couple heureux et drôle mêle ses incertitudes à cet ensemble triste à pleurer ; parfois, trois vieilles dames parlent de l'orgasme avec liberté.

Avec ponctualité, Simone de Beauvoir tire la leçon de chaque témoignage. Elle explique qu'il s'agissait pour elle de « *briser la conspiration du silence* » mais aussi elle dit : « *J'ai voulu savoir* », savoir ce qui l'attendait, savoir qui elle était, à l'âge qu'elle avait. C'est ce courage têtu de toute sa vie que l'on admire une fois de plus, bien plus, finalement, que la portée philosophique de son propos. On peut adopter des mesures politiques, porter un jugement en termes économiques, mais il n'y a sans doute pas de vue objective de la vieillesse : on a la sienne, on ne connaît pas celle des autres. Simone de Beauvoir dit le contraire de Marcel Jouhandeau, qui explique « *J'ai su vivre jeune et je sais vivre vieux... Je suis délivré de toutes sortes de préoccupations et de passions.* » Il dit qu'il n'attend plus rien de personne.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir Les films nouveaux.

Notes

Cinéma

« La Mort de Sébastien Arache... » de Nicolas Sarquis

« La Mort de Sébastien Arache et son pauvre enterrement » : le titre laisse augurer du récit, annonce la fable. On sait donc où elle mène : Sébastien Arache va mourir. Le film de Nicolas Sarquis est une allégorie sur le destin, longue et lente, qui fait basculer les cadavres les uns après les autres. Sébastien Arache, fils de hors-la-loi disparu, disparaît à son tour pour avoir espéré sa liberté et cherché celle des autres.

Enfant d'un village misérable où il n'est pas né, il revient adulte vers cette terre qui lui appartient, et qui le possède, terre ingrate mais terre des racines que les propriétaires fonciers arrachent aux paysans, s'appuyant sur la peur et les superstitions. Comme « les Fils de Fierro » de Fernando Solanas (dont on a vu le film à Cannes), le héros de Sarquis a valeur de mythe. Il est celui qui émerge de l'histoire avec une mission salvatrice. Mais là, les forces de l'oppression, forces de l'ombre ou assassins bien réels, l'emportent.

Comme Fernando Solanas, Nicolas Sarquis est un cinéaste argentin en exil. Comme lui, il a mis très longtemps à finir son film, et il a fait les mêmes choix. Plus poétique que directement politique, « la Mort de Sébastien Arache... » est ancré dans une culture, résulte d'une mémoire collective. C'est un film ocre de poussière et de soleil, chargé de mystères, obscur par la force des choses, et s'il est parfois ennuyeux, c'est que les juxtapositions de langages n'y sont pas aussi travaillées que dans « les Fils de Fierro ».

Cl. D.

★ La Clef.

Variétés

Ernesto Rondo

Découvert il y a quelques années avec le Grand Magic Circus de Jérôme Savary, Ernesto Rondo s'est, depuis, imposé avec sa voix de « macho » fidèle à la tradition du « grand Carlitos », c'est-à-dire de Carlos Gardel, et chante les classiques du tango, ceux, notamment, d'Enrique Discepolo, surnommé par les Argentins le « philosophe du tango », qui mit dans ses mots et dans ses notes un immense désespoir, de la révolte et de la dérision, une sorte de lyrisme anarchiste.

Accompagné par le bandonéoniste Roberto Caldarella et le guitariste Martin Torres, Ernesto Rondo chante « Tiempos Viejos », « Yira, Yira », mais aussi — avec détachement, humour et fougue — ses propres tangos nostalgiques ou en forme de cri de liberté. Un bon spectacle et une occasion de connaître la poésie méconnue du tango, sa force corrosive.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Lucernaire, à 19 h.

■ Deux représentations gratuites de la revue musicale Rétro Parade sont donnés les 20 et 21 juin à 20 h. 45 aux Bouffes-Parisiens.

Festivals

Tradition maghrébine au présent

Tout le monde avait dit : « Vous n'y arriverez jamais ! » Ils y sont arrivés. Le 1er Festival de musique maghrébine (organisé par des amateurs qui l'ont financé eux-mêmes : 27 millions d'anciens francs), et qui a été présenté samedi 17 juin au Pavillon de Paris, a réuni plus de neuf mille personnes. C'est beaucoup et ceci prouve deux choses : qu'il y a un public, la communauté maghrébine bien sûr, mais ce qui est nouveau, c'est le nombre considérable des Français (20 à 25 % du public) venus écouter les Algériens Guerrouabi, Idir, Dahmane El Harrachi, Hadj Fergani, Djamel Allam, la Tunisienne Soulef, et surtout le fabuleux groupe marocain Nass El Ghiwane. Le public français découvre enfin, semble-t-il, la musique du Maghreb.

Le premier Festival du Maghreb à Paris aura eu pour principal intérêt de montrer dans leur diversité, et parfois même leur opposition, quelques-unes des facettes les plus significatives de la culture des immigrés arabes dans notre pays. Trop souvent, la musique de ces communautés est tenue pour inférieure à celle du Proche-Orient dont on admire la brillance et la sophistication. Mais c'est justement la retenue, le dépouillement, la simplicité au sens noble du terme, qui font tout le prix de celle du Maghreb. Ainsi, au Pavillon de Paris, Hadj Fergani, qui s'accompagne avec un violon posé verticalement sur un genou, a su émouvoir en interprétant sans fioritures inutiles un chant nostalgique dans la pure tradition andalouse du Constantinois. Et c'est sur des structures simples et dansantes tirées du folklore tunisien que la danseuse Soulef a emporté l'auditoire, le charme naissant de la précision de la mise en place.

Le genre populaire algérois « chaabi », chanté en dialectal, était défendu par Guerrouabi — hélas ! trahi par une amplification sonore excessive — et Dahmane El Harrachi, à la savoureuse voix rocailleuse.

A l'exemple du célèbre chantataire égyptien cheikh Imam qu'il admire, le jeune Tunisien Hedi Guella s'est produit seul avec son luth. Sans affectation outrancière mais avec fermeté, il énonce des vérités peu agréables à entendre pour ceux qui ne partagent pas ses opinions, d'où certains remous dans l'assistance.

Mais le grand choc est venu du Maroc avec les très attendus Nass el Ghiwane (1), et, dans une moindre mesure, le groupe berbère Izanzaren, qui s'en inspire : une forme d'expression collective avec voix à l'unisson, alternance d'appels et de répons, une utilisation exclusive d'instruments traditionnels aux sons percutants et la recherche d'une transe rappelant celle des danses rituelles de possession.

En puisant aux sources de la tradition, les Nass el Ghiwane ont renouvelé une chanson marocaine qui risquait de s'inféoder à la variété du Proche-Orient ou de l'Occident. Et ce n'est pas la beauté de la lune ou l'amour de la femme qu'ils chantent : la misère, l'injustice et l'exploitation de l'homme par l'homme.

Idir, qui clôturait le programme, avait la lourde tâche de succéder aux Nass el Ghiwane. N'est-il pas dommage que l'auteur de *A vava inou va* gâche un talent estimable — un charme tout de tranquillité et de délicatesse — par le déferlement tonitruant d'instruments électriques accordés à l'occidentale et le martèlement binaire ininterrompu d'une batterie rock ? Il est vrai que l'Algérie est de très loin le pays du Maghreb dont la culture a été la plus affectée par la colonisation ; mais le bouillonnement qui caractérise la jeune musique algérienne laisse espérer qu'un jour prochain elle sera capable d'exprimer véritablement la tradition au présent.

DANIEL CAUX.

(1) *Le Monde* du 21 novembre 1976.

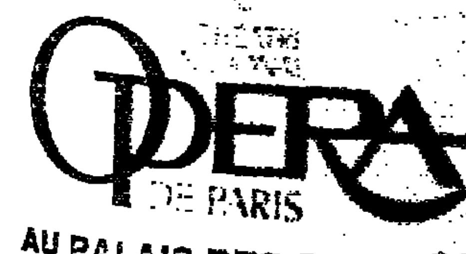
A la suite de l'assemblée générale annuelle de la Société pour l'Administration du Droit de Reproduction Mécanique des Auteurs, Compositeurs et Editeurs (S.D.R.M.), 225, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine, qui a eu lieu le 15 juin 1978, ont été élus :

- M. Jacques ENOCH (éditeur de musique) : président du conseil d'administration ;
- M. Alain DECAUX (auteur) ;
- M. Didier DECOIN (auteur) ; } vice-présidents ;
- M. Yves BAQUET (éditeur) ;
- M. Michel RIVGAUCHE (auteur) : secrétaire général ;
- M. Alec SINIAVINE (compositeur) : secrétaire général adjoint ;
- M. Guy LAFARGE (compositeur) : trésorier.

Administrateurs :

MM. MARC-CAB, Hubert ITHIER : auteurs ; Jean-Paul LE CHANOIS : auteur de films ; Tony AUBIN (de l'Institut), Jack DIEVAL, Henri SAUGUET (de l'Institut) et Pierre SPIERS : compositeurs ; Mmes Raoul BRETON, Fernande FAY, MM. André CHEVRIER et Philippe SEILLER : éditeurs.





maghrébine au présent

Salle Pleyel
SAISON 1978-1979
…E DE LA MUSIQUE

DANIEL CAUX

Lettres

Le rebelle et l'autogestion

(Suite de la première page.)

Je lui avais conseillé de raconter cette vie. C'est ce qu'il vient de faire, et la matière de ces entretiens qu'il a eus avec Jean-Marie Domenach, lui-même jadis mon élève, l'un de mes khâgneux, l'ami de Mounier, le directeur d'« Esprit », et sûrement le plus propre, par sa générosité, à écouter les confidences de ce rebelle. Il doit y avoir un dieu de l'amitié qui, au cours de la vie, nous assure ces heureuses rencontres.

Son livre non plus « n'est pas de la tarte ». C'est un livre parlé. Plus de six cents pages, qu'ils ont dû réduire à deux cents, d'une langue parfois un peu verte, mais d'une saveur toujours renouvelée, et un témoignage humain comme il n'en paraît guère, d'une authenticité éclatante, à bien des égards exemplaire, et tout grouillant de tous les problèmes d'aujourd'hui. Je n'en évoquerai qu'un, parce qu'il fut le sien autant que le mien, celui des rapports de l'individu et de la société, de ce que devrait être le contrat social.

Il a choisi comme épigraphe de son livre ces lignes d'un autre rebelle, notre ami commun, Panaït Istrati : « Quand un homme a été un passionné, qu'il a connu tous les degrés du bonheur et de la misère en courant le monde, alors, essayer de donner une image vivante de ce que fut sa vie, c'est presque impossible. Impossible pour lui-même d'abord ; ensuite pour ceux qui doivent l'écouter. » C'est pourtant ce qu'il a essayé. Quelle vie ! un Savoyard. A huit ans, son père étant à la guerre, au printemps, avec sa mère et ses frères, dans des paniers d'osier, des « caragnes », il remonte dans les champs la terre au haut des pentes. Il fallait le faire, puisqu'il n'y avait plus d'hommes. L'été, sur le plateau, au-dessus de la forêt, il garde les troupeaux, « amane », trait les vaches, prend le goût de la nature sauvage, découvre des plantes inconnues, compose un « herbier des plantes mellifères des Alpes par Marcel Mermoz ». L'automne et l'hiver, il est à la ferme, travaille, va à l'école.

Son maître, M. Granier, un « apôtre laïque », fit de lui « la gloire du canton ». Il avait des tantes institutrices, un oncle séminariste. Des livres traînent dans le grenier. Il y découvre « l'Apologie de Socrate », le « Criton ». Alors, écrit-il, « la lecture m'a toujours séparé toute ma vie de mes camarades d'enfance, de mes frères à un certain moment ; partout, quand j'étais ouvrier, je passais pour un cinglé ; les types me disaient : « Tu vas finir à l'asile. » Au casse-croûte, tout le monde est là, on bouffe le saucisson ; moi, j'avais toujours mon bouquin ; je lisais. » Sa mère était une sainte. Son père était d'une effrayante violence. « J'ai pris conscience, écrit-il, que l'homme était peut-être un être bon, mais que c'était aussi une bête sauvage qu'on ne jugulerait jamais. »

Ainsi sommes-nous tous. Il y a des heures de la jeunesse où on se demande ce qu'on pourra devenir. J'ai vécu de ces heures-là. Mermoz aussi. Le plus inquiétant est que le même mélange de chromosomes puisse faire de vous, selon les chances, une sorte de héros ou une sorte de bandit. On ne devient généralement ni l'un ni l'autre.

Du boulot et des livres

Il quitte le village à quinze ans, rêvant d'aller au pays de George Sand, s'arrête en route, puis monte à Paris, qu'il craignait, couche sa première nuit aux Buttes-Chaumont, cherche du boulot ; apprenti nourri et logé, « en bava », fit le triporteur, devint boulanger, photographe, puis, avec un camarade, repartit en Beauce, un été, au temps des batteries, fit le roulant, engrainant les batteuses, chapardant un peu — « un jour de mitard » de temps en temps. A travers tout cela, toujours un bouquin dans la poche. De retour à Paris, il travaille à la rencontre, débardeur sur les quais, nettoyeur de wagons, porteur aux Halles..., faisant toujours la chasse au papier, aux revues, aux livres, dans les wagons, jusque dans les poubelles. Il lit, il lit toujours. Il trouvait toujours du boulot : « L'effort ne me faisait pas peur, j'aimais même ça », mais il n'eut jamais de patron. Il eût pu faire mieux, explique-t-il, mais il avait « lu Epictète..., et la lecture des Grecs ne nous donne pas l'envie de parvenir ». De telles paroles renseignent sur ce qu'était déjà la culture de cet autodidacte. Il savait tout faire de ses mains, dans sa tête tout penser.

Le voici devenu un « anar », un « compagnon de l'En dehors », puis, parce qu'il voulait être toujours du côté « des plus pauvres », des « vaincus », pour quelque temps un militant communiste, mais il était dans la réalité, non un communiste, mais un individualiste communautaire. Je ne puis le suivre dans le détail de toute sa vie et de tous ses métiers. Il est arrêté en décembre 1939 et interné au camp de Saint-Sulpice. Il y passe trois années à lire, lire. Il ne lui importe où il ira. Il voudrait savoir d'où il vient, écrire une histoire de l'écriture, étudier les anciennes civilisations. Il fonde une bibliothèque. Il fait des conférences pour les copains. Barbu, le catholique, le fondateur de la communauté de travail de Boimondau, devenu son ami, l'aide à s'évader. Quand Barbu est arrêté par la Gestapo, il le remplace à la tête de la communauté. Il dirige l'usine au maquis. Il était là dans son vrai chemin, le chef d'une communauté dont chaque membre demeurait lui-même, dans sa pensée, ses opinions, sa religion, et son seul et vrai maître. Quand revint la liberté, la communauté retourne à Valence. C'était l'autogestion en acte.

Je renvoie à son livre. On y verra que « l'autogestion n'est pas, en effet, de la tarte ». Elle a réussi, tant qu'il a été là. Mais je ne résumerai pas l'histoire des difficultés qu'il dut vaincre. La dernière partie de ces entretiens est passionnante. Domenach pose à Mermoz les questions les plus actuelles et les plus pertinentes. La charte de la communauté c o m m a n d a i t l'éducation permanente de tous ses membres, dans de fréquentes réunions de réflexion. Les absences aux réunions étaient pénalisées. On était payé non pas seulement sur sa valeur professionnelle, mais sur sa valeur humaine. Boimondau était devenu, à Valence, une véritable école. Chacun devait y travailler à son perfectionnement, et Mermoz confesse qu'il « demandait à ses compagnons un effort surhumain ». Il a un peu peur d'avoir été quelquefois un « curé communautaire ». Les patrons de Valence débauchaient, quand ils le pouvaient, les meilleurs ouvriers de la communauté. Domenach demande :

« On parle beaucoup de l'autogestion, mais as-tu le sentiment que les travailleurs en veulent ? »

Et Mermoz répond :

« Non. C'est la même erreur que j'ai faite pour la culture. Les travailleurs s'en foutent. Dans la communauté, en cas de crise, les types disaient : « Ne nous em- » merde pas avec ça, on t'a fait » confiance, démerde-toi ». Refus du copain de t'aider, en te donnant son opinion par exemple. C'est embêtant, c'est fatiguant, ça leur crée des problèmes ; ils sont à la fois patron et ouvrier... Quand il s'agit de fric, ce n'est pas commode. Chacun donne son coefficient et ses réclamations ; on note, on aligne, on multiplie par le nombre de gars et on s'aperçoit que la paye dépasse le chiffre d'affaires. »

Domenach demande :

« Toi, particulièrement, qui as un passé d'anarchiste, toi qui as un tempérament individualiste, est-ce que parfois le poids des autres ne t'est pas trop lourd ?... Tu n'as pas cessé de croire toi-même, d'une manière ou d'une autre. »

Et Mermoz répond :

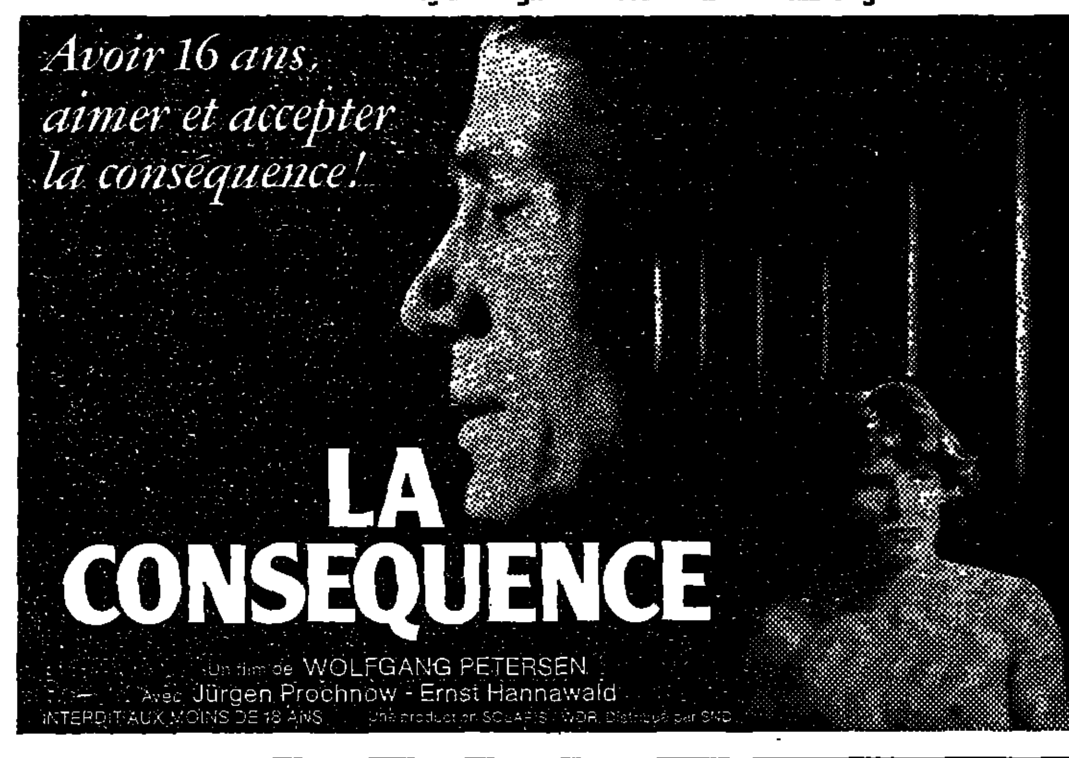
« J'observe la religion comme Jean Rostand les grenouilles. Je connais le mécanisme de la fabrication de Dieu. Il faut avoir cherché Dieu comme je l'ai cherché. J'aime la foi... Moi, je crois en l'homme profondément. Je ne sais pas ce qu'il est, mais je crois en lui, parce que depuis des millénaires, il fabrique son Dieu... Je compte sur l'homme qui est fait de telle façon qu'il y aura toujours des déviants, des types qui n'accepteront pas. Ce sont ceux-là le sel de la terre. Ce sont eux qui font avancer les choses, les révoltés, ceux qui disent non. »

Ce non est souvent le plus grand oui qui soit à l'aventure humaine, et il est sûr qu'une société en autogestion est décidément, d'abord pour chacun, l'administration et la gestion de soi-même.

JEAN GUÉHENNO

★ Le Seuil, 45 F.

● MISE AU POINT. — M. Henry Lhong, directeur de la Maison de la culture de Grenoble, nous prie de préciser qu'il n'a jamais reproché au Centre dramatique national des Alpes de faire « *des spectacles pour esthètes* », comme nous l'écrivions dans *le Monde* du 8 juin, et que « *loin de dénigrer le travail de Georges Lavaudant* », il en a souligné l'importance au cours des rencontres sur l'action culturelle







CALENDRIER DES CONCERTS

FESTIVAL INTERNATION. DES ARTS MONTE-CARLO 1978 COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER à 21 h 45 SALLE GARNIER (Opéra de Monte-Carlo) à 21 heures Renseign. : Secrétariat de l'Orchestre National de l'Opéra Tél. : (93) 50-69-31 (P.e. Dandelot.)	**FESTIVAL** INTERNATIONAL DES ARTS **MONTE-CARLO** ORCH. NATIONAL de l'OPERA 16-7 R. Kubelik - Y. Menuhin 19-7 L. von Matacic-A. Fischer 23-7 Y. Ahronovitch - T. Vasary 26-7 J. Pritchard - L. Kogan 6-8 L. von Matacic-N. Milstein 9-8 G. Prêtre - B. Janis 5, 6, 8, 9-7 Ballet de l'Opéra de Budapest (2 progr. différ.) 30-7 Orch. National de l'Opéra Montserrat Caballé G. Masini 16-8 Récital A. Weissenberg 8-9-9 Ballet-Théâtre J. Russillo (2 programmes différents) 18-19-9 I Solisti Veneti avec André Bernard (2 progr. diff.)
SALLE GAVEAU Mardi 27 juin à 21 heures Location : Salle Gaveau (P.e. Werner.)	« Pianistes et Concerts » présentent le **QUATUOR VEGH** Haydn, Schubert, Beethoven
EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MARDIS à 21 heures Loc. Durand, face Eglise (Werner.)	SAISON PARISIENNE 1978 ORCHESTRE et CHORALE **KUENTZ** VIVALDI Le 20 : Estro Armonico Frasca-Colombier, Dreyfus Le 27 : Les 4 Saisons
SALLE GAVEAU Mercredi 21 juin à 21 heures Location : Salle Gaveau (P.e. Werner.)	« PIANISTES et CONCERTS » présentent récital de piano JEAN-MARIE **FOURNIER** Chopin, Debussy, Liszt, Beethoven : « Appassionata »
EGLISE des BILLETTES Jeudi 22 juin à 21 heures Loc. Durand. (P.e. Kiesgen.)	**Musique Baroque** sur **Instrum. anciens** P. NAUTA, flûte travers. baroque et flûte à bec M. ROCHE, clavecin Th. POLLET, violonc. baroq. Bach, Marcello, Geminiani Dieupart, Caix d'Hervelois...
CIP PALAIS des CONGRES Porte Maillot Mercredi 20 septembre à 21 heures Loc. par correspondance ouverte CIP (Valmalète.)	Les Spectacles Lumbroso et A.L.A.P. présentent **Chicago Symphony Orchestra** **Dir. : Georg SOLTI** MAHLER : Symphonie n° 1 BEETHOVEN : Symphonie n° 1

FESTIVAL DE SAINT-DENIS

BASILIQUE ILLUMINÉE

jeudi 22 juin
LA CRÉATION de HAYDN
Chœurs et Orchestre de Berne
dir. Jorg Ewald Dahler

mardi 27 juin
LES PERCUSSIONS DE STRASBOURG
Reibel Kabelac Birtwistle (création)

THEATRE GERARD PHILIPE

jeudi 29 juin
TERESA ZYLIS GARA
soprano

location 243.30.97 Fnac - Durand



Vendredi 23 juin à 20 h. 45 :
THÉATRE DE VERDURE
PARC PAYSAGER DE LA COURNEUVE

Un concert exceptionnel dans un cadre exceptionnel

JEANNE AU BUCHER
de P. CLAUDEL et A. HONEGGER
par
l'ORCHESTRE de l'ILE-DE-FRANCE
sous la direction de Jean FOURNET

Vous pouvez réserver vos places : 838-92-60, postes 456 - 457
Prix : 25 F - 20 F (collectivités) 12 F (moins de 16 ans)

POUR SE RENDRE AU PARC :
Prendre la R.N. 2 à la Porte de La Villette jusqu'au carrefour des Six-Routes à LA COURNEUVE. Par l'autoroute A 1 : emprunter la sortie 5 vers Le Bourget. Autobus 149, 150, 152, 250 à la Porte de La Villette - Les 173 et 177 à la Porte de Clichy - Le 302 à la Porte de la Chapelle

CONCERTS Radio France

RÉCITAL DE CHANT

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 21 juin à 20 h 30	**José VAN DAM** Jean-Pierre FABER, piano SCHUBERT - SCHUMANN ROPARTZ - RAVEL - POULENC

CYCLE D'ORGUE

EGLISE STE-CLOTILDE Lundi 26 juin à 20 h 30	Daniel **CHORZEMPA** LISZT - SCHUBERT - FRANCK

RÉCITAL DE CHANT

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 27 juin à 20 h 30	**Edda MOSER** Irwin GAGE, piano WOLF - SCHOENBERG PFITZNER - STRAUSS

SAISON LYRIQUE

SALLE PLEYEL Jeudi 29 juin à 18 h 30	**WAGNER SIEGFRIED** J. Cox, R. Kale, F. Mazura H. Riesterraum, Z. Kelemen, O. Wenkel NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE **Dir. : G. PATANE**

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 3 juillet à 20 h 30	**Dir. : Lorin MAAZEL** Solistes : J. RAMARI, R. BUFKENS, A. FERRIN Chœurs de Radio France **BERLIOZ** « Roméo et Juliette »

Location : RADIO FRANCE, Salle et Agences

4e Festival d'anjou
direction / henri ronse

Concerts/Promenades
journée de Musique Classique et Romantique
3 Concerts par le Quatuor Parennin, le Trio Pasquier et le Quintette à vent de Paris
le dimanche 25 juin
aux Châteaux du Plessis Bourré, du Plessis Macé et de l'Isle Briand (Lion d'Angers)

Airs de Cour et musique instrumentale
3 Concerts sous la direction de Jean-Claude MALGOIRE
samedi 24 et dimanche 25 juin
dans l'Abbaye de Fontevraud

Renseignements:
3, rue Louis-de-Romain - 49000 ANGERS
(41) 87.59.82 et (41) 87.63.25

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL

Cyrano
ou les Soleils de la Raison

LA PRESSE :
« Beau spectacle... » « Quelle ingéniosité et quelle audace... » « Plus beau que légende... » « Merveilleux montage... » « A découvrir... » « De bons acteurs... » « Une belle musique... » « Soirée à grand spectacle... » « Des félicitation... » (Extraits de « Valeurs Actuelles », « La Croix », « La Vie Ouvrière », « Le Monde », « Le Parisien », « L'Express », « La Nouvelle République ».)

Soirée à 20 h. 30
727-81-15
DERNIÈRE LE 27

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Britannicus.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.
T. E. P., église Saint-Germain de Charonne, 21 h. : Trio à cordes de Paris, avec A. Marion, flûte (Bach, Beethoven, Mozart), concert.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ballet Opéra Stuttgart.
Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Golem.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Quoi ?
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : Punk et punk et colegram. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Michel, 21 h. 15 : Duo sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : la Brise-l'âme.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Trois pour rire.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : I. Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : le Cadeau.
Blancs-Manteaux, 18 h. 30 : la Matriarche ; 20 h. 30 : J. Serizier ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Procédé Guimard - Delaunay ; 22 h. : A. More.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : France Léa ; 21 h. 45 : le Bourbon magique ; 23 h. : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Mimi et ses malabars ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valise.
Le Manuscrit, 20 h. : Axel et Sarah, triade ; 21 h. : Ça va beaucoup mieux.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles.
Petits-Pavés, 21 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. 30 : M. Azoulai, Flashdingue, J. Aveline.
Le Plateau, 20 h. 30 : Anticosi ; 22 h. : A. Sachs.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Marc-Michel Georges ; 23 h. 30 : B. Joyet.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : M. Ripoche ; 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : C. Ricard ; 23 h. 15 : Sugar Blue.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 20 juin

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Dans la région parisienne

Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. : Cante Jondo.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : Los Jaivas.
Versailles, Théâtre Montansier, 20 h. 45 : Orchestre national de France (Mozart, Beethoven, Schubert).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. B. Rigutto, piano, et N. Succari, violon (Berlioz, Brahms, Chopin).
Chapelle de la Sorbonne, 21 h. : Ensemble polyphonique de Paris, dir. C. Ravier (Rencontres du sacré et du profane).
Eglise Saint-Germain de Charonne, 21 h. : Trio à cordes de Paris et A. Marion, flûte (Bach, Mozart, Beethoven).
Cité internationale des arts, 21 h. : F. Pujol, P. Aimar et Z. Fujii (Chopin, Rachmaninov, Debussy, Ravel).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Audition d'entregistrement d'œuvres (Milhaud, Stravinski, Varèse, Pergament).
Esplanade de la Défense, 18 h. : Percussion musique plus (Kielman, Sbar, Ballin) ; Ensemble vocal de Versailles.
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chœurs et Ensemble de la Madeleine (Buxtehude, Pachelbel, Bach).
Galerie Nane Stern, 19 h. : Trio Borsarello, R. Fontaine, R. de Herrera, J.-P. Baraglioli, F. Douchet et G. Geanis (Lemeland, Mozart, Haydn, Hummel, Kodaly).
Eglise Notre-Dame-de-Lorette, 20 h. 30 : D. Lauray, E. Donalson et A. Loewenguth (Couperin, Marchand, Bach, Milhaud, Franck, Tartini).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : Ensemble choral Contrepoint, dir. O. Schesbell (Janequin, Des Prés, Lejeune, Ravel, Debussy, Poulenc).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre Kuentz (Vivaldi).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h. : Récital Esther Lamandier (chants du Moyen Age).
Salle des fêtes, Paris-6e : Ensemble vocal du Luxembourg (polyphonies françaises du seizième siècle, Ravel, Poulenc, Milhaud).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : la Lune à l'envers.
Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Denis Wetterwald ; 22 h. : Ma chère Sophie.
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. 30 : Gousse d'ail, folk.
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Ensemble de cuivres Da Camera (Adson, Gabrielli, Purcell, Louvier, Sciortino, Berio, Pezel, Petrovics).

Jazz, pop', rock et folk

Bistrot d'Isa, 22 h. : Don Chastain et René Urtreger.
Ten Gallons, 0 h. 30 et 2 h. 30 : Dandy.
Palais des arts, 20 h. 30 : John Renbourn, folk.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Robin Kenyatta ; 23 h. : Ariel Kalma.
American Center, 21 h. : Christy Moore, folk irlandais.
La Péniche, 21 h. : Kerlier Trio.
Petit Journal, 21 h. 30 : Irakli et son orchestre.
Stadium - Bar Totem, 21 h. : Léon Francioli, B. Guérin, Barre Phillips.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Georges Probert.
Théâtre Mogador, 20 h. 30 : Mink de Ville, rock.

La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. : Compagnie du Four solaire ; 22 h. : Compagnie Moebius.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Retro Music-Hall (musique de Gershwin).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. et 18 h. 30, Hommage à Noël-Noël (15 h. : Messieurs les ronds-de-cuir, de H. Diamant-Berger ; 18 h. 30 : les Petits Matins, de J. Audry) ; 20 h. 30 : Profession reporter, de M. Antonioni ; 22 h. 30 : Trois dans un sous-sol, d'A. Room.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42)

ALLO ! MADAME (It. v.f.) (**) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

L'AMOUR VIOLE (F.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

ANNIE HALL (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).

LE BAL DES VAURIENS (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)

BARBEROUSSE (J., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

LES BATISSEURS (F.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) H. sp.

LES BIDASSES AU PENSIONNAT (F.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C - Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; les Tourelles, 20e (636-51-98)

CARMEN (F.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Hausmann, 9e (770-47-55)

CARESSES BOURGEOISES (It., v.f.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA CHAMBRE VERTE (F., s.-t. An.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)

LE CRABE-TAMBOUR (F.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Calypso, 17e (754-10-68)

L'ETAT SAUVAGE (F.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52)

LA GRANDE BATAILLE (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43)

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (quatre parties).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re et 2e partie) : Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) H. sp.

MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34)

PAPA EN A DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46)

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)

REVE DE SINGE (It.) (**), V. ang. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)

RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91).

SHOLAY (Ind., v.o.) : Moulin-Rouge 18e (606-34-25)

SI VOUS N'AIMEZ PAS CA, N'EN DEGOUTEZ PAS LES AUTRES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86)

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).

LE TOURNANT DE LA VIE (A. v.o.) : Marbeuf 8e (225-47-19)

UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace 5e (033-07-76) ; Ambassade 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) H. Sp.

UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o.-v.f.) (**) : les Templiers, 3e (272-94-56).

Les films nouveaux

LA MORT DE SEBASTIEN ARACHE ET SON PAUVRE ENTERREMENT, film argentin de Nicolas Sarquis (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JEU DE LA POMME, film tchèque de Vera Chytilova (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE, film suédois de Marianne Ahrne : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LAST WALTZ, film américain de Martin Scorsese (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ROBERT ET ROBERT, film français de Claude Lelouch : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
BOB MARLEY AND THE WAILERS EXODUS, concert filmé (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) H sp
CHAUSSETTE SURPRISE, film français de Jean-François Davy : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QUAND LES ABEILLES ATTAQUERONT, film américain de B. Geller (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE, film américain de J. Smight (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LES STOPPEUSES, film américain de J. Sedley : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ÇA VA PAS LA TETE, film français de R. Delpard : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

abonnements
IRCAM
Ensemble InterContemporain
saison 1978-79
concerts - ateliers - théâtre musical
renseignements tél. 878.04.75
brochure-documentation sur envoi de ce coupon à :
EIC Service Abonnements 15 rue de Bruxelles 9e

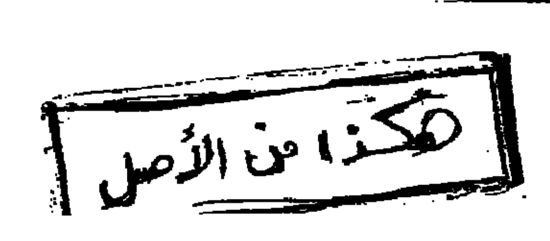
M__________________
adresse__________________

nombre de brochures demandées__________

LUCERNAIRE


« Corrosif et insolent »
(Jean Amadou.)





مكبّر من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 20 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes : le cheval ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Musique en tête (avec Adamo) ; 21 h. 30, Série : Contes à vivre debout (A chacun ses vacances), de J. Chollet et A. Voisin.

22 h. 35, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. A. Fabre-Luce (Benjamin Constant) ; *J. d'Ormesson* (le Vagabond qui passe sous une ombrelle trouée) ; *P. Sipriot présente :* Sahara, *de K. Nomachi, et* Ivoires du Moyen Age, *de D. Gaborit-Chopin ; et M. Toesca* (Un héros de notre temps).

23 h. 35, Journal.

En raison d'un préavis de grève qui a été déposé par le SURT-C.F.D.T. sur la 2e chaîne, « les Dossiers de l'écran » pourraient être perturbés ce mardi 20 juin.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : l'adoption (suite) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Ch. Aznavour et Sacha Distel) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les dossiers de l'écran : DOUZE JOURS POUR ENTRER DANS L'HISTOIRE, d'après les « Mémoires de guerre » du général de Gaulle. Choix des textes et adapt. P. Lefranc. Réal. Y.-A. Hubert.

Ce film nous raconte l'aventure d'un colonel de quarante-neuf ans, et qui entre douze jours plus tard dans l'Histoire par un appel solennel à la résistance.

Vers 22 h., Débat : L'homme du 18 juin.

Avec MM. Jacques Vendroux, beau-frère du général de Gaulle ; Gaston Palewski, ancien directeur des affaires politiques de la France libre ; Geoffroy de Courcel, ambassadeur de France ; Pierre Lefranc, secrétaire général de l'Institut Charles-de-Gaulle ; René Rémond, historien ; Jean-Noël Jeanneney, historien.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : LA TRAHISON DU CAPITAINE PORTER, d'A. de Toth (1953), avec R. Scott, L. Barker, P. Kirk, C. McGraw, H. Hull (Redif.).

Western classique, réalisé par un artisan sans personnalité. Mais il y a Randolph Scott.

21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : la haute société des immigrés, avec Tahar Ben Jelloun et Daniel Karlin ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : redécouverte de Toulet, par B. Delvaille.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « les Défricheurs » ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h. 30, En direct de Colmar, « Fêtes Schubert » ; 23 h., France-Musique la nuit ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Kurtag, Y. Prin ; 0 h. 5, Des voyages, de l'amour, de l'absence, de la nostalgie, du fantastique, de la nuit... : Beethoven, Schubert, Schumann, Brahms, Wolf.

MERCREDI 21 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Coupe du monde de football : Italie-Hollande (en direct) ; 20 h. 30, Journal.

21 h., Série : Les amours sous la Révolution, de J. Chabannes, réal. J.-P. Carrère. (Les amants de Thermidor.)

La petite histoire de l'Histoire. Celle de Marie-Adélaïde d'Orléans, mise en prison après la condamnation de son mari Philippe-Egalité, et dont l'austère député Rouzet (élu à la Convention, puis bientôt arrêté) tombe aussitôt amoureux.

22 h. 25, Une vie : Maurice Genevoix (N° 1 : Les sources).

Souvenirs d'un écrivain de quatre-vingt-huit ans. Le Jardin dans l'île *et* Ceux de 14 *sont les deux livres de Maurice Genevoix qui pourraient le mieux caractériser ce début de portrait : on y trouve la province et la sérénité familiale, on y découvre l'horreur, la cassure de la guerre.*

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie : l'adoption (suite) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Charles Aznavour et Bonnie Tyler) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 40, Magazine : Question de temps (L'Espagne de Juan Carlos).

Une série de reportages sur l'Espagne d'après le franquisme ; la condition féminine, Barcelone, la prison de Carabanchel..., et carte blanche à Arabal pour présenter son pays.

21 h. 40, Coupe du monde de football : Brésil-Pologne (en direct).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Confédération générale du travail (C.G.T.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CLASSE TOUS RISQUES, de C. Sautet (1960), avec L. Ventura, S. Krol, S. Milo, J.-P. Belmondo, M. Meritz, Dalio, J. Dacqmine. (N. Rediffusion.)

Un gangster, traqué par la police avec ses deux enfants, abandonné par ses anciens amis du milieu, est aidé par un jeune truand dans sa lutte désespérée pour survivre.

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, Ciné-regards : L'actualité du cinéma italien.

Interviews d'Ettore Scola, Luigi Comencini et Mario Monicelli.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, La science en marche (les machines parlent).

20 h., Expression dramatique dans le style classique, avec C. Rosen et C. Maupomé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de page, par A. Veinstein.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert au Théâtre d'Orsay (retransmission en différé)... « Pour Estrella » ; « Six préludes du deuxième livre » (Debussy) ; « Sonate n° 3 en ré mineur, opus 108 » (Brahms) ; « Deux mélodies hébraïques » (Ravel) ; « Chaconne en sol majeur » (Haendel) ; 23 h., France-Musique la nuit : la dernière image ; 0 h. 5, De la nature, du rêve, de l'espérance, du bonheur, de la bien-aimée, de l'absence, de la souffrance, de la nuit... Schumann, Brahms, Wolf, Mahler.

VU

Les toqués du troc

Nous avons fait la connaissance d'un homme charmant, lundi après-midi sur TF 1, Jean-Claude Boudot, l'auteur de l'annuaire des collectionneurs, le *Who's what* de la brocante et du troc. A qui s'adresser pour arrondir votre lot de fèves de galettes des rois, de bagues de cigares, de porte-clés, de fers à repasser, de tire-bouchons ou de manuscrits apportés par les bouteilles que l'on jette à la mer ? Ouvrez, vous trouverez.

Il a organisé au début de ce mois une foire à l'intention de tous ces avides, ces curieux, ces maniaques de l'objet. Quel qu'il soit. On renifle à les fréquenter, un parfum d'enfance, le besoin d'assembler, d'accumuler et d'échanger. Cela commence avec des cailloux, des sifflets, des images de footballeurs et des petites autos, et cela se termine par un cas aigu de tyrosémiophilie, goût dévorant pour les étiquettes de fromages. Ou encore par un legs au musée du Louvre, qui sait !

Ainsi offrait-on au hasard des stands à la fringale de l'amateur le fabuleux trésor hérité par Mme Fleischer : la maquette, les costumes, il y en a plus de deux cents, les décors, les accessoires du *Coq d'or* de Rimski-Korsakov. Son père, merveilleux ténor, l'avait joué en Russie. Réfugié à Paris en 1924, il a promené son spectacle à travers la France entre les deux guerres. Toutes ses armes, ses coupes, ses robes, ses perruques, ses chaussures, ses mouchoirs, ses bijoux de théâtre, attendent aujourd'hui au garde-meuble de retrouver l'éclat des sunlights.

Ne jetez rien, nous suppliait en conclusion Jean-Claude Boudot — son truc à lui, c'est le jouet ancien —, gardez tout : les vieux catalogues, les bouts de ficelle, de cannes, de chandelles, les clous, les poignées de portes, de couvercles, de tiroirs, de valises, de fenêtres, mettez cela dans des cartons et attendez l'occasion ; elle se présentera sûrement pour satisfaire, oh ! pas pour longtemps, la passion obsessionnelle d'un connaisseur, d'un érudit du rond de serviette ou du rond de chapeau.

CLAUDE SARRAUTE.

FR 3 : controverse sur la « production-film »

La grève lancée lundi 19 juin sur FR 3 par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des personnels techniques et administratifs et par les syndicats des réalisateurs C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. a été, selon les syndicats, « *un succès de mobilisation* », mais, selon la direction, la moyenne des grévistes n'a été que de 22 %.

Les syndicats ont expliqué lundi au cours d'une conférence de presse les motifs de leur action (nos dernières éditions). Ils affirment que « *la direction de FR 3 envisagerait de transformer cette société en une télévision de services au détriment d'une télévision de création. Dans ce sens, l'information serait développée, notamment avec des équipements de vidéo-légère mis en place dans les vingt-trois centres d'actualités télévisées (C.A.T.). Pendant ce temps, la production-film y serait maintenue à un petit rendement* ».

Selon les syndicats, « *l'abandon de la filière film dans les C.A.T. risque de frapper de nombreux agents de FR 3 : agents de laboratoire, monteurs, puis opérateurs de prises de vues et journalistes* ». Aussi demandent-ils l'ouverture de négociations tout en soulignant « *qu'ils ne sont nullement contre la mise en place de techniques nouvelles* ».

La direction de FR 3 répond que sa politique « *demeure, comme par le passé, le plein emploi des centres de production notamment pour la fiction, les documentaires, les émissions pour la jeunesse et, d'une manière générale, la création* », et que ses projets actuels « *s'inscrivent dans une perspective d'expansion qui a été marquée depuis 1975 par plus de trois cents créations d'emplois* », enfin que « *l'utilisation des moyens électroniques pour l'information s'accompagne d'une politique de formation professionnelle à laquelle FR 3 consacre plus de 3,5 % de la masse salariale, alors que l'obligation légale n'est que de 1 %* ».

QUATRE NOUVEAUX MAGAZINES SUR TF 1

M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, a annoncé, vendredi 16 juin, la création de quatre grands magazines à la rentrée prochaine : un magazine du théâtre, le lundi ; un magazine littéraire, préparé et animé par Jean d'Ormesson et Jacques Paugam, le mardi (21 h. 30) ; un magazine économique, préparé par François de Closets, le mercredi ; un magazine de la télévision, « TF 1 - TF 1 », préparé et animé par Maurice Bruzeck, le dimanche (12 h. 30).

M. Guillaud a indiqué d'autre part qu'il avait refusé la proposition faite par M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, d'une répartition des après-midi entre les deux chaînes, TF 1 occupant l'antenne les lundis et mardis, Antenne 2 les jeudis et vendredis. Il a précisé que les après-midi du lundi seraient désormais destinés plus particulièrement aux personne du troisième âge et celles du mardi aux femmes.

Enfin, M. Guillaud a annoncé la prochaine nomination de M. Christian Quidet comme chef du service des sports en remplacement de M. Georges de Caunes, qui a demandé il y a quelques semaines à être déchargé de ses fonctions (*le Monde* du 17 mars).

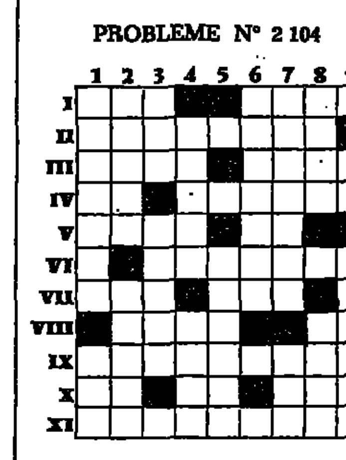
TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 20 JUIN

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du journal de 20 heures sur Antenne 2.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 juin à 0 heure et le mercredi 21 juin à 24 heures :

Les basses pressions du nord de l'Atlantique se développeront progressivement à travers l'Europe occidentale et le proche-Océan. Les perturbations associées à ces basses pressions deviendront plus actives sur le nord-ouest de notre pays.

Mercredi 21 juin, sur la Bretagne, la Vendée, le Bassin parisien et la Flandre, après quelques éclaircies matinales dans l'intérieur, le ciel deviendra très nuageux, avec des pluies passagères ou des averses, parfois accompagnées d'orages en fin de journée.

Sur les autres régions, quelques bancs de brouillard au lever du jour seront suivis d'un temps assez ensoleillé, passagèrement nuageux. Des orages se développeront l'après-midi et le soir. Les vents seront faibles et de direction variable. Les températures subiront peu de changement.

Mardi 20 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,3 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Brest, 22 et 11 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 9 ; Dijon, 17 et 7 ; Grenoble, 24 et 11 ; Lille, 22 et 7 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 24 et 13 ; Nancy, 17 et 11 ; Nantes, 23 et 10 ; Nice, 22 et 16 ; Paris-Le Bourget, 21 et 9 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 22 et 8 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 23 et 8 ; Toulouse, 22 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 18 degrés ; Amsterdam, 22 et 6 ; Athènes, 33 et 20 ; Berlin, 24 et 12 ; Bonn, 23 et 10 ; Bruxelles, 23 et 10 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 22 et 8 ; Genève, 15 et 7 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 25 et 14 ; Moscou, 12 et 9 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 31 et 21 ; Palma-de-Majorque, 12 (min.) ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 22 et 11.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19-20 juin 1978 :

DES DECRETS

● Portant classement parmi les sites.

DES ARRETES

● Autorisant des réductions d'emprises d'espaces boisés ;

● Fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

PRESSE

DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS AU CONSEIL DE L'A.F.P.

Le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) a désigné M. Michel Bavastro, P.-D. G. de *Nice matin* (et président sortant du S.N.P.Q.R.), et M. Jacques Saint-Cricq, président du directoire de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, comme administrateurs de l'Agence France-Presse. Ils remplacent MM. Jean-Pierre Coudurier, président-directeur du *Télégramme de Brest*, et Jean-François Lemoine, directeur de *Sud-Ouest*, démissionnaires.

Nous avions signalé que ces deux représentants du S.N.P.Q.R. avaient manifesté leur désaccord au sujet du mode de désignation du P.-D.G. de l'Agence France-Presse (*le Monde* du 31 mai). Ils s'étaient abstenus de participer à la réunion du conseil de l'A.F.P. qui avait élu M. Roger Bouzinac.

Pour sa part, le conseil national du Syndicat des journalistes français C.F.D.T., qui s'est réuni le 17 juin, publie un communiqué dans lequel il « *alerte l'opinion publique et la profession sur ce que signifie l'installation de M. Roger Bouzinac à la tête de l'A.F.P., au moment où se mettent en place dans les imprimeries les nouvelles techniques d'impression faisant appel à l'informatique, et sur les dangers d'uniformisation et de standardisation de l'information que cela entraîne* ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 104

HORIZONTALEMENT

I. Sans doute croqué par César ; Urne. — II. Fait plaisir à voir. — III. Que l'on peut réclamer ; Lointain fratricide. — IV. Restes de bière ; Fragments isolés d'une côte bleue. — V. Bataille célèbre ; Fin de participe. — VI. Démesuré. — VII. Manquait sûrement de distractions ; Joue aussi un rôle dans la marine. — VIII. Me déplacerai ; Possessif. — IX. Groupés par l'histoire. — X. Sa mine est souvent trompeuse ; ancien caractère ; Le moment où ça chauffait le plus en 1789. — XI. Familier au facteur.

VERTICALEMENT

1. Là plus qu'ailleurs, les écrits ont peu de chances de rester ; Abréviation. — 2. Oblige à garder le silence ; Nous sépare du monde sans nous le cacher. — 3. Ouvre la bouche pour ne rien dire ; Contestera. — 4. Religion ; Est réfractaire. — 5. Une seule maîtresse lui suffit amplement. — 6. Elément d'un service ; 7. Allaient de l'avant ; Préfixe. — 8. Ce qui en découle entraîne parfois des calculs ; Avait son franc-parler. — 9. Imprimé dans un missel ; Elargir.

Solution du problème n° 2 103

Horizontalement

I. Regrets. — II. Meulière. — III. Aure ; Flac !. — IV. Llano ; Ih. — V. TS ; Timoré. — VI. Ei ; Ee ; Eu. — VII. Sore ; Se. — VIII. Snobisme. — IX. Essoreuse. — X. Eue ; Ut. — M. Mésestime.

Verticalement

1. Altesse. — 2. Emulsions. — 3. Géra ; Roses (vitraux). — 4. Ruent ; Eboué. — 5. El ; Oie ; Ires. — 6. Tif ; Messe. — 7. Sel ; Emu. — 8. Raire ; Esum (muse). — 9. Pêcheur ; Eté.

GUY BROUTY.

Les films nouveaux

LUCERNAIRE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5.00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20.00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

D E C is expanding significantly its stand-alone terminal population throughout Europe and is searching for a

European Service Manager - Terminal Products (Geneva)

to develop a Terminal Products Service Group in each country as part of the existing Customer Services organization. The job is located in Geneva.

This manager will be responsible for organizing and structuring a completely new group with total responsibility for systems, procedures, pricing and other key-elements of the business.

It is likely that the successful candidate will have had significant management experience in the service sector. Relevant products could include terminals, low-end business computers, office equipment, television or selected consumer durables. Essential attributes are highly developed marketing flair allied to a strong entrepreneurial sense. Experience of running either an independent enterprise or a division with profit responsibility will be given favourable consideration.

It is considered that this appointment offers challenge and an unique opportunity within a young and strongly growing organization. Those interested should send a brief resumé of their career to-date to: Personnal Department. (Ref.TG 2).

digital
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
18, Saarinen - Silic 225
94528 Rungis Cedex

Important bureau d'études français à vocation internation. souhaite entrer rapidement en contact avec des ingénieurs diplômés et possédant une dizaine d'années d'expér. env. dans les domaines suivants :

HYDRAULIQUE rurale et urbaine (réf. 228).

ÉTUDE BARRAGES (réf. 232).

MÉCANIQUE DES SOLS (réf. 233).

MATÉRIAUX CONSTRUCTION (réf. 234)

Les postes qui sont offerts se situent au Moyen-Orient. Il est nécessaire de parler anglais. Possibilité de rémunération intéressante en tant que consultant. Merci d'écrire (joindre C.V. et préciser mode et niveau de rémunér. actuelle) en indiquant sur l'enveloppe la réf. du poste à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 74, rue Richer, Paris-9e

---

Ch. étudiant, 23 a., minim. part. allemand, ayant voiture pour visit. jeunes Français en séjour linguistique, juillet, rég. SIEGEN Tél. 723-57-22

EXPANSIAL

Recherche pour Société Algérienne d'Engineering Industriel et Pétrolier

I - Direction Technique : Projets Stations de Pompage et Compression Pétrole - Gaz

Ingénieurs

- **Mécanicien** spécialiste ouvrages concentrés — réf. 102 M
- **Instrumentiste** spécialiste de l'instrumentation et des systèmes d'automatisme, régulation pneumatique et électrique — réf. 129 M
- **Process** conception et fonctionnement des installations d'automatisme, régulation, instrumentation — réf. 121 M

II - Direction Réalisation : Station de Pompage et Compression Pétrole - Gaz

Ingénieurs

- **Mécanicien** responsable de la réalisation des travaux d'équipements mécaniques : surveillance, contrôle, essais, réception — réf. 102 B M
- **Electricien** responsable de la réalisation des installations électriques : surveillance, contrôle, essais, réception — réf. 105 B M
- **Spécialiste soudure sur pipe** contrôles non destructifs - gammagraphie - direction technique des équipes de contrôleurs — réf. 122 M
- **Mise en service station** responsable des essais de mise en service du gazoduc 40", des installations et ouvrages annexes — réf. 140 M

Il est exigé :
une solide formation de base ainsi qu'une expérience de 5 années minimum

Il est offert :
- un logement ou une indemnité de logement
- la sécurité sociale et la retraite cadre
- une rémunération selon compétences (nette d'impôts et en partie transférable).

Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

CEGOS EXPORTATION
Division du Groupe CEGOS

Nous sommes passionnés par les problèmes de **DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**. Nous maîtrisons les techniques d'organisation, de gestion et de commercialisation des activités à l'étranger. Consultants praticiens, nous apportons aux entreprises une assistance spécialisée allant de la réflexion stratégique à la réalisation sur le terrain.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les 10 filiales du Groupe CEGOS et ses multiples correspondants dans le monde.

Nous voulons associer à notre développement

deux spécialistes du Commerce International

De formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion) capables de travailler en Anglais et en Français, maîtrisant une troisième langue, ayant l'expérience des activités internationales, des idées et le goût d'entreprendre,

l'un aura une **SPECIALISATION FINANCIERE**
- acquise dans une banque internationale ou à la direction financière d'une société travaillant à l'étranger
- appliquée au montage d'opérations complexes et à leurs implications fiscales, (Réf. 666)

l'autre aura une **SPECIALISATION COMMERCIALE**
- acquise à la direction des ventes internationales d'une importante société
- appliquée à la création d'établissements à l'étranger, au marketing des produits industriels, à la négociation et la réalisation d'opérations d'ingénierie. (Réf. 667)

Tous deux bénéficieront d'une large autonomie pour aider les entreprises européennes dans leur développement international : études de faisabilité, montage d'opérations, organisation des structures et procédures, conception et animation de séminaires pour cadres et dirigeants.

La diversité de ces missions et le niveau de nos interlocuteurs permettent un réel développement professionnel dans le Groupe CEGOS, en France ou à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé à : Guy HAIK, Directeur CEGOS-EXPORTATION, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES Cedex.

Groupe Français de renommée internationale

recherche

pour SUD-EST ASIATIQUE

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

possédant sérieuses connaissances des équipements de télécommunications

Dont le rôle sera d'animer localement dans cette région une prospection intensive.

Niveau Ingénieur.
Très bonne connaissance de l'anglais expérience de quelques années dans la présentation d'équipements téléphoniques, aptitudes à résider en ASIE du SUD-EST
(BANGKOK ou KUALA-LUMPUR)
ainsi qu'une certaine connaissance de ces marchés et de leurs habitudes.

Adr. C.V., photo, prét. ss le nº 69.597 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

SIDI BEL ABBES ALGERIE

UN DIRECTEUR D'USINE

Après avoir construit et équipé une usine électronique grand public de 100.000m2 qui emploiera 6000 personnes, GTE International entre dans la phase finale de sa réalisation par la mise en route de ses fabrications.

Nous recherchons pour diriger une des 6 usines de ce grand complexe un directeur chargé de la fabrication des composants T.V. (tuners, bobines de déviation, transformateurs, bobines, hauts parleurs etc).

Ce directeur aura l'entière responsabilité de l'organisation, de la programmation et de la fabrication de ses produits. Il sera assisté dans cette tâche par 80 ingénieurs ou cadres et environ 700 techniciens ou ouvriers.

Cette offre s'adresse, à un candidat dynamique, méthodique mais ayant un sens pratique, possédant une expérience technique, de gestion et de relations humaines suffisante pour assurer une mise en œuvre harmonieuse et efficace de l'usine.

Pour ce poste GTE paiera un salaire élevé. Veuillez écrire en stricte confidence à M. Jean LAURAIN - GTE International 2, rue de la Moselle 54100 NANCY

Importante société de

SERVICES en INFORMATIQUE

installée dans une grandre capitale

AFRIQUE FRANCOPHONE

recherche

Chef d'Exploitation

sur matériel C II HB 64/40

Il sera chargé de superviser la planification, l'ordonnancement et la production des travaux.

- sens de l'organisation et du commandement
- 5 ans d'expérience dans la qualification
- age minimum 30 ans.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, et prétentions
SLIGOS - Direction du Personnel
91, rue J.-Jaurès 92807 PUTEAUX

---

ingénieur entretien

AMERIQUE DU SUD

Nous sommes une société établie en Amérique du Sud avec participation française et nous avons construit et mis en route une usine à feu continu d'environ 200 personnes à proximité d'une ville de 250 000 habitants, en plein développement industriel.

Pour prendre en charge le service entretien de cette usine, nous recherchons un ingénieur de formation type Arts et Métiers ayant acquis une expérience industrielle dont plusieurs années dans la fonction entretien, en particulier dans les domaines de la chaudronnerie, de la mécanique, de l'hydraulique et de l'électricité.

Pour bien réussir dans ce poste, il faut allier à un sérieux goût de la technique, des qualités d'organisateur et de formateur. La bonne maîtrise de l'espagnol parlé sera un atout essentiel.

Le logement et la voiture sont assurés. Le poste est à pourvoir rapidement.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 40.55-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

GESTION 2000
POUR MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS
pour mise en route installation pomperie.

INGÉNIEURS
Responsables maintenance unité traitement eaux équipement électrique.

SUPERVISEURS
tuyauterie - montage charpente métallique.

Env. C.V. GESTION 2000, 102, r. Lafayette, 75010 Paris. Tél. : 246-42-01.

ORGANISME INDUSTRIEL
recherche
pour mission 2-3 ans en
COTE-D'IVOIRE

EXPERT

ayant une très bonne connaissance des problèmes de qualité et de normalisation dans le domaine des productions

AGRO-ALIMENTAIRES

Adresser C.V. en précisant rémunération actuelle s/réf. 836 à Axial Publicité, 91, Fbg-St-Honoré, 75008 Paris, q. tr.

Année scolaire 78-79
pr Etablissement Enseignement Supérieur Algérien

PLUSIEURS PROFESSEURS PRINCIPAUX

Ing. diplômés ou Doct. d'Etat, âge min. 30 ans, expér. 5 ans dont 2 ans d'enseignement.

Technologie, Atelier mécanique, Electricité.

Nationalité française.
Condit. intéress., avant. divers. Env. C.V. + photo sous référ. No T 06339 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE DISTRIBUTION
recherche pour LE

MEXIQUE

DIRECTEUR DE MAGASIN

— Il aura à assurer la direction d'un magasin situé dans un aéroport et offrant des produits de luxe : parfums, tabac, alcool, cadeaux
— Il devra embaucher et gérer le Personnel (30 à 40 personnes), définir les approvisionnements, organiser le magasin et en contrôler la rentabilité.

Ce poste s'adresse à un Candidat de formation commerciale supérieure, ayant l'expérience de la vente au détail, maîtrisant bien l'Anglais et l'Espagnol.

Env. C.V. et prétentions s/réf. 1320 à SWEERTS, B.P. 268, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Responsable branche supermarchés territoire français outre-mer 190.000 F.+

Un cadre jeune, dynamique, expérimenté en distribution moderne, est recherché par un groupe français de dimension internationale pour assurer, dans un premier stade, la supervision d'exploitation d'un ensemble de plusieurs supermarchés, sous l'autorité du Directeur de la filiale correspondante.

Des qualités éprouvées de gestionnaire et d'animateur, une grande capacité de travail, une autorité naturelle, et une bonne imagination créative, au service d'une réelle préoccupation des objectifs et des résultats, alliée à un sens de l'innovation et des responsabilités, constituent le profil indispensable dans une fourchette d'âge relativement jeune.

La rémunération indiquée peut varier en fonction de l'expérience et des qualités du candidat retenu, et est assortie d'importants avantages sociaux, dans le cadre de l'appartenance à un groupe de très grande envergure, pratiquant une politique humaine aussi généreuse qu'exigeante.

Adressez votre C.V., détaillé sous référence 744 M, en indiquant votre rémunération actuelle ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone à rsc carrière 92 rue Bonaparte 75006 Paris.

En tant que Conseillers de direction chargés de la sélection des cadres, nous garantissons le secret absolu des candidatures et la discrétion de nos démarches. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

IMPORTANT CENTRE D'ESSAIS

recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Pour assurer le fonctionnement et la maintenance d'un camion laboratoire routier

Deux Postes sont offerts :
- l'un en COTE-D'IVOIRE,
- l'autre en FRANCE.

Nombreux déplacements.

Ecrire avec C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANT GROUPE TP-BATIMENT

recherche

DIRECTEUR DE FILIALE pour Afrique Anglophone

ayant environ 10 ans d'expérience dans la profession.

Adresser C.V. détaillé sous No 69.651 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. transm.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES :
296-15-01

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Groupe français distribution produits métallurgiques et fournitures industrielles recherche pour SON CENTRE INFORMATIQUE DE LYON

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

• Informaticiens, diplômés BTS, DUT, ou équivalent, possédant 2 années d'expérience.

Les candidats devront être libérés des Obligations Militaires.
Date d'embauche à convenir. Discrétion assurée.
Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions annuelles, sous référence 29635 à
HAVAS CONTACT - 49, rue du Pdt-Herriot, 69002 LYON.

HAVAS CONTACT



Nous sommes une filiale d'une société de négoce international. Afin d'étoffer notre structure, notre Directeur Général souhaite recruter son adjoint et lui confier les missions suivantes :
- organisation et contrôle des procédures administratives
- suivi de la comptabilité,
- gestion de la trésorerie.

Ce poste convient à un homme de formation supérieure dans le domaine de la gestion et pouvant justifier d'une expérience d'au moins un an. Pour un candidat de valeur, de réelles possibilités d'évolution existent dans le poste proposé.

Résidence : *150 km Sud-Est de Paris.*

Jean-Claude PICOT vous remercie de lui envoyer C.V., photo et rémunération actuelles sous la référence 806223 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

GUYOMARC'H

NUTRITION ANIMALE recherche pour son DÉPARTEMENT FABRICANTS ASSOCIÉS

INGÉNIEUR AGRO

(30 ans minimum) pour poste MARKETING

possédant EXPERIENCE en
- ALIMENT DU BETAIL
- MARKETING
- GESTION d'entreprise.

Déplacements : En FRANCE

Envoyer C.V. et photo sous référence MA à GUYOMARC'H, B.P. 234, 56006 VANNES CEDEX

Nous recherchons pour

UN GROUPE ALIMENTAIRE DU SUD-OUEST

Un CADRE pour le Serv. « PRODUCTEURS »

Ingénieur Agricole + I.A.E. ou équivalent.
Rattaché à la Direction Générale, il est

en relation permanente avec le monde rural.

L'Homme de la Fonction est :
- un NEGOCIATEUR qui a la pratique et le goût des contacts à tous niveaux,
- un GESTIONNAIRE, car il est RESPONSABLE de ses OBJECTIFS.
- un ADMINISTRATEUR et un ORGANISATEUR

Nombreux déplacements régionaux.

Expérience de 8 à 10 années dans poste similaire appréciée. La réussite dans ce poste pourrait permettre d'intéressantes possibilités de Carrière.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V avec photo et prétentions salaire au n° P 862 à Mme LAUTREC LEPY — CONSEIL en RECRUTEMENT, 22, rue Sainte-Marthe — 31000 Toulouse

Discrétion assurée.

DIRECTEUR D'UNE ENTREPRISE DE DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX

BOUSSOIS S.A. recherche

le patron d'une petite filiale qui assure la diffusion de ses produits verriers dans la clientèle Bâtiment de la région Poitou-Charentes.

Cette entreprise alimente les besoins de son secteur en glaces, vitrages et fibres de verre de trois façons :
- soit par simple negoce (approvisionnements, stockage, livraison),
- soit apres une légère transformation (façonnage, argenture, montage de profilés et accessoires),
- soit (ou et) en assurant la pose elle-même.

Le poste consiste plus particulièrement à :
- définir et mettre en œuvre une politique commerciale et suivre les principaux clients et prescripteurs,
- animer et gérer le personnel (environ 60 personnes),
- prendre toutes mesures pour que l'affaire reste d'une bonne rentabilité et se développe convenablement.

Les candidats devront faire preuve d'une connaissance des milieux du bâtiment et de la pratique des chantiers.

Par ailleurs, la sélection se fera surtout sur leur aptitude à mener des hommes.

La rémunération se discutera autour de 140.000 F par an + voiture.

Adressez votre candidature, avec C.V. détaillé, sous réf. GBE 07 M, à BSN-Gervais Danone, Direction de l'Encadrement - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

emplois internationaux

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL

recherche pour sa **Filiale de NOUAKCHOTT**
(Distribution et après-vente de véhicules automobiles)

Jeune CHEF COMPTABLE

- âge optimum 32 ans ;
- titulaire *DECS* total ou partiel ;
- expérience effective de la comptabilité d'une entreprise moyenne ;
- bonnes dispositions relationnelles.

Destiné à constituer le support administratif et financier du Directeur d'exploitation, le candidat retenu aura vocation à évoluer progressivement vers la prise de responsabilités de gestion. Cette perspective devrait donc intéresser particulièrement comptable qualifié, désireux d'accéder à fonction opérationnelle.

Adresser C.V. et prétentions à n° 69.364, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra

---

CHEF SERVICE APPROVISIONNEMENT

Société minière en expansion comprenant exploitation, usine de traitement et ville, située au nord du niger, recherche

UN INGÉNIEUR

Pour lui confier la responsabilité de ses approvisionnements.
Le candidat devra avoir plus de 30 ans une excellente formation, une expérience de la fonction de 6 ans mini; et, si possible, une bonne connaissance de la gestion des stocks par l'informatique. En liaison avec les utilisateurs, les bureaux d'achats en France et le responsable des transports, il aura une mission d'organisation, de gestion et de commandement, allant du recensement des besoins réels jusqu'à l'optimisation des stocks. Sa prise de fonction sera precedée d'une formation en France assurée et rémunérée par la société

Ecrire avec C.V. sous référence STOCKS à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY-LE-ROI •

La Société française d'un groupe international réalisant des installations de manutention dans le monde entier à Mulhouse

recherche

INGÉNIEUR

ASSISTANT DE DIRECTION GENERALE ET CONTROLE DE GESTION

A.M., E.N.S.I. ou similaire, parlant couramment l'anglais. Disposant de 8 à 10 ans expérience de vente et réalisation de grandes installations industrielles, de gestion d'affaires et de contrôle budgétaire.
Mission : préparation et contrôle des budgets, étude des investissements, gestion de la trésorerie à court, moyen et long terme. Gestion des dossiers d'assurance-crédit et montages financiers des crédits acheteurs ou fournisseurs. Assistance aux ingénieurs d'affaires pour la négociation d'importants contrats. Optimisation permanente de l'organisation technico-administrative et gestion des ressources humaines. Poste d'aven. stable.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 782.

DIRECTEUR GENERAL
Lyon

L'entreprise (150 personnes au Siège) très spécialisée dans le second œuvre bâtiment est leader en France sur son marché grâce à une structure originale de groupement.

Son Président, pour se consacrer plus complètement à sa mission souhaite s'adjoindre un Directeur Général au plein sens du terme, chargé d'animer toutes les fonctions : commerciale, administrative et technique.

Il aura plus particulièrement pour mission de consolider la croissance réalisée au cours des dernières années, d'élaborer avec le Président une politique de développement et de la mettre en œuvre.

Une expérience industrielle confirmée de généraliste, des compétences en matière de gestion d'entreprise, développement commercial acquises à un poste de Direction Générale sont indispensables.

La capacité à organiser, coordonner et entrainer vers des objectifs communs, le goût d'agir en équipe sont les qualités personnelles recherchées.

Pour conserver à votre candidature son caractère confidentiel nous avons confié à Algoé le soin d'examiner avec vous votre intérêt pour ce poste

Prenez contact en écrivant sous référence 385 PK à

algoe *Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils Route de Champagne, 69130 ECULLY.*

Importante Société de Prospection Minière recherche pour

L'AFRIQUE (Niger)
CADRE COMPTABLE

- Niveau D.E.C.S. ou équivalent.
- Expérience comptabilité « chantiers ».

IL SERA RESPONSABLE :
- De la comptabilité d'une agence.
- De la formation et de la gestion de leur personnel.

Rémunération stimulante

Avantages sociaux

Env. lettre man., C.V. et photo ss la réf. 36/171 à :

CRONOS 99, boulevard Sakakini. 13005 MARSEILLE

Discrétion assurée.

Côte Africaine

Le Directeur Général d'une importante Société crée le poste d'

AUDIT INTERNE

Basé dans la capitale et rattaché directement au Directeur Général, l'Audit contrôlera l'organisation et la fiabilité des systèmes, procédures et moyens des services comptables de la Société.

Il aura l'initiative en matière de doctrine et d'amélioration des règles comptables en relation avec la Direction Financière et les services comptables des Unités

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et titulaire du D.E.C.S., il aura une expérience d'Audit de 5 à 8 ans.

La rémunération est assortie des avantages habituels liés à l'expatriation.

Adr votre dossier de candidature à J.-P. Marchetti (référence 1023/M), 75, rue Dutot, 75015 Paris, qui transmettra

---

Importante SOCIETE INDUSTRIELLE DE METZ (57) en expansion continue recherche pour son service commercial exportation

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Débutant ou avec expérience en construction électrique. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Voyages à l'étranger occasionnels et de courte durée.

Ecrire n° 4.076, PUBLICITE REUNIES, 112, boulev. Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

LOIRE
DIRECTEUR DE PRODUCTION

Cette entreprise industrielle française de 300 personnes est le leader européen sur son marché avec plus de 40 millions de C.A.

En collaboration avec l'équipe dirigeante, il a pour mission d'optimiser les moyens de production, de veiller à la bonne marche des ateliers de mécanique et d'outillage, qui conçoivent le matériel de fabrication, et des ateliers de laminage, étirage et decolletage.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur AM ou équivalent, ayant une expérience industrielle qui justifie ses connaissances en mécanique électrotechnique et automation.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 7259 A, à notre conseil Didier Prou,

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

GROUPE MINIER recherche pour ses exploitations de LOZERE (mines à ciel ouvert, souterraines et usine de traitement)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN CONFIRME

ayant au moins dix ans d'expérience pour assurer la MAINTENANCE du parc et des installations fixes.

Formation souhaitable : INGENIEUR MECANICIEN MARINE ou ARTS ET MET.

Avantages du statut mineur.

Ecrire à n° 68.967, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE rech. pour ses bureaux d'AUXERRE et SENS collaborateur niveau certificats supérieurs ou D.E.C.S. Expérience indispensable. C.V. et prétentions au n° 7466 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

IMPORTANTE ENTREPRISE DE RÉALISATION D'USINES CLÉS EN MAIN LITTORAL MÉDITERRANÉEN recherche

INGÉNIEUR DE MONTAGE (SITE MANAGER)

pour centrales thermiques industrielles et gros matériel à l'étranger, principalement MOYEN ORIENT.
Age : 35 ans minimum.
Ce poste de confiance s'adresse a un homme ayant l'expérience du commandement sur le terrain et capable de mener à bien une mission importante loin de ses bases.
Contrainte : nombreux deplacements à l'étranger de longue durée
Anglais parle couramment indispensable

Envoyer dossier de candidature, photo et pretentions à n° 6263
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

Pour séjour en Amérique latine on recherche

MÉCANICIEN spécialiste matériel T.P. (réf. 243).

COMPTABLE matériel T.P. (réf. 244).

Une très bonne connaissance de la spécialité professionnelle et de la langue espagnole est nécessaire pour présenter sa candidature. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en précisant sur l'enveloppe la réf. du poste à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, q. tr.

Importante société belge région liégeoise cherche pour ses divisions et filiales françaises AUDITEUR CONFIRME, moins de 40 ans, formation HEC ou équivalente, expérience d'audit de deux à cinq ans, si possible dans groupe international.
Adresser C.V., photo et prétentions à : COCKERILL-Audit Financier à 4100 Seraing (Belgique)

Pour chantier Moyen-Orient

CONDUCTEURS TRAVAUX

pour installations électriques
Ecrire ou téléph. à M. PINARD
IST 20, rue Friant, Paris-14e
542-61-24

United Nations Agency based in the Middle East requires a field relief services officer with at least five years experience at executive level in a disaster or relief organization. Applicants must have a university degree or equivalent and an excellent knowledge of written and spoken English. For full details (including salary and allowances approximating US $ 31,000 net of tax) write to : Director of personnel C/O UNRWA Liaison Office, United Nations, PS 81, CH-1211 Geneva 10, Switzerland. Quote even/7/78 on all correspondence.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Directeur de Production
Charente

Moyenne entreprise bien gérée (arts graphiques) crée le poste de **DIRECTEUR DE PRODUCTION.**
Rattaché directement au Directeur Général, il assure le bon fonctionnement de l'usine dans les meilleures conditions de productivité et respect des budgets.
Ingénieur de formation A.M. ou similaire, il a impérativement l'expérience de productions moyenne série sur commandes et devis.
La rémunération de départ n'est pas inférieure à 110 000 Francs par an et sera liée à la qualité de l'expérience acquise.
Facilités de logement dans une ville agréable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 860 M à notre Conseil



13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SG2

Société Générale de Service et de Gestion

UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS DE SERVICE EN FRANCE

recherche dans le cadre de son expansion

INGÉNIEURS Grandes Écoles
(Centrale, Sup. Aéro, Télécom., etc.)

DÉBUTANTS OU QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE
"Référence MLA 6.1"

INFORMATICIENS débutants
(M.I.A.G., maîtrise d'informatique, I.U.T., AFPA ou diplômés d'enseignement supérieur.)
"Référence MLA 6.2"

INFORMATICIENS expérimentés
(Programmeurs, analystes, Chefs de projets)

POUR :

Activité gros ou moyens systèmes de gestion
"Référence MLA 6.3"

Activité petits systèmes de gestion
"Référence MLA 6.4"

Activité maintenance et développement
"Référence MLA 6.5"

Activité système de base ou d'exploitation
"Référence MLA 6.6"

Activité réseaux et téléinformatique
"Référence MLA 6.7"

Écrire C.V. prétentions et disponibilité selon références ci-dessus.

SG2 12/14, avenue Vion-Whitcomb 75016 PARIS

URGENT ch. serrurier P2, P3, H. Q. vacances possibles août. Se présenter : 25-27, rue Arthur-Rozier, Paris-19e.

SOCIETE IMMOBILIERE 8e recherche COLLABORATEURS Femme/Homme bne présentation, bne élocution EXPERIENCE VENTE débutant accepté, voiture indispensable. Conditions intéressantes. Mercredi, jeudi, 10-18 h. DABENTRY 20, rue ROYALE, Paris-8e.

Garde-mal. dem. pr villa direct. s/mer Bretagne Sud. Beaucoup tps libre. Conv. étudiante méd Écr. av lettre man., photo et prétent. s/ nº 921 055 à Havas ATLANTIQUE plé, B.P. 52, 44601 ST-NAZAIRE CEDEX q.t.

Ste Multinationale rech.
SON ACHETEUR
quincaillerie, relations avec Moyen - Orient, connaissance export fret logistique, négoce - bilingue anglais
EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt, Paris (8e) 225-61-10 - 256-37-20 Dem. M. Jean Noël - Poste 22

Ecole Supérieure de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Pour enseignement et recherche en électronique générale et télécommunications.
Quelques années d'expérience professionnelle exigées.
Adresser C.V. et prétentions, à M. CHARLES-LETHON
ESIEE 81, rue Falguière, 75015 PARIS

Prestataire de services rech.
AGENT COMMERCIAL
dynamique, apte à seconder sur le terrain le directeur commercial introduit exportateur, engineering, expér. FRET ou TRANSIT appréc. C.V. et photo à T 6.441 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherchons
DES TECHNICIENS
niv. BT, DUT, BTS électron., 1 ou 2 ans d'exp TTL et CMOS Poste sédentaire ou SAV Libre très rapidement. Envoyer C.V. + prétentions, réponse assurée sous 10 jours. Membrain Sific, 259, 1, place G.-Eiffel, 94568 Rungis Cedex.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL rech. pour un contrat d'un an
UN JEUNE DIPLOMÉ IUT ou BTS GESTION
pour formation et pratique étude de crédits. Libre immédiatement.
Tél. à 828-40-00 poste 31-35 ou se présenter au C.H.C.I. 78, rue Olivier-de-Serres PARIS-15e

URGENT
INGÉNIEUR BUREAU d'ÉTUDES et MÉTHODES
Spécialiste grosses unités plastiques.
Expérience auto souhaitée.
Tél. 347-19-80

PERMANENCE EUROPEENNE
AT 3 LOGIQUE
HABILITE AU SECRET
AT 3 AUTOMATISME
AT 3 ANALOGIQUE
AT 3 UHF
MAQUETTISTES P 3
CONTROLEURS (EUSES) P 1
CABLEURS (SES) P 1
PRÉPARATEURS
MECANIQUE+ELECTRONIQUE
Se prés. avec références 13, bd Magenta, PARIS-10e Tél. 203-34-08 Mr GUILLOD

SOCIÉTÉ D'INGÉNIÉRIE recherche
INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES
POUR AFFAIRES IMPORTANTES A L'EXPORTATION
INGENIEUR DIPLOME III B ou III A
Sera responsable d'affaires en entreprise générale ou en architecture industrielle dans les domaines bâtiments industriels ou infrastructures importantes (aéroports, ports, usines).
Propositions techniques, prix de revient prévisionnels, négociations techniques avec clients, supervision études et chantiers, gestion d'ensemble des affaires.
Banlieue Sud-Ouest de Paris. Déplacements fréquents de courte durée à l'étranger.
Anglais courant, impératif, espagnol apprécié Expérience professionnelle, 12 à 13 ans minimum. Nationalité française exigée.
Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo sous nº 68 325, CONTESSE, PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

3 COLLABORATEURS (TRICES) haut niveau, bien introduits milieu affaires. Tél pour R.-VS 236-77-47 et 236-85-98.

GROUPE CEGOS :
Division « Opérations Industrielles »

Notre métier : conseiller les entreprises et former leur encadrement en matière de développement industriel.

Nos principaux domaines d'intervention :
- redressement d'entreprises en difficulté,
- réduction des coûts industriels,
- recherche de produits nouveaux,
- organisation des bureaux d'étude et de recherche, ainsi que des services techniques.

Les consultants dont nous souhaitons nous associer les compétences :
- sont des ingénieurs de grandes écoles,
- ont vécu les réalités industrielles d'une ou plusieurs entreprises,
- veulent mettre leur expérience réussie au service de l'assistance engagée que nous réalisons auprès des entreprises.

Vous estimez que le Conseil et la Formation sont de puissants moyens de progrès et d'aide au changement dans les entreprises.

Vous partagez notre conception d'une éthique professionnelle rigoureuse.

Nous vous proposons de vivre vos idées en développant votre carrière dans l'un des domaines suivants :

Auprès des entreprises de
Bâtiment et Travaux Publics :

★ Vous exercez (ou vous avez exercé) des responsabilités de haut niveau dans une ou plusieurs entreprises de B.T.P.

Vous aurez à conduire et à réaliser des missions de conseil de direction dans des entreprises en redressement (Référence 1000).

★ Vous avez, au sein de la profession, acquis une forte expérience des chantiers et/ou des bureaux d'organisation.

Vous interviendrez dans des opérations d'organisation des chantiers et animerez des stages de perfectionnement pour ingénieurs et agents de maîtrise (Référence 1100).

Comme interlocuteur des
Bureaux d'Etudes :

★ Vous connaissez et maîtrisez l'analyse des valeurs et les applications de pointe des méthodes.

Vos missions de consultant et de formateur s'appliqueront à l'amélioration des produits et à la recherche méthodique de produits de diversification (Référence 1200).

S'agissant des
Economies d'Energie :

★ Vos connaissances en thermo-dynamique et votre expérience d'entreprise (entretien notamment) vous permettent de proposer et mettre en œuvre des actions de réduction des coûts énergétiques dans l'entreprise : réduction des consommations, améliorations technologiques, choix des énergies (Référence 1300).

Pour préparer notre premier entretien, nous vous remercions d'envoyer votre C.V. détaillé, en indiquant la référence correspondante à A. GAERTNER, Directeur de la Division « Opérations Industrielles », CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

sema informatique

l'une des unités de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingéniérie, recherche dans le cadre du développement de ses activités en informatique :

ingénieurs grandes écoles débutants
Les candidats devront être diplômés de grandes écoles (X, Mines, E.C.P., Télécom...). Ils seront d'abord affectés à des postes d'assistance technique en clientèle et participeront à des études de gestion automatisée ou de systèmes informatiques. (Réf. 10165M)

ingénieurs de formation informatique
Diplômés INSA, ENSIMAG, ISEN, IIE, ESIEA, etc., les candidats auront 1 an d'expérience de l'analyse de gestion et de la programmation en langage évolué et en assembleur (IBM 370, HB 60 et Minis appréciés). Ils participeront à des études et réalisations informatiques au sein d'équipes pluridisciplinaires intervenant en clientèle. (Réf. 10166M)

analystes programmeurs
De formation informatique (IUT, Inst. Prog.), les candidats auront une expérience professionnelle de 2 ans minimale. Une pratique de l'assembleur et du PL1 est exigée. (Réf. 10167M)

Pour tous ces postes, les candidats devront être disponibles pour des déplacements et des séjours en province et à l'étranger.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :

92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Montrouge - Lille Lyon - Marseille

emplois régionaux

CIT ALCATEL
Division Compresseurs
recherche
pour l'Est de la France

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
- 27 ans minimum ;
- niveau B.T.S. électromécanique ;
- une première expérience réussie de la vente de Biens d'Equipements en milieu industriel sera appréciée.

La société développe son activité « compresseurs industriels » et la situation proposée offre de réelles perspectives d'avenir.

ACCES A LA POSITION CADRE.

Résidence dans l'Est de la France et voiture indisp.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
CIT ALCATEL, DIVISION COMPRESSEURS
33, rue Emeriau, 75725 PARIS CEDEX 15.

Entreprise électricité et bâtiment
filiale d'un grand groupe français (travaux neufs, entretien, régie de personnel) recherche

1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
ayant une connaissance approfondie en :
- Bâtiment et marchés régionaux Electricité Bâtiment ;
- Gestion de contrats d'affaires ;
- Gestion générale et du personnel ;
- Direction de chantiers.

Le candidat aura été si possible le responsable direct d'un centre de profit et aura assuré le développement et la gestion d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 millions de Francs dans ce type d'activité.

Le poste est à pourvoir dans la région EST de la France et doit déboucher sur une large délégation.

Ecrire avec C.V et prétentions sous réf. 1317/M à SWEERTS - B.P. 269. 75424 PARIS CEDEX 09, q. tr.

fiscaliste — LYON
Un cabinet d'audit recherche pour ses bureaux de Lyon le responsable de son service fiscal.
Dépendant directement du Directeur du cabinet, le candidat retenu aura pour mission de mettre en place et de développer les services de conseil fiscal auprès de la clientèle. Il assurera la revue fiscale des clients d'audit situés dans la région sud-est. Il prendra en charge la formation technique en matière fiscale et juridique du personnel professionnel et assurera le service de documentation technique. Il sera appelé à intervenir dans des colloques et des séminaires sur des questions d'actualité fiscale.
Agé de 28 ans minimum, le candidat occupe un poste de fiscalité dans un cabinet international après une expérience préalable de 3 ans à l'audit.
Les possibilités d'évolution représentent une opportunité exceptionnelle pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. et prétentions à :
J.N. CRÉTÉ - Tour Maine Montparnasse
33, av. du Maine - 75755 Paris cédex 15.
Discrétion absolue.

Un très important groupe de distribution alimentaire recherche le

RESPONSABLE
de sa future
FILIALE
spécialisée dans les produits carnés.

Il sera chargé de vendre un produit, mais aussi des techniques.

Il sera issu d'une grande école (Sup de Co.) L'art de la vente et de la persuasion, l'esprit d'entreprise, les capacités de gestion et le pouvoir d'adaptation seront ses qualités premières.

L'expérience de la viande ne lui est pas indispensable.

Il lui est offert un poste évolutif dans une grande métropole régionale, avec un salaire de départ de 75 000 F minimum.

Ecrire avec C.V., photo sous nº 756917 M à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÈES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

ploi*s* régionaux

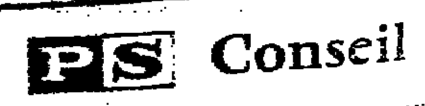
ingénieur commercial
CENTRE-OUEST

us sommes une Entreprise de BATIMENT taille moyenne (60 M.F. de C.A.) et xcellente réputation. Une expansion bien ntrôlée nous fait créer un poste d'Ingéur Commercial. Le titulaire sera chargé la prospection, de la négociation de ntrats et de leur suivi auprès des sociétés lustrielles et des Grandes Administrations la région. Il dépendra de la Direction nérale et travaillera en étroite collaboran avec les Services Etudes et Travaux. Ce ste peut convenir à un Ingénieur diplômé. té d'une expérience technico-commerciale au moins 4 - 5 ans et fortement motivé par recherche de nouvelles affaires. Son namisme, ses ambitions et sa réussite lui rmettront d'évoluer rapidement vers la sponsabilité globale d'un Centre d'activités. Salaire motivant avec intéressement rès intégration réussie.



dresser rapidement un C.V. détaillé et une ettre manuscrite sous réf. 25101/M à notre onseil - Hervé LE BAUT - ORES GROUPE OSSARD - 105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Discrétion assurée.

Jouveinal Laboratoires
recherche pour son usine d'ANGERS un
spécialiste de l'analyse physico-chimique
Assistant du Directeur des Services de Contrôle il aura la responsabilité d'un groupe de travail d'une quinzaine de personnes.
Ce poste conviendrait à un DIPLOMÉ D'ETUDES SUPERIEURES - Ecole d'Ingénieurs, IUT, Université - ayant 30 ans minimum et au moins 5 ans d'expérience des techniques récentes d'analyse et de l'organisation du travail de laboratoire, acquise de préférence dans l'Industrie Pharmaceutique. Une expérience des méthodes de contrôle microbiologique serait également appréciée
Adresser les dossiers de candidatures à JOUVEINAL LABORATOIRES B.P. 175 - 49007 ANGERS.



PS Conseil

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉTHODES
70.000 F

Adresser C.V. sous référence A 105M à
PS CONSEIL
1, Allée Jean-Bart - Cours des 50 Otages 44006 NANTES Cedex
Discrétion assurée

Société Française de rang International recherche un
PROFESSEUR D'ARABE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,56

offres d'emploi

BAHLSEN Production S.A.

200 personnes - NOYON (60)

Depuis sa création il y a 5 ans, la filiale française d'un des premiers biscuitiers européens connaît une rapide expansion et crée, pour seconder le Directeur des Usines, les postes de :

INGÉNIEUR TRAVAUX NEUFS
95.000 F+

Il est chargé d'étudier et de réaliser les installations nouvelles et l'implantation du matériel. Il contacte les fournisseurs, négocie les conditions, prépare le dossier des projets et passe les marchés après accord avec la direction.
Il doit suivre et coordonner le montage et la mise en route.
C'est un ingénieur (A.M. - ICAM - ECAM...) ayant une expérience industrielle confirmée dans un service production ou travaux neufs.
Pratique de la langue allemande très souhaitée.
Référence 74904 M.

RESPONSABLE DU PERSONNEL
80.000 F+

de formation supérieure (Licence en Droit, en Psychologie, IEP...), il a une première expérience de gestion de personnel, de préférence en usine, et souhaite maintenant, dans une unité à taille humaine, être responsable de l'ensemble de la fonction.
Il étudie et met en place un système moderne de gestion du personnel et supervise également un certain nombre de travaux administratifs.
Référence 74905 M.

Écrire avec CV détaillé, en précisant la référence, à D. Jousset,



plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.



Une société française en forte expansion, spécialisée dans le matériel médico-chirurgical et filiale d'un important groupe américain, recherche pour la région parisienne, un

CADRE COMMERCIAL
DE PREMIER PLAN

Rattaché à un Directeur des Ventes, il deviendra, après formation, le spécialiste des produits d'une division et sera chargé de négocier à un haut niveau et de gérer intégralement son secteur. Ce poste ne peut convenir qu'à une forte personnalité, âgée d'au moins 27 ans, diplômée d'études supérieures ou équivalence et pouvant justifier d'une expérience commerciale réussie. La connaissance de l'anglais est souhaitée. La rémunération, composée d'un fixe important et d'un intéressement pourra être élevée pour des candidats de grande valeur. Il s'y ajoutera une voiture de fonction. Les perspectives d'évolution au sein du groupe sont réelles en raison d'une expansion exceptionnelle.

Adresser C.V. sous référence A/2562EM *à :*

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée



COMPAGNIE D'EXPLOITATION DES SERVICES AUXILIAIRES AÉRIENS

SERVAIR recherche

Un jeune ingénieur
Adjoint au Chef du Département Technique

Le candidat retenu âgé de 25 ans minimum aura :
- Une formation A et M ou équivalent ;
- une spécialisation ingénierie bâtiment ;
- une expérience dans le domaine de la réalisation d'installations de restauration ;
- d'excellentes connaissances en anglais.

Il participera à :
- la conception et à la réalisation de commissariats aériens ou d'installations importantes de restauration ;
- au suivi technique et à la maintenance d'installations existantes.

Lieu de travail : PARIS (14e).
Déplacements à l'étranger en particulier Moyen-Orient, fréquents.
Poste à pourvoir très rapidement.
Adresser C.V., photo et prétentions à :
SERVAIR - Direction du Personnel,
4, rue Ferrus, 75014 PARIS.

Emplois et Carrières

G. I. S.

Gestion Informatique Système recrute pour le compte d'un grand groupe industriel

INFORMATICIENS
confirmés et débutants

1) Diplômés I.U.T. (réf. I 29).
2) Diplômés M.I.A.G.E. (réf. I 30).
3) Ingénieurs (réf. I A 14).
4) Chefs de projets (réf. I E 15).

Nombreuses possibilités d'évolution de carrière

Envoyer C.V. détaillé :
48, rue du Ranelagh, 75016 PARIS

efap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE TRANSPORTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX OFFRE SITUATION INTÉRESSANTE DE

DIRECTEUR D'AGENCE

Il s'agit de diriger avec dynamisme et initiative une agence importante (effectif cent cinquante personnes) en assumant l'ensemble des responsabilités : gestion, développement commercial, exploitation.

Ce poste implique :
- Une très solide expérience professionnelle dans le domaine des transports nationaux et internationaux ;
- Les qualités d'un réel chef d'entreprise.

Poste grande ville EST FRANCE - Environnement agréable.

Anglais et/ou allemand souhaité.

Ecrire sous référence FR 508 CM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE - 7 USINES (C.A. 1 MILLIARD DE FRANCS) RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARIS

CONSEILLER EN AFFAIRES SOCIALES

Poste important pouvant convenir à un candidat minimum quarante ans, ayant une solide formation juridique et une grande expérience des problèmes de personnel acquise en milieu industriel.

Il aura un rôle d'information et de conseil sur tous les aspects de la fonction « personnel » auprès des différents Directeurs d'usines. Il sera chargé des études décidées par la Direction Générale.

Mise en place assurée par l'actuel titulaire du poste qui prend sa retraite.

Ordre de grandeur de rémunération

180.000

Ecrire sous référence GS 509 AM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPANT MATÉRIELS ET SYSTÈMES DE POINTE recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT

(OPTION INFORMATIQUE SOUHAITÉE)

pour s'intégrer dans une équipe ayant la responsabilité de la gestion dynamique de projets industriels sur le plan des coûts et des délais (planification - contrôle budgétaire - tableaux de bord).

Ce poste implique l'utilisation de moyens informatiques et sera particulièrement intéressant pour un candidat attiré par les problèmes de gestion (formation complémentaire type I.A.E. appréciée).

Poste : Proche banlieue SUD PARIS.

Ecrire sous référence BN 505 CM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENFORCE SES EQUIPES DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE

Diplômé grande école, ayant l'expérience des négociations (grands clients, collectivités locales...) et de la gestion industrielle

Il sera chargé de monter et de diriger une nouvelle filiale.

Poste intéressant pour candidat ayant les qualités d'un chef d'entreprise.

Ordre de grandeur de rémunération

150.000 F

Résidence grande ville province.

Ecrire sous référence KZ 504 CM.



DUJARDIN
MONTBARD
SOMENOR

ÉTUDE ET RÉALISATION BIENS D'ÉQUIPEMENT ET INGÉNIERIE - RECHERCHE POUR SA NOUVELLE USINE DE LILLE (SECLIN)

INGÉNIEUR DÉBUTANT
E.C.P. - A.M. - I.D.N...

Il sera très solidement formé au sein de la société pour occuper dans un premier temps un poste de fabrication ou d'études. Ultérieurement, il pourra évoluer soit dans des fonctions techniques, soit dans des fonctions technico-commerciales.

Situation d'avenir pour candidat de valeur, dynamique, ayant le goût de la technique et le sens des contacts humains.

Connaissance de l'anglais nécessaire.
Connaissance d'une deuxième langue étrangère appréciée.

Ecrire sous référence DP 507 AM.

UN DES PLUS IMPORTANTS ORGANISMES PROFESSIONNELS PLAN NATIONAL PARIS RECHERCHE POUR SON SERVICE SÉCURITÉ SOCIALE, ACCIDENTS DU TRAVAIL

JEUNE JURISTE

Ce poste conviendrait à candidat
- débutant ou début expérience professionnelle disposant solide formation droit privé : niveau D.E.A. ou doctorat, option droit du travail et sécurité sociale ;
- capable d'assurer une activité de conseil auprès des entreprises adhérentes, appuyée sur des études et des analyses approfondies de dossiers contentieux et de jurisprudence.

Ces fonctions impliquent de solides qualités de rédaction et le sens des contacts.

Ecrire sous référence TU 511 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

efap

BRION LEROUX AERONAUTIQUE
Division de la société d'électricité MORS
recherche pour travaux de laboratoire dans le domaine de la mesure électrique

JEUNE INGÉNIEUR
25 ans minimum (ESME ou similaire).

Env. candidature et C.V., 2 et 4, rue Newton, Z.I. du COUDRAY, 93155 LE BLANC-MESNIL.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Brie à Meaux recherche

UN ADJOINT
AU CHEF COMPTABLE
Solides connaissances comptables exigées, connaissances informatiques. Expérience professionnelle d'au moins 2 ans souhaitée. Les candidatures et prét. sont à adresser à M. le Directeur du C.A., B.P. 205, 77101 Meaux.

ingénieurs études et mise en service

80.000 F

Important groupe de conception et de réalisation d'usines clefs en main, en France et à l'étranger, recherche de **JEUNES INGÉNIEURS**, ayant 2 à 5 ans d'expérience industrielle en production et distribution de fluides et d'énergie. Après formation, ils participeront à des mises en service d'ensembles industriels complexes en ayant la responsabilité d'une équipe de quart. Cette activité suppose une certaine mobilité en France et à l'étranger. Ces ingénieurs pourront évoluer ultérieurement vers des missions d'études ou de réalisation de projets.

Adresser C.V. détaillé sous référence 6296 à :





Bernard KRIEF et ses Directeurs de Départements souhaitent accueillir un(e) chargé(e) des Relations Extérieures capable de développer l'image du Groupe auprès des leaders d'opinion et des utilisateurs.
Agissant pour le compte des responsables pré-cités, et en liaison étroite avec eux, il (elle) sera responsable d'actions à long terme (mailing, manifestations promotionnelles, conférences publiques, tables rondes,...) et interviendra, à la demande, sur des actions plus ponctuelles, dictées par le souci de saisir les opportunités.
Cette fonction implique des qualités éminentes d'empathie, de créativité, et de talent rédactionnel.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1914 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

LE CREDIT CHIMIQUE
Banque privée, recherche pour son Service TITRES

GRADÉ

ayant une expérience de 10 a. dans un service Titres.
Il devra en particulier avoir pratiqué des opérations diverses telles que : augmentation de capital, échanges, transferts, etc.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous/réfer. GT/M à Service du recrutement, 20, rue Treilhard, 75008 Paris

M S I FRANCE
Leader mondial terminaux saisie portables et systèmes informatiques associés
recherche

TECHNICIENS DE MAINTENANCE
Débutants ou expérimentés
Adresser C.V. à :
MSI FRANCE - SILIC 219
94518 RUNGIS CEDEX



roussel-uclaf
recherche

Un Auditeur Interne

Diplôme d'une école supérieure de commerce, il sera chargé de missions **D'AUDIT FINANCIER ET OPÉRATIONNEL.**
Il sera placé sous la responsabilité immédiate du **Directeur de l'Audit Interne.**
Ce poste nécessite une expérience diversifiée de 5 années minimum (notamment la maîtrise de certaines techniques telles que : ***organisation administrative, informatique, comptabilité, contrôle de gestion, questions juridiques et fiscales***) acquise de préférence en Audit Externe ou cabinet d'organisation. Il peut également intéresser un cadre ayant exercé des responsabilités opérationnelles, la formation technique étant dispensée par l'entreprise.
L'aptitude à animer des équipes de travail, le sens des contacts humains, une certaine curiosité d'esprit et une grande disponibilité sont indispensables pour cette fonction.
Anglais courant indispensable, espagnol apprécié.
Déplacements de courtes durées à prévoir en France et à l'Etranger.

Adresser lettre manusc., C.V., photo et prét. s/réf. 5068/JN à **A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS** - qui transmettra.

SNCF OFFRE

80 emplois de chef de district stagiaire
ET
85 emplois de chef de circonscription stagiaire

POSSIBILITE DE POSTULER POUR LES DEUX EMPLOIS

Recrutement par concours des 5 et 6 SEPTEMBRE

OUVERTS AUX JEUNES GENS :
- Français ou naturalisés Français,
- Nés entre le 1er.4.1949 et le 1er.4.1961,
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un B.T.S. des groupes III et V.

Rémunération brute annuelle : 46.000 F environ.
Carrière intéressante, emploi stable - Avantages sociaux.

Ecrire à : Direction Régionale S.N.C.F.
(Division du Personnel)
(adresse à demander à toute gare).

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 31 JUILLET.

FINANCIER

Un investisseur institutionnel important recherche un jeune généraliste de la finance. Il sera rattaché à la direction financière du groupe dont l'activité d'investissement recouvre des domaines variés : actions, obligations, immobilier, participations... Il exercera très rapidement des responsabilités effectives. Notamment dans :

- la recherche, l'étude, l'évaluation et la négociation de participations et d'acquisitions nouvelles.
- l'étude et la mise en œuvre d'opérations financières diverses (fusions, augmentations de capital, financement etc...)
- le domaine de prévisions d'investissement et de leur financement.

Diplômé d'une grande école il devra avoir acquis par formation et ou par expérience (3 à 5 ans) la maîtrise des éléments de base des disciplines de la gestion financière (comptabilité, fiscalité, droit des sociétés, opérations financières etc...)
Adressez C.V., et désir de rémunération à : rsc carrières 92 rue Bonaparte 75006 Paris sous référence 6758.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER recherche

INGÉNIEUR ÉQUIPEMENT

pour être, sous la direction du Responsable de division, chef de projet des travaux concernant les équipements techniques (climatisation, électricité) et mécaniques (ascenseurs, monte-documents, réseaux pneumatiques) et de sécurité.

Il concevra les installations ou les modifiera, coordonnera les travaux, contrôlera le budget et les dépenses

Formation d'ingénieur.
Expérience minimum 4 ans dans ce domaine.
Lieu de travail : ST-QUENTIN-EN-YVELINES.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 5.088, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CIT Alcatel GROUPE CGE

DEPARTEMENT COMMUTATION
78140 VELIZY

Dans le cadre du développement de ses centraux électroniques pilotés par ordinateurs, souhaite intégrer à ses équipes techniques

• **De conception et Réalisation**

3 INGENIEURS LOGICIEL

formation Grande Ecole ou équivalent

possédant 2 à 5 ans d'expérience acquise en mettant en œuvre les méthodes modernes de développement de logiciel dans les domaines suivants :
- logiciel de base
- logiciel de commande de centraux téléphoniques électroniques ou de systèmes complexes similaires.

Connaissance de l'IRIS 80 et de SIRIS 7/8 appréciée.
Réf. LE/GLT

• **D'Intégration et de Validation**

1 INGENIEUR LOGICIEL

formation Grande Ecole ou équivalent

possédant 2 à 3 ans d'expérience en développement et mise au point de logiciel opérationnel.
Il réalisera l'intégration des programmes à l'aide des essais réels sur prototype et définira des méthodes de test d'intégration.

Travail en équipe en temps partagé entre l'usine et les sites.
Réf AU/MDR

Envoyer Curriculum Vitae détaillé et prétentions (avec photo) sous référence à CIT ALCATEL - Service Recrutement et Orientation 10, rue Latécoère à VELIZY

ORGANISME FRANÇAIS recherche dans le cadre d'un grand projet spatial européen

UN INGÉNIEUR Assurance Qualité

De formation : Généraliste, électromécanicien de préférence ayant 5 ans minimum d'expérience industrielle. La connaissance de la langue anglaise est très souhaitée.

Cet ingénieur collaborera au sein d'une équipe à la définition des exigences qualité et assurera leur suivi chez les industriels participant au projet.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD

Env. C.V. et prét. à no 69 864, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Pour travaux NORMALISATION NATIONALE et INTERNATION. recherchons

INGÉNIEURS

diplômés grandes écoles
— Expér. min. 5 ans ds entrepr. de mécanique ;
— Esprit d'analyse et de synthèse ;
— Anglais écrit exigé.
Ecr. U.n.m. 7, rue de Logelbach 75017 PARIS

POUR ACCEDER AUX COMPETENCES D'UN CONSULTANT EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

La nature de nos activités et les dimensions de notre entreprise confèrent à l'Informatique Scientifique une position et un rôle déterminants auprès de nos différents départements.
Agissant en effet comme une unité autonome de services informatiques, elle permet aux utilisateurs dans l'entreprise de disposer des applications scientifiques nécessaires à l'évolution de leurs travaux.
Nous désirons renforcer la Direction Informatique Scientifique, et nous créons pour cela un poste que nous proposons à un jeune

INGENIEUR GRANDE ECOLE
(OPTION INFORMATIQUE)

débutant ou ayant une première expérience professionnelle. Chargé de concevoir et de développer des applications scientifiques (en calculs, graphiques, gestion de bibliothèques...), il assumera un rôle de conseil et d'assistance technique aux ingénieurs et aux cellules d'études.
Il animera, en outre, des sessions internes de formation à l'utilisation de l'informatique. (langages utilisés : FORTRAN et Assembleur - Equipement de type CONTROL DATA).
Filiale d'un des premiers groupes industriels français, notre expansion dans un secteur où nous occupons la première place (ingénierie d'ensembles industriels de très grandes dimensions) assure au cadre recruté d'importants développements de carrière.

Les candidatures, accompagnées d'un CV, sont à adresser, sous la référence 39603, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Directeur technique
120 000 F +
Chaîne de Magasins

la parisienne

recherche un Directeur technique pour lui confier le développement et la maintenance technique de l'ensemble de ses installations (Siège et Entrepôts à Longjumeau + 500 points de vente sur Paris et Région Parisienne).
Agé d'au moins 35 ans, le candidat aura une bonne formation technique (Électricité et froid industriel) complétée par une expérience solide à la tête d'un Service « Entretien Travaux neufs » dans une société à Établissements multiples - Entraîné à la gestion et à l'organisation, il doit être capable de coordonner les actions multiples de son service et de ses sous traitants.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 806212 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Mme LIPSZYC.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

YVES SAINT LAURENT

tricot

Pour l'expansion de son marché en Allemagne Fédérale, Yves Saint Laurent Tricot recherche

Un(e) Attaché(e) Commercial(e)

connaissant le marché féminin de la maille et du prêt-à-porter de marque.
Le candidat retenu devra assurer, sous le contrôle du Directeur des ventes :

- *le développement du réseau de détaillants en Allemagne Fédérale.*
- *la vente des collections.*
- *la gestion complète du marché allemand, en relation directe avec le siège social à Paris.*

Une parfaite connaissance des langues allemande et française et la connaissance commerciale du marché allemand seront déterminantes pour le choix du candidat.

Age et nationalité : indifférents.
Résidence : Paris
CV + photo à adresser à :

Diffusion Rive Gauche
Madame Hurissel
26, rue d'Aboukir
75002 Paris.

---

serete

FUTURS ingénieurs spécialistes ingénieurs de projet

Ingénieurs grandes écoles, débutants de préférence, ils interviendront après formation au sein d'équipes de projet au stade de la conception et de l'étude des installations, à celui de la spécification des équipements et de la réalisation.

Spécialités ou domaines d'activité :

- Electricité (electromécanique et réseaux) *Réf. 202*
- Process control - Instrumentation *Réf. 203*
- Génie industriel (fluides, thermique) *Réf. 207*
- Génie chimique *Réf. 207*
- Génie civil *Réf. 102*
- Alimentaire et agro-industries *Réf. 211*
- Mécanique *Réf. 207*
- Transport *Réf. 101*

Ces postes sont à pourvoir à Paris, avec de fréquentes missions en province et à l'étranger. La connaissance de l'Anglais est impérative.

GERER ET DEVELOPPER LA FORMATION

Première entreprise française d'ingénierie dans un secteur technologique très spécialisé et très évolué, nous comptons 3500 collaborateurs, dont près de la moitié sont des Ingénieurs.

Leur haut niveau scientifique et technique est naturellement un impératif mais l'élargissement de leurs responsabilités et l'évolution de leur carrière passe aussi par l'accroissement de leurs compétences dans d'autres domaines : communication, gestion, administration, fonction personnel, langues étrangères, etc.

C'est pour prendre en charge leur formation dans ces divers domaines que nous désirons recruter un

RESPONSABLE DE LA FORMATION

capable d'analyser et d'évaluer leurs besoins, d'élaborer et d'organiser les sessions, de choisir et suivre les organismes chargés de l'animation des stages.

Son objectif sera de développer ces types de formation dans l'entreprise. Nos dimensions et la nature de nos réalisations lui permettent de disposer à cette fin de moyens très importants.

Les candidats ont une formation supérieure complétée par une expérience concrète (5 années au moins) de la gestion de formation, acquise en entreprise. Une bonne pratique de l'animation de groupes est indispensable.

Candidatures et CV détaillé mentionnant le niveau de rémunération souhaité, sont à adresser sous la réf. 39583 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Nous sommes un groupe important, C.A. : 1,5 Milliard de Francs, 20 % de progression annuelle.
L'acquisition d'un contrat important nous amène à recruter un

DIRECTEUR DE PROJETS

Capable de prendre la responsabilité complète d'une importante affaire de **Second Œuvre Bâtiment** *sur les plans : technique, financier, coordination de travaux, contacts avec tous les partenaires.*

Ce poste basé à PARIS nécessitera de fréquents déplacements en Allemagne et en Arabie Saoudite.

Nous recherchons un ingénieur de formation grande école, ayant déjà une expérience de chef de projets d'une certaine importance.

Anglais et Allemand nécessaires.
Rémunération correspondant à l'expérience et aux responsabilités confiées.

Écrire avec C.V. prétentions sous réf. 1322 à à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cédex 09 qui transmettra.

LN

Médecin
essais cliniques

Vous avez une solide expérience en méthodologie des essais cliniques, et une bonne implantation en milieu hospitalier.

Vous prendrez plus particulièrement en charge la conduite des essais en phases 3 et 4, ainsi que le développement des produits déjà commercialisés.

Vous êtes prêt à des déplacements dans toute la France. La connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire de réussite.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence M 210 à la Direction Médicale des

LABORATOIRES LAROCHE NAVARRON -

20, rue Jean-Jaurès, 92800 Puteaux
qui vous assure réponse et discrétion.

électricien - ingénieur de projet

Bureau d'études techniques spécialisé dans les centrales électriques pour l'industrie pétrolière, nous sommes aujourd'hui mandatés pour contrôler les études et suivre l'installation de centrales **par un maître d'ouvrage réalisant d'importants complexes pétroliers à l'étranger.** Nous cherchons **UN INGENIEUR** (Supélec., ESME) de 32 ans minimum, ayant l'expérience du chantier chez un installateur (T.H.T., M.T.), des études et du suivi de projets dans un engineering (centrales, moteurs, pomperies, automatismes et régulation, distribution) **pour vérifier, contrôler les études des engineerings, suivre les essais et la mise en route sur le site.** Ce poste basé à Paris, nécessite des déplacements et de courts séjours à l'étranger et un anglais courant. (réf. 3381 LM)

Le même bureau d'études cherche en outre un

agent technique

son adjoint pour le suivi, la coordination, l'administration des opérations de contrôle, avec l'expérience déjà vécue en engineering et sur chantier. Un bon anglais technique est nécessaire. (réf. 3382 LM)
Ecrire à G. BARDOU, réf. correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

IMPORTANTE STE DE TELECOMMUNICATIONS recherche pour PARIS :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

ayant plusieurs années d'expérience dans la conception et la mise au point de CIRCUITS ANALOGIQUES, pour encadrer une EQUIPE D'ETUDES

Expérience en téléphonie appréciée.

Ecrire avec CV et prétentions à :

A.O.I.P., BOITE POSTALE 301 PARIS (13e)

---

dgi LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

recrute

60 techniciens-géomètres du cadastre

- Formation rémunérée.
- Larges initiatives.
- Promotion interne.
- Stabilité de l'emploi.

CONCOURS : 13 - 14 septembre 1978.
INSCRIPTIONS jusqu'au 24 juillet 1978.

Les candidats doivent être âgés de moins de 45 ans au 1er juillet 1978.
Aucune condition de diplôme n'est exigée ; toutefois les épreuves du concours se situent au niveau du programme du Baccalauréat C. D. ou E.
Les lauréats ont les plus grandes chances d'être nommés en région d'Ile de France.
Renseignements et Inscriptions :
— pour les départements de la région Ile de France : Centre d'Etudes de Paris (réf. TG - M) - 15, rue Scribe - 75436 PARIS CEDEX 09 — 742.42.80 poste 326 ou 073.10.00 en permanence.
— pour les autres départements : Direction des Services Fiscaux.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



directeur du personnel et des Relations Sociales

180 000 F

Notre Société française, occupe le second rang, par son chiffre d'affaires (150 Millions de F.) dans sa branche d'activité professionnelle ; en revanche, nos bénéfices élevés et constants nous placent au premier rang.
L'effectif est de 1 200 personnes, réparti entre le siège parisien et les 5 usines.
Nous souhaitons pourvoir le poste de Directeur du Personnel et des Relations Sociales.
Rattaché au PDG, ce collaborateur définit la politique du personnel et contrôle son application : recrutement, formation, rémunération, communications, relations sociales ; il est le conseiller des Directeurs Opérationnels et en particulier du Directeur Industriel.
Ce poste convient à un homme de 35 ans minimum, de formation supérieure, pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de Directeur de personnel dans une entreprise industrielle.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 806214 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



MARKETING • INNOVATION DEVELOPPEMENT POUR L'INDUSTRIE

M.I.D. désire coopter dans le cadre de son activité "stratégie et développement commercial".

jeunes ingénieurs

pour les intégrer à une équipe de 20 personnes, ouverte aux apports extérieurs. Nous leur proposons d'acquérir une expérience variée en participant à l'évaluation et à l'orientation de structures de distribution et en assurant la mise en place et la formation des hommes.
Ils participeront aussi à des actions débouchant sur des résultats concrets. Ils développeront et dynamiseront les équipes commerciales de nos clients.
Pour réussir il faut être diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale et avoir une expérience minimum de 2 ans en entreprise, une personnalité affirmée ; être dynamique et rigoureux ; avoir une bonne connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand. Enfin il est nécessaire d'être plus motivé par des responsabilités à prendre que par la recherche d'une carrière.
Nous vous présenteront nos activités avec plus de précision lors d'une prochaine réunion d'information. Nous vous en indiquerons la date dès réception de votre canditature manuscrite accompagnée d'un C.V. adressée à M.I.D - 51, rue Pierre – 92110 CLICHY.

CENTRAL PNEU (négoce de pneumatiques)
180 M. CA, 30 agences en province, recherche pour son siège (quartier Champs Elysées)

SECRETAIRE GENERAL

Poste offert : adjoint direct du directeur général, plus particulièrement responsable des problèmes administratifs, comptables et financiers ainsi que de l'organisation des services sous ses ordres.
Possibilité de développement de carrière dans le cadre du groupe important qui contrôle la société.
Profil recherché :
- âge minimum 32 ans,
- diplôme d'études supérieures (HEC, ESSEC, SUP de CO...)
- expérience de quelques années dans un poste similaire indispensable.

Des déplacements en province sont à prévoir.
Le poste étant à pourvoir rapidement, adressez C.V., photo et prétentions à: CENTRAL PNEU - 122, rue de la Boétie 75008 Paris.

Groupe CEGOS

Notre activité de conseil en matière d'achats et d'approvisionnement se développe très rapidement.

Nous recherchons, pour participer à ce développement un

Consultant de formation « Ingénieur d'affaires » Praticien des relations avec les fournisseurs

Il aura pour mission de :
— conseiller les entreprises dans le domaine des approvisionnements, des achats et des activités liées,
— former des ingénieurs et cadres dans le même domaine : stages interentreprises et dans l'entreprise,
— développer et vendre les activités ci-dessus : articles, conférences, visites, enquêtes.

Ce poste convient à un Ingénieur de Grande Ecole, ayant environ 5 ans de vie professionnelle dont deux de pratique des achats industriels sous tous les angles : technique, commercial, administratif, juridique.
Il implique une très large initiative et une forte ambition de développement personnel.

Envoyer lettre de candidature manuscrite + CV détaillé à Philippe VENTRE - Chef du Département Achats-Logistique CEGOS - BP 50 - 92152 SURESNES CEDEX.

SOCIETE DE SERVICE
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche plusieurs

INGENIEURS INFORMATICIENS

pour leur confier L'ETUDE ET LA REALISATION d'applications bancaires sur gros système ou mini-système en temps réel.

Ces informaticiens devront avoir :
- une formation supérieure (grandes écoles, université ...)
- une expérience de 2 à 3 ans de l'analyse et de la programmation d'applications de gestion
- la maîtrise de la langue ANGLAISE et / ou ALLEMANDE.

L'expérience des mini – systèmes transactionnels et / ou des connaissances bancaires constituent un atout supplémentaire.

Adresser C.V., prétentions à No 68.946 - CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
2200 personnes, filiale d'un important groupe international, recherche pour son Etablissement de POISSY - 78 - (750 personnes)

un chef de service méthodes

Ingénieur-mécanicien, A.M. ou équivalent, ayant une expérience, dans la fonction et en fabrications mécaniques, de 5 ans minimum.

Le candidat animera une équipe de 80 personnes.

Les qualités de commandement et d'ouverture sur les techniques nouvelles seront prépondérantes.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions au Chef du Personnel - B.P. 60 78301 POISSY.

Nordson®

A l'avant garde des procédés de collage et d'application de peinture — société jeune à expansion rapide et soutenue grâce à la qualité de ses équipements et de son service

recherche dans le cadre de son expansion :

1 INGENIEUR OU 1 TECHNICIEN

CHARGE D'ASSURER :
- les contacts clients au niveau technique
- la recherche de sous-traitants et leur suivi
- la coordination de techniciens itinérants.

CE POSTE IMPLIQUE :
- une personnalité ouverte aimant les contacts
- un exprit entrepreneur
- de réelles connaissances en électromécanique et électronique
- une bonne pratique de l'anglais.

NOUS OFFRONS :
- un travail stable et varié basé à TORCY
- un salaire motivant
- une voiture

1 INGENIEUR TECHNICO-CCIAL

Région Lyonnaise

NOUS OFFRONS :
- un travail stable et varié
- une grande indépendance
- un salaire élevé
- une voiture
- de réelles possibilités de promotion en France et à l'étranger.

Si vous êtes intéressés par la vente d'équipements industriels et que vous ayez des aptitudes en mécanique (traitement de surfaces) et électricité, de bonnes connaissances en anglais.

Pour un premier entretien tél. ou écrire à
NORDSON FRANCE S.A.
Division Equipement Peinture
Z.I. NORD
77202 MARNE LA VALLEE CEDEX 2
Tél. : 005.18.72

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension Internationale
recherche
pour son siège à Paris, deux

ANALYSTES FINANCIERS

Réf. RH 86 — 100.120.000 F.

pour participer à l'intérieur de l'une des équipes des plus renommées de la place, à l'évaluation et au suivi des valeurs boursières auxquelles s'intéresse le groupe. A ce titre, il devra procéder à des études économiques et à des contacts avec les dirigeants d'entreprise.
Les candidats recherchés ont au moins trois ans d'expérience d'analyse financière, acquise, de préférence dans un établissement financier et une expérience approfondie de la comptabilité des entreprises.
Adresser C.V. détaillé accompagné d'une photo et précisant votre salaire actuel à :

CARRIÈRES SERVICES — 19 rue de la Paix
Conseil en recrutement — 75002 Paris

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES ET RÉALISATION
IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche pour son Siège de PARIS
(très proche banlieue Sud)

EMPLOYÉ (EE)

Pour service contrôle factures et mandatement particulièrement au courant des révisions de prix et des assiettes des taxes.
Adr. C.V. et prét. s/réf. 5967 à : P.LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transm.

SEL — France

Dans le cadre de son expansion dûe au succès de la gamme de **Mini-Ordinateurs SEL 32**

SYSTEMS ENGINEERING LABORATORIES S.A.

(à ce jour, 50 personnes et 120 millions de Francs intallés)

recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

expérience de la vente de Systèmes Informatiques dans les domaines Temps Réel et scientifique.

INGENIEUR COMMERCIAL

Ventes en O.E.M

Connaissant bien le secteur des sociétés d'Ingénierie.

De formation supérieure, ils devront posséder de solides connaissances techniques en Informatique.

Envoyer CV et prétentions à :
SYSTEMS ENGINEERING LABORATORIES S.A.
29, rue de Noisy - 78870 BAILLY
Service du Personnel

Lorsqu'il s'agit de transmettre l'information, la fin en soi n'est pas la machine, mais le service qu'elle devra fournir. Nos

ATTACHÉS COMMERCIAUX

commencent par l'étude approfondie des problèmes réels de l'entreprise, définissent les solutions adaptées à leurs exigences propres, ce n'est qu'après qu'ils parlent matériel.

Un diplôme d'études supérieures (de préférence commerciales) ou une bonne expérience de vente de ce type de produits, complété par la formation que nous assurons au cours des premiers mois, sont les éléments de base d'une réussite commerciale.

La structure de rémunération que nous avons étudiée pour eux est motivante dès le départ (fixe + variable de l'ordre de 75000 F / annuel, compte tenu des résultats, bien entendu) et participation aux fruits de l'expansion.

Postes à pourvoir à PARIS et PROVINCE.

Merci d'écrire sous réf. V 168 à Yves KERNEVEZ Service Recrutement RANK XEROX - 4, rue Nicolas-Robert - B.P. 63 - 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

Plain Champs

RANK XEROX

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

Il est demandé :
— une **EXPÉRIENCE** de trois ou quatre années au sein d'un Cabinet d'**AUDIT**.
— une **FORMATION UNIVERSITAIRE** complétée par des études **d'EXPERTISE COMPTABLE**.
— une bonne connaissance des **LANGUES ÉTRANGÈRES**.
— une bonne présentation et le sens des **CONTACTS HUMAINS**

Il est offert :
— des interventions à un **HAUT NIVEAU**.
— dans le cadre d'une activité **DIVERSIFIÉE**.
— l'intégration dans une Société **JEUNE** avec des perspectives de **FORMATION**.
— une situation d'**AVENIR** pour des candidats compétents et dynamiques.
— une **RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE** en rapport avec l'expérience et les aptitudes.

Le lieu de travail est à **PARIS** avec de fréquents déplacements en province et à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
CABINET ROBERT MAZARS
135, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

JEUNE DIPLOME

Ecole Supérieure Commerciale, Economique ou Scientifique, pour prendre en charge les activités d'Analyse, de Prévision et statistiques. (Evolution du C.A., Stocks, Rentabilité des Actions Promotionnelles, etc...), au sein d'une importante Société de distribution.

Il aura :
- à élaborer toute information chiffrée destinée aux Secteurs commerciaux (Achats et Vente),
- à adapter et développer les outils de gestion des Stocks.

En outre, il exercera une fonction de contrôleur interne des budgets de l'Informatique.

Il devra prendre au bout de quelques mois la direction d'un service de quatre personnes.

Le candidat que nous recherchons aura de préférence une première expérience réussie acquise, par exemple dans un service d'études économiques d'une grande entreprise.

Si ce poste vous intéresse, adressez-nous votre C.V. manuscrit en précisant vos prétentions à No 69092 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Important groupe mécanique de précision

développant ses activités de coopération industrielle avec ses partenaires d'Europe et des Etats-Unis

recherche pour l'une de ses unités BANLIEUE SUD DE PARIS

jeunes ingénieurs

(débutants ou 1ère expérience industrielle)

CHARGES DE :
- participer à la préparation industrielle du travail et à la réduction des coûts,
- coordonner avec les bureaux d'études les méthodes de fabrication,
- définir et mettre au point des techniques nouvelles d'usinage.

PROFIL :
- ingénieurs mécaniciens ou métallurgistes (ECP, MINES, AM...)
- connaissances matériaux modernes appréciées
- goût des activités de fabrication
- anglais parlé souhaité.

Adresser lettre, C.V. avec photo, sous No 69.244 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SPÉCIALISTE TÉLÉPHONIE
Paris

Connaissant bien les matériels modernes (nouvelle génération électronique y compris les périphériques), capable donc d'étudier les besoins de clients gros utilisateurs et de LES CONSEILLER UTILEMENT peut trouver un poste passionnant chez

SG2i

Société d'Ingénierie, filiale de S.G.2
Société Générale de service et de gestion

INTERET :
Utiliser vos compétences en disposant désormais de toutes les gammes de matériels de tous les constructeurs pour bâtir SANS CONTRAINTE les applications les plus adaptées.

Si vous avez une formation technique de base en téléphonie et électronique et si vous avez l'habitude d'étudier sur place des installations téléphoniques importantes, voire sophistiquées, vous pouvez demander une documentation AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT sous référence 1.087 M à F. DOZOL, DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 Paris.

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS - NOMBREUSES FILIALES FRANCE ET ÉTRANGER PRODUITS GRANDE CONSOMMATION RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARIS

CHEF DE SERVICE PLAN ET BUDGET

AU NIVEAU DU GROUPE, LE TITULAIRE DU POSTE DEVRA :
- préparer les études nécessaires à la définition de la politique, des objectifs et de la stratégie du groupe ;
- établir le plan consolidé ;
- animer et coordonner les budgets des sociétés.

Ce poste peut convenir à HEC - ESSEC... si possible MBA disposant d'une expérience de 3 à 5 ans en finances, contrôle budgétaire et planification acquise au sein d'un important groupe industriel.

Rapide évolution de carrière au sein du groupe pour candidat de premier plan.

Ecrire sous référence JV 512 CM, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer - 75441 PARIS - CEDEX 09, qui tr.

CGIB

BANQUE PRIVEE — PARIS 17e
équipée d'un 370/145 DOS VS + TP
nous confie la recherche d'un

PROGRAMMEUR

De formation IUT, nous souhaitons que ce candidat possède une expérience d'une ou deux années de programmation COBOL.
Il sera affecté dans une équipe chargée de mettre en oeuvre des applications plus particulièrement liées au domaine de la comptabilité.

Adresser C.V. détaillé sous référence No 2458 M à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

PA

P A CONSEILLER DE DIRECTION S. A.
P A ADVERTISING S. A.
vous prient de bien vouloir noter leur nouveau numéro de téléphone :
505-14-30
8, rue Bellini - 75782 PARIS - Cedex 16

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :
- semi-conducteurs (à Paris - Lyon - Bordeaux)
- mini-informatique distribuée (à Paris)

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing, de planning, etc...

Ecrire avec C.V., photo prét. de salaire, date de disponibilité sous Référence TIM/578/510/511 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 Villeneuve-Loubet Tél : (93) 20.01.01.

GIXI

Filiale du groupe CISI recherche, pour ses départements systèmes industriels et techniques informatiques,

des ingénieurs

chefs de projets	référence 01
confirmés	référence 02
débutants	référence 03

Electroniciens ou informaticiens, pour des réalisations sur mini et micro-ordinateurs en instrumentation ou en conduite de procédés en temps réel industriels.

Affectation : Banlieue Sud.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX
ingénierie informatique

Emplois et Carrières

Nous sommes une SOCIETE D'ETUDES et d'INGENIERIE en aménagement urbain et structures bâtiment.

Nous recherchons pour compléter notre équipe (40 personnes) un

ingénieur d'affaires 150 000 +

Hydraulicien et de compétence V.R.D.

MISSIONS : • participer aux études d'importants contrats et prendre en charge des analyses techniques ; • négocier avec les organismes locaux (publics et privés) et avec les sous-traitants ; • suivre et gérer les contrats et participer au développement.

Le POSTE CONVIENT à un Ingénieur Généraliste ayant une première expérience de négociation de contrats à long terme à l'étranger.

NOUS RECHERCHONS une personnalité autonome et douée de qualités de communication, apte à s'insérer dans notre équipe jeune et dynamique.
Anglais parlé très souhaité.

Déplacements à 30 % du temps de travail.

Adressez lettre manuscrite et C.V. à Mme EDELMAN qui s'engage à une absolue discrétion, sous réf. 10.847-M, à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

PS Conseil

ADJOINT DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
80.000 F

La filiale française d'une des plus importantes agences de publicité internationales, recherche un adjoint pour assister son Directeur Administratif et Financier. En prise directe avec celui-ci, il aura pour mission de le seconder dans l'ensemble de ses tâches : contrôle du bilan mensuel, tableaux de bord, comptes d'exploitation, cash-flow, prévisions budgétaires, recrutement, gestion et formation du personnel, paie, contentieux, etc... Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 26 ans, de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent), pouvant se prévaloir de 2 à 3 ans d'expérience dans des fonctions analogues. De bonnes connaissances comptables sont exigées ainsi que la pratique courante de l'anglais. Ce poste évolutif est basé à Paris. Écrire à C. CHABAUD.

Adresser C.V. sous réf. A/260M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

CAMECA
GROUPE THOMSON C.S.F.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

recherche
pour mise au point, installation et assistance technique en instrumentation scientifique.
Possibilité déplacements en France et à l'étranger

Adresser CV au Service du Personnel
103, bd Saint-Denis 92400 — COURBEVOIE

STÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT LEADER SUR SON MARCHÉ
recherche
pour le marché Allemand

INGÉNIEUR
ECP - AM ou équivalent

un stage de 6 mois est prévu en France, le poste sera ensuite fixé en Allemagne.

30 ans minimum
langue allemande exigée

Écrire avec C.V. photo et prétentions sous n° 37643 à J.F. Babin
84 bd Gambetta - 94130 NOGENT-s/MARNE

Société de Prestation de Services
recherche

1 AUDIT SENIOR

pour renforcer son département d'Audit Interne. Il sera chargé de missions de contrôle des procédures et de révision de comptes, et sera amené à se déplacer en Province.
Ce poste conviendrait à un candidat titulaire du D.E.C.S. et ayant une expérience de l'Audit d'au moins 3 ans, acquise si possible dans un cabinet Anglo-saxon.

Adressez CV. et prétentions à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous référence 39243.
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

ingénierie travaux neufs F 200 000

Directeur des Réalisations d'une société française d'ingénierie spécialisée dans les équipements industriels thermiques et usines clef en main, leader sur son marché et fortement exportatrice (chiffre d'affaires F 180 millions).

Basé à Paris et rattaché à la Direction Générale, il sera chargé d'assurer la réalisation d'unités de production complètes ou partielles pour lesquelles il sera toujours maître d'œuvre. Sa responsabilité couvre essentiellement l'organisation et la gestion des moyens techniques pour l'exécution, la mise en route et la maintenance des projets. Il a autorité sur les services Etudes, Montage et Assistance Technique, dont il assure la coordination et le contrôle en veillant à la bonne marche de chaque affaire.

Ce poste convient à un ingénieur diplômé possédant une double expérience de technicien et de gestionnaire acquise de préférence dans la direction d'un service Travaux Neufs ou bien dans une société d'engénierie. La pratique de l'Anglais est très souhaitable.

Env. CV et prét. sous réf. M 9101 à : J.N. CRÉTÉ, Tour Maine Montparnasse 33, av. du Maine, 75755 Paris cédex 15.
Discrétion absolue.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche
pour son siège situé à Paris 13e arrt
Métro Porte d'IVRY

TELEXISTE BILINGUE
(ANGLAIS - FRANÇAIS)

Le travail sera effectué sur machine SAGEM

Adresser CV, photo et salaire actuel en rappelant la référence T 132 au Service du Personnel E.J.L. International 72 rue Régnault 75013 Paris

CABINET D'INGENIEURS CONSEILS
de réputation internationale
recherche

INGENIEURS-ANALYSTES

ayant minimum 5 à 7 ans d'expérience dans l'étude et la mise en place de grands projets de gestion informatique ; déplacements fréquents. (Réf. 10-80 M)

INGENIEURS D'ETUDES

ayant minimum 2 ans d'expérience en informatique de gestion sur mini-ordinateur ; formation grandes écoles. (Réf. 10-85 M)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

ayant minimum 5 ans d'expérience en informatique de gestion ; expérience mini-ordinateur souhaitée. (Réf. 10-90 M)

Sérieuses perspectives d'avenir et bon niveau de rémunération pour des candidats de qualité.
Possibilité de déplacements pour les deux derniers postes.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. correspondante à CLSP 3, avenue Percier, 75366 Paris Cedex 08.



Importante Société de Services
(800 millions de C.A.),
Leader dans sa branche cherche son

RESPONSABLE TRESORERIE

Il aura à animer une équipe de dix personnes.
Il sera chargé des relations avec les banques, de la gestion de trésorerie journalière et de l'établissement des prévisions.
Son profil.
Grandes Ecoles Commerciales ESSEC SUP de CO ou équivalent.
Deux à trois ans d'expérience dans une banque ou dans le service trésorerie d'une entreprise.
Anglais courant indispensable.
Adresser lettre manuscrite, C.V., et prétentions, sous référence 2164 à I.C.M. 83, rue de Rennes - 75006 Paris

ADJOINT AU SERVICE

relations humaines

La filiale d'un des plus importants groupes industriels français propose ce poste pour l'une de ses unités de production (1000 personnes) basée en Région Parisienne (94).

Il assiste le Responsable des Relations Humaines de l'usine lors d'études et de missions ponctuelles, mais son rôle est avant tout opérationnel.

Le candidat, 26 ans minimum, a une formation adaptée et justifie d'une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction «Personnel». Celle-ci a été acquise en milieu industriel.

Merci d'adresser CV complet, photo et prétentions sous la référence M 6197 N, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

- SI VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE D'AU MOINS UN AN D'ANALYSE
- Connaissance Assurances IARD appréciée
- 3 ans en programmation (langage RPG 2, Assembleur, COBOL).

NOUS VOUS OFFRONS DES POSTES DE

CADRE ANALYSTE-PROGRAMMEUR ET PROGRAMMEUR

(Système IBM - 370/DOS - VS - disques)

A NOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCES PARIS-9e

Adresser C.V. manuscrit, photo à n° 69.294 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er

Pour Société Electronique
en pleine expansion
Banlieue Ouest

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS III C

Plusieurs années d'expérience en logique, connaissant microprocesseurs.
Les postes à pourvoir sont à vocation purement technique.
Salaires élevés - 13 mois - 5e semaine congés payés.

Envoyer curr. vitae détaillé à C.G.P., n° 620, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5.00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20.00	22,88

offres d'emploi

Le service
FORMATION PROFESSIONNELLE
d'une importante
SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE

recrute

pour participer aux *études* et *réalisations* de formation de personnels Outre-Mer

1) INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(MINES - CENTRALES - GEOLOGIE NANCY)

Expérience exploitation mines fond ou ciel ouvert ou entretien.

2) INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(MINES - CENTRALES - ARTS et METIERS)

Expérience production ou entretien en sidérurgie.

POUR CES POSTES :
- anglais courant indispensable ;
- une première expérience de formation et de séjour Outre-Mer serait appréciée ;
- déplacements courte durée fréquents ;
- déplacements longue durée à envisager.

Ecrire avec curr. vitae + photo sous réf. 9.029 à :
SPERAE - 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

recherche

pour son Service de médecine du Travail

MÉDECIN

A TEMPS PARTIEL

Expérience de quelques années exigée

Écrire avec C.V. et prétentions
sous réf. 38289 B
à BLEU Publicité
17, rue Lebel - 94300 Vincennes
qui transmettra

Premier fournisseur de surgélateurs en ligne continue pour l'industrie alimentaire, recherche pour son siège à Neuilly

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Très bonne expérience dans la vente des biens d'équipement à l'industrie et de préférence dans le secteur alimentaire et la technique de réfrigération et de surgélation.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Ce poste est à pourvoir à la suite d'une mutation à notre siège en Suède du titulaire actuel. Il concerne la vente des surgélateurs industriels sur les marchés français, belge et Afrique du Nord.

Ce poste comporte des responsabilités et un bon salaire est envisagé en fonction de l'expérience et des qualités du candidat.

La date d'entrée en fonctions est prévue pour septembre 1978.

Ecr. avec curriculum vitae et photo à :
FRIGOSCANDIA S.A.
171, avenue Charles-de-Gaulle
92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

GROUPE DE SOCIETES INTERNATIONALES
offre à
PARIS (8e)
situation de réel avenir à

JEUNE INGÉNIEUR

- Diplômé grande école ;
- Désirant acquérir formation complète BREVETS ;
- Langue anglaise indispensable ;
- Spécialité mécanique.

Adresser curriculum vitae manuscrit à :
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS. (sous la référence 7.260).

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche pour sa

DIRECTION GESTION ET FINANCE

UN CADRE DE GESTION

Chargé de l'établissement des budgets et du contrôle de gestion, en liaison avec les autres Directions.

Ce poste convient à un candidat de 28 ans minimum, Sup. de Co., ESSEC ou Sciences ECO. (options comptable et fiscale) avec 3 à 5 ans d'expérience à un poste équivalent dans une Direction Financière.

Env. C.V., phot et prétent. sous la réf. 69.328 à :
CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

STÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
QUARTIER SAINT-LAZARE-OPÉRA
Spécialisée dans l'exportation de biens d'équipement, recherche :

RESPONSABLE COMPTABLE

possédant :
- une parfaite maîtrise des techniques comptables ;
- niveau théorique de type D.E.C.S. ou B.T.S. ;
- plusieurs années de pratique de la comptabilité, si possible sur système OBBO ;
- bonne connaissance de l'anglais et, si possible du traitement comptable des dossiers de crédit à l'exportation et des techniques comptables anglo-saxonnes.
- sens des responsabilités et aptitude à travailler au sein d'une petite équipe.

Cette personne, dans l'immédiat, sera essentiellement chargée de la tenue quotidienne de la comptabilité et de l'établissement des documents de gestion, des situations comptables périodiques et des bilans et comptes de fin d'année.
La rémunération sera en rapport avec la valeur du candidat, à qui d'importantes possibilités d'évolution sont offertes, compte tenu du développement rapide de la société et de son appartenance à un groupe international.

Envoyer curr. vitae + photo + prétentions à :
M. NGUYEN Cuong TENNANT-OFE
91, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.



UNION CARBIDE FRANCE
à RUNGIS
recherche
jeune diplômé(e) enseignement supérieur
DECS comptable pour poste

adjoint chef comptable

pour questions fiscales, audits internes et procédures comptables.
Bonnes connaissances de l'Anglais nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V.
et prétentions à
UNION CARBIDE FRANCE
Service du Personnel
4, place des Etats-Unis
94533 RUNGIS CIDEX L. 214

Emplois et Entreprises



Le Département Biologie des Laboratoires BIOTROL recherche un

PHARMACIEN

ADJOINT AU DIRECTEUR DES CONTROLES

Le candidat retenu, âgé d'environ 28 ans devra justifier de bonnes compétences techniques (option *biologie* ou *industrie*) pour être apte rapidement à seconder le Directeur des Contrôles et l'aider à améliorer les normes et protocoles de contrôle.
-Anglais apprécié - lieu de travail : Centre de Recherche et de Production de Chennevières - lès - Louvres (à proximité de Roissy-en-France).
Adresser candidature au Directeur de la Recherche et du Contrôle :
Laboratoires Biotrol
B.P - N.5 - 95380 - LOUVRES

ÉTUDES COMMERCIALES

Importante Société industrielle (2.000 personnes)
Paris-La Défense, recherche

un jeune BTS/DUT

de *formation commerciale* ou *technique*

Au sein d'une équipe, il sera plus particulièrement chargé d'étudier l'évolution du marché, de contribuer au développement des produits existants et au lancement des nouveaux produits, de coordonner les actions publicitaires et promotionnelles, d'assurer le suivi des statistiques et tableaux de bord.

Pour réussir dans ce poste, il est demandé :
- 3 à 5 ans d'expérience dans le suivi des études commerciales et le développement des produits, de préférence dans la branche des industries électromécaniques ;
- une personnalité dynamique et créative.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 69.620, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

JURISTE

Droit social
DES EN DROIT
100/120.000 F AN

- 30 ans minimum ;
- 6 ans d'expérience dans service juridique à poste à responsabilités.

FONCTIONS :
- tout le juridique personnel, réglementation interne, contentieux, relations avec les avocats.

Notre Société de taille internationale a confié ce recrutement à :

sederon conseil
20, Bd Montmartre 75009 Paris
sous référence DAP/8
ou téléphoner M. PLACE : 246-90-03

CAMÉCA

GROUPE THOMSON C.S.F.

recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

B.T.S. ou D.U.T.
pour mise au point, installation et assistance technique en instrumentation scientifique.
Possibilité déplacements France et étranger.

Adresser C.V. au Service du Personnel.
103, bd Saint-Denis - 92400 COURBEVOIE.



DIAMOND SHAMROCK/FRANCE
leader sur son marché
crée poste de

TECHNICO-COMMERCIAL

pour vendre des spécialités chimiques auprès des fabricants de papier, cartons et cellulose.

Région : Bassin Parisien - Normandie.

Statut : cadre.

Rémunération fixe élevée pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Directeur Administratif et des Relations humaines,
DIAMOND SHAMROCK FRANCE,
185, avenue de Fontainebleau
77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

PARIS
ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche



négociateur immobilier

pour location et revente d'immeubles industriels et commerciaux disponibles sur France entière.

Formation supérieure (juridique ou commerciale). Bonne expérience pratique requise. Grande mobilité indispensable.

Adresser C.V. et prét.
sous réf. 18 M 168
69, rue de Monceau
75008 PARIS.



L'Administration Centrale du Ministère de l'Economie et du Ministère du Budget

recrute

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

DIPLOME

pour l'un de ses bureaux d'études parisiens.

- Il participera à la réalisation de projets informatiques de gestion (expérience en ce domaine souhaitée).

Adresser curric. vitae détaillé sous n° 757.325 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ETABLISSEMENT FINANCIER

recherche

ANIMATEUR COMMERCIAL

pour renforcer son équipe

Il sera chargé d'actions de formation : animation de séminaires, assistance auprès des responsables commerciaux locaux, déplacements en province très fréquents. Expérience de plusieurs années dans le domaine bancaire ou des assurances appréciée.

Envoyer C.V., salaire actuel et prét. à n° 5.180. COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, q. tr.

FISCALISTE

Société de Conseil Juridique - Paris 16e recherche un fiscaliste licencié en droit ou diplômé de l'E.N.I.. Il aura 2 à 3 ans d'expérience professionnelle et sera intéressé par le conseil fiscal.
Travail en équipe - rémunération évolutive avec perspective d'association à terme.
Envoyer C.V. et prétentions à FIDUCIAL 9, rue de Chaillot 75116 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
INDUSTRIE ALIMENTAIRE
C.A. annuel 1 milliard de francs, recherche pour son siège social proche banlieue sud :

un TRÉSORIER

Rattaché au Directeur financier, il animera le service de Trésorerie, et assurera :
- la gestion des comptes de banque.
- les prévisions de trésorerie à court, moyen et long terme.
- le suivi des délais d'encaissement.
- la coordination entre les différents services de l'entreprise concernés par la trésorerie.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 27 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESSEC, ESCP ou ESC) + DECS.

Une expérience bancaire est souhaitée.

Env. C.V., photo, ss le n° 69.478 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
recherche
pour activités dans les domaines de la chimie de la pétrochimie et du traitement des minerais

INGÉNIEUR DE PROJET

ayant une expérience de 3 à 5 ans maximum dans des groupes de projets

TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ ADJOINT DES INGÉNIEURS DE PROJETS

AGENT DE PLANNING et de CONTROLE des COUTS

pratique de l'anglais souhaitée

Adr. C.V. détaillé et prétent. sous la réf. 9.050 à :
SPERAE, 12, rue Jean-Jaurès. — 92807 PUTEAUX.

Pour Poste
INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
Société de constructions électriques
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

niveau I.E.G.

- Minimum 5 années d'expérience ;
- Lieu de travail : PARIS ;
- Déplacements fréquents en province.

Adresser C.V. détaillé sous référence 6.343 à

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001-PARIS qui transmettra

SOCIÉTÉ EN EXPANSION
proche banlieue accessible par R.E.R.
cherche
pour son service COMPTABILITÉ

UN CADRE

pour seconder le CHEF de SERVICE

Il sera directement responsable de la comptabilité générale.
- Niveau DECS nécessaire.

Adresser C.V. avec photo à n° 69.331, Contesse Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Banque de crédit, filiale d'un Important Etablissement Financier, recherche pour son département
ORGANISATION ET INFORMATIQUE

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

- Formation supérieure ;
- expér. du traitement des opérations bancaires ;
- connaissances informatiques souhaitées.

Lieu de travail : Montparnasse

Adr. C.V., photo et prétentions sous le n° 5.121 à :
COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

Pour notre division composants résistifs (résistances et trimmers de précision) nous recherchons pour assurer la diffusion de nos produits

UN TECHNICO-COMMERCIAL

- expérience labo ; bonne connaissance du marché de résistance de précision.
- déplacements fréquents, principal. région Paris.
- connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire avec C.V., salaire actuel et prétentions à VISHAY MICROMESURES, 98, boulevard G.-Péri 92 240 Malakoff.

IMPORTANTE FONDATION MEDICALE (PARIS)
recrute

UN RESPONSABLE DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION

CAPABLE :
- de concevoir des actions de communication (publicité, activités promotionnelles, relations publiques) ;
- de diriger et d'exécuter ces opérations ;
- d'en assurer le contrôle et le suivi.

IL FAUT :
- une formation supérieure ;
- une expérience professionnelle d'environ 5 ans si possible en Agence ;
- le sens des contacts et de l'initiative.

La rémunération sera de 80.000 F/an + (selon expérience)

Adresser C.V. détaillé sous réf. 9058 à SPERAE, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Importante Société
faisant partie d'un Groupe international, spécialisée dans AUDIT et Etudes *Financières*
recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

- Formation : H.E.C., E.S.C., I.E.P., ESSEC ;
- D.E.C.S. complet, connaissances anglais ou allemand utiles.

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT (chef de mission éventuellement).
25 ans minimum.
Les candidats devront faire preuve de qualités professionnelles affirmées et de dynamisme alliés au sens du travail en équipe.
- Activité : FRANCE.
- Déplacem. éventuels courte durée à l'étranger.
- Très larges possibil. de développem. de carrière.

Ecr. avec C.V. et photo ss le n° T 06.388 M, à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DÉMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche
POUR SON DEPARTEMENT VENTE AU DETAIL
(produits non alimentaires)

INSPECTEURS COMMERCIAUX

— Ils seront chargés de l'animation commerciale et du contrôle de gestion d'une quarantaine de points de vente, répartis sur plusieurs départements.

— Ils auront notamment à recruter et à former le personnel, à faire des inventaires et à analyser les comptes d'exploitation.

Ces postes s'adressent à des Candidats de formation commerciale, E.S.C., I.U.T., ayant l'expérience de la gestion de magasins de détail.

Envoyer C.V. et prétentions sous la réf. 1.321 à : SWEERTS, B.P. 269. 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

POLE INTER
recherche
INFORMATICIEN T. 2.000 SOUS RTDM - S
Connaissant COPRES. - 285-17-65

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son département Informatique de Gestion :
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
titulaire MIAGE ou équivalent. Ecrire avec C.V. et prétention sous la référence nº 9.101, à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

SOCIETE
NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières génie industriel
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e, recherche
pour une de ses filiales :
INGÉNIEUR COMMERCIAL
ou
CADRE COMMERCIAL
de haut niveau, ayant des connaissances dans l'informatique pour développer un secteur de vente dans le domaine du TIME SHARING.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

TCHOU
recherche une
SECRÉTAIRE DE FABRICATION
confirmée
Sténodactylo expérimentée. Habitude des chiffres et des devis - Ayant déjà travaillé au sein d'un service de fabrication. 3 ans d'expérience indispens. Bon salaire × 13 - Poste stable Env. photo + C.V. manuscrit à TCHOU Editeur, 2, rue du Pont-Neuf, 75001 PARIS

Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur hors contrat recherche
PROFESSEUR
agrégé ou certifié
Sciences physiques, math.
Non qualifié s'abstenir
Ecrire : Publicité MEESTERS, sous nº 305, 112, rue Reuilly, PARIS (12e), qui transmettra.

ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL
capable mener à bien contacts et présentations de matériel
ULTRA-SON MEDICAL
Ce poste conviendrait à un INGENIEUR ELECTRONICIEN ayant 3 à 5 ans d'expérience
Siège région parisienne.
Adr. curr. vit., photo, rémunér. souhaitée à Nº 38.696 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Vous êtes jeunes, dynamiques, vous avez le sens commercial, vous aimez les contacts humains
INFAC TH
vous propose STAGES REMUNERES de formation professionnelle aux métiers du TOURISME et de L'HOTELLERIE
Recrutement 20 ans minimum. Niveau fin études secondaires, connaissances langues.
Prochains stages août-sept.
Durée 6 mois à Nogent-sur-Marne.
Se présenter pour informations-sélection le 28 juin à 8 h. 30 ou tél. à INFAC TH, Service Psychotec., 82, rue François-Rolland, 94130 Nogent-sur-Marne. 873-61-50.

IMPORTANTE FABRIQUE DE PEINTURE
cherche pour son service Commercial sédentaire
JEUNE COLLABORATEUR
— Sachant rédiger.
— Bonne faculté d'assimilation technique.
— Tempérament commercial et esprit d'organisation pr assurer contact par courrier et par téléphone avec la clientèle et le réseau de vente et promouvoir les produits de la Société en appuyant l'effort de vente.
Ce poste assure un avenir ouvert pour un élément de valeur
Adresser C.V. manuscrit et prétentions, à LA SEIGNEURIE 20, rue Gallieni, 93001 BOBIGNY

Rech. pr COLONIE SANITAIRE ENFANTS EPILEPTIQUES
2 INFIRMIÈRES D.E.
2 MÉDECINS GÉNÉR.
5 MONITEURS C.V.
du 1er juillet au 12 août 1978. Téléph. à M. LESUR, 324-00-39.

Club de remise en forme A PARIS recherche pour réception et signature de contrats JEUNE FEMME. Expérience nécessaire.
Tél. : 633-16-80

Sté ABEILLE-PAIX INCENDIE
Premier groupe privé recherche
pour élargir secteur d'activité région parisienne
8 COLLABORATEURS COMMERCIAUX
(Hommes ou Femmes)
— 21 ans minimum
— Bonne présentation exigée
OFFRE :
Stage formation rémunérée 3.500 F mensuel
Se prés. ou écrire MARTIGNE, 46, rue de Provence, Paris 9e

POUR DIRIGER ET ANIMER UN FOYER MIXTE CATHOLIQ. D'ETUDIANTS (Quartier Latin) nous recherchons
UN DIRECTEUR
capable d'assumer la responsabilité d'un établissem. autonome.
Ayant l'expérience du milieu étudiant.
Activité complément possib.
Candidature de couple marié souhaitée.
Logement sur place.
Env. C.V., prét., à M. Barbet-Massin, 18, rue de l'Ouest, 92100 Boulogne.

MASSON
EDITEUR recherche pour son département LIVRES MEDECINE
TECHNICIEN (NE) DE FABRICATION
Formation Estienne ou équivalent, ou expérience des éditions spécialisées d'au moins deux ans.
Référence MR 211.
Adresser C.V. et photo : MASSON, 120, bd St-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

Société T.P. bâtiment Mº Miromesnil, PARIS (8e) recherche pour son siège social
COMPTABLE
homme, 3e échelon.
Niveau B.T.S. ou équivalent.
Libre très rapidement.
Sérieuses références exigées.
Contrôle de gestion et préparation bilan sous les ordres directs du chef comptable. Salaire × 13.
Restaurant d'entreprise.
Adr. C.V. manuscrit et prétent. sous référ. 2.058 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

autos-vente

8 à 11 C.V.

A vendre GSX2, 1977, 13.500 km. Argus. Tél. 926-89-64, apr. 18 h.

12 à 16 C.V.

BMW 2500, 1973, bleu métal, 80.000 km, parfait état, radio FM. Tél. : 605-36-20.

MERCEDES 280 CE
1978, garantie + crédit.
Tél. : 548-97-69.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
• 524.50.30 •

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528
Ex. tt 78, peu roulé garanties.
Auto-Paris-XV. 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

caravanes

A VENDRE
CARAVANE résidentielle
7 m. 85, frigidaire, chauffage. Marque KIP, type CIBA, année 1971, 15.000 F.
Ec. Nº 6.056 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

gérances libres

J. Fme, 35 a., tr. b. prés., ch. gérance boutique Bordeaux ou rég. Bordeaux, mise au courant néc. Ecr. à T 06.455 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e.

secrétaires

ENTREPRISE DE PROMOTION DE PRESSE PAR VOIE POSTALE
recherche
UNE SECRÉTAIRE ASSISTANTE
CONFIRMÉE
de forte personnalité aimant les contacts humains. Cette personne aura à gérer ses activités en propre et à seconder le directeur du marketing dans la préparation et le suivi des campagnes publicitaires.
Poste à pourvoir à Paris au sein d'une petite équipe
Ad. CV détaillé + photo et prétent. nº T 757306 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris, q. tr.

Dans un secteur d'activité en expansion, l'un de nos directeurs EXPORTATION
recherche sa
SECRETAIRE
parfaitement à l'aise avec l'anglais, lu et écrit, elle a une bonne expérience d'un secrétariat de direction.
Lieu de travail : LA DEFENSE
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 5978 à P.LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE COMMERCE INTERNATIONAL
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
ATTACHEE A LA DIRECTION
Connaissance du télex, bilingue anglais.
Salaire 4 000 × 13.
Tél. : 723-55-55.

EDITEUR ALLEMAND
cherche
pour son bureau de publicité de Paris
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Parfaitement bilingue
FRANÇAIS-ALLEMAND
Langue maternelle allemande préférable. Niveau universitaire. 25 a. minim. Libre en septembre C.V. avec lettre manuscr. à : M. MAMIN, 18, rue de Varize, 75016 PARIS.

NIVEA
recherche pour son
DIRECTEUR DE MARKETING
UNE SECRÉTAIRE BILINGUE
confirmée français-allemand.
BTS
+ PREMIERE EXPERIENCE
Domiciliée de préférence dans la banlieue SUD-EST.
Ecrire avec C.V. et prétent. à B.P. 20, 94100 ST-MAUR.

Entreprise de PRESSE
recherche
SECRÉTAIRE
A RESPONSABILITE
pour Direction marketing.
Salaire 3.300 F × 13.
Avantages sociaux. Env. C.V à Nº 757.350 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Paris-Est
Important Groupe Français branche grand public recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
Allemand souhaité.
Rattachée à la Direction commerciale-Export, elle assure secrétariat, suivi des dossiers, relations auprès différents services, unités et prestataires du Groupe. Ce poste sera confié à une candidate de formation BTS ou équivalent ayant 3 ans au moins d'expérience.
Merci d'adr. C.V., photo, prét. sous réf. 39.614 à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Import. société d'Editions rech. pour collaboration avec auteurs
SECRÉTAIRE
expérimentée bilingue Français-allemand, emploi à mi-temps le matin. Ecr. avec C.V. manuscrit, photo et prét. à J. VOISARD, 28, r. Bobillot, 75013 PARIS, qui transmettra.

Entreprise prestations de services Argenteuil recherche SECRETAIRE STENODACTYLO
Références.
Téléph. 982-88-61

Sté Expertise Comptable
recherche
SECRÉT. - STÉNODACT.
30 a. min., aimant cabinet, apte à assurer gest. secrét., coordin serv. et répartit. trav. PLACE STABLE et intér., sér. réf. exig Ecr. SETECY, 9 bis, rue Gambetta, 78800 HOUILLES.

représentation offres

EDITEUR IMPRIMEUR TRES CONNU
recherche
DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
expérimentés possédant clientèle
C.A. 2 millions de francs H.T./an.
Fixe + intéressement. Discrétion assurée.
Ecrire avec C.V. et prétentions à Nº T 06452 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Grossiste Produits Luxe
recherche
DÉLÉGUÉ (E) COMMERCIAL (E)
bien introduit secteurs stylos, montres, briquets.
Téléph. heures bur. 782-05-50.

capitaux ou proposit. com.

PR FINANCER PRODUCTION INDUSTR. d'un meuble breveté gde consommation sans concurr. C.A. 12 à 15 millions de francs assuré, ch. associés actifs, pour nouvelle SOCIETE à CREER, fabrication en cours, décision RAPIDE DESIREE.
Ecr. 2.852 DECQ PUBLICITE, 10, square du Var, 75020 Paris.

travail à domicile

Rech. transcript. bandes magn. de préfér., textes exigeant culture. Présent. soignée (IBM 82 C). Tél. : 208-97-32.

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (220 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés

Pour information, écr. CIDEM 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 100.000 m² sur stock.
Tél. : 355-66-50.

demandes d'emploi

Secrét. direct. qual., 9 a. exp., réf. I.B.M., 25 a., ch. pl. stable dans ccial ou industrie. LUCE NATHAN, 43, r. Romainville-19e.

Stagiaire exp. compt., D.E.C.S., 15 mois exp., ch. place cabinet, libre 15 juillet, salaire 4.500 F. — Ecrire TOURE, 92, rue Aristide-Briand, 92300 LEVALLOIS.

J.H. 24 a., MAITRISE DROIT PRIVE 1977, libre 1er octobre, ch. premier emploi stable rég. ALSACE. Etudie toutes proposit. Joël MUNSCH, secrétariat S.A., 30132 BA 134, 68020 Colmar AIR

Attachée commerciale poste respons. ds Sce clients ou administ. des vtes, sans comm. Exp. gestion commandes, compt. clients et informatique Paris-Ouest. Ecr. nº 2797 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 28 ans, doct socio pol. expér. A. Lat. bne connaissance anglais, espagnol, portugais. ch. emploi recherches, enquêtes, rédaction et ttes propositions. Ecr. nº 2790 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Fme cadre, célib. 38 a., lic. droit privé, 15 a. d'expér. profes. droit des affaires, gestion administr. contentieux dans secteur assur., banque et construction. Bonne not. d'angl., allem et ital. Goûts des contacts humains et initiat. Etud. ttes propos. Paris ou rég. paris. même av. déplac. Ecr. nº T 06454 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. Fme, 25 a., bonne prés. ch. empl. VENDEUSE DEBUTANTE Ecr. nº T 06435 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

JOURNALISTE, ET. SUP., langues, ch. tt emploi presse, édition, relat. publiques. Ecr. sous réf. nº T 06438 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F., 30 a., lic. sc. éco. + I.A.E. 5 a. d'expér. des études market. dans 2 gdes stés, ch. p. intéress. Ecr. nº T 06439 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H., 29 a., dipl. Enseign. Sup. spécialiste LETTRES ET COMMUNICATION. 5 a. expér. profess. enseign. et entrepr. Etud. ttes propos. T. (16-66) 67-21-85

J.F., 26 ans, Secrétaire Sténo-Dactylo, niv. B.T.S., 6 ans expér. bonne présentation, dynamique, ch. place stable 1er sept. Préf. 5e, 6e, 12e, 13e, 14e 15e arrdt. 3.500 FX8X13. Tél. de 9 à 15 h. au 326-42-13

SCIENCES PO, PARIS DROIT DES AFFAIRES niv. D.E.A., 1 an 1/2 d'expér. anglais, arabe. Etud. ttes propos. en rapport. Ecr. nº T 06386 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

CADRE, 34 ans
10 ans expérience ENTREPRISE MARIT. FRANCE et OUTRE-MER (contentieux maritime, conteneur, gestion matériel), rech. poste à responsabilité, étudie toutes propositions OUTRE-MER, ETRANGER. Libre de suite. T. 853-29-52 ou écr. M. Demond, 8, av. Gambetta, 94600 CHOISY-LE-ROI.

J. Fme, 30 ans, H.E.C.J.F., dipl. expertise comptable, 8 ans expérience cabinet comptable international, recherche emploi à temps partiel. Ecr. T 6198 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Animatrice 26 a., expér. enseignement, maîtr. philo, ch. poste animat. 3e âge ou enseign. Paris, banl. Ecr. Boyer, 3, rue de la Roseraie, 92360 Meudon-la-Forêt.

Jeune femme licenciée en droit des affaires rech. emploi position cadre dans service administratif ou documentation banl. Ouest ou Paris proche R.E.R. Ecrire Mme Evelyne REISSER, 4, rue Jeanne-d'Arc, 78000 Saint-Germain-en-Laye.

CADRE ADMINISTRAT. COMPTABLE, 43 a., niv. D.E.C.S., ayt exercé fonct. chef compt., conn. contrôle gest., bne exp. prof. ds stés industr., cciales et cabinet exp. compt., ch. situat. stable. Ecr. nº 2.798, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GERANT IMMEUBLES
8 ans d'expérience gestion immeubles d'habitation et commerciaux, recherche place équivalente Paris ou province. Ecr. ss nº 69.257, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Jne femme 26 ans, lic. Sc. éco + certificat comptab., D.E.C.S., angl., all., 5 a. expér. profess. dont 1 an contrôle gestion, ch. poste cadre dans contrôle, finances ou comptabilité. — Ecrire nº 83.066 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune homme 29 ans, maîtrise, A.E.A. + agrégation mathématiques, cherche poste enseignant sur région parisienne. — Ecr. nº 82.996 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

FEMME 45 ans, célibat., libre 1er-7, expér. cciale et administrative, cherche poste stable pour seconder directeur P.M.E. Ecr. Universal/W, 3, r. Choiseul, 75002 PARIS, ou tél. 757-71-68, jusqu'à 9 h. 30 et après 20 h.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE (MIERE)
nation anglaise, 32 ans, 10 ans d'exp. Electronic Design. Spécialisé principalement dans les techniques digitales et électro-optiques.
Recherche poste intéressant en France soit laboratoire de recherches et développement, soit maintenance Complex Electronic Equipement. Disponible mi-septembre.
Ec. nº T 83 172 M. Régie-Presse 85. bis. r. Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

HOMME, 36 ans
SCIENCES PO
11 ANS D'EXPERIENCE DANS UNE GRANDE BANQUE DE DEPOT PRIVEE
(5 ans dans les services organisation et informatique + 6 ans dans les services d'exploitation, siège et agences).
Etudierait toutes propositions.
Ecrire nº T 006237 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR 55 ANS
offre un quart de siècle expériences diverses multiples dans domaines « communication » (information, formation, relations internes, relations extérieures, etc.) accepte poste direction auprès chefs d'entreprises ou d'organisations professionnelles soucieux de résoudre problèmes humains relevant de leur responsabilité. Tél. 603-89-87 apr. 19 h. ou écrire nº 2.780, « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e.

NÉGOCIATEUR
Expérience très diversifiée. Etudes sup.
47 ans (1,83 m., 76 kg - Div.). Activité débordante.
Bonne éducation. Sans préjugé. Efficace.
Paris, province, étranger. Anglais.
VAUDEAU, B.P. 9 - 94300 Vincennes. 374-24-37.

PUBLICITAIRE DÉBUTANT
22 ans. Libéré obligations militaires. Diplômé Ecole supérieure de publicité (E.S.P.)
cherche
poste assistant publicitaire Agence ou annonceur.
Ecrire nº 6054 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

EXPORT. — J.H. 26 ans - Maîtrise gestion - Anglais et allemand courants - Stage Attaché commercial - Export en Allemagne.
RECHERCHE : poste Cadre Commercial Export. (Section C.)

CADRE. — 33 ans - Expérience trésorerie et changes - U.S.A., France, Grande-Bretagne - Anglais courant - Peut voyager ou séjourner à l'étranger. (Section D.)

F. JURISTE. — 40 ans - Licence - D.E.S. de Droit - Espagnol - 6 ans d'enseignement Faculté - 5 ans Adjointe Directeur Service Juridique.
RECHERCHE : Poste de collaboratrice de conseiller juridique. Paris R.P. (Section BOO/JCB.)

DIRECTEUR FINANCIER et ADM. — 43 ans - 9 ans expérience compt. div. - 12 ans expérience Direct. Financ. adm. - Spécialiste comptabilité française + capacité anglo-saxonne - Bilingue anglais - Connaiss. allemand
RECHERCHE : poste Direction Financière Administrative ou Controller. Région parisienne. (Section B.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

JEUNE HOMME 21 ANS
dégagé O.M.
bonne présentation
cherche poste
EMPLOYÉ AUX ÉCRITURES
Ecrire M. HANNOUNA Guy, 25, r. Forge-Royale, 75011 Paris.

Dame 41 a., CADRE COMPTABLE, 15 a. pratiq., dt 7 respons. serv. compt. P.M.E., B.P. comptabilité gén., bilan compris, analytiq., cont., budg., paye, toutes déclar. fisc. et soc., rech. empl. stable banl. Nord ou prox. gare du Nord. Libre de suite. Ecrire nº 704 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE TECHNICO COMMERCIAL
(électrotechn. - électronique)
39 ans, expér. direction P.M.E. import., cherche poste à respons. Paris ou banlieue Est. Libre immédiat. Ecrire avec référ. à nº T 05513 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

CADRE GESTION
36 ans D.E.S. droit privé, 7 a. expér. ds promot. immobilière, comme responsable de program. recherche poste SIMILAIRE
PARIS, PROV, ÉTRANGER
Langues angl., allem., portug. Tél. : 228-63-49.

CHEF COMPTABLE - 35 ans
D.E.C.S., anglais courant.
Lib. de ste, expér. Moyen-Orient, rech. situat. étranger. Ecr. à 2.758, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRÉTAIRE DIRECTION
anglais, espagnol, allemand, cherche poste à Paris.
Ecr. à T 05.701 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SURVEILLANT DE MAGASIN
H., 50 ans, sérieuses références, cherche emploi jour.
Ecr. à 6.047, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE JOURNALISTE
24 ans, diplômé I.E.P. et C.F.J., allemand, anglais, russe. Expérience PRESSE REGIONALE ET ECONOMIQUE, s'intéressant égalem. problèmes internationaux et culturels, étudie toutes propositions. Presse ou Relations publiques. Ecr. à Tº 06 249 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Anglais 27 ans, Licencié en anglais, expér., cherche poste enseign. N. Ouest, R. CROWCH, 5, rue du Parlement, 39100 DOLE.

J.F., 27 ans, DUT gestion du personnel+maîtrise droit privé, option droit des affaires, ch. emploi. Etudie ttes propositions. Ec. T 06.292 M REGIE-PRESSE, 85 bis r. Réaumur, Paris-2e.

Antillais, 49 a., ing. électromécan., 9 a. exp. labo essai matér. avioné radar sol et aéroporté, 12 a. coopérat. techn. en Afrique ds direction aéro-civile branch. navigat., transp., aér. télécom. infra. aéronaut. Habitué négociat. à niveau élevé, ch. réinsertion en France, acc. emploi av. missions courte durée dans autres pays.
Ecr. à 7.492, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 30 ans, H.E.C.J.F., dipl. expertise compt., 8 ans expérience cabinet comptable international, recherche emploi à temps partiel.
Ecr. T 6.199 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Psychomotricien D.E. 76 : Psychomotricité, relax, cherche emploi dans le Midi.
Ecr. nº 7.472 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante Ivoirienne, 23 ans en licence d'Histoire à la Sorbonne, bonne éducation, cherche du travail pour l'été.
Ecr. nº 2.713 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 16 a. 1/2 ch. travail rangem., courses, etc., en juill. et août. - 508-00-76.

DIRECTEUR STE DE SERVICE CONSEIL EN MARKETING
42 ans
Etudie toutes propositions
PARIS - PROVINCE
Afrique francophone
Ecr. nº 2.767 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fille 26 ans, licenciée ès lettres, maîtrise, IAE + certificat d'aptitude à l'administr. des entreprises, 3 ans expér., attachée d'administration centrale contractuelle. Service du Personnel recherche situation soit Direction de Personnel soit Relations Publiques.
Ecr. nº 68.828 Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

F. 42 ans, doctorat 3e cycle sociologie de l'éducation, anglais et allemand, expérience recherche et enquêtes, étudie toutes propositions.
Ecr. nº 7.465 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme 32 a., format. pictur. et cinématographique, ch. situat. en rapport pour début sept. Ecr. à T 06.368 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

20e, MARAICHERS, Part. vend 3 P., 83 m2, loggia 14 m2, calme, vue, soleil, cave, parking, tél. Prix 465.000 F, frais réd. + pos. chbre. Tél., le soir : 370-23-70.

Mo EXELMANS, 5 Pces, récent, 3 chambres, 8e étage. - Prix : 910.000 F. Téléphone : 503-03-18.

PRES PLACE DES VOSGES : dans bel imm. réc., dble sél. + 1 chbre, cuis. équipée, 65 m2 + balcon et parking. SEGONDI S. A. : 874-08-45.

XVIe - QUAI BLERIOT beau 4 P., ref., nf, P. de T., 2e, ascens., 530.000 F. 622-54-80.

RAPHAEL-SUCHET : gd stdg, dernier étage, ravissant living + 1 chambres, terrasse, impeccable. Prix : 735.000 F, parking. « TAC » : 329-33-30.

RICHELIEU - DROUOT, ds bel imm., 3 p., cuis., à amén., 6e ét. sans asc., 84.000 F, crédit max. Téléphone : 285-38-96.

PORTE VINCENNES, près av. Saint-Mandé, beau séjour, salon, 2 chambres, cuisine, tout conft, terrasse sur pelouse, soleil : 435.000 F. Téléphone : 345-82-72.

VICTOR-HUGO, SOLEIL, belle dble récept., 2 chbres, cuisine équip., bains, imm. P. de T., PROFESSION LIBERALE : 1.050.000 F. Téléphone 727-84-76.

TOUT PRES AVENUE FOCH : dble liv. + 2 chbres, à rénover, 90 m2. Px 550.000 F. Vis., 14, r. Le Sueur, mard.-merc., 15-18 h.

PORTE DES TERNES séj. dble + 3 chambres, cuisine, bains, toilette, 7e étage, ascens., 140 m2, 2 chambres de service. Téléphone 567-22-88.

Mo VILLIERS. Propriétaire vend 2 Pièces, cuisine, 35 m2, R.-de-ch., immeuble ravalé, 67.500 F. 628-75-58, le matin.

PLACE des VOSGES (près) : Imm. classé, superbe récept. + 1 chbre, 113 m2, s/jard. Prix élevé justifié. - Tél. : 325-20-77.

Mo LAMARCK, 2e étg. s/rue : studio + gde cuisine équipée, entr., wc, bns, appt ref. neuf : 135.000 F. Téléphone : 255-66-18.

DANS PARC MONCEAU 3 P., 141 m2 + terrasse, plain-pied, prix élevé justifié. BOURDAIS - 766-51-32 - ORPI.

AVENUE VILLIERS. Immeuble P. de T., 6 Pièces, tout confort. MARTIN, Dr droit. - 742-99-09.

Auteuil, stud., libre, 7e étage, refait neuf, confort, vue, soleil. Tél., heures repas : 487-47-14.

BD SUCHET
dans immeuble grand standing propriétaire vd STUDIOS 40 M2 et grand 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, HEURES BUREAU.

9e, ds cité priv., s/verd., splend. pavillon style atelier en duplex, toit terrs. + jard., except. S/pl. merc.-jdi, 15-19 h. T. : 878-41-65.

RUE LA BOETIE, 3 P., tt cft, 74 m2, 1er étg., poss. profession libérale : 520.000 F. - 754-85-66.

BUTTES-CHAUMONT SUR PARC
A rénover. Bel appt 3 pces, balc. 325.000 F. Téléph. avant 11 h., ap. 20 h. : 202-57-79 ou 202-67-66.

RUE SAINTE-ANNE - CALME
3 P. Caract. 80 m2. 5e ét., asc. Dble exposition. 490.000 F. DORESSAY - 548-43-94

16e - NORD
6 P. 2 bains, serv. impeccable. Tél. : 567-47-47, le matin.

17e RUE POUCHET - STUDIO 38 m2. Tt confort. Calme. Prix 69.000 F - 579-75-80

EUROPE SUPERBE 5 PCES
Séjour, rotonde, entrée marbre. 875.000 F - 727-86-95

CADET Classique 4 p. en 90 m2. Impeccable - Soleil Calme - Rare pour le prix 320-73-37

MARAIS Magnifique 3 PCES Poutres - Cheminée 3,20 m. ss plafond. Px à débatt. 331-32-22 ou 340-58-01 après 18 h.

MONTMARTRE 11 RUE NICOLET
2 P. 55 m2. Tél. Soleil. 3e ét. ss ascens. Px 210.000 F. 606-60-71.

NATION PRES PLACE
Gd 4 pces 100 m2 + chbre de serv. Tt cft. Tél. Bel immeuble pierre de t. 3e ét. Ascenseur. S/avenue. Px 600.000 F. - Voir pptaire mardi, mercredi, 14 h. à 20 h., 274, r. Fg-St-ANTOINE.

PEREIRE Propriétaire - Superbe 3-4 P. - Refait neuf. Bains marbre - Sud - 450.000 F Merc. 15-17 h. 6 bis, bd Pereire.

ILE SAINT-LOUIS 3 PCES Tt conft Sud - 420.000 - 227-07-06.

MUETTE
RANELAGH
DUPLEX, direct propriétaire gd liv., 2 chbres, plein soleil, 6e et 7e étage, asc., balcon. 734-98-06

16e - EXCEPTIONNEL
DANS IMMEUBLE P. de T. GRAND STANDING
GRAND 4 P. CONFT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 595.000 F
Mercredi, jeudi, de 14 à 18 h., 3, RUE DE L'AMIRAL-CLOUE.

TROCADÉRO
Imm. 2 B. - Sél. dble, 3 chbres, bns + chbre serv., 115 m2 au 1er étage : 750.000 F. JOUBERT et ANDRE TELEPH. : 266-67-06.

AV. MONTAIGNE
Propriétaire vd APPT 3 PCES, 50 m2 à aménager, au 3e étage, avec ascenseur, immeuble cour ET APPARTEMENT DE 90 M2 en cours d'aménagem., 5e étage et dernier étage (asc), s/aven. Renseignements et visite : 734-99-75.

CHARDON-LAGACHE
PROPRIET. VD 2/3 P., 78 M2, entièrement rénové, calme sur jardin, confort ;
UN GRAND STUDIO, 35 M2, s/jardin, rénové. SUR PLACE, MARDI, MERCREDI, 14 à 18 h., 25 bis, rue Chardon-Lagache. Téléphone : 723-38-58.

PLACE DE COLOMBIE
APPT STANDING EXCEPTIONNEL **520 m2**
VUE TOTALE SUR LE BOIS
PRIX ELEVE JUSTIFIE
VERNEL - 285-01-19

CHARDON-LAGACHE
PROPRIET. VEND GD APPT 112 M2 + TERRASSE 90 M2, dans immeuble rénové. Téléphone : 723-38-58.

PTE CHAMPERRET
Propriétaire vd APPT 4/5 PCES entièrement rénové dans un bel IMMEUBLE Pierre de Taille. Téléphone : 734-99-75.

PROPRIETAIRE VEND
PRES PLACE ETATS-UNIS
SUR VERDURE
Splendide DUPLEX de 140 m2 environ, dans HOTEL PARTIC. du XIXe siècle, grand style, décoration de LUXE. Renseignements : 734-93-36.

PRÈS AV. TERNES
Immeuble récent P. de T. : APPARTEMENT PERSONNAL. vaste séjour, 2 chbres, 2 bains, BALC., TERRASSE, au 6e étage. Voir MARDI et MERCREDI APRES-MIDI 28 bis, rue GUERSANT, ou Téléphone : 266-39-40.

9, RUE MANSART
Coquet 2 P., tout conft, calme, étage élevé, asc., balc. SUD. Mercredi 21, de 14 à 19 heures.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
STUDIOS 19 et 26 m2 environ, APPTS de 76 A 235 M2. Sur place, tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures ou 227-91-45 et 755-98-57.

RÉPUBLIQUE - VOLTAIRE
5/6 P., 180 m2, 4e étage, tt cft. Idéal pour profession libérale. MICHEL et REYL : 265-90-05.

PRES PLACE **MALESHERBES**
HOTEL PARTIC. XIXe SIECLE entièrement restauré, ascenseur
GDS STUDIOS DUPLEX
TT CFT. Soleil. Balcon av. jard. 285.000 F. URGENT - 296-12-93.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles. Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 P. en duplex. Visite du mardi au samedi inclus, 16 h à 19 h, ou tél. heures bureau **359-30-85**

PLAINE MONCEAU
IMM. EXCEPTIONNEL
2e ETAGE TOUT CONFORT
GRAND 7 P 250 M²
2 BAINS, LINGERIE
BON ETAT GENERAL
+ 2 chbres service + débarras
PRIX 1.395.000 F
Mercredi, jeudi de 14 h à 18 h : **11,** rue THEODULE-RIBOT ou 723-91-22

PARIS 12e, près Mo
5' BOIS DE VINCENNES
Résidentiel, construct. récente
3 P. tout confort, balcon, tél., cave, parking
460.000 F Crédit Tél. 328-66-13
Visite : 17, rue MONTERA Mme Dubosc, 4e étage, porte A.

HALLES BEAUBOURG
Studio 35 m2 sur rue Pierre-Lescot, salle de bains marbre, cuis. équipée. 280.000 F Visite 14 à 19 h (sauf lundi) :
GEFIC CTI 53, rue Saint-Denis 508-41-63

But.-Chaumont. Magn. studio + mezzanine + terr., cft, calme, soleil. Px 220.000 F. 322-40-92.

TERNES. Idéal 2 ménages, 250 m2, gd conf. 8 pces, 4 bns, 2 cuis., 2 entrées, asc. Tél. 2, pl. Pte Ternes, 11 à 19 h.

Propriétaire vend : boulevard de CLICHY, 9e, bel imm. p. de t. agr. 3/4 p., tout confort, téléph. Sur cour, calme, 4e ét., ascens. 280.000 F. LIBRE. Tél. avant 8 h. (16) 4 425-35-24.

Paris Rive gauche

DENFERT-ROCHEREAU, 3 P., entr., cuis., bns, impecc., clair, s/rue : 270.000 F. - 322-40-92.

115 m2 entresol de caractère sur grande cour. Profession libérale acceptée. 750 000 F mercredi, jeudi de 15 à 19 h. 157, bd ST-GERMAIN.

ST-SULPICE, CALME, CLAIR. Charmant studio 3e étage. Prix 185 000. DORESSAY 548-43-94.

PL. SAINT-ANDRE-DES-ARTS bel imm. rén., 3e ét., ravissant liv. + 1 chbre, caractère, cuis. aménagée, s. de bains, calme, impeccable. « TAC » : 329-33-30.

BD SAINT-MARCEL, 3e étage, 2 APPTS séparés de 3 pièces 45 m2 chacun. Possibilité de réunion. Téléphone : 331-80-28.

MONTPARNASSE
ravissant studio état neuf, tt confort, calme. T. : 320-99-80.

14e. Av. du MAINE, 2 p. refi nf ds pet. im. ravalé gros créd. Propriétaire : 324-32-16 matin.

15e, 4, rue SAINTE-FELICITE direct. propriétaire studio récent 36 m2 sur jdin, parkg, 275 000 F. Mercredi 15 heures à 17 heures.

DUROC
liv. + chambre, cuis., bains, 53 m2, bel immeuble. 567-22-88.

46, AVENUE BOSQUET
CHARMANT 4 p. tout confort, BALCON, SOLEIL, 580 000 F. Mercredi 13 à 16 h., 359-99-69.

VIe dans hôtel 17e siècle superbes volumes de 220 m2 (3 réceptions, 2 chbres, 2 bains) luxueusement aménagé. JARDIN PRIVE Parking. BURON : 742-02-44.

RUE BEAUNIER
100m2 à rénover, 6e ét., ascens. TEL. : 337-88-14.

Ve PRES SEINE
dans très bel hôtel part. restauré, luxueux, triple living + 2 chbres, gde classe. T. 325-10-62.

75, AV. BOURDONNAIS studio 32 m2, style atelier, 185 000 F. Vis. mercredi de 13 h. à 18 h.

SAINT-SULPICE
DIRECT PROPRIETAIRE
85 m2 Sur gde cour ravalée Soleil - Bon état
734-98-06 H. BURX

SAINT-GERMAIN
GD STUDIO Direct pptaire
Cuis., s. de bains, w.-c. Sur belle cour ravalée 734-98-06 heures BURX

LUXEMBOURG
Imm. p. de taille ravalé, soleil
7.500 F LE M2
Entrée, séjour dble, 2 chbres, 2 sal. de bains, cuis. équipée, v.o., chff cent., asc., tél., cave. Décoration raffinée. Visite : mardi, mercredi, jeudi. 14, RUE GAY-LUSSAC 033-44-02 - 033-53-03

13e - CITÉ FLORALE
400 m. Parc MONTSOURIS
Style cottage anglais
2 récept. en duplex avec jardin d'hiver, 3-4 chambres, salle de jeux. IMPECCABLE. FRANCE CONTI. - 346-63-09

PL. SAINT-MICHEL
Imm. P.D.T. LIV. + LOGGIA + 1 CHBRE, TT CFT, Calme. 420.000 F 325-11-66

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
4/5 P. GD CONFT
VUE EXCEPTIONNELLE
325-32-77 et 707-12-60

RUE MOUFFETARD
2 P. CFT + TERRASSE COUV. Poutres. 265.000 F - 325-89-90

JUSSIEU
Imm. pierre de taille, ascens., 5e étage, balcon, soleil.
BEAU 5 P. CONFT
JOLIMENT RENOVE
PRIX 700.000 F
Sam., lundi, de 13 h. à 18 h. 28, rue du Cardinal-Lemoine. TEL. 622-35-83.

DUPLEIX Récent Résidentiel
Living double, loggia sur rue, chbre avec loggia, hall, bains, gde cuis. aménagée, dressing + possib. studio tt confort avec loggia, grand box. - 579-47-99.

7e 3 P., 56 m2, 320.000 F. 4 P., 80 m2, 570.000 F. 705-31-18 et 555-04-62

BD PORT-ROYAL - 4 pièces, cuis., entrée, wc, s. d'eau, chff.
460.000 F Crédit 328-66-13

MAZARINE Plein ciel
110 m2. Caractère. Charme. Soleil. - ODE. 95-10.

ALESIA 3 P. confort
295.000 F. - POR. 03-83.

Mo ST-GERMAIN-DES-PRES
IMM. PIERRE DE TAILLE
LIVING + 3 CHBRES, entrée, cuis., salle de bains, tél., balcon avec vue dégagée. 172, BD ST-GERMAIN Mardi, mercredi, 15 à 18 h.

PRES JUSSIEU
DUPLEX ATELIER d'ARTISTE
Volume, clarté, soleil, charme, tout confort, ascenseur, balcon. 331-81-11.

QUAI D'ORSAY (prox.)
7 PIECES 195 M2, immeuble 1930, 3 réceptions, 4 chbres, 2 bains, 3 chbres serv. 1 box. - 076-02-63, le matin.

FELIX-FAURE Imm. tt confort BEAU 4 PCES, + chambre service, parfait état, calme. 485.000 F. - 293-62-16.

XVe Très bel appart. 4 pièces, piscine, solarium, vue panoramique, 2 bains, étage élevé. TEL. : 227-33-51.

CHAMP DE MARS (Près)
Part. à part., gd standing, 1975, 9e ét. Sud. Parfait état. Living dble 3 chbres, balcons, box. Tél. Frais notaire 2 %. T. 579-33-94.

MONTPARNASSE
Liv. dble, 2 chbres, 2 bains, petite terrasse, box. Px 860.000. EICHER, 359-99-69.

2 P. CONFT - 95.000 F
Petit rafraîchissement. Excellent placement. Tél. propriétaire : 878-95-86.

MOUFFETARD
à 2.350 F le m2.
Je vends 320 m2 sur 2 niv., commerc. et habitat. Lumineux haut sous plafond. Conviendr. ARTISTE, SCULPTEUR, CLUB DANSE, GYMNASTIQUE, etc. Me téléph. 325-60-80.

Région parisienne

SEVRES, RIVE DROITE, PRES GARE, dans parc, 2 P., 46 m2, cuis. équipée, bns, park. Prix : 255.000 F. Téléphone : 589-65-63.

Saint-Germain-en-Laye, 10 min. à pied du R.E.R., près forêt. Part. vd appt 100 m2, ds imm. moderne, gd séj., ensol., 3 chbr., 2 bns, cuis., wc, cave, park., tt cft, 540.000 F + C.F. 10.000 F. Tél., soir, 963-23-48, ou écrire au journal no 6060. Agence s'abst.

Taverny, s/coteau, 5 min. forêt, 10 min. gare, dans parc privé : appt, 2e étg., séj., loggia, 2 ch., cuis., s. d'eau, tél., plac., cave, park. pr., moqu., 175.000 F + C.F. 10.000 F. - Tél. : 960-42-94.

CHATEAU VINCENNES
près donjon et bois, 3e étage, asc., beau 2 Pces, entr., cuis., wc, S. de B., loggia, chff. cal : 195.000 F. Téléphone : 346-63-85.

MAISONS-LAFFITTE
Immeuble P. de T., 5 P., cuis. entièrement équip., téléph., box, 10 min. gare, dans secteur très calme. Affaire intéressante. Prix 402.000 F. Téléphone : 913-20-14.

MEUDON-LA-FORET : 5 Pièces, bel immeuble récent, parking : 360.000 F Téléphone : 543-26-90.

SAINT-CLOUD Résidentiel S/verdure
Splendide duplex 5-6 pièces + TERRASSE 98 m2 - GARAGE 950.000 F - 622-54-80

NOGENT-SUR-MARNE - BOIS
Gde récept./Loggia 3 chbres, 2 bains, box dble. DECOR DE PRESTIGE F. CONTI - 346-63-09

VINCENNES - Près BOIS
STUDIO, cuis., w.-c., s. bains.
110.000 F Crédit 328-66-13

BOULOGNE PRES BOIS
3 p., cuis., bains, 60 m2, tt cft, immeuble récent, calme, soleil. Tél. heures bureau : 727-71-29.

ST-MAUR, bord de Marne 3 pièces, cuis., w.-c., bains Construction récente
260.000 F Crédit 328-66-13

MEUDON AV. DU CHATEAU LUXUEUX 5 P. + CHBRE. 600.000 F. 236-87-04.

MEUDON - BELLEVUE
Part. 5 pces 120 m2 + balc. séj. 50 m2, 3 chbres, 2 s. de bns Prix intéress. Tél. : 626-30-67.

BOULOGNE
DBLE LIV., chmbre, tt conft, 2e ét., ascens., calme, soleil. VERDURE. Tél. 566-02-85.

CELLE-SAINT-CLOUD - RARE
grand studio, 2 pces, 35 m2 + TERRASSE DALLEE sud 36 m2 calme. ref. nf, tennis, piscine : 200.000 F. Téléphone : 969-68-65.

P. à p. 13 min. AUSTERLITZ
VILLENEUVE-LE-ROI
Appt 4-5 p., gd stand. 300.000 F. Facilités paiement. Tél. 597-39-11

SÈVRES
Atelier 40 m2, parfait état, confort. — Tél. : 700-64-70.

Province

TOURS - PLEIN CENTRE
part vd cause départ tr. bel appt récent, état impeccable, 5 pces, cuis., s. de bns + s. eau asc., caves, poss. gar. 470.000 F Tél. av. 9 h. 30 sf samedi : (47) 05-39-71

Hauteurs NICE
Vue exceptionnelle mer et montagne
RESIDENCE
MIRANDOLE
Lancements première tranche immeuble parasismique,
Studio au 5 pièces
avec terrasse et loggia, jardins piscine, jeux d'enfants.
PRIX FERMES DE LANCEMENT
2 P. 53 m2 + terrasse 12 m2 de 273.000 à 341.000 F
Participation Worms-La Hénin
HERMES PROMOTION
19, avenue Auber. NICE
Tél. (93) 87-50-56 FNPC

locations non meublées Offre

Paris

Immeubles récents tout confort SAINT-JACQUES studio, cuisine aménagée, téléphone, parking. ST-JACQUES 2 p. cuis. amén., balc., jardin, tél., cave, box. BOULOGNE. Près bois studio, balcon, jardin, téléphone. SEICAP : OPE. 73-45.

PARIS-13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf tout confort face au métro Porte-d'Ivry. Studio 34 m2, loyer 718 à 760 F, charges 222 F, parking 137 F. 3 p., 69 m2, loyer 1 168 à 1 238 F, charges 437 F, parking 137 F. S'adresser au régisseur : 82-84, boulevard Masséna. TEL. : 583-62-85

XVIe R. DES MARRONNIERS. BEAU studio, tél., tout confort. TEL. : 566-82-85.

TERNES 4 pièces cuisine équipée, 90 m2 dans bel immeuble pierre de taille, dressing, cave, Tél., tout cft, reprise justifiée. TEL. : 227-33-51.

PARIS-16e RANELAGH
dans immeuble récent standing 3e étage 2 p. 64 m2, parg, Tél., 2 200 F + ch. Tél. : 538-65-68.

Métro SEVRES-BABYLONE
studio tout confort 26 m2 rénové 1 000 F + charges. T. 222-81-83.

Hôtel part. 5/6 p. grand confort (3 X 2 p. cuis., bains), 4 000 F par mois « FAC » : 337-69-59.

Mo PLACE-DES-FÊTES
(SORTIE COMPANS)
NEUFS JAMAIS HABITES
— Studio, 35 m2 ...... 910 F
— 2 pces, 50 m2.... 1.250 F
— 3 pces, 71 m2.... 1.738 F
— 4 pces, 91 m2.... 2.210 F
— 5 pces, 108 m2.... 2.600 F
provisions sur charges et chauffage compris, visites lundi, mercredi, 13 h. à 19 h., samedi de 10 h. à 18 heures à côté magasin RADAR.
H. LE CLAIR - 256-13-72

appartem. achat

RECH. SERIEUSE APPT 120m2 environ, ét. élevé si poss. avec 3 chbres, 16e, 17e ou Neuilly. URGENT 758-12-40 poste 348.

Ch. 3 ou 4 p., tr. b. état gén., tt cft, situat. agréable. Agence s'abstenir. T. 535-96-52 le soir.

Achète séj. + 3 ch., immeuble récent proche banlieue Ouest ou Sud (Clamart, Fontenay-aux-Roses). Paiement comptant. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. Téléphone : 742-99-09.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 p. PARIS préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement cpt chez notaire. TEL. : 873-23-55.

appartements occupés

BOSQUET 2 PIECES 48 M2 occupé loi de 1948, 158 000 F Investissement rare. PROMOTIC : 322-15-89.

5e CARDINAL-LEMOINE
APPTS occupés Loi 1948 41-47-51-106 m2, asc. Visite sur rendez-vous, 14-18 h - 325-66-72 ou 28 bis, rue Cardinal-Lemoine

hôtels-partic.

VILLAGE DE MONTMARTRE
Dans le calme et la verdure d'une voie privée, BELLE MAISON de 180 m² + terrasses. Tél. : 076-02-63 le matin.

5-6 p., gd cft, 3 nivx, 165 m², 3 bains, 3 cuisine, urgent - 1.000.000. - « FAC », 337-69-59.

locations meublées Demande

Paris

Prof. Canadien rech. F4 meublé du 1er août au 15 décembre 78 à Paris. S'adr. à M. COUDRIN, 11, rue Chollet, 28200 CHATEAUDUN. Tél. : 16 (37) 45-02-12 H.R.

locations non meublées Demande

Paris

Part. cherche vrai 2 pièces 17e. Tél. 766-52-62, p. 2844 (H. Bur.) ou 574-03-16 après 17 h. 30.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. loy. garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

Immeuble ancien tout confort
MADELEINE Beau 2 p., cuis., bains, téléphone
SEICAP - OPE. 73-45

17e ROME - Studio calme, tt confort, sur jardin. Tél. 622-52-29

8e MONCEAU - Très bel immeuble ancien, 6 P. tt cft, en 220 m2. 6.000 F + ch. IMPECCABLE - 522-01-74.

17e Très bel immeuble ancien 7 p., gd confort, 245 m2, possib. mixte professionnel. TEL. 522-45-52

BD BRUNE Etage élevé
2 pièces tt confort, balcon, tél. 1.300 F + charges. - 742-99-09.

Région parisienne

PARIS-EST
93 BAGNOLET
SANS COMMISSION
3 pièces 67 m2, loyer 997 F, charges 423 F, parking 77 F. 4 pièces 78 m2, loyer 1 200 F, charges 492 F, parking 77 F. 5 pièces 96 m2, loyer 1 250 F, charges 606 F, parking 77 F. S'adresser bureau de gérance du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures. LES PARCS DE LA NOUE 1-13, rue de la Noue, BAGNOLET. Téléph. : 858-02-31. Métro GALLIENI Bus : 78 et 101 N.

Province

LE CANNET (06)
4 pces 115 m2 + 45 m2 terr. cave, gar., soleil, piscine, calme. Libre 1er août, 2 300 + 700 ch. (93) 39-49-91 le matin et soir

immeubles

RECH. UN OU DEUX MURS sérieux. maxi. total 2.000.000 F. 758-12-40, POSTE 348.

VINCENNES
Propriétaire vend imm. entièrement rénové tout confort, 16 STUDIOS 6 GRANDS 2 PIECES VIDES loués en partie à administration, qui est caution. O.F.B.I. - 555-92-72.

A vendre en TOTALITE
PARIS 19e arrdt
Immeuble de rapport
18 APPTS construction récente, asc., v.-o., chff. cal gaz individuel. Bon état d'entret. Cabinet BERTRAND - 886-42-42.

châteaux

Vendons COTE-D'OR
CHATEAU 18e
10 pièces, bon état, confort, dépendances, terrain clos 16.000 m² - Arbres. Ecr. BOUILLER, 10, pl. des Cordeliers, 21000 DIJON.

chalets

BIARRITZ
Chalet : un séjour, 2 chbres, 1 cuis., bains, wc, jardinet, garage, 26.500 F. M. VEISSE, 3, rue HELDER, 64-Biarritz. Tél. : 16-59-24-11-48.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES, 18, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Mo Alésia. Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

Boutiques

RECHERCHE 16e, 17e ARRT bonne artère, magas. 300 m² pr création FLEURS, PLANTES. 758-12-40, POSTE 348.

constructions neuves

MEUDON/BELLEVUE
Studio, 30 m², 197.000 F - 4 pièces, 95 m², 625.000 F. 5 p., 122 m² + jard. privatif, 860.000 F. Parking en sus. Visite s/pl., 34, av. Gallieni, tous les jours, de 18 à 20 h., sam., dim., de 14 à 19 h. Tél. : 027-14-13 ou 387-84-30.

60, avenue Claude-Vellefaux. Métro Colonel-Fabien Très bel immeuble, livrable immédiatement. Reste 2 et 3 p. Visite appartement modèle tous les après-midi. Tél. 870-46-82.

RESIDENCE
DES PYRÉNÉES
199-207, rue des Pyrénées - Métro : GAMBETTA.
DU STUDIO au 6 PIECES
Bureau de vente sur place, lundi, vendredi, dimanche : 14 à 18 heures. Jeudi, samedi : 10 à 18 h. S.O.G.E.I. : 331-65-61 +

fonds de commerce

LE MANS. Empl. 1er ord., gros pass., PAS-DE-PORTE 250 m2 sur 3 niveaux, vitrines 18 m. Ecr. No 83 080 M, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Centre ville 30 000 habitants 78 YVELINES
Partic. de préférence à partic. vend fond et murs, radio-TV-hifi-ménager. C.A. 1977 : 1 500 000 F, en progress. annuelle 20 % sans remise. Service technique 400 m2, ccial 100 m2 + appart. tout conf. 100 m2. Tenu 38 ans, présentation moderne. Etudierait ttes propos. même autre commerce. (viager poss.). Ecr. sous référ. 2057 à INTER PA, B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

MARSEILLE. Quartier nord. Part. vend fonds de commerce crèmerie fine, agencement moderne avec un local de 40 m2 et appart. F. 3. Prix : 250.000 F. Chiffre d'aff. 80.000 F par mois. Ecrire Havas Marseille 94436.

NICE. Agence immobilière existant depuis 30 ans, magasin deux grandes vitrines + dépendances. 120.000 F. TEL : (93) 88-56-61, NICE.

PARIS - Quartier affaires SUPERBE MODERNE **PARFUMERIE**
GDES MARQUES - 4 cabines C.A. important, S.A. Ecrire HEBERT, 58, rue des Petites-Ecuries, 75010 PARIS.

bureaux bureaux

SOCIÉTÉ D'IMPORTANCE NATIONALE
restructurant ses implantations
VEND (location possible)
UN IMMEUBLE DE BUREAUX NEUFS
8 500 m² - bon standing - desservis par le métro
Un dossier confidentiel peut-être obtenu auprès de la Société IMPAC - Tél. : 325.05.97

15e - PASTEUR
Pptaire vend ou loue directement 110 m², 7 burx + archives, entrée sur rue, 3 tél. 783-83-50.

CABINET CORTAMBERT
RUE LA BOETIE
de 1 à 10 bureaux, bon état, tél., courte ou longue durée. 265-97-21 - 265-69-68.

BON 20e - Immeuble récent
2.900 F le m2, 115 et 65 m2. Libre suite. 766-49-94.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
Agence MAILLOT **293-45-55**

PORTE MAILLOT
NEUILLY. Loue PRESTIGIEUX
IMM. NEUF INDEPENDANT
REZ-DE-CH. + 8 NIVEAUX + PENTHOUSE
65 bureaux - 2 boutiques - 4 salles conférence - 1 salle de projection - 1 cafétéria + cuis. - 48 park. - Archives - 45 lignes téléphoniques - Télex - Circuit vidéo - Air conditionné.
PROMO-BUREAUX **704-65-39**

PRES NEUILLY-DEFENSE
sur berges de la Seine, petit imm. récent, très agréable, 2 étages, 800 m² bureaux, conv. à Siège Social
SANIO-FRANCE
CALCULATRICES S.A.
788-50-20

chasse-pêche

Une très belle chasse de la Sologne bourbonnaise située entre Vichy-Moulins propose actions pour chasse en battue. Téléphoner entre 9 h. et 12 h. au 501-83-34.

locaux commerciaux

SAINT-CLOUD Profession libérale autorisée - Pr. gare, lycée Appt duplex 180 m2 dans résid. standing - Parkings - 875.000 F. 602-16-03

PRÈS AV. Gal-LECLERC
LOCAL COMMERCIAL 90 m² R.-de-ch. en toute propriété. TEL. : 266-67-06.

villégiatures

COTE AQUITAINE JUILLET
Villa 3 chamb., grand confort. Mme SCIERS, 33121 CARCANS Tél. : (56) 60-33-57.

ROYAN. Juillet. Villa grand standing, 8 personnes, pr. mer. Tél. : (56) 42-41-07.

LA PLAGNE
Randonnées, tennis, équitation, etc. Loue du 1er au 20 juillet 3 pièces, terrasse, grand cft, 6 lits, 1.700 F, ou à la sem. 842-53-95, de 17 h. 30 à 21 h.

viagers

16e. Libre. Appt 65 m² très grand standing, parkg, 1 tête 77 ans, 380.000 + 3.500 rente. LODEL - 355-61-58.

Société, spécialiste Viager
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie. Etude gratuite et discrète.

EXCELLENT PLACEMENT
8e Bel appt. gd séjour dble + 3 chbres conft + 2 services. Petit cpt, rente 2.000 F par mois Occupé 1 tête 66 ans. 236-76-84.

propriétés

SOLOGNE
région
NEUNG-SUR-BEUVRON
— Prop. 25 ha bois, étang 6 ha.
— Fermette libre.
— Prop. 33 ha boi, étang 9 ha. Maison à restaurer.
Cabinet LA SOLOGNE
14200 Romorantin
Tél. : (54) 76-02-92

VERSAILLES CENTRE
Maison ancienne, livg double + 4 chambres, jardin - 953-77-77.

Proximité JOUY-EN-JOSAS
MAISON, 250 m² habitables. Living avec cheminée, salle à manger, 4 chambres, jardin arborisé. Téléph. : 950-01-00.

6 km. Biarritz, belle ppté 1975, SITE EXCEPTIONNEL PARC 13.700 m². Villa principale + maison séparée 8 pièces, 3 bains, tout conft, 2 gar. Prix 700.000 F. Après 19 h. : 370-06-01.

SAINT-LEU-LA-FORÊT
20' PARIS-NORD ou DEFENSE, orée forêt, site privilégié, PROPRIETE impeccable, séjour 40 m², 3 chb., cuisine, bains, gar., conft, jard. 850 m² - Prix 600.000 F. Affaire exceptionnelle. AG. PERSE - 995-20-22.

LE PERREUX DÉSIRENT,
S/1.300 m2 (possib. 2.200 m2) clôt. de murs.
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ BOURGEOISE
300 m2 habit., récept. 55 m2, 7 ch., 3 bns, ch. cent. gaz, gar. 2 voitures. Etat impeccable. Cabinet BERTRAND, 86, bd de Créteil, Saint-Maur. Tél. : 886-42-42.

BARBIZON, ORÉE
FORÊT FONTAINEBLEAU
ppté tte en pierres, caractère 3 petits corps de bâtim. Piscine couverte. Terr. clos murs. Prix 890.000 F. CICAVIL. 437-82-89.

TOURAINE
cse dép. part. vd prop. week-end 2 h. 30 de Paris près gros bourg
VUE EXCEPTIONNELLE
près rivière, caves dans roc + mais. tourelle 3 P., kitch., s. eau (possib. extension) + petit bois, eau, élect., terr. 8.000 m2, possib. 10.000 ou 16.000 m2. PRIX : 250.000 F. Tél. (47) 05-39-71, avant 9 h. 30, sauf samedi.

SOLOGNE
à vendre
Terrains et Territoires de 1 à 100 ha avec étangs dont certains constructibles.
Tél. matin 9 h. 30 à 11 h. : 16 (38) 35-00-58.

terrains

SEVRES. Très beau terrain SECTEUR RESIDENTIEL Prix élevé justifié. 522-38-20 et 246-36-37.

SAINT-GRATIEN - Calme - Terrain 1.300 m², façade 14 m., 300.000 F - 989-31-74.

CROISSY-SUR-SEINE
calme, beau TERRAIN 1.070 m² tte viabilité PRIX T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

RÉG. HOSSEGOR (Landes)
Part. vd terrains viabilisés ds lotissement résid. Px intéress. M. Beck. Tél. (35) 47-33-87.

SOLOGNE
à vendre
Terrains viabilisés et constructibles, avec ou sans étang et bords rivières. également terrains pour création étang. Tél. matin 9 h. 30 à 17 h. : au 16 (38) 35-00-58.

villas

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Maison caractère, 6 pièces sur 750 m², jardin - 963-38-02.

Banl. BORDEAUX, part. vd cse dép. VILLA sur 1.500 m² boisés, gds chênes, prox. écoles, collège, facs, ts commerces. Séj. 49 m² chem., 3 chb., s. de bs + cab. toil., gar. 2 voit., buand.-atel. Tél. (56) 89-00-49, heures repas.

ST-GRATIEN LIMITE **ENGHIEN**
Villa 9 ans sur sous-sol total. Séjour en L, cuis., 5 chambres, 2 bains, terrasse, jardin 900 m2. 840.000 F. - Tél. 989-31-74.

CHATOU - CALME
VILLA EN REZ-DE-CHAUSSEE récept., 5 chbres, tt confort. Bon état, garage, jardin. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

pavillons

1617 PAVILLONS VILLAS
autour de Paris, 0 à 120 km.
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

AUXERRE - PAVILLON 5 P. cave, gar., jard. 750 m² - Grenier aménageable, chauff. cent., 360.000 F - 543-83-88.

BAS MONTMORENCY
Pav. 6 p., jardin 400 m² env. sous-sol total, garage. Prix 380.000 F - Téléph. 989-31-74.

maisons de campagne

Part. cherche MAISON possib. 6 pces aménag. en tout ou en partie, seule sur terrain 2.500 m2 min. d'un seul tenant. Rég. Morvan ou Puy-de-Dôme. Ec. M. Barré, 61, r. Froidevaux Paris 14e tél. ap. 19 h. 320-62-84.

45 km PARIS Autoroute OUEST
SPLENDIDE chalet 80 m2 s/800 m2 terrain. OMNISPORTS Prix 250.000 F. - Tél. 551-65-62.

fermettes

Région DOULLENS, 170 km PARIS, magnif. fermette restaurée. Séjour 50 m², poutres et cheminées. Px : 450.000 F justifié. PROVEUX, 103, rue St-Aubert, 62000 ARRAS. Tél. : 23-38-57.

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

Le Monde

régions

POUR UNE PLUS JUSTE RÉPARTITION DES CHARGES DES SERVICES PUBLICS

Les maires de province sauront-ils « profiter » du conflit entre Paris et l'État ?

La querelle entre la Ville de Paris et l'Etat (notamment sur les dépenses de police) ouvre trois débats : les règles du nouveau statut de Paris sont-elles déjà « tournées » ? La manière dont l'Etat et les collectivités locales se répartissent les charges de fonctionnement des principaux services publics est-elle normale ? Le contribuable et l'usager parisiens paient-ils (trop) pour la province, ou l'inverse ?

Dans trois secteurs au moins, les comparaisons entre Paris (ou l'Ile-de-France) et la province sont édifiantes, et la situation exigerait une réforme profonde des modes de financement. Nos correspondants à Lyon, à Marseille et à Lille se font ci-dessous l'écho des récriminations des maires, qui stigmatisent « le désengagement de l'Etat » ou une philosophie relevant du « deux poids, deux mesures... ».

● LES TRANSPORTS EN COMMUN. — L'usager lillois paie 63 % des charges d'exploitation, le parisien 36 % seulement, mais l'employeur parisien paie 18 % contre 3,4 % pour l'employeur strasbourgeois.

● LES SERVICES D'INCENDIE. — Seuls Paris et Marseille reçoivent une participation de l'Etat. La charge par habitant est de 62,8 F à Bordeaux, de 55 F à Paris et de 41 F à Toulouse.

● LA CULTURE. — La subvention de l'Etat atteint 195 F par habitant à Paris et seulement 15 F à Metz, 6 F à Marseille, 2 F à Rennes et 0 F à Toulouse ou à Lille.

Au total, estime-t-on au ministère de l'intérieur, si l'on fait un bilan, secteur après secteur, de tout ce que la Ville de Paris perçoit en plus (par rapport au régime de droit commun) et de ce qu'elle paie en plus, on aboutit à un solde de 1 milliard de francs environ que la Ville de Paris devrait « rendre » à l'Etat.

F. GR.

Lyon : la culture au prix fort

De notre correspondant régional

Lyon. — Si on établit la comparaison sur les seules dépenses de police, Paris a bien des raisons d'envier Lyon. En effet, ici, la contribution forfaitaire fixée à 3,30 F par habitant n'entraîne — dans une commune qui n'atteint plus depuis 1975 le demi-million d'habitants — qu'une dépense de 1 527 000 F. Par rapport à un budget de fonctionnement qui se chiffre, en 1978, à 793 millions de francs, le « contingent de police », comme on l'appelle, représente en définitive 0,19 % du total des dépenses communales.

Cependant, des conseillers lyonnais de la majorité trouvent encore que c'est excessif, au regard des effectifs qui sont mis à la disposition de leur ville et qui sont loin, selon eux, de résoudre efficacement les problèmes de la sécurité urbaine. Le sentiment est partagé parfois par les maires des communes plus modestes de la périphérie, assujetties à ce contingent de police — certes à un taux plus faible : 1 F par habitant, par exemple, à Saint-Fons, qui compte dix-sept mille habitants, — et qui trouvent que le service rendu ne correspond pas à la dépense.

Mais les Lyonnais ont, en revanche, bien d'autres motifs d'être jaloux du sort réservé à la capitale. Ils trouvent, d'une façon générale, que l'Etat dispose un peu trop facilement de leurs deniers pour couvrir des dépenses de fonctionnement de certains services pour lesquelles Lyon ou la communauté urbaine (COURLY) ne reçoivent pas un centime. C'est le cas, par exemple, pour les services d'incendie, dont le fonctionnement est entièrement à la charge de la COURLY : plus de 110 millions de francs en 1978. Si l'aide que l'Etat apporte à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris était ici du même ordre, elle entraînerait un allégement de 83 millions de francs pour la COURLY.

Autre domaine où les Lyonnais peuvent se considérer comme brimés : les transports en commun. Certes, l'Etat a aidé à la construction de la première tranche du métro. Mais de façon modeste puisque, en définitive, la subvention ne représente que le cinquième environ de la dépense totale. Et encore s'agit-il là de dépenses d'investissements. Au niveau de fonctionnement du réseau de surface — et depuis cette année du métro — le syndicat des transports en commun de la région lyonnaise supporte quasiment seul toute la charge financière. Certes, en contrepartie, le syndicat garde la liberté de fixer les tarifs. Mais c'est une bien maigre compensation lorsqu'on sait quelles contraintes économiques et sociales pèsent sur sa décision. Aussi l'exploitation des transports en commun à Lyon est, comme à Paris et dans beaucoup d'agglomérations, déficitaire. Alors qu'une partie de leurs impôts sert à combler le déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieue, les Lyonnais, au double titre d'habitants de la communauté et du département du Rhône, doivent boucher seuls le « trou » de leurs transports. Encore ne sont-ils pas au bout de leurs surprises, puisque, à partir de l'année prochaine, viendra s'ajouter le déficit d'exploitation du métro qu'officiellement on refuse de communiquer, même sous la forme d'évaluation, et qu'officieusement on situe autour de 50 millions de francs.

Quelque raison de grincer des dents

Autre domaine resté à la charge exclusive de la ville de Lyon : les dépenses d'aide sociale. Elles sont de trois genres et, de toute façon, imposées par l'Etat. Pour le premier groupe (prévention sanitaire et protection de l'enfance), seul l'Etat (79 %) et le département (21 %) sont concernés. Pour le second groupe (aide aux malades mentaux, alcooliques tuberculeux), la répartition est la suivante : Etat, 58 % ; département et commune, 21 % chacun. Dans le troisième groupe, qui se rapporte notamment à l'aide médicale (hospitalisation ou à domicile), à l'aide aux personnes âgées, aux aveugles et aux grands infirmes, etc., la part de l'Etat n'est plus que de 16 %, la commune supportant 63 % et le département 21 %. Pour ces deux derniers groupes confondus, la ville de Lyon devra débourser, en 1978, une somme de plus de 85 millions de francs, soit plus de la moitié de la dépense départementale (164 millions). A cet égard, les conseillers de Lyon ont protesté contre la décision du préfet du Rhône de les contraindre à inscrire une augmentation du contingent social de 30 % en 1978, alors qu'ils n'avaient prévu qu'une hausse « logique » de 12 %.

Dernier domaine où les Lyonnais ont quelque raison de grincer des dents : les dépenses culturelles. En 1978, la ville devra, pour assurer le fonctionnement — et seulement le fonctionnement — de l'Opéra, de l'auditorium, des théâtres (Célestins et Théâtre du VIIIe), des musées, des bibliothèques, pour organiser le Festival de Lyon, poursuivre les fouilles archéologiques, etc., dépenser plus de 100 millions de francs. En dix ans, la charge de la ville par habitant a quintuplé, passant de 41,68 F à 215 francs en 1978. Pour la musique, les subventions de l'Etat et du département représentent seulement 12 % de ces dépenses de fonctionnement. Pour les arts plastiques, les musées, les bibliothèques, les dépenses à la charge de la ville varient de 85 à 97 %. D'une façon générale, on estime que les subventions d'Etat représentent moins de 10 % des recettes de la ville de Lyon en matière culturelle. Est-ce normal que l'Etat, qui a financé à 100 % la construction du centre Beaubourg à Paris, couvre aussi la totalité des dépenses de fonctionnement (130 millions en 1977) ? Et puis, qui peut raisonnablement accepter que, dans le même temps où l'Etat ne contribue que pour un peu plus de 3 millions aux dépenses de l'Opéra de Lyon, les Parisiens ne participent que pour une faible partie aux dépenses de leur Opéra ?

Comme l'écrivait, il y a quelques mois, le rédacteur en chef du bimensuel lyonnais *Résonance*, M. Régis Neyret : « *Nous, on aime Beaubourg (...). On aimerait qu'il y ait beaucoup de Beaubourg à travers les villes de France, beaucoup de lieux polyvalents et animés où la culture vivante se frotte naturellement aux gens de tous les jours. Mais on trouve injuste qu'il y ait deux poids et deux mesures.* »

BERNARD ÉLIE.

Marseille : pauvres marins-pompiers...

De notre correspondant

Marseille. — « *Le statut de droit commun qui a été redonné à Paris aura eu au moins un avantage,* dit non sans ironie M. Gaston Defferre, maire (P.S.) de Marseille, *c'est de permettre au maire de Paris de découvrir les difficultés auxquelles nous les maires des grandes villes de province nous nous heurtons depuis vingt ans.* »

Les « points de friction » qui sont apparus entre la Ville de Paris et l'Etat se retrouvent en province et ont souvent fait l'objet de réclamations de la part du maire de Marseille, qui précise : « *Cette situation anormale, illégale, est consécutive à une violation constante de la loi par un Etat qui se débarrasse sur les communes de beaucoup des charges qui lui incombent. La situation s'est considérablement aggravée depuis l'institution de la T.V.A., ajoutant ses effets à ceux d'une inflation qui réduit le montant de subventions, très rarement réactualisées, à l'état de peau de chagrin. Et pourtant, ma commune, comme toutes les grandes villes de France, réalise plus de la moitié des équipements publics.* » « *Le domaine des constructions scolaires*, poursuit M. Defferre, *me paraît constituer un exemple extrême. Ici, non seulement l'Etat ne fait pas son devoir, mais il nous taxe si nous pallions ses carences.* »

A l'appui de ses dires, le maire de Marseille rappelle ce cas d'espèce — qui provoqua d'ailleurs la rupture de la majorité municipale élue en 1971 (*le Monde* du 25 décembre 1975), les élus indépendants et centristes ayant refusé de s'associer au vote d'un blâme. Au titre du plan de relance, la ville de Marseille avait fait assurer la construction de trois écoles maternelles programmées depuis longtemps, mais jamais construites. La subvention accordée par l'Etat s'élevait à 14,38 % (ces 14,38 % étant la part qu'il restait d'une subvention s'élevant, à l'origine, à 65 % de la dépense, mais réduite au fil des années des trois quarts de sa valeur, à cause de l'érosion monétaire). Or, par le biais de la T.V.A., l'Etat récupérait 17,60 % de la somme dépensée.

70 millions pour le bataillon

La politique de nationalisation des C.E.S., maintes fois réclamée par les maires, n'a qu'un effet relatif. Même nationalisé, un collège reste pour 40 % à la charge des finances communales. Ce qui, pour Marseille, a entraîné, en 1977, une dépense supplémentaire de 550 000 francs. A cela s'ajoutent les sommes déboursées à titre d'indemnité de logement et de paiement des études surveillées aux instituteurs (pourtant fonctionnaires d'Etat), qui grèvent le budget communal de 14 millions de francs en un an.

Contrairement à la législation en vigueur à Paris, Marseille contribue aux dépenses de police sous la forme d'un forfait fixé à 3,30 francs par habitant. Sans pouvoir réel sur les effectifs policiers qui (le maire de Marseille l'a maintes fois déploré) sont inférieurs à ceux de 1946, la ville doit faire face à un surcroît de charges évaluées, en 1977, à plus de 3 millions de francs.

Autre point : le bataillon des marins-pompiers coûte 70 millions de francs à Marseille. Sur ce budget de fonctionnement, la commune reçoit — depuis l'an dernier — une subvention de 6 800 000 francs ; qui avait jusqu'alors « plafonné » à 3 700 000 francs. L'engagement pris, voici une quinzaine d'années, par l'Etat d'assurer 20 % de la dépense d'activité du bataillon, n'a duré que quelques années. Si Marseille bénéficiait sur ce point d'un régime comparable à celui qui est accordé à la Ville de Paris, elle aurait économisé, l'an dernier, 11 millions de francs, estiment les responsables financiers de l'hôtel de ville.

Au chapitre des transports en commun, la collectivité locale supporte intégralement le déficit de fonctionnement estimé, pour 1978, à 160 millions de francs. Aucune subvention ne vient tempérer cette dépense à laquelle s'ajoutent les annuités des emprunts contractés pour la construction du métro, qui représentent quelque 80 millions de francs annuels.

En matière d'activité culturelle, la situation n'est pas beaucoup plus satisfaisante pour les responsables de l'office municipal de la culture. Le maire de Marseille fait remarquer : « *Lorsque l'Etat organise à Paris une grande manifestation culturelle (exposition de peinture d'envergure internationale, concert, venue d'une grande troupe étrangère, etc.), c'est Paris qui, servant d'écrin, en bénéficie sans que cela coûte un sou à la collectivité locale. Marseille, en revanche, doit supporter l'essentiel d'une telle dépense. Même lorsque certaines activités culturelles, telles que le Ballet de Marseille-Roland Petit, qui a effectué plusieurs tournées à l'étranger, dépassent le cadre marseillais et participent au renom de la culture française, c'est la ville qui continue pourtant à supporter la majeure partie de l'effort financier. Le déficit d'exploitation du Ballet, qui est de 3 millions de francs, n'est couvert que pour un tiers par la subvention d'Etat.* »

Enfin, le budget de la collectivité locale est lourdement grevé par les remboursements consentis au département pour les dépenses d'aide sociale. La clé de répartition géographique des dépenses entre l'Etat et la commune date de quinze ans et ne tient aucun compte de l'évolution démographique d'une ville qui a vu doubler le nombre de ses résidents étrangers, ce qui accroît considérablement les dépenses d'aide médicale générale. Cette situation fait de Marseille la ville de province où la charge par habitant, au titre du contingent d'aide sociale, est la plus lourde de France : 160,83 francs par Marseillais. Le double de ce que supporte un Nancéien classé second (89,69 F), et loin devant Brest (59,0. F), Tours (49,42 F), Nice (31,82 F) ou Nantes (22,37 F).

JEAN CONTRUCCI.

Lille : une histoire de gros sous dans les coulisses du métro

De notre correspondant

Lille. — La communauté urbaine de Lille (un peu plus d'un million d'habitants) étant constituée de quatre-vingt-sept communes, les protestations réclamant une réforme de la fiscalité locale s'y font entendre avec un bel ensemble. On préfère d'ailleurs dénoncer en chœur l'Etat plutôt que de s'appesantir sur les disparités qui, sur place, témoignent tout de même d'un certain « égoïsme communal ». Débat permanent entre l'Etat et les collectivités, deux parties prenantes pour un seul et même contribuable ! Et les collectivités locales, en réclamant une prise en charge de plus en plus forte par l'Etat de certains services, semblent parfois oublier la part d'autonomie qu'elles devraient abandonner en échange. Qui paie commande...

Des points de friction précis apparaissent, qui entretiennent une tension entre l'Etat et la communauté urbaine. On peut citer les exemples suivants :

— Le 12 mai dernier, la direction des routes signifiait qu'elle avait décidé d'abandonner purement et simplement la maîtrise d'ouvrage des infrastructures suivantes : antennes sud et est de Roubaix, contournement de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, liaison Lille-Lens. Comment de telles décisions unilatérales ne soulèveraient-elles par un concert de protestations ? Ces voies, inscrites au schéma d'aménagement, sont nécessaires, mais pour certains secteurs en difficulté comme Roubaix — Tourcoing, au nord-est de la métropole, elles sont vitales. Sait-on aussi à Paris qu'une telle décision crée une tension supplémentaire à l'intérieur même de la communauté urbaine, au point de remettre en cause des équilibres délicats ? Une vigoureuse action est donc engagée pour faire revenir le directeur des routes sur sa décision ;

— La mise au point du dossier technique du métro de Lille a été aussi l'occasion d'une très longue bataille de procédure. Alors que la communauté avait patiemment préparé son dossier et notamment une convention de concession qui n'avait soulevé aucune critique de la part de Paris — on avait même annoncé officiellement une première subvention — une loi du 31 juillet 1913 a été brusquement exhumée, qui relançait la procédure en faisant perdre près d'une année ! Pourquoi cette intervention tardive qui venait directement de Matignon, M. Chirac étant encore premier ministre ? Le dossier est maintenant en ordre, mais il en coûtera davantage aux contribuables...

Un emprunt qui tarde

— Le problème de la police se pose ici comme dans la région parisienne. On réclame, dans toutes les communes, un renforcement des effectifs pour assurer une plus grande sécurité des citoyens... Mais sans beaucoup de succès. Il est vrai que, pour les villes de plus de cent mille habitants, la contribution par habitant n'est que de 2,14 F alors qu'elle est, à Paris, de 126 F... Les élus locaux comprennent donc la querelle Paris-Etat, mais ils font aussitôt remarquer qu'il conviendrait de reprendre l'ensemble des dossiers de la capitale sans omettre, par exemple, celui des transports. A tort ou à raison les provinciaux ont le sentiment de supporter une part non négligeable du déficit du métro parisien ;

— Aujourd'hui, enfin, on s'inquiète à Lille du retard apporté au lancement de l'emprunt groupé des quatre grandes communautés urbaines, celles de Lille, Lyon, Strasbourg et Bordeaux. A Lyon, en mars dernier, avant les élections législatives, M. Raymond Barre n'avait pas dit non à cette opération. Mais, depuis, on attend toujours l'autorisation. Des démarches vont pourtant être entreprises très prochainement pour débloquer ce dossier.

GEORGES SUEUR.

PART DE L'ÉTAT DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A PARIS ET EN PROVINCE

(Source : ministère de l'intérieur)

	Transports en commun (1)	Culture	Incendie (5)
Paris et Ile-de-France	28 % (2)	82,2 % (3)	75 % %(3)
Bordeaux	1,7 %	14 %	—
Lille	7,8 %	—	—
Strasbourg	—	5 % (4)	—
Lyon	2,3 %	9,3 %	—
Metz	—	6 %	—
Toulouse	3,9 %	—	—
Marseille	0,6 %	9,6 %	7,19 %
Rennes	—	1,75 %	—

(1) Il s'agit de la couverture des charges d'exploitation, d'après les prévisions pour 1978, alors que, pour les autres secteurs, ce sont les comptes administratifs de 1976 qui sont utilisés.
(2) Réseau R.A.T.P. + S.N.C.F. banlieue.
(3) Il s'agit seulement de Paris *intra-muros*.
(4) Non compris la subvention pour l'Opéra du Rhin.
(5) Pour Bordeaux, Lille, Strasbourg, Lyon, il s'agit des communautés urbaines, pour Rennes et Metz des districts.

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

Les manifestations des transporteurs routiers

Bouchons au Mont-Blanc

Des barrages ont été établis depuis le lundi 19 juin à l'entrée du tunnel du Mont-Blanc par les routiers français et italiens qui protestent soit contre le niveau des péages, soit contre la façon dont sont délivrées les autorisations de transport.

Ce mardi matin, plus de huit cents camions stationnaient de part et d'autre du tunnel. Les routiers laissaient toutefois passer les automobilistes après leur avoir expliqué les raisons de leur mouvement. Ce n'est pas la première fois qu'ils manifestent.

En treize ans, plus de onze millions de véhicules ont franchi le tunnel du Mont-Blanc : pour la seule année 1977, quatre cent mille poids lourds ont emprunté cette voie internationale qui relie la vallée de Chamonix à celle d'Aoste. Malgré son succès incontestable, le tunnel du Mont-Blanc demeure un ouvrage extrêmement fragile que « redoutent » aujourd'hui les transporteurs routiers. Eté comme hiver, les obstacles s'accumulent pour entraver une circulation qui, malgré son importance — elle a plus que doublé en treize ans, — devrait être fluide. Avec une moyenne journalière de deux mille trois cent soixante-dix véhicules, le tunnel du Mont-Blanc n'est nullement saturé, même si pendant le mois d'août le trafic a dépassé sept mille véhicules par jour l'année dernière.

Avant d'envisager le percement d'un second « tube » à travers la montagne, la société concessionnaire française (S.T.M.B.) souhaite achever l'autoroute Blanche qui devrait drainer depuis Mâcon une partie importante du trafic routier en direction de l'Italie et de l'Europe du Sud, et ainsi se prévenir contre l'ouverture du tunnel du Fréjus en Savoie, prévue en 1981.

Pourtant, ce bel ensemble autoroute-tunnel risque à tout moment de se « gripper » si des mesures ne sont pas prises très vite et si une collaboration efficace ne s'instaure pas entre les administrations française et italienne du tunnel, mais aussi entre les deux Etats concernés.

Les huit derniers mois d'exploitation du tunnel sont à cet égard extrêmement révélateurs. L'ouvrage fut fermé ou seulement interdit aux poids lourds à de nombreuses reprises en raison d'inondations, puis de brusques chutes de neige, de l'engorgement des services douaniers sur la plate-forme italienne du tunnel, ou tout simplement à l'occasion de grèves. Le tunnel a été fermé cinquante heures en octobre 1977, cent heures en novembre, quatre-vingt-six heures en décembre et près de quatre cents heures au cours des trois premiers mois de l'année 1978.

Le scénario est toujours le même : le trafic s'interrompt brusquement, plusieurs dizaines de semi-remorques s'immobilisent le long de la route d'accès au tunnel. Très vite la voie est saturée. Quarante kilomètres plus bas, à Cluses, on bloque tous les poids lourds. L'autoroute Blanche est réquisitionnée par le préfet de la Haute-Savoie: Cinq cents, parfois mille camionneurs se préparent à vivre plusieurs heures, et même plusieurs jours, dans leurs cabines. Un service d'autocars ravitaillera les « sinistrés ». L'Union internationale des transporteurs routiers a demandé à plusieurs reprises qu'un plan d'urgence soit établi entre les autorités françaises et italiennes pour permettre le rétablissement rapide du trafic. Dans ce domaine, il semble que chacun subisse la loi de son partenaire. Les routiers sont toutefois catégoriques pour affirmer que les difficultés proviennent, en plus grand nombre, du côté italien.

Les douaniers sur la sellette

Autre sujet de tension entre la France et son voisin : les contrôles douaniers. Il y a cinq ans, d'un commun accord, les douanes françaises et italiennes décidaient de créer deux autoports, l'un à Cluses, l'autre à Aoste, pour « traiter » le trafic commercial et ne laisser subsister au tunnel que le contrôle des personnes et des cabines des poids lourds. Mais la douane italienne a maintenu ses contrôles sur la plate-forme du tunnel, ce qui entraîne une double vérification, d'innombrables tracasseries administratives, mais surtout des embouteillages et de fréquentes interruptions de trafic répercutées du côté français. « Nous assistons à une opération déguisée de freinage des importations », constate un transporteur routier dont les quatre camions ont totalisé cet hiver dix-sept jours d'immobilisation forcée.

A la préfecture de la Haute-Savoie, comme dans les bureaux de la Société du tunnel sous le Mont-Blanc (S.T.M.B.), on évite, par des propos trop violents, d'envenimer l'atmosphère entre les deux plates-formes française et italienne. M. Alain Gerolami, préfet de la Haute-Savoie, reconnaît d'autre part qu'on a essayé cette année d'« équilibrer le trafic entre les deux pays ». Le poste de police français situé sur la plate-forme italienne du tunnel n'autorisait le départ des camions se rendant en France qu'en fonction du nombre de poids lourds pénétrant en Italie. M. Gerolami estime toutefois que « la fragilité de la voie internationale tient essentiellement aux abords français et italiens du tunnel ».

Du côté français, l'autoroute Blanche débouche, en effet, sur un goulet d'étranglement. A partir de la ville du Fayet commence une route de montagne étroite et sinueuse longue de 17 kilomètres. Les travaux de la voie express Le Fayet-Les Houches ont débuté en septembre 1977 par la construction des premières piles d'un viaduc de 1 470 mètres de longueur reposant sur des piles creuses, dont la hauteur varie entre 20 et 68 mètres. Les travaux dureront au moins jusqu'en 1984 pour atteindre Les Houches.

Côté italien, on s'est contenté d'apporter quelques légères modifications au tracé de la route nationale Courmayeur-Aoste, déjà totalement inadaptée au trafic. Certains camionneurs excédés par les difficultés accumulées tout au long de l'itinéraire du Mont-Blanc se demandent s'ils ne choisiront pas, l'hiver prochain, l'ancienne route de Vintimille, située 400 kilomètres plus au sud...

CLAUDE FRANCILLON.

URBANISME

RALENTISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET ENDETTEMENT EXCESSIF

Les cinq villes nouvelles d'Ile-de-France vont devoir réduire leurs ambitions

M. Valéry Giscard d'Estaing inaugure ce mardi 20 juin l'Ecole du Trésor située dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Ce même jour le conseil régional d'Ile-de-France se réunit pour étudier le rapport préfectoral sur les garanties d'emprunt aux villes nouvelles. Chaque année les élus saisissent ainsi l'occasion de provoquer un débat sur l'avenir de ces agglomérations dont la naissance et l'évolution suscitent bien des polémiques. Faut-il réduire les programmes et les ambitions de ces villes nouvelles ?

Créées au moment où l'Ile-de-France devait, selon les projections démographiques, compter seize millions d'habitants, pour accueillir et endiguer les nouveaux banlieusards, les villes nouvelles ont-elles encore quelques chances de se développer alors qu'on sait que la population de la région parisienne ne dépassera pas, dans les années 1985-1990, dix millions d'habitants ? Telle est la question que ne manqueront pas de se poser les élus.

Les cinq villes nouvelles (1) devaient en effet accueillir chacune plusieurs centaines de milliers d'habitants (cinq cent mille environ). Même si aucun objectif chiffré de population ne leur avait été fixé par le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), les grands équipements de ces agglomérations ont été calibrés dans cette perspective et les programmes de logements définis dans ce cadre. Or la population de la région, loin d'augmenter, se stabilise.

Le rythme de croissance de ces villes doit répondre aux besoins en Ile-de-France : voici quelques années, 100 000 habitations étaient construites chaque année dans la région. En 1978, 70 000 logements seulement auront été livrés. Les études menées actuellement à la préfecture de région, prenant l'hypothèse d'une stabilisation de la population, misent sur un rythme de construction de 50 000 logements par an au cours des années à venir. Les départements de la petite couronne, désormais « protégés » par des POS (plans d'occupation des sols) restrictifs, ne pourraient en accueillir que 20 000. Les villes nouvelles devraient mettre en chantier 12 000 logements par an, soit un peu plus de 2 000 par ville nouvelle (alors que les perspectives avaient été initialement fixées à 23 000).

Cette diminution des programmes immobiliers ne risque-t-elle pas d'occasionner des difficultés financières aux syndicats communautaires d'aménagement (S.C.A.), qui groupent les communes des villes nouvelles ? Si, à l'évidence, les grands équipements, l'Agora d'Evry par exemple, qui sont utilisés par une population de quelque 300 000 habitants, ne devraient, juridiquement, être payés que par quelques milliers de nouveaux habitants. Dans chaque ville, une poignée de pionniers devraient ainsi supporter le coût de fonctionnement des équipements et des services conçus pour plusieurs dizaines de milliers de personnes. En attendant l'arrivée des nouvelles populations, les S.C.A. vivent aujourd'hui grâce à des subventions de l'Etat, mais il faudra bien un jour que les villes nouvelles soient régies par le droit commun et deviennent des communes ou des groupes de communes comme les autres.

Le « mea culpa »

D'autre part, le montant total des emprunts des villes nouvelles atteint déjà 830 millions de francs. Quelle sera l'attitude financière du conseil régional ? « *Nous garantissons les emprunts des villes nouvelles*, déclare M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional. *Nous avons donc notre mot à dire. Nous avons obtenu la réunion d'une commission de concertation entre les élus et les pouvoirs publics, qui étudie agglomération par agglomération l'avenir de ces villes. A l'automne, nos travaux seront terminés et devront déboucher sur une « fiche signalétique » définissant très précisément les objectifs, le programme et un rythme de développement équilibré pour chaque agglomération. Mais il nous semble déjà acquis que le chiffre de 200 000 habitants, fixé il y a plus de deux ans par M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, responsable de l'aménagement du territoire, ne sera pas atteint pour plusieurs d'entre elles ; une révision des programmes devra être envisagée. C'est à ce prix que les élus accorderont leurs garanties aux emprunts des villes nouvelles.* »

Le conseil régional a d'ailleurs décidé ce mardi 20 juin de surseoir à la décision d'accorder sa garantie à l'emprunt concernant le « troisième secteur » de Marne-la-Vallée.

Les cinq villes nouvelles sont un peu le *mea culpa* des pouvoirs publics, qui ont construit La Courneuve, Chanteloup-les-Vignes et Grigny. Elles représentent une tentative pour aménager une banlieue équilibrée sociologiquement, géographiquement, économiquement. On y a programmé tout ce qui manque dans les grandes cités lancées dans les années 60 : espaces verts, zones de loisirs, d'emplois, transports collectifs, équipements divers.

Tous ces efforts coûtent cher ; comment dès lors s'étonner que certains élus se demandent pourquoi cette banlieue-là est mieux traitée que les autres ? Mais les villes nouvelles ont une autre fonction : elles cherchent à éviter le « mitage » de l'Ile-de-France, et la création anarchique de pavillons dans les zones (encore) vertes. C'est la banlieue gâtée mais aussi la banlieue domestiquée et, à ce titre-là, elles méritent aide et assistance.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Marne-la-Vallée, Evry, Melun-Sénart, Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise.

FAITS ET PROJETS

Circulation

● *Tours : pont provisoire le 1er juillet.* — Deux mois après l'effondrement du pont Wilson à Tours (*le Monde* du 11 avril), la construction du pont Bailey, de 400 mètres, est en cours d'achèvement. Le pont provisoire sera définitivement ouvert à la circulation le 1er juillet pour les grands départs. Le pont comptera deux voies et sera interdit aux véhicules de plus de 15 t.

D'autre part, il est désormais acquis que l'ancien pont ne pourra être reconstruit.

Environnement

● *Seveso : information judiciaire.* — A la suite des plaintes déposées en justice par les habitants de la région de Seveso et par les ouvriers ayant participé aux opérations de décontamination, une information judiciaire a été ouverte contre le maire de la commune de Desio (voisine de Seveso), six fonctionnaires et trois directeurs de société de décontamination. Ils sont accusés de faux en écriture et abus de pouvoir. — (A.F.P.)

Transports

● *Un petit pétrolier responsable de l'échouage de l'« Amoco-Cadiz » ?* — Devant la commission d'enquête du gouvernement libérien siégeant à Londres, M. Pasquale Bardari, le commandant du pétrolier *Amoco-Cadiz* qui provoqua une marée noire sur les côtes bretonnes, il y a trois mois, a révélé qu'un petit pétrolier l'avait obligé à se rapprocher des côtes françaises, « *en violation des règlements du trafic maritime* ». D'autre part, le commandant a formellement reconnu n'avoir pas alerté les autorités maritimes de Brest lorsque la commande du gouvernail tomba en panne — comme l'affirmait l'administration française — ce que démentaient l'armateur de l'*Amoco-Cadiz* et les autorités libériennes. — (A.F.P.)

هكذا من الأصل



SME

MENT DÉMOGRAPHIQUE
ETTEMENT EXCESSIF

nouvelles d'Ile-de-France
réduire leurs ambitions

FAITS ET PROJETS

Circulation

Environnement

Transports



Le Monde

économie

NÉGOCIATIONS ET CONFLITS SOCIAUX

Sous la cendre...

(Suite de la première page.)

Dans les ateliers de la défense nationale, le mouvement se resserre ou s'étend selon les régions. Aux aciéries de Pompey, les ouvriers des hauts fourneaux, apparemment résolus à ne pas céder, ont repris le travail. Chez Moulinex, la grève partie d'Alençon vient de gagner les établissements normands de Fresnay-sur-Sarthe, Mamers, Mayenne et Caen-Cormeilles, revenant ainsi à son point d'origine, puisque les outilleurs de cette usine avaient été les premiers à démarrer en mai.

Dans tous ces conflits, comme c'est le cas à la Manufacture d'armes de Saint-Etienne, aux services d'embouteillage de la la Compagnie fermière de Vichy, au métro de Lyon, les grévistes réclament l'augmentation des salaires, souvent par une majoration uniforme de 300 F.

Devant le ralentissement des hausses de salaires, ils réclament fréquemment la cinquième semaine de congés payés ou des primes de vacances. Ailleurs, ce sont les conditions de travail qui sont mises en cause.

S'ils restent localisés, ces conflits prennent généralement une forme très dure, l'occupation des lieux étant fréquente.

M. Edmond Maire s'interrogeait lundi sur le jeu que mène le C.N.P.F. Le champ des discussions entre le patronat et les syndicats se rétrécit, en effet, comme une peau de chagrin. Lundi, la rencontre sur l'indemnisation du chômage entre le C.N.P.F. et les confédérations syndicales a fortement déçu ces dernières (à l'exception de la C.F.D.T.) ; les discussions sur les salaires, renvoyées aux chambres patronales, ne sont ouvertes que dans une quarantaine d'entre elles, sur quatre-vingts. Débutées très tardivement, elles ont tourné court dans les banques et le textile artificiel.

Les pouvoirs publics multiplient pour leur part, décisions unilatérales ou atermoiements. Le 19 juin, les mineurs sont sortis fort désappointés de leur rencontre avec la direction des Charbonnages : les propositions qui leur ont été faites ne prévoient en réalité qu'un simple maintien du pouvoir d'achat ; une progression dépendrait d'une majoration de 0,6 % de la masse salariale liée aux performances de l'entreprise. Dans la fonction publique, le secrétaire d'Etat compétent, après s'être décommandé, n'a pas encore fixé de rendez-vous aux fédérations de fonctionnaires.

L'inquiétude monte, même parmi les syndicats les moins enclins à l'impatience. M. Bergeron et le comité confédéral F.O. s'alarment de voir *« les négociations traîner ou s'interrompre »*. La C.F.T.C. se demande *« si le gouvernement mesure bien les limites du supportable »*. A la C.G.C., M. Marchelli traduit l'amertume des cadres quand il dit que M. Charpentié, président de sa centrale, *« s'est fait rouler par M. Barre »*. M. Edmond Maire, tout en restant fidèle à sa tactique de négociation à tout prix, et en assurant qu'il ne *« refluera pas vers la politique »*, estime que le gouvernement s'en remet pour tout au patronat.

Le réveil social, ajoute-t-il, ne s'arrêtera pas au 1er juillet. C'est bien l'avis de la C.G.T. A diverses reprises, M. Séguy a d'ailleurs répété : *« Nous investissons pour l'automne. »* En attendant, le feu couve sous la cendre, tandis que des tribunaux — à Versailles et Alençon notamment — ordonnent l'évacuation d'usines occupées, tout en enjoignant aux directions d'entreprises de négocier.

JOANINE ROY.

M. Maire : le C.N.P.F. « a pris une lourde responsabilité en refusant de donner des consignes » à ses fédérations

Le réveil social est pour une large part l'œuvre de l'orientation prise par la C.F.D.T., a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., en commentant devant la presse, le 19 juin, les travaux du bureau national de la centrale réuni à la fin de la semaine précédente. *« Nous entendons obtenir des résultats significatifs immédiatement »*, a-t-il dit, soulignant la volonté de la C.F.D.T. d'impulser *« une action de masse positive et déterminée »*. M. Maire estime que la C.F.D.T. a été la seule organisation syndicale *« à proposer une ligne d'action au lendemain des élections »*. *« Nous sommes encore les seuls, et nous ne souhaitons pas longtemps rester seuls »*, a-t-il conclu. Le bureau de la C.F.D.T., entre autres questions, devait confirmer le bien-fondé du « recentrage » de la tactique confédérale.

Les délégués ont critiqué le C.N.P.F. qu'ils accusent de faire traîner les négociations en longueur, *« rien ne permettant de dire qu'elles pourront être positives »*. L'organisation patronale, a dit M. Maire, *« a pris une lourde responsabilité en refusant de donner des consignes à ses chambres patronales ou de discuter avec les syndicats pour fixer le cadre des discussions. (...) Le premier résultat de ces discussions va se solder par un accroissement des disparités, dans la mesure où les chambres patronales des secteurs les plus défavorisés — et qui sont souvent les moins syndicalisés — ne feront rien »*.

D'autre part, le secrétaire général de la C.F.D.T. a rendu publique les propositions de modifications de la commission exécutive de la confédération, qui seront décidées au prochain congrès, en 1979. MM. Jacques Moreau (secteur politique), René Decaillon (secrétaire général adjoint) et René Salanne (secteur international) ne demanderont pas le renouvellement de leur mandat. Il semble que soit acquise l'entrée de M. Jacques Cherèque, secrétaire général de la fédération de la métallurgie.

La première réunion entre le C.N.P.F. et les syndicats

Les « 90 % », point sensible des négociations sur l'indemnisation du chômage

La première réunion entre le C.N.P.F. et l'ensemble des organisations syndicales, relative à la révision du système d'indemnisation du chômage, a consisté, pendant près de quatre heures, lundi 19 juin, en un vaste « tour de table ». Les prochaines dates de rencontre ont été fixées au lundi 26 juin à 18 h. 30 et au lundi 3 juillet à 15 heures.

« Ces discussions ne laissent rien présager de positif », a déclaré M. Oswald Calvetti (C.G.T.), au terme de cette première réunion. Le responsable cégétiste a estimé que le C.N.P.F. voulait s'en tenir au volume global actuel des prestations, alors que le chômage ne cesse d'augmenter, et il a reproché aux dirigeants patronaux de vouloir *« porter atteinte à certaines allocations, notamment aux 90 % »*. La C.G.T., a-t-il dit, *« s'y opposera de toutes ses forces »*.

M. Antoine Faesch (F.O.) s'est également montré *« pessimiste »* sur l'issue des négociations, soulignant qu'il n'était pas question de *« remettre en cause les droits actuellement accordés aux chômeurs »*.

En revanche, la délégation C.F.D.T. a indiqué que *« la discussion avait été plutôt positive »*. M. Michel Rolant s'est déclaré favorable à une révision de l'Allocation supplémentaire d'attente (ASA), à condition toutefois que le versement des 90 % du salaire brut soit maintenu pour les travailleurs licenciés pour motif économique qui touchaient un salaire inférieur ou égal à 2 400 F, et que l'on s'engage par ailleurs à revaloriser de façon substantielle les prestations pour les chômeurs qui ne sont actuellement pas ou peu indemnisés.

De son côté, M. Yvon Chotard, qui conduit la délégation patronale, a assuré que le C.N.P.F. entendait *« ne pas se désengager ni faire des économies, mais utiliser de façon plus utile les sommes versées à l'UNEDIC »* et *« ne pas voir cette charge augmenter, car elle aboutit à freiner l'embauche »*. Sur le problème des « 90 % », le vice-président du C.N.P.F. a affirmé que son organisation ne faisait *« aucun préalable »*, ni dans le sens du maintien de l'ASA ni dans celui de sa réduction. Cependant, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a suggéré, lundi 19 juin à Angoulême, nous indique notre correspondante, de plafonner à 70 % l'ASA afin d'améliorer l'indemnisation de ceux qui ne perçoivent que 35 % de leur salaire antérieur.

Un point de convergence a enfin été noté au cours de cette première réunion : le C.N.P.F. et l'ensemble des organisations syndicales ont estimé que l'Etat devait prendre une part plus importante dans le financement des aides aux chômeurs, avec une répartition plus équitable des charges entre les pouvoirs publics et l'UNEDIC. En 1958, l'Etat assumait 50 % des dépenses ; il n'en assure plus que 22 % aujourd'hui, et, en huit ans, la cotisation UNEDIC, payée à 80 % par les entreprises et à 20 % par les salariés, est passée de 0,80 % à 3 % de la masse salariale, soit de 4 à 18 milliards de francs.

● *A Paris*, trois cents salariés de Manufrance venus en délégation ont réclamé lundi au premier ministre une aide financière *« qui ne soit pas conditionnée par un plan de liquidation »* de l'entreprise.

A Avignon

UN ESCROC A L'INDEMNISATION DE CHOMAGE EST ARRÊTÉ

(De notre correspondant.)

Avignon. — Curieuse affaire que celle qu'ont dénouée ces jours derniers les gendarmes de la brigade d'Apt et ceux de la brigade de recherche d'Avignon. Les premiers nommés, qui devaient enquêter sur une affaire de menaces, ont découvert qu'un homme âgé de trente-cinq ans Gérard Blanc, domicilié à Apt, touchait des ASSEDIC une allocation de chômage d'environ 5 000 francs par mois, ce qui leur parut énorme eu égard aux précédentes activités de l'intéressé. Poussant plus loin leur investigation, ils découvrirent toute une affaire d'escroquerie dont ils saisirent la brigade de recherches d'Avignon.

Un individu de Marseille « cerveau » de l'affaire — actuellement en fuite — avait créé une société fictive, mais régulièrement déclarée. Il pouvait alors établir au nom de diverses personnes des bulletins de salaires tout aussi fictifs, se rapportant évidemment à des salaires très élevés, et rédiger des lettres de licenciement aux intéressés ; ceux-ci, munis de toutes ces pièces, pouvaient bénéficier des allocations de chômage ASSEDIC (90 % du montant du dernier salaire). Le « cerveau » marseillais se faisait remettre 50 % des sommes perçues par ceux auxquels il rendait ces services.

L'enquête a permis aux gendarmes de la brigade des recherches d'arrêter Gérard Blanc et d'identifier entre ce dernier et le « cerveau » un intermédiaire, Michel Caneri, trente et un ans, de Roussillon, ainsi qu'une femme âgée de trente-huit ans demeurant à Avignon, qui ont été placés sous contrôle judiciaire. — *(Intérim.)*

UNE USINE FERMÉE POUR NON RESPECT DES NORMES DE SÉCURITÉ

(De notre correspondant.)

Epinal. — Le président du tribunal de grande instance de Saint-Dié (Vosges) a pris le 15 juin, à la requête de l'inspecteur du travail, une ordonnance en référé exceptionnelle. Il a ordonné la cessation de toute activité à l'établissement Aeschlimann de Corcieux (serrurerie et traitement de surface des métaux) tant que des mesures n'auront pas été prises pour que soient assurées l'hygiène et la sécurité des vingt employés. Il a en outre mis à la charge de l'entreprise le paiement des salaires correspondant au temps d'arrêt. L'inspecteur du travail, M. Dubuis, avait été amené à saisir la justice à la suite des refus répétés du directeur de procéder à la remise en état des installations. Un délai de deux mois lui avait été accordé le 3 mars.

Installée dans une usine textile désaffectée depuis quatre ans, la société utilisait sans véritable protection pour les ouvriers des produits extrêmement toxiques nécessaires au chromage et au zingage. En outre, les appareils de levage, ainsi que les cabines de peinture, ne répondaient pas aux normes requises. A la suite de la décision du juge, le directeur a menacé de fermer définitivement son affaire. — Y. C.

DURCISSEMENT DU CONFLIT A L'USINE RENAULT DE FLINS

- Neuf mille salariés sont mis en chômage technique
- Le tribunal de Versailles ordonne l'expulsion des grévistes

Le conflit des usines Renault s'est brusquement durci à Flins. A la requête de la Régie, la cour d'appel de Versailles a en effet ordonné mardi matin 20 juin l'expulsion des grévistes qui, depuis le 25 mai, occupent l'atelier des grandes presses. D'autre part, quelque neuf mille ouvriers de cette unité des Yvelines (vingt mille salariés) devaient être mis en chômage technique ce même jour, à partir de 14 heures pour l'équipe de l'après-midi (le Monde *du 20 juin, dernière édition).*

Tous les ateliers de montage de la R 5 et de la R 18 sont touchés par cette mesure. Celle-ci avait été annoncée lundi après-midi lors d'une réunion extraordinaire du comité d'établissement, peu après l'échec de la deuxième rencontre entre la direction et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., en présence d'une délégation d'une dizaine d'O.S. (ouvriers spécialisés) de l'atelier des presses. Selon la Régie, l'occupation de cet atelier depuis le 25 mai, par environ trois cent cinquante grévistes, a entraîné une rupture de l'approvisionnement des chaînes de montage, motivant une mesure que les syndicats qualifient de « coup de force » et de « lock-out ». Pour répondre aux revendications des O.S. des presses — en majorité des immigrés — la direction avait notamment renouvelé des propositions déjà faites précédemment, aboutissant à faire passer des tests pour l'accès à la qualification P 1 (ouvrier professionnel de première catégorie), à une centaine d'O.S. Ce chiffre avait été jugé insuffisant par ses interlocuteurs, mais la direction avait refusé d'aller au-delà.

La cour d'appel de Versailles a d'autre part confirmé mardi le médiateur, M. Stéphane Thouvenot, dans le rôle qui lui avait été fixé par une ordonnance rendue le 12 juin par le juge des référés du tribunal de grande instance. Ce médiateur, qui s'est rendu dès mardi matin à Flins, a rencontre les deux parties pour tion négociée. Il a renouvelé son appel en faveur d'une reprise des discussions, mais la direction a posé comme condition le retrait des grévistes de l'atelier de presse.

Mardi matin, indique notre correspondant, les ouvriers occupaient toujours les ateliers des grandes presses et, selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., ne semblaient pas disposés à quitter leurs machines avant l'intervention des forces de l'ordre.

● *Quatre cents patrons pêcheurs* ont déposé, lundi 19 juin, leur rôle d'équipage aux affaires maritimes du département de la Charente-Maritime pour protester contre la nouvelle réglementation de la pêche côtière. C'est une affaire de maillage des filets qui est à l'origine du différend. La commercialisation porte sur la taille marchande des poissons. — *(Corresp.)*

● *Accidents mortels du travail.* — Près de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), où un ouvrier de trente ans, M. Michel Gauthy, a été écrasé par une trémie en construction, sur un chantier de l'entreprise Colas ; à la raffinerie ELF-ANTAR de Feyzin (Rhône), où un ouvrier de cinquante ans, M. Bataille, a fait une chute alors qu'il travaillait à l'entretien d'une unité de craquage.

● *Les secrétaires départementaux du R.P.R.*, réunis samedi 17 juin à Paris, se sont fait l'écho *« de l'inquiétude croissante de la population à propos de la situation économique et de l'accroissement du chômage »*, selon M. Charles Pasqua, conseiller à l'organisation du R.P.R., qui rendait compte des travaux.

Il a indiqué que le conflit qui oppose la mairie de Paris à l'Etat avait également été évoqué par plusieurs secrétaires départementaux qui assument des responsabilités locales.

LOGEMENT

A trois jours de son ouverture
LE SALON DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT EST ANNULÉ

Le Salon du logement et de l'habitat, qui devait se tenir du 23 au 28 juin au Palais des congrès à Paris, a été annulé. Selon les responsables du GOA (Groupe d'organisation et d'animation) qui avait pris l'initiative de cette manifestation, *« ce salon a été la victime de rumeurs malveillantes qui rendent sa réalisation impossible. La surface de notre cabinet est en effet insuffisante pour faire face à un climat de méfiance qui règne depuis quelques semaines et qui a engendré, d'un côté de nombreuses défaillances de la part des exposants et, de l'autre, des exigences démesurées de la part des fournisseurs »*.

Cette manifestation devait comprendre, outre le Salon « Immobilia » consacré à l'accession à la propriété, le Salon « Renova » traitant de la réhabilitation, et le Salon « Habitat et énergie », un forum national sur la participation des habitants, baptisé « Alpha-Ville ».

● *L'affaire du Toit familial à Castres.* — M. Marc Saramitte, ancien comptable de la société, a été inculpé, comme l'ancien gérant, M. André Marcouyre (*le Monde* du 20 juin), d'abus de biens sociaux, de faillite simple et frauduleuse, de présentation de faux bilan et de non-convocation d'assemblée extraordinaire. Le Toit familial avait déposé son bilan en décembre dernier.



ÉNERGIE

Une faible hausse du prix du pétrole semble inévitable à la fin de l'année

De notre envoyé spécial

Genève. — *« La hausse des prix du pétrole en 1979 sera faible, si tant est qu'il y ait une hausse »*, a affirmé, lundi 19 juin à Genève, le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, qui s'est déclaré favorable à une augmentation *« par petites doses, de l'ordre de 1 à 2 % deux ou trois fois par an »*, cela *« pour éviter toute spéculation de la part des compagnies pétrolières »*.

Le prix du pétrole n'a d'ailleurs pas été discuté lors de la cinquante et unième conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Il était donc logique que le prix du brut soit maintenu à son niveau actuel de 12,70 dollars pour le baril de référence. Les ministres ont principalement cherché à se prémunir contre la dévalorisation du dollar, *« la fluctuation des taux de change les préoccupant profondément »*, souligne le communiqué final. La création d'un comité d'experts à un haut niveau chargé d'élaborer des propositions à ce sujet apparaît non pas tant comme une manœuvre dilatoire, selon la formule algérienne, que comme le résultat de l'échec des ministres à trouver une solution — autre que la hausse des prix dont l'Arabie Saoudite ne voulait pas — à l'érosion de leurs revenus.

« Nous n'avons pas une idée très claire de ce que nous pouvons faire », avouait le ministre vénézuélien, M. Hernandez Acosta. *« Ce n'est pas facile. Plus tard, peut-être, nous établirons une mesure mécanique. Mais ne parlons pas d'indexation. »* La fixation du prix du pétrole à partir d'un panier de monnaies a paru compliquée et inefficace, le cheikh Yamani ajoutant que cela n'encourageait pas les Américains à prendre les mesures nécessaires au soutien de leur monnaie. Or, les Saoudiens tiennent à un dollar fort. Leur ministre du pétrole ne cesse de répéter : *« Beaucoup de nos investissements sont en dollars. Nous avons le sens de nos intérêts. »*

De nombreux ministres, même s'ils ne l'avouent pas, doivent partager l'analyse du cheikh Yamani, selon laquelle à long terme le dollar doit remonter puisque *« c'est une devise forte fondée sur une économie forte »*.

La seule solution serait-elle dans une hausse des prix? Algérie Presse Service écrit, après la réunion de Genève : *« L'approche raisonnable et la plus logique est de procéder à un réajustement du prix de base sur la formule qui donne une estimation moyenne des pertes dues à l'érosion. »*

A en croire la plupart des chefs de délégation, un tel ajustement sera inévitable à Abou-Dhabi lors de leur prochaine réunion, le 16 décembre. Même si la hausse est faible puisque les Saoudiens en ont décidé ainsi. Mais un facteur sera déterminant : la discrétion de l'autre grand, l'Iran, remarquable depuis dix-huit mois (date de la hausse précédente), durera-t-elle ?

BRUNO DETHOMAS.

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont augmenté de 4 % en mai, l'indice se situant à 304,9 contre 293,2 en avril (base 100 en 1968). Cette hausse, qui marque un renversement par rapport aux mois précédents, devrait se poursuivre, puisque fin mai l'indice se situait à 320,1. En un mois, les matières premières alimentaires ont augmenté de 4,6 % et les matières premières industrielles de 3,2 %.

MONNAIES

LA PRÉPARATION DU CONSEIL EUROPÉEN DE BRÊME

Les Neuf confirment leur volonté de relance d'une coopération monétaire

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — *Réunis lundi 19 juin à Luxembourg, les ministres des finances des Neuf ont préparé le Conseil européen, qui se tiendra les 6 et 7 juillet à Brême, en examinant les conditions d'une relance de la coopération économique et monétaire dans la C.E.E. Apparemment, la volonté d'aller de l'avant, surgie début avril au conseil européen de Copenhague, subsiste et semble même reposer aujourd'hui sur une assise plus large qu'alors.*

Toutefois, le travail de débroussaillage auquel se sont livrés les ministres donne peu de lumière sur la nature des décisions qui pourraient être prises à Brême. C'est, à l'évidence, une affaire que les chefs de gouvernement, et singulièrement MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, qui devraient se rencontrer le 23 juin (voir ci-dessous), *se réservent de traiter directement, les rouages de la Communauté étant confinés dans un rôle annexe.*

A Copenhague, le chancelier Schmidt avait fait sensation en proposant à ses collègues de réactiver la coopération monétaire. C'était là un langage surprenant, puisque, depuis deux ans, le chancelier fédéral s'était toujours montré sceptique sur les chances de créer une zone de cohésion monétaire dans la C.E.E., tant que les Etats membres n'auraient pas réduit les écarts existant entre les « performances » économiques respectives. Ce revirement s'expliquait par la constatation que l'instabilité monétaire actuelle rendait précaire toute politique de croissance.

A l'époque, seul M. Giscard d'Estaing avait été mis dans la confidence des intentions du chancelier Schmidt, auquel il apporta son plein appui. Les autres, un peu éblouis par cette déclaration d'intention pro-européenne du pays le plus puissant de la Communauté, avaient applaudi de confiance, avec cependant quelques réticences du côté britannique : agacement de ne pas avoir été « mis dans le coup » et crainte que la politique de stabilisation des taux de change ainsi préconisée n'ait comme principale conséquence d'interdire l'effort de relance et de lutte contre le chômage jugé prioritaire à Londres. Comme pour justifier ces réticences, le chancelier Schmidt, toujours à Copenhague, ne souscrivait que du bout des lèvres à une déclaration indiquant qu'il convenait que le rythme moyen annuel de croissance dans la C.E.E. atteigne 4,5 % à la mi-1979.

Depuis, l'engagement politique du chancelier fédéral — clé de toute l'affaire — a été confirmé. La R.F.A. estime toujours opportune la réactivation de la coopération monétaire. Cela a deux conséquences :

● Etablir une meilleure cohésion entre les monnaies de la C.E.E. implique la possibilité d'intervenir pour, le cas échéant, contrer les tendances du marché allant dans le sens de la dispersion ; l'Allemagne fédérale est prête à mettre des crédits à la disposition des pays à monnaie faible pour faciliter ces interventions ;

● La cohésion monétaire des Etats membres de la C.E.E. sera d'autant mieux assurée que l'économie des pays les plus fragiles sera consolidée. Pour les aider à y parvenir et pour décider les Anglais à jouer le jeu, la R.F.A. est prête à taire ses réticences et à accepter l'idée de donner un coup de fouet à l'activité économique.

Depuis Copenhague, les institutions de la Communauté, parce qu'il ne pouvait pas en être autrement, en sont saisies du dossier. Le comité des gouverneurs des banques centrales et le comité monétaire des Neuf ont remis des rapports où ils explorent les formes que pourrait prendre la coopération monétaire européenne.

Le comité monétaire a retenu, à titre d'exemple, trois hypothèses correspondant à des niveaux d'ambition différents : plus le degré de cohésion monétaire recherchée sera élevé, plus les contraintes — c'est-à-dire la perspective d'avoir à intervenir sur le marché pour soutenir la monnaie — seront grandies pour les pays à économie fragile (Royaume-Uni, Italie, France), plus l'effort de solidarité — sous forme de crédits — à consentir par les pays à économie forte, surtout l'Allemagne fédérale, sera important.

Le conseil des ministres des Neuf a examiné très superficiellement ces rapports. Il semble que l'hypothèse la moins ambitieuse n'ait guère trouvé d'amateurs. Toutefois, M. Monory a expliqué que *« toutes les options restent ouvertes »*.

L'instance opérationnelle de préparation du conseil européen de Brême serait un comité composé du gouverneur de la Banque de France, M. Clapier, d'un Allemand, M. Schuhlmann, conseiller à la chancellerie, et d'un Anglais, M. Kozen. On dit parfois que ce comité des « sages » ne serait pas lui-même dans l'intimité complète du projet initial qui resterait franco-allemand.

Les ministres considèrent comme acquis que des progrès significatifs seront enregistrés à Brême ; mais ils expliquent que, au moins dans le domaine monétaire, il ne s'agirait encore que d'orientations à approfondir ensuite par les institutions de la C.E.E., avant d'aboutir à l'adoption d'un nouveau système commun de changes. Ce nouveau délai, sans doute techniquement nécessaire, permettrait de surcroît d'examiner avec les Américains, au sommet occidental de Bonn les 16 et 17 juillet, s'ils sont disposés à suivre la voie tracée par la Communauté et à coopérer à un effort général de stabilisation des monnaies.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. GISCARD D'ESTAING ET LE CHANCELIER SCHMIDT SE RENCONTRERONT VENDREDI A HAMBOURG

M. Hunt, le porte-parole de l'Elysée, a confirmé, mardi 20 juin, que M. Giscard d'Estaing se rendra le vendredi 23 à Hambourg pour avoir un dîner de travail à la résidence du chancelier Schmidt. Cet entretien est destiné à préparer aussi bien le « sommet » européen de Brême, les 6 et 7 juillet, que celui des nations industrialisées qui se tiendra les 16 et 17 juillet à Bonn.

M. Schmidt, rappelle d'autre part notre correspondant en R.F.A., Jean Wetz, a déjà reçu à la fin de la semaine dernière le président du conseil italien, M. Andreotti. Il rencontrera le premier ministre britannique, M. Callaghan, dans les premiers jours de juillet, après son voyage en Zambie et au Nigeria. Ce mardi, le président du conseil luxembourgeois, M. Thorn, est attendu à Bonn.

La situation de l'économie mondiale, la politique monétaire internationale, la politique occidentale en matière d'énergie, la lutte contre le chômage et le protectionnisme devraient fournir les principaux thèmes des conversations franco-allemandes. Il est probable aussi que MM. Schmidt et Giscard d'Estaing passeront en revue les problèmes de la détente et les derniers développements en Afrique.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep +	ou Dep −	Rep +	ou Dep −	Rep +	ou Dep. −
$ E.-U	4,59	4,5950	— 22	+ 3	— 47	— 18	— 175	— 105
$ can ...	4,1020	4,1050	— 15	+ 15	— 35	— 7	— 165	— 75
Yen (100)	2,17	2,1850	+ 75	+ 100	+ 155	+ 195	+ 450	+ 520
D M. ..	2,1980	2,2020	+ 70	+ 95	+ 150	+ 185	+ 305	+ 570
Florin ...	2,0520	2,0560	+ 50	+ 70	+ 100	+ 130	+ 290	+ 350
F B (100)	14,04	14,05	+ 280	+ 370	+ 440	+ 670	+1220	+1660
F S ..	2,4310	2,4360	+ 130	+ 155	+ 245	+ 280	+ 745	+ 815
L (1 000)	5,3450	5,3360	— 240	— 175	— 495	— 375	—1675	—1380
£	8,43	8,4420	— 350	— 240	— 615	— 500	—1630	—1405

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M.	3 7/16	3 9/16	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8
$ E.-U	7 11/16	7 13/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16	9	9 1/8
Florin	4 1/4	4 1/2	4 5/16	4 1/2	4 1/2	4 11/16	5 3/16	5 5/16
F B (100)	4	4 3/4	5 1/4	5 1/2	5 1/2	5 3/4	6 1/4	6 1/2
F S .	3/4	1	1 1/8	1 1/4	1 5/16	1 7/16	1 15/16	2 1/16
L (1 000)	10	10 1/4	12 1/2	12 7/8	12 1/2	12 7/8	13 7/8	14 1/8
£	13	14	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4	12 1/4	12 1/2
Fr franç	10 3/4	11	10 3/4	11	10 1/2	10 3/4	10 7/8	11 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

هكذا من الأصل

AFFAIRES

IES

AU CONSEIL EUROPÉEN DE BRÊME

... leur volonté de relance ... monétaire

... notre correspondant

PHILIPPE LEMAITRE

M. GISCARD D'ESTAING ET LE CHANCELIER SCHMIDT SE RENCONTRERONT VENDREDI A HAMBOURG

VIVE REPRISE DES VENTES D'AUTOMOBILES

Un bon marché ne suffit pas...

L'automobile étonne encore. Après quelques mois de flottement, on attendait une reprise du marché, mais pas de cette ampleur : 197 500 voitures vendues en mai, soit près de 33 % de plus qu'en mai 1977 ! Le record absolu, à 1 % près. On n'avait pas vu un tel bond depuis 1976.

Mieux : l'engouement des acheteurs profite pour l'essentiel aux firmes françaises. Pour la première fois depuis très longtemps, la part des marques étrangères sur le marché intérieur est tombée à moins d'un cinquième : 18 % environ en mai (contre 25,4 % un an auparavant). Succès sur toute la ligne pour les constructeurs nationaux.

Il ne faudrait pas pour autant crier au miracle. Le gonflement brutal des ventes en mai est, pour une bonne part, lié à des raisons techniques et conjoncturelles. Depuis la fin de 1977 les acheteurs se « réservaient » pour les nouveaux modèles annoncés par Simca-Chrysler (l'Horizon), Peugeot (la 305) et Renault (la R 18). Le lancement successif de ceux-ci a vite bourré les carnets de commandes, mais les ventes n'ont pas immédiatement suivies. Les constructeurs n'étant pas parvenus à faire face à la demande de ces nouvelles voitures, les délais de livraison ont vite dépassé trois mois. En outre, l'annonce d'une prochaine augmentation de prix des voitures pour l'été a joué un rôle non négligeable dans l'engouement subit des acheteurs. Enfin, le mois de référence (mai 1977) n'était pas excellent. Le taux de progression observé le mois dernier (30 %) devrait donc rester exceptionnel.

Les constructeurs et la plupart des instituts spécialisés sont cependant très optimistes. Sauf accident (grève chez Renault, par exemple), les ventes doivent garder jusqu'à la fin de l'année un fort bon rythme. Au total, l'année 1978 se situerait au moins au niveau record de 1977 (1 906 000 automobiles vendues), « dans la droite ligne des deux dernières années », assure-t-on à la Chambre syndicale.

On est loin des doutes et des alarmes de 1975. Les séquelles de la crise pétrolière devaient, affirmaient alors tous les spécialistes, mettre un terme à l'âge d'or de l'automobile. Après la grande crise, affirmaient-ils, la reprise serait lente, on ne retrouverait jamais les taux de croissance observés au début des années 1970. Il n'en a rien été. Le marché, plus vigoureux que jamais, n'a cessé de démentir depuis plus de deux ans les cris d'alarme des Cassandre. Pourtant, depuis le début de 1974, le prix du « super » a augmenté de 38,2 % et celui des automobiles de 65,3 % ! Sans décourager le moins du monde la fringale automobile des Français.

Les conjoncturistes officiels se frottent les mains. L'automobile continue à « tirer » l'économie (ce secteur a créé depuis deux ans près de deux mille postes supplémentaires de travail). Mais on aurait tort de s'en réjouir sans partage, car trois nuages se profilent déjà qui pourraient à terme, faire de l'industrie automobile, le prochain « malade » de l'industrie, au même rang que la sidérurgie, le textile, les chantiers navals et bien d'autres.

La concurrence est de plus en plus vive de la part des constructeurs japonais. Les succès actuels des modèles français la font paraître bien pâle, mais les firmes nippones jouent d'un écart moyen de prix de revient d'environ 30 % pour tailler des croupières aux européennes sur un certain nombre de grands marchés (Afrique, Asie du Sud-Est, Amérique du Nord), voire sur leur territoire national. Second nuage : la reconversion amorcée des « géants américains » vers les voitures de taille réduite. Elle pourrait inciter General Motors, Ford ou Chrysler à revoir leur stratégie mondiale, déclarant ainsi une « guerre des prix » sur le marché européen à laquelle les firmes européennes auraient peine à résister. Le troisième danger, peut-être le plus grave, est la révolution technologique qui, dans quelques années, fera de l'électronique l'un des principaux fournisseurs de l'automobile. Les firmes européennes ont accumulé dans ce domaine un retard considérable sur leurs concurrents américains et japonais.

Face à ces menaces, les constructeurs européens ne voient qu'une parade : la tactique dite des « mécanos ». Le temps des grandes fusions est terminé, affirme-t-on, commence celui des alliances. Elles visent à construire en commun, grâce à divers accords de coopération passés entre les firmes, un certain nombre d'éléments adaptés ensuite par chacun au profil de ses propres modèles. Cette réponse sera-t-elle suffisante ? Peut-être. A condition qu'elle se développe très vite. On n'en est actuellement qu'aux balbutiements... Forts de leurs succès présents, les constructeurs français — et, à part Fiat, la plupart de leurs collègues européens — hésitent à sauter le pas. Il pourrait à terme leur en coûter gros. Un bon marché ne suffit pas...

VÉRONIQUE MAURUS.

Le Crédit agricole répond aux banques

En réponse à une note récemment diffusée par l'Association française des banques, qui « *semble mettre en question le statut global du Crédit agricole mutuel* » et annonce son projet d'en saisir le gouvernement (*le Monde* du 26 mai 1978), la Fédération nationale du crédit agricole « *tient à apporter sereinement les informations suivantes* » : « *Ce sont les pouvoirs publics — gouvernement et Parlement, — et non l'Association française des banques, qui sont juges des missions du Crédit agricole mutuel : les extensions de compétences successives qui ont marqué l'évolution du Crédit agricole mutuel — financement de l'agriculture, financement des collectivités locales et des activités économiques s'exerçant en milieu rural, financement de l'habitat — ont été décidées par les pouvoirs publics pour répondre à des besoins spécifiques du pays que le Crédit agricole mutuel a été jugé apte à satisfaire convenablement, compte tenu notamment de sa décentralisation et de la carence des systèmes de financement traditionnels.*

» — Le Crédit agricole mutuel collecte actuellement l'épargne aux conditions du marché et sans privilège particulier. Cette collecte est supérieure aux prêts qu'il peut consentir à ses sociétaires parce que son activité de crédit au service de l'agriculture et du développement des régions est momentanément entravée par l'encadrement du crédit. La collecte d'une épargne importante constitue à la fois une mission d'intérêt national pour le financement de l'ensemble de l'économie du pays, et un devoir pour un établissement financier mutualiste soucieux de pouvoir satisfaire les besoins à venir de ses sociétaires, en particulier pour toutes les activités créatrices d'emploi en milieu rural.

» — Le Crédit agricole mutuel est dans l'obligation de placer cet excédent d'épargne auprès des établissements bancaires à un taux fixé en fait par les autorités monétaires, c'est-à-dire la Banque de France.

» — Les soi-disant « privilèges » du Crédit agricole mutuel comportent des justifications et des contraintes importantes souvent fort peu connues : d'abord le Crédit agricole mutuel est une organisation mutualiste, dont les dirigeants sont élus par les trois millions de sociétaires ; sa vocation n'est pas de réaliser des profits mais de rendre des service, principalement en accordant des prêts à des taux très modérés : en minorant volontairement les taux de ses prêts et de ses marges, le Crédit agricole mutuel contribue à une lutte réelle contre l'inflation en abaissant le coût du crédit. C'est pourquoi le Parlement a toujours considéré jusqu'ici que le statut fiscal particulier des organisations mutualistes et coopératives devait lui être appliqué.

» — Enfin, le Crédit agricole mutuel reste le seul grand établissement financier en France dont le champ d'activité soit réglementé de manière aussi rigoureuse par les pouvoirs publics : en un temps où l'accent est à juste titre mis sur la liberté d'entreprendre et sur les bienfaits d'une réelle concurrence, le Crédit agricole mutuel souhaite pouvoir apporter librement sa contribution mutualiste à la conduite d'une économie équilibrée.

» — La véhémence de ses concurrents montre bien que l'action du Crédit agricole mutuel est efficace et de nature à gêner des positions acquises — et bien protégées contre les risques de la libre concurrence, — par une organisation des circuits financiers inadaptés aux évolutions récentes de l'économie. »

Quand I.B.M. s'inquiète de son « image »

Le bœuf qui veut se faire grenouille

De notre envoyé spécial

Cannes. — *Un chiffre d'affaires de 9,86 milliards de francs (+ 12 %), dont 4 milliards à l'exportation ; un effectif qui dépasse vingt mille personnes (dont près de mille emplois nouveaux en 1977) ; une politique délibérée de sous-traitance permettant de faire vivre une centaine d'entreprises ; un montant d'impôt (761 millions de francs) qui fait de la compagnie l'un des principaux contribuables français ; 1,6 milliard de francs d'investissements en 1977 ; une balance commerciale « positive » (1)... autant d'éléments qui devraient faire de M. Jacques Lemonnier, nouveau P.-D. G. de I.B.M.-France, un homme heureux. Or, tel n'est pas le cas, deux points noirs obscurcissant singulièrement l'horizon de la compagnie.*

Le premier a trait à la très faible progression enregistrée en 1977 par I.B.M.-France dans le secteur public et para-public français (qui représente un peu moins de 30 % du chiffre d'affaires). C'est, selon M. Lemonnier, la conséquence directe des engagements de commandes pris par les pouvoirs publics envers C.I.I.-Honeywell-Bull (4 milliards de francs sur quatre ans). « Aujourd'hui, *explique-t-il,* on fausse les choix techniques des utilisateurs des services publics pour suivre les directives du ministère de l'industrie. Nos ingénieurs ne comprennent pas pourquoi le gouvernement favorise des machines importées au détriment de machines construites en France (2). C'est une mauvaise solution pour les utilisateurs. Cette pratique de la garantie de commande est d'ailleurs en contradiction avec les principes de libre concurrence énoncés par le gouvernement depuis quelques mois. »

M. Lemonnier n'est pas loin de penser, comme M. Cassani, président d'I.B.M.-Europe, qu'à la limite il vaudrait mieux transformer la garantie de commande dont bénéficie C.I.I.H.B. en subventions de recherche et développement.

Second point noir pour I.B.M.-France : la « trop grande place qui lui est faite dans le rapport Nora-Minc », *jugé par ailleurs* « très positif ». « Nous sommes trop largement cités. Les auteurs insistent de façon excessive sur notre place dans la télématique, dont nous sommes loin de contrôler tous les domaines. I.B.M. respecte naturellement le monopole des P.T.T. dans les télécommunications. Elle ne fabrique ni satellites, ni fusées. Elle est loin d'être en position de force sans la péri-informatique et le secteur des services... » *Cette humilité affichée ne manque pas d'une certaine saveur quand on sait que les ingénieurs et commerçants d'I.B.M. ne se lassent pas de vanter « la puissance de leur compagnie ». On connaissait la fable de la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf. Il y aura dorénavant l'histoire du bœuf qui voulait se faire aussi petit que la grenouille.*

J.-M. QUATREPOINT.

(1) I.B.M.-France reste toujours d'une grande discrétion sur ces chiffres. D'après certaines indications, le solde positif de la balance commerciale serait plus ou moins « effacé » par le versement de royalties à la maison mère (évaluées à 1 milliard de francs).

(2) Les ordinateurs « 66 » vendus par C.I.I.-H.-B. sont encore, dans leur grande majorité, importés des Etats-Unis, alors que les machines équivalentes 30-32) d'I.B.M. sont montées dans l'usine de Montpellier pour toute l'Europe.

L'ALGÉRIE HÉSITE A S'ENGAGER DANS UNE COLLABORATION AVEC MANUFRANCE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Une délégation algérienne conduite par M. Zekri, directeur de la gestion industrielle de la Sonacom (Société nationale algérienne de constructions mécaniques), est venue lundi 19 juin à Saint-Etienne examiner les possibilités de collaboration avec Manufrance. « *Nous recherchons d'abord un partenaire industriel pour en faire ensuite un partenaire commercial* », a notamment déclaré M. Zekri.

Il n'y a pas eu de contrat signé lundi à Saint-Etienne, contrairement à ce qu'on avait pu laisser entendre (*le Monde* du 20 avril 1978). A l'évidence, la délégation algérienne, qui a pris neuf semaines de réflexion avant de se rendre à la double invitation de la municipalité et de Manufrance, hésite encore à s'engager.

LA B.N.P. RÉALISE LA MOITIÉ DE SES BÉNÉFICES A L'ÉTRANGER

La Banque nationale de Paris (B.N.P.), deuxième banque d'Europe et cinquième du monde, suivant le classement de la revue britannique *The Banker*, réalise la moitié de ses bénéfices dans ses sièges et filiales à l'étranger, « *situation qui n'est pas tout à fait normale* », a précisé, lundi 19 juin 1978, son président, M. Pierre Ledoux, à l'occasion de sa conférence de presse annuelle.

En 1977, les résultats nets de la B.N.P. se sont inscrits en progression de 16 % à 290 millions de francs, celle des résultats consolidés atteignant 406 millions de francs (+13,4 %). Pour 1978, les chiffres ne devraient pas être très différents, les contraintes de l'encadrement du crédit continuant à limiter le développement des activités en France.

Evoquant les problèmes qui se posent à son établissement, M. Ledoux a d'abord indiqué que, sur les 28 milliards de francs engagés par les banques françaises dans la sidérurgie, la B.N.P. en détenait environ 3 milliards. Ensuite, il a traité la question épineuse des fonds propres des banques nationalisées, considérés comme très insuffisants par les institutions étrangères. Ainsi, pour la B.N.P., ces fonds propres s'élèvent à 2,7 milliards de francs environ, soit 1 % du total du bilan consolidé (273 milliards de francs) ; ce pourcentage est de 3,2 % pour la Dresdner Bank, de 4,10 % pour la Citibank aux Etats-Unis, de 5,85 % pour la National Westminster (numéro un anglais), etc. C'est naturellement à l'Etat, actionnaire à 95 %, qu'incomberait la tâche d'augmenter le capital (un doublement serait souhaitable), mais M. Ledoux ne rejette pas *a priori* un appel au public. Le président a, enfin, comme ses collègues, dénoncé avec vigueur la concurrence « *anormale* » du Crédit agricole, qui « *déborde sa vocation initiale* » pour « *prélever une part trop importante de l'épargne française* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CEM - Cie ELECTRO-MÉCANIQUE

L'assemblée générale des actionaires de CEM - Cie Electro-Mécanique s'est tenue au siége social le 16 juin 1978. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se sont traduits par un résultat de 103 014 760 F, constitué par la différence entre un résultat net de 109 631 211 F sur opération d'apport de la branche production d'énergie de CEM à Alsthom-Atlantique et un déficit de 6 616 451 F sur opérations courantes de l'exercice.

Compte tenu de ce déficit et de la nécessité de réserver au redéploiement de la société les moyens tirés d'une opération exceptionnelle, elle a décidé, sur proposition du conseil d'administration, de porter la réserve légale au dixième du capital social, de doter la réserve de plus-values à long terme d'un montant de 34 142 061 F, les réserves facultatives d'un montant de 67 500 000 F et de laisser le solde du résultat en report à nouveau qui se trouve ainsi porté à 2 871 829 F.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de MM. R. Koch et E. Bielinski, qui étaient venus à expiration.

Au cours de cette réunion, le président Koch a prononcé l'allocution ci-après :

L'année 1977 se termine pour CEM par une perte sur opérations courantes.

Ainsi que le mentionne le rapport de votre conseil, il y a là l'effet conjugué de l'affaiblissement de la conjoncture qui a notamment affecté les matériels de série, des difficultés touchant certaines branches de l'activité économique constituant une part importante de notre clientèle et de la persistance d'une pression anormale exercée par la concurrence des pays de l'Europe de l'Est dans le domaine des petits moteurs électriques.

Il se trouve également que 1977 a été la première année que CEM ait connue sans l'usine du Bourget, dont elle a fait apport à Alsthom-Atlantique, et qu'il lui faut atteindre un nouvel équilibre sans qu'elle puisse désormais s'appuyer sur ce qu'elle avait toujours considéré comme un axe majeur de son développement.

La stratégie que votre compagnie entend mettre en œuvre en face de cette situation consiste moins à opérer une diversification radicale de ses activités qu'à rechercher, avec le plein appui du groupe Brown Boveri, la mise en valeur du vaste champ d'action qui est depuis longtemps le sien et dont le prestige du Bourget avait un peu injustement contribué à dissimuler l'importance.

A l'exception des gros matériels de production d'énergie thermique, CEM couvre, en effet, la plus grande partie de la gamme de l'électrotechnique, qu'il s'agisse des transformateurs, de l'appareillage moyenne et basse tension, des machines tournantes de moyenne et de petite puissance, de l'entreprise et des ensembles industriels, de l'électronique, de la traction, de la réparation, des réfrigérants, de matériels spéciaux et du dessalement.

La pleine rentabilisation de ces activités passe par un très gros effort interne d'équipement et d'organisation de notre production ainsi que de rajeunissement de certains de nos produits, effort soutenu, le cas échéant, par quelques prises de participations d'appui.

Une telle action, qui doit être menée en profondeur et que permet une structure financière sortie considérablement renforcée de l'apport du Bourget, ne peut porter ses fruits à court terme.

Nul doute que la réduction que nous avons imposée aux effectifs de notre siège aurait été insuffisante dans l'idée d'un repli définitif sur un champ d'action amputé d'environ un tiers ; mais il eût été dangereux d'aller au-delà dans la perspective, qui s'est matérialisée dès l'exercice écoulé, d'une expansion rapide de la compagnie à partir de ses nombreuses activités présentes.

Il est, à cet égard, tout à fait symptomatique que le montant des commandes enregistrées en 1977 par le groupe CEM soit, alors que nous étions privés du Bourget, supérieur, en francs courants il est vrai, à ce qu'il avait été en 1976, Bourget compris.

J'y vois pour l'avenir un gage de dynamisme qui justifie le sacrifice demandé aux actionnaires à travers la suppression du dividende, malgré l'existence d'un solde positif du compte de pertes et profits pour 103 millions de francs. Ce résultat est le fait de la plus-value qui a été dégagée à l'occasion de l'apport d'une partie importante du patrimoine de votre société. Il ne s'agit donc pas d'un revenu : en mettre en distribution une fraction, même faible, reviendrait à procéder à une distribution d'actifs. Il ne me paraîtrait pas conforme aux intérêts des actionnaires de ne pas consacrer au redressement, à l'expansion et au redéploiement de votre société la totalité des ressources à caractère exceptionnel dégagées d'un apport partiel d'actif.

La voie qui doit retenir la préférence, malgré ses exigences à court terme, est celle de la concentration de tous les efforts et de tous les moyens sur un objectif prioritaire : le rétablissement durable, à un niveau pleinement satisfaisant, de la capacité bénéficiaire du groupe CEM.

CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

L'assemblée générale de la Caisse centrale de crédit coopératif, qui atteint cette année son quarantième anniversaire, a approuvé le 14 juin 1978 les comptes de l'exercice 1977, tels qu'ils avaient été précédemment arrêtés par le conseil d'administration (communiqué du 27 avril 1978).

Dans son allocution, le président, M. Moreau, a constaté que grâce à l'appui de ses sociétaires — coopératives, mutuelles, associations et groupements professionnels — le groupe du Crédit coopératif a obtenu en 1977 des résultats encourageants. Le résultat avant impôt s'est accru, en effet, de 24,2 % par rapport à 1976 et la redevance versée à l'Etat de 44 %.

Il a souligné par ailleurs l'intérêt que présenterait, pour les diverses catégories de sociétaires du Crédit coopératif, l'adaptation aux particularités de leurs statuts propres des mesures envisagées par les pouvoirs publics pour faciliter l'accroissement des fonds propres des entreprises.

Il a enfin exprimé les sentiments de reconnaissance de la Caisse centrale à l'égard de M. C. Veverka, ancien vice-président, et de M. M. Couvrecelle, ancien administrateur, qui, ayant atteint la limite d'âge fixée par le mouvement coopératif des consommateurs, ont été remplacés au conseil par MM. Nowak, membre du directoire de la Société générale des coopératives de consommation, et Morel, président du directoire des Coopérateurs de Champagne ; les mandats de MM. Regis et Antoni ont été par ailleurs renouvelés.

lordex SDR DE LORRAINE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 25 mai 1978 sous la présidence de M. Bernard Labbé, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Au 31 décembre 1977, le bilan totalise 998 544 817,33 francs contre 887 219 951,58 F au 31 décembre 1976, soit une progression de 12,55 % et le bénéfice net de l'exercice ressort à 3 879 922,39 francs contre 2 360 142,14 francs en 1976, soit une augmentation de 22,02 %.

L'exercice 1977 ayant enregistré une croissance notable des résultats d'exploitation, l'assemblée a décidé de distribuer à l'ensemble des actions composant le nouveau capital un dividende net identique à celui de l'exercice précédent, soit 8 francs par action, ce qui, compte tenu de l'avoir fiscal de 4 francs, porte le revenu global à 12 francs par action. Il sera mis en paiement le 1er juillet 1978 contre remise du coupon n° 27.



C-M INDUSTRIES

L'assemblée générale ordinaire de la société s'est tenue le 15 juin 1978 sous la présidence de M. Gérard Gruson et a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Au cours de son allocution, le président a indiqué que la progression du chiffre d'affaires consolidé du groupe ressortait, pour les cinq premiers mois de l'année, à 14,4 %. Il a souligné, en particulier, que les ventes de produits pharmaceutiques en France avaient connu un développement supérieur aux prévisions.

Après la prise de contrôle de la Société Poulain, au début de l'année, le groupe se préoccupe maintenant de constituer, avec les différentes participations qu'il a réunies dans le domaine alimentaire, un ensemble cohérent qui mette en valeur les complémentarités existantes et favorise de nouveaux développements.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Antoine Midy comme administrateur et nommé comme administrateur M. Philippe Midy.

Elle a fixé le dividende à 9 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) représente un revenu global de 13,50 F. Ce dividende s'applique à un capital augmenté en 1977, pour la deuxième année consécutive, de 10 % par attribution gratuite.

Réuni à l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration a fixé au 10 juillet la date de mise en paiement du dividende.

FRAB BANK INTERNATIONAL

Le 12 juin 1978, se sont tenues les assemblées générales ordinaires de Frab-Holding et de Frab Bank International, qui ont approuvé les comptes de l'exercice 1977 : ceux-ci font apparaître un bénéfice net après impôts de 10 385 674 F au titre de Frab Bank, contre 314 529 F en 1976. Le dividende a été fixé à 900 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 450 F.

A l'occasion de ces assemblées, suivies des conseils d'administration respectifs, M. Yves Bernard, conseiller à la direction générale de la Société générale, où il était responsable du secteur Moyen-Orient des relations internationales, a été nommé président-directeur général de Frab Bank International et vice-président-directeur général de Frab-Holding. Il remplace ainsi à ces deux postes M. Gérard Madelin, qui a été appelé à de nouvelles fonctions au sein du groupe Société générale.

M. Heinz Beldi, sous-directeur de la Banque suisse, a été détaché de cet établissement en qualité de directeur général de Frab Bank International et de Frab-Holding, postes auxquels il va remplacer le docteur Abdul Wahab Khayata, démissionnaire.

M. Roger Sabot, directeur de la Société générale, a été coopté par le conseil de Frab-Holding en qualité d'administrateur.

Enfin, ont été réélus président de Frab-Holding et vice-président de Frab Bank, M. Abdulaziz Hamad Al Sagar, vice-président de Frab-Holding et vice-président de Frab Bank, M. Walter Frey, directeur général de la Société de banque suisse.

CREUSOT - LOIRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 15 juin sous la présidence de M. Forgeot, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1977, qui, on le rappelle, se soldent par une perte de 155 millions de francs. Elle a décidé de reporter à nouveau la perte de l'exercice et de ne pas mettre de dividende en paiement.

Elle a approuvé la réévaluation au bilan des immobilisations non amortissables et la dotation, à un compte spécial de réserves, de la plus-value de 320 millions de francs dégagée par cette opération.

L'assemblée générale a nommé administrateurs M. René Berthon, M. Jean-Marc Boegner et la Société lorraine d'investissements.

Dans son allocution, M. Forgeot a déclaré que, pour la mécanique, l'exercice 1977 avait été satisfaisant et que 1978 se présentait favorablement. A plus long terme, l'avenir est incertain : la crise continue à faire sentir ses effets à travers le monde et entretient, chez nos clients, un climat d'incertitude peu favorable à l'investissement.

Dans la métallurgie, les résultats restent médiocres. Les mesures prises par la société, depuis plus d'un an, pour pallier les difficultés inhérentes à cette industrie commencent cependant à produire leurs effets. L'objectif demeure d'atteindre l'équilibre de l'exploitation dans les conditions économiques actuelles, sans attendre une hypothétique reprise, grâce à l'application rigoureuse des mesures d'économies qui sont actuellement en cours d'exécution.

S.C.R.E.G.

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 16 juin 1978, sous la présidence de M. Jean-Pierre Bussière, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 6 270 millions de francs toutes taxes comprises, en progression de 24,5 % sur celui de 1976. La part des travaux réalisés hors de France a atteint 36 % contre 24 % l'année précédente. Alors que l'activité en France restait pratiquement stagnante, le chiffre d'affaires à l'étranger a augmenté d'une année à l'autre de 85 %.

Devant la poursuite d'une conjoncture défavorable en France, le groupe a dû, dès le début de 1977, procéder à des compressions d'effectifs. Les investissements se sont élevés à 246 millions de francs, contre 262 millions en 1976.

Grâce aux efforts de rationalisation et au renforcement des implantations à l'étranger, les résultats de l'exercice 1977, inférieurs à ceux de 1976, restent compatibles avec la poursuite de l'effort d'équipement et une rémunération équitable des actionnaires.

Après 178,9 millions de francs d'amortissements, le résultat net consolidé a été de 41 millions de francs (contre 57,7 millions en 1976) dégageant ainsi un cash-flow de 220 millions.

La part de SCREG dans ce bénéfice est de 24,2 millions de francs, soit 14,51 F par action.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 8 F, auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 4 F, soit un revenu glogal de 12 F, contre un revenu de 11,10 F au titre de l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement le 17 juillet 1978 contre remise du coupon n° 33.

De Dietrich

MM. les actionnaires sont convoqués aux assemblées générales qui se tiendront le lundi 26 juin 1978, à partir de 15 heures, au château de Reichshoffen, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

1° Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice 1977 ;

2° Rapport des commissaires sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 ;

3° Approbation des comptes et du bilan de cet exercice et décharge aux administrateurs ;

4° Affectation et répartition des bénéfices, fixation du dividende ;

5° Renouvellement partiel du conseil d'administration ;

6° Approbation des conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

1° Rapport du conseil d'administration concernant le groupement forestier Vosges-Nord et la mise en distribution, conformément aux dispositions de l'article 238 *quater* du code général des impôts, d'une part de ce groupement d'une valeur unitaire de 5 000 F contre remise de cent coupons n° 28 d'actions de la société De Dietrich et Cie.

2° Rapport des commissaires aux comptes ;

3° Approbation des modalités retenues pour réaliser cette attribution ;

4° Délégation de pouvoirs pour effectuer, suite aux décisions prises par l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, tous dépôts, déclarations, publications et formalités prévus par la loi.

(Publicité)

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément aux Statuts, les membres de l'ASSOCIATION CULTURELLE DE L'EGLISE APOSTOLIQUE ARMENIENNE DE PARIS ET DE LA REGION PARISIENNE sont convoqués à une Assemblée Générale, qui se tiendra à la Maison de la Chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, le JEUDI 29 JUIN 1978, à 20 h 30 précises, où le Conseil d'Administration de l'Association fera son compte rendu.

BUREAU DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

KUBOTA, LTD

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1977-1978

	EXERCICE CLOS LE 15 AVRIL 1978	1977
	(en millions de yen)	
Chiffre d'affaires	463 547	460 569
Coût des ventes	359 727	353 123
Frais commerciaux, généraux et administratifs	68 469	62 858
	35 351	44 588
Produits financiers et divers	14 601	13 922
Frais financiers et divers	16 842	18 254
Bénéfice courant	33 110	40 256
Autres profits et pertes	688	123
Impôt sur les bénéfices	15 100	18 700
	18 698	21 679
Dont premier semestre	9 427	10 970
Second semestre	9 271	10 709
Bénéfice net par action ajusté (en yen).	15,17	17,87
Dividende final proposé à l'assemblée générale (en yen)	3,75	3,75
Ce qui porterait le dividende total versé pour l'exercice à (en yen)	7,50	7,50

PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 1978-1979

	Premier semestre	Exercice entier
	(en millions de yen)	
Chiffre d'affaires estimé	239 000	430 000
Bénéfice courant estimé	17 000	35 000
Bénéfice net estimé	9 400	19 400

L'assemblée générale ordinaire, qui se prononcera sur les comptes, est convoquée pour le 13 juillet 1978. Elle sera saisie de la candidature de cinq nouveaux administrateurs :

— M. Kyonosuke Ibe, chairman de Sumitomo Bank Ltd ;

— M. Kenji Kawakami, consultant ;

— M. Tadashi Miyaoka, directeur général de l'Institut central de recherches sur la fonte ductile ;

— M. Kei Takada, président de Kubota Tractor Corporation ;

— M. Eiji Nakaya, directeur du département des achats de Kubota Ltd.

Il est à noter également que les administrateurs suivants se retireront du conseil d'administration à l'issue de cette assemblée générale : M. Rihei Nagano, M. Shozo Hotta, dont le mondat est arrivé à expiration ; M. Kazushi Higashida, qui a remis sa démission.

SAINRAPT ET BRICE

L'assemblée générale ordinaire de Sainrapt et Brice, tenue le 15 juin 1978, sous la présidence de M. Paul Naudo, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 19 180 000 F.

Le bénéfice net consolidé du groupe s'élève à 30 636 000 F (et non 29 236 000 F, comme précédemment annoncé).

Un dividende de 6 F assorti d'un avoir fiscal de 3 F (contre respectivement 4 F et 2 F l'an dernier) sera mis en paiement à partir du 15 juillet 1978, contre remise du coupon n° 10.

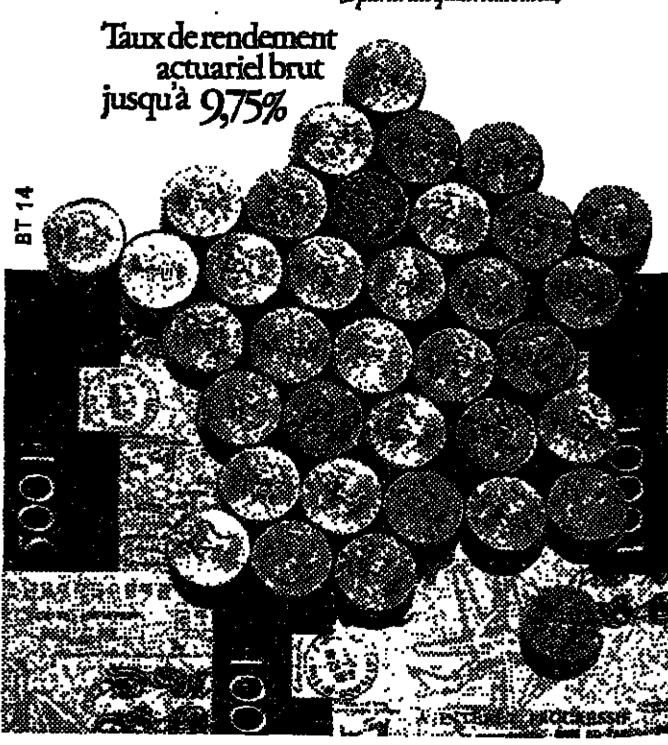
L'assemblée a nommé administrateur, à titre personnel, M. Gérard Billaud, directeur général adjoint de la Banque d'Indochine et de Suez.

L'assemblée a été informée de l'intention du conseil d'administration d'introduire l'action Sainrapt et Brice au marché officiel (au comptant) de la Bourse de Paris, dans la deuxième quinzaine de septembre 1978, sous réserve de l'accord de la Commission des opérations de bourse.

Une assemblée générale extraordinaire, réunie le même jour, a donné au conseil une autorisation générale de principe de porter le capital social à un maximum de 100 millions de francs.

Sainrapt et Brice de Venezuela vient d'obtenir un important contrat pour la première tranche d'un complexe touristique dans l'île de Margarita (Venezuela), portant sur 120 000 mètres carrés de bâtiments.

D'autre part, Sainrapt et Brice va entreprendre, dans les prochains jours, les travaux d'infrastructure et de génie civil de l'usine de transmissions homocinétiques réalisée à Zwickau, en R.D.A., par Citroën. La part de Sainrapt et Brice dans ce très important contrat s'élève à 375 millions de francs, et la majorité des travaux doivent être exécutés en deux ans.





هكذا من الأصل

SOCIÉTÉS

KUBOTA, LTD

RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 1977-1978

SAINRAPT ET BRICE





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
19 JUIN

Toujours déprimé

Le marché est resté déprimé et sans affaires ce lundi à la Bourse de Paris où, pour la septième séance consécutive, l'indicateur instantané a fléchi, enregistrant un recul de 0,3 % environ.

Le scénario suivi tout au long de la semaine dernière s'est répété, et seules les interventions ponctuelles de divers organismes de placement collectif ont permis à quelques valeurs de ne pas baisser. Certaines sont même parvenues à progresser, mais dans des marchés le plus souvent étroits (Hachette, Lafayette, U.F.B.).

A l'inverse, des compartiments entiers, ou presque, comme la métallurgie, la chimie et le matériel électrique, se sont effrités, les pertes les plus sévères ayant été subies par Cotelle et Générale de Fonderie.

La « grogne » des professionnels, après le vote en première lecture de la loi taxant les plus-values mobilières, se poursuit. Simultanément, les opérateurs attendent, non sans quelque crainte, le débat qui aura lieu cette semaine à propos de la loi sur la réorientation de l'épargne.

Un amendement à ce texte, adopté à la commission des finances, suscite déjà la « réserve » des banques (le Monde *daté 18-19 juin). Quant à la conjoncture économique, la perspective, envisagée par la plupart des experts, d'un automne sans vigueur, n'est guère de nature à susciter une reprise boursière durable. En tout cas, la liquidation, qui se déroulera jeudi, est encore, pour le moment, légèrement gagnante (2,7 %).*

Sur le marché de l'or, le lingot s'est d'abord inscrit à 27 445 francs, puis à 27 400 francs contre 27 440 francs à la veille du week-end. Le napoléon a terminé à 256,90 francs, après 257 francs, contre 256,50 francs.

Le volume des transactions s'est établi à 5,59 millions de francs, contre 4,71 millions.

LONDRES

Nouveau recul

Le repli des cours se poursuit mardi matin, affectant les industrielles, mais aussi les assurances et les fonds d'État. Un mouvement de reprise s'amorce néanmoins aux pétroles. Bonne tenue des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 186 35 contre 184 60

VALEURS	CLOTURE 19 6	COURS 20 6
Beecham	646	642 ...
British Petroleum	856	852 ...
Courtaulds	122	119 ...
De Beers	374	378 ..
Imperial Chemical	384	379 ..
Rio Tinto Zinc Corp	223	224 ...
Shell	534 ...	527 ...
Vickers	178	174 ..
War Loan 3 1/2 %	30 3/8	30 1/4
*West Driefontein	26 5/8	27 ...
*Western Holdings	22 5/16	22 9/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	16 juin	19 juin
Valeurs françaises	135,7	134,8
Valeurs étrangères	108,7	100,1

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,3	76

NOUVELLES DES SOCIETES

BANQUE NATIONALE DE PARIS. — En 1978, la croissance de l'activité de la banque sera vraisemblablement du même ordre qu'en 1977 (environ 13 %). Les résultats nets devraient être également comparables aux précédents (résultat net consolidé pour 1977 : 406 millions de francs) (voir d'autre part).

EUROMARCHE. — Le bénéfice net consolidé devrait augmenter de 35 % à 40 % en 1978 (18,2 millions de francs en 1977) et le résultat net pour la société seule pourrait progresser de 25 % à 35 % en 1978 et croître très fortement au cours des prochaines années (21,1 millions de francs en 1977). La société, dont 996 300 actions sont introduites à la Bourse de Paris le 29 juin, compte investir 500 millions de francs d'ici à 1980. Aucune augmentation de capital en numéraire ni émission d'obligations convertibles n'est prévue.

SAINT FRERES. — Des modifications ayant été apportées aux postes de provisions et titres de participation, le bénéfice net comptable de l'exercice 1977 est ressorti à 8,08 millions de francs et non 15,47 millions. L'assemblée générale prévue pour le 27 juin sera reportée à une date ultérieure en juillet.

NEW-YORK

Encore indécis

Le marché est resté très indécis lundi, à Wall Street, et, à l'issue d'une séance relativement calme, l'indice Dow Jones avait progressé de 1,65 point, à 838,62, tandis que le nombre de valeurs en baisse restait, et de loin, supérieur à celui des hausses (1 002 contre 508). Le volume des transactions s'est établi à 25,5 millions d'actions échangées contre 27,69 millions, les « investisseurs institutionnels » ayant traité 233 « paquets » d'au moins dix mille titres contre 278 « paquets » à la veille du week-end.

Le recul continu du dollar, par rapport notamment au yen, ne laisse pas d'inquiéter les opérateurs. En revanche, la décision de l'OPEP de « geler » encore un moment le prix du pétrole a été bien accueillie autour du Big Board.

Mais les boursiers américains attendaient surtout l'issue de la réunion de l'Open Market Committee, qui devait se tenir mardi. Cette réunion doit déterminer la politique concernant le crédit. Chacun, bien sûr, s'attend à un durcissement des conditions d'emprunt, mais dans quelle mesure ?

VALEURS	COURS 16 6	COURS 19 6
Alcoa	43 3 8	43 3 4
A.T.T.	60 7 8	60 7 8
Boeing	51 ...	50 3 4
Chase Manhattan Bank	31 3 4	31 3 4
Du Pont de Nemours	116 ...	116 3 4
Eastman Kodak	54 3 8	54 5 8
Exxon	45 1 8	46 ...
Ford	46 1 8	47 ...
General Electric	51 1 8	51 5 8
General Foods	32 ...	31 7 8
General Motors	60 ...	60 1 2
Goodyear	16 3/4	16 7 8
I.B.M.	268 1 4	269 1 4
I.T.T.	31 1 8	30 3 4
Kennecott	22 3 8	22 3 8
Mobil Oil	65 3 4	65 5 8
Pfizer	32 5 8	32 3 4
Schlumberger	78 3 4	79 1 2
Texaco	24 7 8	25 ...
U.A.L. Inc.	28 1 8	28 3 4
Union Carbide	38 3 8	38 3 8
U.S. Steel	27 1 4	28 3 4
Westinghouse	22 1 2	22 5 8
Xerox	54 ...	53 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 6	20/6
1 dollar (en yens)	215 60	211 60

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1,8 %

BOURSE DE PARIS - 19 JUIN - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 609	4 593	4 610
Allemagne (100 DM)	219 670	219 880	220 ..
Belgique (100 F)	13 990	14 035	13 975
Pays-Bas (100 fl.)	204 820	205 110	205 500
Danemark (100 krd)	81 160	81 340	81 ..
Suède (100 krs)	99 610	99 610	93 750
Norvège (100 k.)	84 930	84 980	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 435	8 422	8 450
Italie (1 000 lires)	5 348	5 344	5 450
Suisse (100 fr.)	242 420	243 400	241 500
Autriche (100 sch.)	30 575	30 610	30 550
Espagne (100 pes.)	5 809	5 797	5 800
Portugal (100 esc.)	10 060	10 060	10 500
Canada ($ can. 1)	4 123	4 106	4 115
Japon (100 yens)	2 127	2 151	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19-6
Or fin (kilo en barre)	27480	27350 .
Or fin (en lingot)	27440	27400 .
Pièce française (20 fr.)	256 50	256 90
Pièce française (10 fr.)	211 90	211 90
Pièce suisse (20 fr.)	233 30	239 50
Union latine (20 fr.)	229 50	230
Souverain	255	254 90
Pièce de 20 dollars	1208 40	1210 80
Pièce de 10 dollars	600	599
Pièce de 5 dollars	413	413
Pièce de 50 pesos	1124 ...	1113 ..
Pièce de 10 florins	244	242 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN VISITE A PARIS

« La République des Comores sera fédérale et islamique »

déclare au « Monde » M. Ahmed Abdallah

Coprésidents du directoire politico-militaire des Comores depuis le coup d'Etat du 13 mai dernier, MM. Ahmed Abadallah et Mohamed Ahmed séjournent actuellement en France. Reçus la semaine dernière par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, les deux dirigeants comoriens doivent avoir des entretiens avec plusieurs ministres, dont M. de Guiringaud, dans le courant de la semaine. M. Ahmed Abdallah a répondu aux questions de notre collaborateur, Philippe Decraene.

« Quel l'objet de votre séjour ?

— Nous voulons nouer des relations diplomatiques avec la France. En effet, depuis la proclamation unilatérale de l'indépendance de notre pays, c'est le Sénégal qui représente nos intérêts auprès du gouvernement français. Nous souhaitons qu'un échange d'ambassadeurs intervienne aussi rapidement que possible entre Paris et Moroni...

— Etes-vous également venus chercher une aide économique ?

— Bien que nul ne sache exactement où en est l'économie comorienne après la désastreuse gestion du gouvernement précédent, nous ne sommes pas venus ici en solliciteurs.

— Justifiez-vous le coup d'Etat du 13 mai par la dégradation de la situation économique ?

— Ce n'est qu'un élément parmi d'autres. En fait, le régime d'Ali Soilih était une tyrannie sanglante. Si le coup d'Etat a réussi pratiquement sans coup férir, c'est parce que la population comorienne était à bout.

— N'êtes-vous pas gêné par le fait que l'homme qui a renversé le régime d'Ali Soilih soit le mercenaire français Bob Denard ?

— Nous n'avions pas le choix. La situation était très grave et nécessitait une action militaire immédiate. Nul ne pouvait mieux nous aider à réaliser nos objectifs.

— Bob Denard exerce-t-il des responsabilités ministérielles à Moroni ?

— Non, il n'est pas ministre. Il participe occasionnellement aux travaux du directoire politico-militaire. Cette participation est provisoire... Cette instance elle-même est provisoire... Tout est actuellement provisoire aux Comores. Nous préparons une Constitution pour mettre un terme à ce gouvernement de transition.

— Envisagez-vous de modifier profondément la politique intérieure de votre pays ?

— Comme nous le préconisions déjà en août 1975, la République des Comores sera fédérale et islamique. Sous Ali Soilih elle était unitaire et farouchement hostile à la religion musulmane.

— Et la politique extérieure ?

— Nous voulons entretenir de bonnes relations avec la totalité des pays membres de l'O.U.A. et particulièrement avec Madagascar (1), la Tanzanie, le Kenya, les Seychelles, qui sont nos voisins. Nous souhaitons entrer au plus vite au sein de la Ligue arabe pour y retrouver nos coreligionnaires. Dès juillet 1975, nous avions fait connaître notre intention d'adhérer à la Ligue. Mais cela nous fut refusé à cause de la politique anti-islamique menée par Ali Soilih. Notre demande reste valable...

— Vous rendrez-vous personnellement au sommet de l'O.U.A., à Khartoum, le mois prochain ?

— Nnous nous y rendrons, soit M. Mohamed Ahmed, soit moi-même. En tous cas, le ministre comorien des affaires étrangères, M. Moudjrae, participera à la conférence ministérielle préparatoire, prévue le 7 juillet dans la capitale soudanaise.

— Avez-vous abordé la question du retour de Mayotte dans l'ensemble comorien avec M. Stirn et l'aborderez-vous avec vos autres interlocuteurs français ?

— Le problème de Mayotte n'a été abordé à Paris ni avec nos amis français ni avec M. Marcel Henry, leader du Mouvement mahorais. Tel n'est pas notre but. Mais il est certain que lorsque nous aurons normalisé complètement nos relations avec la France, nos rapports avec Mayotte seront plus aisés... Les Mahorais sont nos frères, même s'ils ont des idées différentes des nôtres... »

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(1) Toutefois, les autorités malgaches ont décidé, lundi 19 juin, selon l'A.F.P., de suspendre les relations aériennes et maritimes (transport des passagers) avec les Comores.

Cette mesure, selon le communiqué publié à Antananarivo, a été prise *« compte tenu des « manœuvres impérialistes » de recolonisation et de récupération de l'Afrique et du cas spécifique de la République des Comores où un nouveau régime a été installé par des mercenaires ».*

UN MARCHÉ A RÉORGANISER

M. Barre s'entretient à Rungis avec les professionnels

M. Raymond Barre, premier ministre, s'est rendu ce mardi 20 juin au marché d'intérêt national de Rungis afin de faire le point avec les professionnels sur la réforme engagée l'an dernier.

Ouvert en 1969, le marché d'intérêt national de Rungis a fait l'objet de nombreuses critiques. En investissant un peu plus de 1 milliard de francs dans ce complexe, l'Etat voulait, certes, décongestionner le ventre de Paris, mais aussi normaliser les circuits de distribution, rapprochant les trois cent cinquante grossistes des quatre mille détaillants qui fournissent chaque année 1,5 million de tonnes de fruits et légumes aux consommateurs de la région parisienne.

En juin dernier, M. Eveno, inspecteur des finances, rédigeait, à la demande de M. Barre, un rapport qui n'était pas tendre, qualifiant le marché de Rungis de *« lieu de contre-productivité organisée, engendré par une sorte de loi Royer de fait »*. Le rapport Eveno décelait dans le fonctionnement du marché une série de comportements inflationnistes :

— L'instabilité chronique des approvisionnements qui se traduit par *« de multiples coups de pouce individuels »* ;

— La rémunération en pourcentage qui amplifie les variations de prix à la production ;

— La tendance des commerçants à ne pas répercuter les baisses ;

— Celle des magasins à grande surface à considérer le rayon des produits frais comme un rayon de prestige.

A la suite de ce rapport, M. Pierre Bernard-Raymond, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, annonçait quatre séries de mesures destinées à moderniser et à rentabiliser ce marché.

C'est de l'application de ces mesures qui devaient être mises en œuvres dans les trois mois par M. Arrighi de Sasanova, président de la Société d'économie mixte du marché de Rungis (SEMMARIS), que M. Raymond Barre entendait se rendre compte au cours de sa visite.

● LA RESTRUCTURATION DU MARCHE. — Pour profiter de meilleures conditions d'achat et améliorer leur productivité, les grossistes sont trop nombreux. Un groupement d'intérêt économique étudie les demandes d'extension et de départ. Un fonds spécial alimenté par les cotisations des grossistes a été créé pour faciliter ces mutations. En réalité, sur les trois cent cinquante, seuls deux cent cinquante grossistes en magasin sont concernés, et, à ce jour, on ne compte qu'une dizaine de dossiers à l'étude.

● LA TRANSPARENCE DE L'INFORMATION. — En dépit des réticences des grossistes, plusieurs initiatives ont été prises qui permettent de « mesurer » le marché. Installé depuis l'ouverture du marché, le circuit de télévision intérieur indique depuis deux mois seulement les cours de la veille et le montant des transactions du jour. Une note qui recense par sondage les cours des principaux produits sensibles est communiquée chaque jour aux médias.

● L'ASSAINISSEMENT FINANCIER. — Le déficit cumulé, dû pour une large part à la charge des emprunts, atteignait 88 millions de francs, fin 1977. Le plan de redressement, en cours d'application, prévoit de réduire ce déficit de 1978 de 50 %.

● UNE MEILLEURE COHERENCE ADMINISTRATIVE. — Il s'agissait d'harmoniser les interventions des différents services, police, direction de la concurrence et des prix, répression des fraudes, par la création d'une antenne commune.

MORT DU CRITIQUE D'ART FRANK ELGAR

Nous apprenons la mort à Paris du critique d'art Frank Elgar à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

[Avant d'être le critique du *Parisien libéré*, Frank Elgar avait appartenu à *Carrefour*, hebdomadaire où s'est déroulé l'essentiel de sa carrière de critique d'art. Ce Girondin, homme sympathique mais bougon, de son vrai nom Roger Lesbat, avait commencé son activité journalistique avant la guerre, dans la presse socialiste, au *Populaire*, puis dans divers journaux, où il assurait une rubrique de critique musicale.

C'est après l'occupation qu'il se fit surtout connaître sous son pseudonyme de Frank Elgar. Pendant la montée de l'art abstrait, il lui arrivait, dans ses pages hebdomadaires, de mener de retentissantes polémiques contre ce qu'il considérait être l'anarchie en peinture. Celà ne l'a pas empêché de défendre d'une plume compétente et sensible les artistes avancés de l'époque : Tal Coat, Pignon, Poliakoff, Music... Dans cette même veine, témoignant de culture humaniste et d'un engagement pour une peinture d'expression sensuelle et poétique, Frank Elgar écrivait pour les Editions Hazan des ouvrages sur Picasso, Van Gogh et Fernand Léger. Chez le même éditeur, il contribua largement à la rédaction de son grand *Dictionnaire des peintres*. Dans ses multiples activités, Frank Elgar avait été gérant de la revue de cinéma *l'Objectif*.]

AVANT L'ÉCHÉANCE DU 30 JUIN

L'avenir du groupe Boussac est plus précaire que jamais

L'avenir du groupe Boussac est plus précaire que jamais. La mise en règlement judiciaire, le 30 mai, de ses vingt et une sociétés principales n'a pas réglé ses difficultés financières. Les pertes mensuelles continuent de dépasser 10 millions de francs et le groupe ne dispose pas de la trésorerie nécessaire pour faire face à ses prochaines échéances. Avant même de songer à mettre sur pied une solution industrielle valable, il faut régler les problèmes financiers à court terme de la firme, faute de quoi le tribunal serait contraint de prononcer la mise en liquidation des biens, ce qui entraînerait le licenciement immédait des onze mille cinq cents salariés.

M. Marcel Boussac, principal actionnaire du groupe, a été sollicité par le tribunal, de participer à une solution financière. Il a accepté d'abandonner à la « masse », c'est-à-dire aux créanciers du groupe, une large partie de sa fortune personnelle. Il s'agirait pour l'essentiel de la maison de couture Christian Dior, de la chasse de Mivoisin, d'une partie de son écurie, ainsi que d'un certain nombre d'immeubles et de terrains. En outre, M. Marcel Boussac apporterait au groupe une partie du produit de la vente de son groupe de presse (*l'Aurore* et *Paris-Turf*).

Un accord de principe a en effet été signé à ce sujet avec un groupe d'acquéreurs, pour une somme d'environ 100 millions de francs. Avant de concrétiser la vente, ces derniers demandent cependant l'assurance que le tribunal ne pourra s'opposer ultérieurement à la transaction (en la déclarant *« inopposable à la masse »*). Ce pourrait être le cas, si le règlement judiciaire était étendu à la fortune personnelle de M. Boussac. Le tribunal a envisagé en effet cette solution, au cas où M. Boussac refuserait de réaliser son apport.

Une audience de la chambre du conseil du tribunal de commerce, prévue ce mardi 20 juin, devait entériner les propositions de M. Marcel Boussac, ce qui aurait permis, grâce à l'apport immédiat de liquidités provenant de la vente de *l'Aurore*, de régler les problèmes de trésorerie les plus urgents.

Cette solution financière est remise en question. Le « pool » bancaire du groupe a fait savoir qu'il refusait l'arrangement financier proposé par M. Marcel Boussac. Les banques détiennent, en effet, depuis plusieurs années un ensemble de gages sur la fortune personnelle de M. Boussac (notamment sur Christian Dior), dont le montant total s'élève à quelque 200 millions de francs. M. Marcel Boussac demande, pour faire apport au groupe de ses biens, que les banques abandonnent ces gages. Or le « pool » bancaire considère — avec quelque raison, — que ces gages sont quasiment les seuls garantissant l'ensemble des crédits qu'elles ont accordés au groupe, dans la mesure où les gages qu'elles détiennent sur les actifs des sociétés mises en règlement judiciaire seront en grande partie absorbés par le concordat (elles ne sont pas considérées comme créanciers prioritaires).

En tout état de cause, il reste aux différents partenaires une semaine pour tomber d'accord sur une solution. Le 30 juin, les salaires devront être réglés, et, cette fois, les Assedic ne pourront plus se substituer au groupe. Ce serait alors la mise en liquidation immédiate. Le gouvernement peut-il la laisser intervenir ?

V. M.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 20 juin 1978 a été tiré à 578 164 exemplaires.